

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

BADJI MOKHTAR-ANNABA UNIVERSITY
Université Badji Mokhtar –Annaba

Faculté des Lettres et des langues
Département de Français



جامعة باجي مختار- عنابة

كلية الآداب واللغات
قسم اللغة الفرنسية

THÈSE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de doctorat

**L'inscription de la subjectivité dans le discours rapporté de la presse écrite
algérienne**

Présentée par Hakim Abla

Filière : Français

Option : Sciences du Langage

-Tome I-

Sous la direction de :

Pr. Maiche Hazar, Professeur à l'université Badji Mokhtar Annaba

Jury de soutenance :

Président : Dr Melouah Sabrina	MCA	UBMA
Rapporteur : Pr. Maiche Hazar	PROFESSEUR	UBMA
Examineur : Pr. Nadjiba Benazouz	PROFESSEUR	Université Mohamed Khider Biskra
Examineur : Dr. Sabrina Aissaoui	MCA	Université 8 Mai 1945 Guelma
Examineur : Dr Laref Wafa	MCA	Université Kasdi merbah Ouergla

Année universitaire : 2022 / 2023

Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier ma directrice de thèse, Professeur Hazar Maiche, pour son soutien, sa grande disponibilité et ses nombreux conseils et orientations durant la rédaction de la présente thèse.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de jury : Dr Melouah Sabrina, Professeur Nadjiba Benazouz, Dr. Sabrina Aissaoui et Dr. Laref Wafa qui ont accepté de faire partie de mon jury et qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce travail.

Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai partagé ces années de thèse : Loubna, Sabrina, ...

Mes sincères remerciements à mes collègues et mes amies : Warda, Radhia, Randa, Zina, Nouha et ma cousine Chiraz.

Mes remerciements à ma mère qui m'a toujours soutenue et à mes trois sœurs : Souheila, Hannene et Sameh.

Dédicace

Je dédie cette thèse à la mémoire de mon père, à ma mère et à mes enfants :
Nour, Sid Ahmed et Badis , à mon mari ainsi qu' à mes sœurs

Résumé

La présente étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours se situant dans un carrefour d'un ensemble de théories énonciatives qui ont comme un point commun le contexte. Cette étude répond au comment et au pourquoi, de l'intervention du journaliste rapporteur de la presse écrite francophone algérienne dans le Discours rapporté. L'objectif est de montrer que le Discours rapporté est un acte énonciatif qui varié selon la situation sociale, idéologique, historique qui constitue son cadre de référence.

La thèse étudie, alors l'impact de l'instance réceptrice sur les pratiques du discours journalistique algérien. Elle montre, en quoi le discours rapporté parait comme porteur d'identité discursive et de présentation de soi. Enfin, ce travail s'intéresse à la question de responsabilité dans l'écriture de presse.

Notre but est de montrer que la subjectivité du journaliste rapporteur découle de la spécificité des formes du Discours rapporté, des stratégies discursives, de l'image de soi et des influences sociolinguistiques. Le corpus de notre étude est composé d'un ensemble d'articles tirés de cinq quotidiens francophones différents : *El Moudjahid*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie* et *Liberté*. Ces articles traitent du même thème, à savoir « présidentielle 2014 » et s'étalent sur la période avant, pendant et après la campagne électorale d'avril 2014.

Ainsi, ce travail de recherche apporte un apport considérable à la problématique du DR et du genre médiatique en contexte francophone et socioculturel algérien. Il s'agit, donc d'un renouvellement de la problématique du discours rapporté qui met l'accent sur le sujet énonciateur et le contexte.

Mots clés

Discours journalistique, Discours rapporté, Subjectivité, identité, pragmatique.

Abstract

This study is part of the discourse analysis field, which is located at the crossroads of a set of enunciative theories that have a common point of context. This study responds to the how and why, of the intervention of the journalist rapporteur of the French-speaking Algerian written press in the Reported Speech. The objective is to show that the Reported Speech is an enunciative act that varies according to the social, ideological and historical situation that constitutes its frame of reference.

The thesis studies, then the impact of the receiving body on the practices of Algerian journalistic discourse and the question of responsibility in press writing.

The goal of this research is to show that the subjectivity of the reporter journalist stems from the specificity of the forms of the reported Discourse, discursive strategies, self-image and sociolinguistic influences. The corpus of our study is composed of a set of articles from five different French-language dailies: El Moudjahid, Le Quotidien d'Oran, El Watan, Le soir d'Algérie and Liberté. These articles deal with the same theme, namely "presidential 2014" and cover the period before, during and after the April 2014 election campaign.

Thus, this research work makes a considerable contribution to the problem of DR and media gender in the French-speaking and Algerian socio-cultural context. It is, therefore, a renewal of the problematic of reported discourse which emphasizes the enunciating subject and the context.

Key words

Journalistic speech, Reported speech, Subjectivity, identity, Pragmatic.

ملخص

تنتهي هذه الدراسة إلى مجال تحليل الخطاب التي تضم مجموعة من نظريات المنطوقة تركز على العلاقة بين اللغة والسياق. هي عبارة عن دراسة موضوعية تهدف لإظهار الجزء الشخصي الذاتي من الوساطة الصحفية في كلمات وتصريحات نقلتها. وتحديد التعبير عنها من خلال ما نقله الصحفي وشرح جوانب مختلفة من تدخله في الكلمات المقتبسة، فضلا عن الوسائل التي تسمح له بالتدخل.

الهدف من هذه الدراسة هو إظهار أن ذاتية الصحفي المراسل تتبع من خصوصية أشكال الخطاب المبلغ عنه والاستراتيجيات الخطابية والصورة الذاتية والتأثيرات اللغوية الاجتماعية.

تتألف المجموعة الأساسية من هذه الدراسة من مجموعة من المقالات المنشورة في خمس صحف جزائرية مكتوبة باللغة الفرنسية وهي: المجاهد، صحيفة وهران اليومية، الوطن، مساء الجزائر والحرية. تتناول هذه المقالات نفس الموضوع وهو «الانتخابات الرئاسية 2014»، حيث تغطي الفترة قبل، أثناء وبعد الحملة الانتخابية في أبريل 2014.

تساهم هذه الدراسة في تفسير إشكالية الخطاب المبلغ عنه وتحليل الخطاب الإعلامي في سياق اجتماعي وثقافي مفرنس، وهي دراسة متعمقة للذاتية التي تشمل عدة تخصصات حيث تهتم بتأثير الجانب الشكلي للخطاب المستشهد به على موقف الصحفي الجزائري والأدوار الذي يقوم بها في المجتمع وعلاقته مع القراء ونسلط الضوء على بصفة ذاتية عند استخدام اللغات المحلية في خطابه الصحفي.

وهكذا، تدرس الأطروحة تأثير الجهة المستقبلية أي القراء على ممارسات الخطاب الصحفي الجزائري. إنه يوضح الذاتية للمراسل الذي ينبع من خصوصية أشكال الخطاب المبلغ عنه، والاستراتيجيات الخطابية والتأثيرات الاجتماعية اللغوية وبالتالي، فهو تجديد لإشكالية الخطاب المبلغ عنه والتي تؤكد على الموضوع والسياق المنطوق.

كلمات البحث

الخطاب الصحفي، خطاب الكلام، الموضوعية، الهوية ، براغماتية

Sommaire

Introduction générale.....	4
Chapitre 1 La presse écrite algérienne.....	13
Introduction partielle.....	13
1.1 Les quotidiens algériens d'expression française.....	15
1.2 Presse écrite et événement présidentiel d'avril 2014.....	23
1.3 Question des genres dans la presse écrite.....	26
Conclusion partielle.....	35
Chapitre 2 Théories énonciatives et discours rapporté	36
Introduction partielle	36
2.1 Théorie de l'énonciation	37
2.2 Problématique de l'énonciation et théories énonciatives.....	40
2.3 Approches énonciatives et discours rapporté.....	50
2.4 Discours rapporté et subjectivité.....	60
Conclusion partielle	85
Chapitre 3. Revue de la littérature	86
Introduction partielle	86
3.1 Fondement théorique.....	87
3.2 Travaux antérieurs	94
Conclusion partielle	99
Chapitre 4 Choix du corpus et méthodologie de recherche.....	100
Introduction partielle	100
4.1 Choix du corpus.....	101
4.2 Présentation du corpus.....	102
4.3 Méthodologie.....	106

Conclusion partielle	117
-----------------------------------	------------

Chapitre5 Stratégie discursives et choix des catégories du discours rapporté : entre théorie et pratique	118
---	------------

Introduction partielle	118
-------------------------------------	------------

5.1 Le discours rapporté.....	119
--------------------------------------	------------

5.2 Conception grammaticale du discours rapporté.....	121
--	------------

5.3 Conception énonciative du discours rapporté.....	121
---	------------

5.4 Champ de la représentation du discours autre : forme modalisée	139
---	------------

5.5 Critère d'identification du discours direct : description linguistique.....	149
--	------------

5.6 Discours Indirect.....	158
-----------------------------------	------------

5.7 Discours Indirect Libre	165
--	------------

5.8 Emploi des guillemets dans la presse écrite.....	167
---	------------

Conclusion partielle	171
-----------------------------------	------------

Chapitre6 Analyse des variantes formelles du discours rapporté et interprétation des données.....	172
--	------------

Introduction partielle.....	172
------------------------------------	------------

6. Les grandes catégories du discours rapporté.....	173
--	------------

6.1 Discours direct dans la presse écrite algérienne.....	173
--	------------

6.2 Discours indirect dans la presse écrite algérienne.....	196
--	------------

6.3 Formes bivocales dans la presse écrite algérienne.....	205
---	------------

6.4 Formes modalisées.....	210
-----------------------------------	------------

6.5 Mixité et Ambiguïté des formes dans la presse écrite algérienne	217
--	------------

Conclusion partielle	222
-----------------------------------	------------

Chapitre7 L'impact des facteurs socio discursifs et l'image de soi sur la subjectivité du discours rapporté.....	223
---	------------

Introduction partielle.....	223
------------------------------------	------------

7.1 Stratégies discursives journalistiques.....	224
--	------------

7.2 Subjectivité et influences sociales.....	232
---	------------

7.3 Identité sociale et identité discursive.....	247
7.4 Ethos et responsabilité journalistique	264
Conclusion partielle	269
Conclusion générale.....	271
Perspectives.....	282
Références Bibliographique.....	285
Table des matières	297
Abréviations.....	306
Listes des illustrations.....	308
Index des auteurs	309
Annexes.....	Tome2

L'univers de l'information médiatique est un univers totalement construit. Il n'est nullement le reflet de ce qui se passe dans l'espace public mais plutôt le fruit d'une réadaptation. Un événement n'est jamais transmis dans son état brut, il fait toujours l'objet d'une sélection des faits et des acteurs, enfermé dans des catégories de genre déterminé. Ainsi, l'instance médiatique impose au citoyen une vision du monde ordonnancée par elle-même et présentée comme étant la vision naturelle du monde.

Rapporter un événement signifie le construire médiatiquement. Tout événement rapporté comprend des faits et des dits : des faits qui relèvent, pour une part du comportement des individus et des actions qu'ils entreprennent, et du dit qui relèvent des paroles, ayant une valeur, prononcées par les uns et par les autres à savoir : des témoignages, des déclarations, des décisions, des réactions...

Afin d'introduire ces diverses voies témoins et atteindre son but majeur, à savoir informer et intéresser, la presse écrite recourt à plusieurs procédés d'effacement énonciatifs pour marquer son objectivité.

Depuis son apparition, la presse écrite a été un objet d'étude fondamentale pour les sciences du langage ainsi que pour les sciences de l'information et de la communication. Plusieurs travaux ont été consacrés à la subjectivité de la presse écrite, mais très peu se sont intéressés à la subjectivité du discours rapporté dans un contexte francophone algérien et au discours rapporté comme un fait social.

Notre intérêt pour ce discours dépasse le point de vue de la grammaire scolaire pour se situer dans une perspective socio discursive.

Cette étude s'inscrit dans l'approche énonciative impliquant des paramètres sociolinguistiques et communicatifs. Elle aborde plus particulièrement la question de responsabilité dans l'écriture de presse. Notre étude prend en charge un fait de langue qui est le discours rapporté dans la presse écrite algérienne. Nous voulons, dans cette étude, identifier et analyser dans le discours rapporté, les indices de présence du journaliste rapporteur.

Donc, notre objectif est de montrer comment le journaliste rapporteur peut intervenir dans le discours qu'il rapporte.

PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Suite à une critique serrée de la position de la grammaire générative et l'étude¹ faite en classe par Authier Revuz (1978) et André Meunier sur *la représentation du discours autre*² dans le manuel du premier cycle en France. Les deux linguistes ont démontré qu'il s'agit d'un modèle dichotomique des formes du DR, privilégiant le processus du passage d'un discours à un autre ; du discours direct au discours indirect au direct libre, en faisant abstraction aux conditions de production et au statut de l'énonciateur. Aucune attention n'a été donnée à sa portée sociale dans un contexte francophone.

Cependant, dans le cadre de notre recherche, le DR s'inscrit dans le domaine de la linguistique de l'énonciation, qui considère que le DD et DI sont deux modes totalement différents. C'est dans ce cadre que notre analyse sur la subjectivité du discours rapporté se situe.

Cette approche linguistique originale intègre les formes du DR à des modes de modalisation autonymique qui met en place une échelle de formes, selon la prise de responsabilité du sujet rapporteur.

Elle met en jeu une première situation d'énonciation (le discours cité) enchâssée à l'intérieur d'une seconde (le discours citant). Autrement dit, toute reproduction de la parole de l'autre, directe ou indirecte, implique une construction nouvelle de forme et de sens. Ce choix de citer en DI plutôt que direct porte aussi un jugement de valeur sur l'énonciation originale. Ainsi, Khadiyatoulah Fall et Fatima El Mankouch confirment

¹ Cette étude apparaît dans la revue *langage* n°73.

² Pour rendre compte de représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation, il est d'usage, depuis les travaux de Jacqueline Authier-Revuz de recourir à la catégorie de « Représentations de Discours Autres », cette dernière relève du phénomène de l'hétérogénéité montrée par opposition à l'hétérogénéité constitutive plus englobante que celle de discours rapportés habituellement décrite dans les grammaires.

que « Le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour l'étude de la « subjectivation » du discours de presse ». (1996)

Ces auteurs montrent que ce n'est pas seulement l'énonciation citante qui tient un discours sur l'énonciation citée, mais celle-ci agit aussi sur celle qui l'incorpore.

Nous essayons, donc, à travers cette recherche, d'identifier pourquoi et comment s'affiche la subjectivité de l'énonciateur journaliste dans le discours rapporté des quotidiens francophones algériens qui traitent un même thème, « présidentielles 2014 en Algérie » ?

Questions de recherche

En s'inspirant de la citation de Maingueneau qui dit que : « Quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel ». (1998 : 119)

Le discours direct ne peut être objectif. La notion de fidélité du discours direct est remise en cause. Puisque, le journaliste rapporteur reconstruit la situation d'énonciation du discours cité et c'est cette reformulation qui va être considérée comme discours cité.

Ainsi, dans la mesure où nous cherchons à repérer les traces de l'intrusion du journaliste-rapporteur et à expliquer les stratégies de son intervention dans le discours rapporté, une série de questions s'imposent à nous et s'articulent comme suit :

1- Quels sont les limites du discours rapporté comme concept grammatical et son apport entend que concept discursif lors de la production et l'interprétation d'un énoncé, dans un contexte social et culturel du sujet écrivant ?

Autrement dit, la compétence du sujet peut-elle être limitée aux éléments linguistiques et dépourvue de la dimension sociolinguistique et culturelle ?

2- Comment la production et l'interprétation d'un énoncé en DR, dépendent des influences socioculturelles et linguistiques du sujet écrivant ?

3-Comment un acte de parole rapporté au discours direct par le journaliste énonciateur met en jeu l'image de soi et de sa subjectivité ? Autrement dit, en quoi la RDA³ paraît comme porteuse d'identité discursive et de présentation de soi ?

Découlent de ces questions fondamentales une série de questions secondaires qui se présentent comme suit :

Le journaliste rapporteur peut-il rapporter un discours autre tout en restant neutre ? Autrement dit, prend-t-il du recul par rapport aux faits et dits relatés ? Le discours rapporté est-il objectif ou s'agit-il- simplement d'une stratégie pour manipuler le lecteur ?

Hypothèses

Dans le cadre de l'étude entreprise, nous postulons les hypothèses suivantes :

1-La transformation morphosyntaxique ne rendrait pas compte de la reformulation complète de l'énoncé ; qu'on pourrait la considérer comme stratégie du sujet rapporteur.

2- **A.** Le recours à l'arabe est une stratégie qui permettrait au journaliste de cibler son public.

B. Le discours rapporté pourrait porter des représentations idéologiques du locuteur citant.

C. Toute reproduction de la parole de l'autre, directe ou indirecte, impliquerait une construction nouvelle de forme et de sens, par le journaliste rapporteur, en fonction de son identité et de l'instance réceptrice.

3-Le Discours rapporté pourrait être un indicateur d'identité, une modalité verbale de la présentation de soi.

³ RDA : Concept et abréviation proposés par Jacqueline Authier-Revuz, In : L'Information Grammaticale, N. 55, 1992. pp. 38-42, dans son article qui s'intitule Repères « Dans le champ du discours rapporté » et en 2020 dans son ouvrage « La Représentation du Discours Autre : Principes pour une description » dans la collection ILE.

Pour confirmer ou infirmer ses hypothèses, nous puiserons des éléments théoriques dans plusieurs ressources pour ensuite les tester sur notre corpus à travers une analyse des formes de discours rapporté, des stratégies discursives, des influences socio linguistiques et de l'image de soi.

CORPUS

Le corpus qui sous-tend cette étude est composé de cinq journaux publics et privés. Nous essayons, alors, d'identifier la présence du journaliste rapporteur dans le Discours rapporté des quotidiens privés : *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Liberté*, *Le Soir d'Algérie* et gouvernemental « El Moudjahid ». En effet, dans un secteur où la majorité des presses algériennes sont privées, il y a automatiquement une concurrence pour gagner à la fois un lectorat important.

Pour la période retenue, nous avons opté pour la campagne électorale des élections présidentielles d'avril 2014 en Algérie.

MÉTHODOLOGIE ET DÉMARCHE

Notre méthodologie se situe dans un carrefour des approches énonciatives. Ces dernières mettent l'accent non seulement sur les différents éléments linguistiques par lesquels le locuteur s'inscrit dans son message implicitement ou explicitement mais aussi le fait qu'elles considèrent que le discours cité est polyphonique. En effet, il s'agit d'une part d'un discours réellement tenu par autrui et d'autre part, il s'agit d'un discours du locuteur rapporteur qui rapporte le discours d'autrui dans un autre contexte. Sachant que le point commun de ces théories est le contexte.

La linguistique de l'énonciation, initiée par Émile Benveniste (1966/1974) et développée par Kerbrat-Orecchioni (1980) a fourni le premier ancrage linguistique à l'analyse énonciative.

Les travaux de Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité dans le langage et sur l'importance des contraintes culturelles et idéologiques ainsi que les contraintes du genre comme paramètres essentiels, dans toute communication linguistique. Ces paramètres sont d'un apport considérable dans ce présent travail.

Nous nous appuyons sur les travaux de Jacqueline Authier-Revuz (1982-2020), pour circonscrire notre objet d'étude avec son approche de « la représentation du discours autre »⁴.

La conception énonciative d'Authier Revuz et Laurence Rosier sur le DR va au-delà de l'analyse grammaticale. Laurence Rosier confirme, en disant : « ...des paroles et des écrits, voire des pensées, des croyances et des opinions » (2008 :5).

Nous puiserons, aussi, des éléments théoriques et pragmatiques, des travaux de Ruth Amossy sur « la présentation de soi : Ethos et identité verbale » (2010).

Plusieurs linguistes comme « Maingueneau », « Ruth Amossy », « Charaudeau » ont montré que le DR produit un ethos, une présentation de soi, parmi et même titre que nombre d'autres faits. C'est la manière de citer en DD, DI, DIL qui est retenue parmi les diverses indices langagiers comme les déictiques, les modalités, le lexique...

La théorie de John Austin a évolué les théories du contexte antérieures. Selon le linguiste les énoncés sont des actes, des actions. C'est pourquoi, lors de l'interprétation d'un énoncé, il faut prendre en considération les paramètres socio-actionnels du contexte de production de l'énoncé.

Oswald Ducrot élabore une théorie polyphonique de l'énoncé, dans laquelle il traitera des formes de modalités et de discours rapporté, selon laquelle un même énoncé peut présenter simultanément un certain nombre de points de vue. Il s'agit d'une conception éclatée du sens, l'idée fondamentale de la théorie étant qu'un énoncé laisse entendre une multiplicité de voix, qui ne renvoient pas nécessairement à un être unique.

⁴ Concept propre à Jaqueline Auhier Revuz. Avec la nouvelle approche énonciative, le champ du discours rapporté s'est élargi à toute autre forme de représentation du discours autre dans le discours (RDA) : le DR (DD, DI, DIL) et notamment la modalisation en discours second (MDS), la modalisation autonymique (MA) et autres manifestations de l'implicite (ironie, parodie, sous-entendu, présupposition, etc.).

Patrick Chaudeau considère que l'information médiatique est « pure énonciation, soumise à des contraintes externes et internes » (1997). Les contraintes externes sont les conditions sociales et matérielles de production du discours médiatique et les conditions internes sont les conditions énonciatives et communicatives de la mise en scène de l'information. Le but des théories élaborées par Charaudeau dans le domaine de l'analyse du discours sur les genres médiatiques, c'est de montrer le non-respect du contrat par l'instance médiatique.

Notre recherche est, donc, quantitative et qualitative à visée descriptive avec une base de données linguistique. Cette étude se base sur l'observation et prend en charge les différentes formes de représentation du discours d'autrui dans les corpus. Pour nous faciliter le traitement du corpus, nous avons utilisé deux outils informatiques: le Logiciel de *Textométrie (TXM)* et Microsoft *Excel*⁵.

MOTIVATION ET INTÉRÊT

Notre intérêt pour la presse écrite en général et algérienne en particulier remonte à notre travail de Magister où nous avons tenté d'expliquer les raisons des prises de positions implicites de l'énonciateur et de leur éventuelle graduation d'un journal à un autre. Nous avons procédé à une analyse comparative et discursive de la subjectivité dans les articles de presse « d'El Watan » et du « Quotidien d'Oran ». À la suite de ce travail nous avons constaté qu'il serait sans doute plus fructueux d'étudier la fonction de la subjectivité dans un corpus plus vaste et de tester d'autres hypothèses à savoir l'aspect socioculturel, l'influence du genre et l'ethos sur la position du journaliste rapporteur dans le discours rapporté journalistique.

Nous jugeons important de traiter ce concept et d'identifier le fonctionnement de l'implicite subjectif dans ces discours à travers cinq journaux francophones algériens.

OBJECTIFS

⁵ Voir chapitre méthodologie : présentation des logiciels

L'objectif de ce travail de recherche, n'est pas de faire l'inventaire des formes du DR, ni de les décrire syntaxiquement, énonciativement et sémiotiquement, mais de souligner que le DR est une activité langagière dont la complicité ne réside pas seulement dans le choix d'une forme mais dans la manière de rapporter les énoncés en DI : traduire, paraphraser, expliquer ou ajouter un commentaire, dans quel but et pour qui on rapporte ?

Alors, notre objectif consiste à montrer la subjectivité du journaliste rapporteur dans les paroles et les propos rapportés, en identifiant les traces de son intervention dans le discours qu'il rapporte et les différents procédés utilisés, dans le but de :

- Dégager la spécificité des formes du discours rapporté en tant qu'énoncé discursif.
- Démontrer l'influence du milieu social et l'image de soi sur la prise de position du journaliste rapporteur dans une situation réelle de communication (la presse écrite) du discours rapporté.
- Contribuer à une connaissance approfondie de la catégorie « discours rapporté » dans le prolongement des recherches actuelles sur cette notion grammaticale placée au cœur du fonctionnement des échanges de communication.

Dans le cadre de la didactique des langues, nous pouvons enseigner aux apprenants l'aspect énonciatif du discours rapporté avec toutes les nuances sémantiques que cela suppose.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons scindé notre travail en sept chapitres :

Le premier chapitre est consacré au contexte. Il s'agit d'abord, de présenter la situation sociolinguistique, politique et le paysage médiatique Algérien. Dans le deuxième chapitre nous présentons la théorie de l'énonciation, en nous appuyant sur le phénomène du métalangage et de la polyphonie, c'est-à-dire sur la pluralité des voix rapportés par le discours journalistique et de fixer le cadre théorique de l'analyse.

Le troisième chapitre est consacré aux travaux antérieurs. Nous découvrons dans ce chapitre plusieurs travaux nationaux et internationaux qui ont retenu notre attention et qui constituent le fondement théorique et méthodologique de notre recherche.

Dans le chapitre 4, nous présentons le corpus, nous clarifions la démarche et la méthodologie du travail. Le chapitre 5, sera un va et vient entre la théorie et la pratique. Il est consacré à l'identification des stratégies discursives mises en place par le rapporteur et la définition du champ conceptuel et formel des catégories du discours rapporté et à préciser les choix terminologiques.

Il s'agit dans le chapitre 6, d'analyser les variantes formelles du discours rapporté comme marque de subjectivité, dans les articles des quotidiens algériens. Enfin, nous nous intéressons dans le chapitre 7, à toutes les autres marques de subjectivité qui se manifestent à travers les stratégies discursives, les influences sociolinguistiques, culturelles et l'ethos du journaliste rapporteur.

Chapitre 1 : Presse écrite algérienne

Introduction partielle

Depuis l'indépendance, l'information en Algérie a traversé trois étapes. La première se situe entre 1962 et 1965, c'est une période de transition dans la mesure où il y avait encore une forme de liberté d'expression. À partir d'avril 1964, se dessine le processus de centralisation des moyens d'information avec l'intégration du quotidien *Alger Républicain*⁶ au sein de la presse officielle.

La seconde étape commence, avec le coup d'État du 19 juin 1965 jusqu'en octobre 1988. Durant cette période, le monopole de l'État sur l'information est total. Les ministres de l'information et les responsables du parti FLN⁷ renforcent leur contrôle sur la presse et lui imposent la paralysie bureaucratique et la médiocrité. Petit à petit toute l'information d'une manière générale a perdu de sa crédibilité et est devenu un « service public » chargé de transmettre l'information officielle venant du haut.

Puis vient octobre 1988, avec son ouverture démocratique qui bouleverse la vie politique. À partir de cette date, un processus est engagé pour concrétiser une certaine pratique de la liberté d'expression, et le changement est plus palpable dans la presse écrite avec notamment l'apparition de la presse privée. De nombreux titres « indépendants » voient le jour en quelques mois. Ces journaux se démarquent de la presse gouvernementale. Ils critiquent sévèrement le parti unique, la bureaucratie, l'incompétence et la médiocrité du personnel politique et des fonctionnaires de la culture, le système éducatif, etc. Certains journaux ont beaucoup de succès, c'est le cas notamment pour les quotidiens *El Watan* en langue française et *El Khabar* en langue arabe.

⁶ *Alger Républicain* est un journal quotidien d'information algérienne en langue française fondée en 1938.

⁷ FLN : Front de libération nationale (FLN), (en arabe : جبهة التحرير الوطني) est un parti politique algérien, aujourd'hui présidé par l'actuel président algérien Abdelaziz Bouteflika

Cependant, les succès enregistrés par la presse « indépendante » ne doivent pas faire oublier les limites d'une jeune presse exposée aux pressions du pouvoir politique et au double menace de la violence des islamistes et de celle du pouvoir. Les pressions du pouvoir politique sont réelles, elles agissent également au niveau de l'impression et de la diffusion, dont les moyens sont essentiellement détenus par l'État.

Ainsi, Pour bloquer de façon peu équivoque l'apparition d'un titre, il suffit d'évoquer la rupture de stock de papier au niveau de l'imprimerie ou de bloquer pour une durée déterminée le paiement par l'entreprise de diffusion des revenus des ventes.

Avec l'extension du terrorisme dès 1993, le chantage à la publicité ne suffit plus et le gouvernement peut ordonner, sous prétexte des impératifs de la politique sécuritaire du pays, la suspension de tout journal indésirable. Un dispositif juridique d'exception est mis en place par l'état d'urgence du 10 février 1992, renforcé par le décret relatif au terrorisme et à la subversion date du 30 septembre 1992 qui pose des restrictions à la liberté de la presse sur le plan des faits, le cycle de la violence et de répression engendre un état de guerre civile.

La presse algérienne n'en finit pas de payer le prix fort de cet état de guerre que connaît le pays depuis janvier 1992. Neuf journalistes assassinés en 1993, dix-huit en 1994, plus de soixante, depuis 1993, qui ont trouvé la mort dans des attaques généralement imputées aux groupes islamistes armés.

Les médias étrangers sont eux aussi soumis à des restrictions de plus en plus importantes : plusieurs journalistes étrangers ont été expulsés et la plupart de ceux qui se rendent en Algérie sont sous surveillance.

L'arrêt du processus électoral en janvier 1992 inaugure un cycle de violence, dans l'histoire de l'Algérie indépendante.

Chaque jour, il y a de nouvelles victimes. Plusieurs milliers de ces victimes sont des civils qui ne participent pas au conflit armé. Bien souvent, les violations et les homicides restent cachés derrière un mur de silence en raison du renforcement de la censure sur les informations liées à la sécurité.

Enfin, en reconnaissant que notre presse n'est que le reflet de toutes les facettes de la vie nationale. Aujourd'hui, la presse nationale ne finit pas de traverser sa période de transition vers une plus grande ouverture et une plus grande liberté d'analyse et d'information.

Nous avons présenté la presse écrite algérienne dans laquelle s'inscrit notre corpus et notre objet d'étude qui est le discours rapporté.

Ainsi, nous jugeons important de rappeler quelques points essentiels concernant les quotidiens de la presse algérienne.

1.1 Quotidiens algériens d'expression française

Selon le site de la presse algérienne⁸, il existe plus de 45 publications indépendantes en langue française et en langue arabe. Il y a seulement, quatre journaux gouvernementaux (deux publiés en français et deux en arabe), cependant, le gouvernement contrôle les imprimeries et la publicité. Par conséquent la liberté d'expression est limitée.

Selon un sondage de Media Survey⁹ Publié dans El Khabar¹⁰ le 02 /04 / 2012, le directeur de l'agence Media et Survey, M. Sofiane Maloufi a indiqué que 73.7 % considèrent « El Khabar » le quotidien le plus crédible parmi les journaux arabophones suivi par « Al-Chourouk Al-Yaoumi », selon 31.9 % de personnes.

Pour ce qui est de la presse francophone, le sondage a révélé que le journal « El Watan » est le titre le plus crédible, selon 22 % des personnes sondées, il est arrivé en première position par plus de 2 millions de lecteurs, avec un taux de 8.65 % du lectorat global.

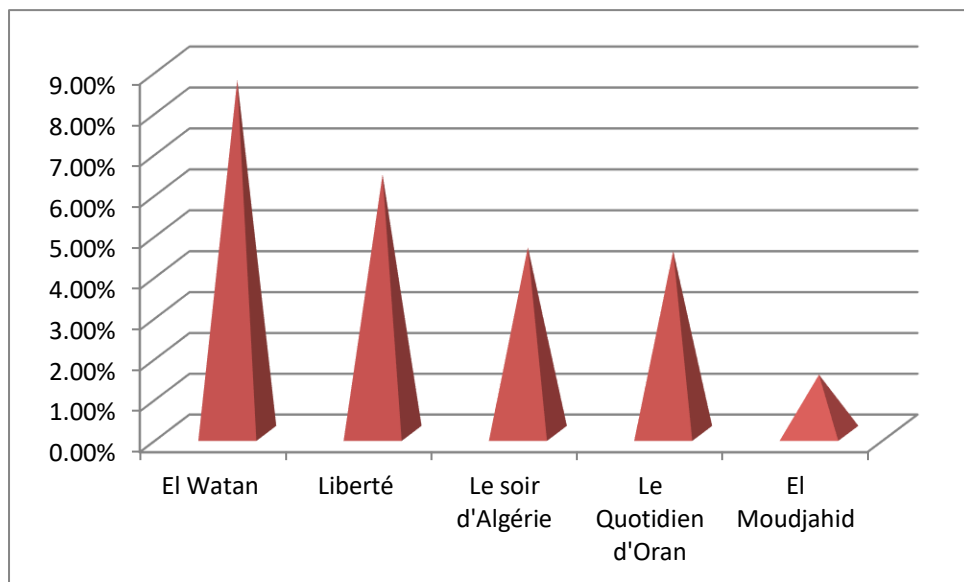
Média Survey, qui a fait appel à son logiciel Media-Tracking, un logiciel qui pourrait effectuer jusqu'à 20 000 croisements, a basé son étude sur le terrain, c'est-à-dire sur le face-à-face qui demeure la seule méthode crédible. Ce qui lui permettra

⁸ JournauxAlgeriens.fr

⁹ Media & Survey est une agence conseil en Marketing et Management de la communication globale, au service de marques en devenir. Plus qu'une agence de conseil, Média & Survey, accompagne les marques dans leur prise de parole pluri médias ainsi que dans toutes formes de communication ATL et BTL.

¹⁰ <https://www.djazairress.com/fr/elkhabarfr/2808>

d'avancer un chiffre très appréciable, à savoir 12,4 millions d'Algériens, dont 4,8 millions de femmes, lisent les journaux. C'est ainsi que *Liberté* est classé en deuxième position derrière *El Watan* (8,65 %), avec un taux de 6,34 %, devant *Le Soir d'Algérie* (4,56 %), *Le Quotidien d'Oran* (4,47 %) et *El Moudjahid* (1,44 %) et *l'Expression* (1 %)(Voir ci-dessous l'histogramme)



Graphique 1 : Classement des journaux francophones les plus lu en Algérie

La presse écrite est l'un des premiers secteurs touchés par la révolution numérique. La presse algérienne de 2014 n'a rien à voir avec celle des années 90. L'information est accessible grâce au monde numérique ; les réseaux sociaux. La couverture de la campagne électorale de 2014 a été plus dynamique sur la Toile que sur le papier. Ces mutations n'annoncent pas la fin du papier. La presse écrite et celle du numérique sont complémentaires. Tous les deux ont pour but de donner aux lecteurs des informations fiables et vérifiées. Mais cela est un autre débat.

1.1.1 Le quotidien gouvernemental

1.1.1.1 Le journal *EL Moudjahid*

El Moudjahid (en arabe المجاهد, le combattant) est un quotidien algérien national né avec l'indépendance algérienne, c'est la voix informée et autorisée du pouvoir, publié en français. Il a été fondé pendant la guerre d'indépendance algérienne dans la clandestinité par le FLN. Le premier numéro a été publié le 1er juillet 1956 à Alger. Suite à la destruction par les paras français, le journal fut fabriqué à Tétouan au Maroc puis en Tunisie. Depuis 1962, le journal est publié à Alger. Il était l'organe central du FLN, jusqu'aux années 1980 et il est l'un des principaux journaux algériens. Cependant, aujourd'hui, il y a plus de journaux privés que gouvernementaux.

1.1.2 Presse privée indépendante

Les journalistes algériens et plus particulièrement les patrons de presse, ne disent plus « presse indépendante » mais « presse privée ».

Ce nouveau qualificatif est attribué à la presse, suite à un constat. Cette mutation sémantique est pourtant significative. Les forces qui avaient émergé à la faveur de l'interruption du processus électoral en 1992 et qui avaient trouvé dans la presse « indépendante » un allié de choix, qui l'ont conditionnée et qui l'ont utilisée, sont aujourd'hui en phase de recomposition. Ou de décomposition. La presse privée est sommée, toujours de façon brutale, de revoir sa copie.

En 1990 avec l'apparition de la loi du 3 avril sur la liberté d'expression, un bon nombre de journalistes créent leur propre journal. Nous assistons, donc à la naissance de quelques journaux comme « Le soir d'Algérie », « El Watan », « El Khabar » et « Alger-Républicain » qui sont des journaux venus de secteur public. L'apparition, aussi de deux journaux privés « le Jeune indépendant » et « Le Nouvel Hebdo » par Tahar Soufi, Kamel Belkacem et Abderrahmane Mahmoudi et la disparition du « Le Nouvel

Hebdo ». Cette période était difficile pour la presse publique qui connaissait une grave instabilité suivie de disparition de quelques journaux tel « Algérie-actualité » car l'espace médiatique connaissait une abondance de titres. Les uns ont pu résister mais d'autres sont ont disparus pour des raisons commerciales.

D'une part, des désaccords et des conflits dans la relation entre la presse privée et le pouvoir fait que plusieurs titres ont été suspendus. Le gouvernement a peur des attaques de la presse privée car elle dénonce parfois le pouvoir.

D'autre part, quelques rédacteurs en chefs cherchent à vendre leur produit. Ils cherchent peu la qualité professionnelle et le travail d'investigation. Ils reprennent parfois l'information recueillie sans un regard critique, sans vérification. Leur souci est de faire un journal à moindre prix. Toutefois, le vrai problème réside dans la formation des journalistes qui n'a pas été prise en charge par les directions des journaux et l'absence du rôle des syndicats qui représentent les professionnels. Les journalistes sont souvent abandonnés à eux-mêmes.

Cependant, les nouveaux besoins des lecteurs de demain pourront imposer l'émergence d'un journalisme sérieux et professionnel.

1.1.2.1 Le quotidien *El Watan*

Le quotidien *EL Watan* est un quotidien algérien d'expression française. Sa publication est de 100 000 exemplaires. Le journal a reçu le prix International Press Freedom.

El Watan est un journal libéral algérien qui fait partie de la presse francophone algérienne, maintient le cap et assure son indépendance éditoriale et financière.

En 2013, il a enregistré une hausse de ses ventes au numéro de 4,45 %. Ainsi, la diffusion totale d'*El Watan* s'établit à plus de 114.000 exemplaires par jour, selon l'OJD.¹¹ Il est fondé le 8 octobre 1990, par un groupe d'anciens journalistes d'*EL*

¹¹ OJD est une marque déposée. Jusqu'en décembre 2015, c'était le nom d'une association professionnelle française dont le rôle est de certifier la diffusion, la distribution et le dénombrement des journaux, périodiques et

Moudjahid. Ce journal traite l'actualité sur tout le territoire algérien. Il propose des différentes rubriques dans différents domaines, tel que le sport, la politique, la culture, l'actualité internationale et propose même un service pour l'emploi et la contribution des lecteurs. Il est l'un des journaux indépendants le plus important, le plus influent et le plus crédible en Algérie. Il est aussi accessible sur Internet, depuis le 1 décembre 1997.

1.1.2.2 *Le Quotidien d'Oran*

Le Quotidien d'Oran est un quotidien indépendant algérien, écrit en langue française. C'est un titre régional fondé le 14 décembre 1994, cette publication francophone a rapidement étendu son influence au-delà de l'ouest algérien. Devenu un titre national en 1997 est dispose de sa propre imprimerie. Il met l'accent sur les analyses politiques, les reportages, l'actualité internationale et surtout l'actualité de la ville d'Oran.

La rubrique la plus phare du quotidien est : *Raïna Raïkoun*¹². C'est un éditorial qui figure en dernière page du journal.

Le Quotidien d'Oran est le premier quotidien francophone du pays, un quotidien sérieux, connu par ses pages réservés à l'analyse et au débat, surtout dans l'édition du Jeudi.

1.1.2.3 *Le quotidien Liberté*

Le quotidien *Liberté* est un quotidien francophone qui aborde le thème de la politique, le sport, la culture et l'actualité internationale. Il est aussi connu par la publication de la caricature d'Ali D'Ilem, dans chaque édition.

Selon un sondage de médias Survey¹³, le quotidien *Liberté* est très lu et crédible.

de tout autre support de publicité. Cette association est depuis nommée l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM).

¹² Dialecte arabe qui signifie notre opinion, votre opinion.

¹³ Média Survey mobilise de gros moyens humains et matériels pour mener des enquêtes de terrain, avec en appoint des équipes de veille qui recensent tout ce qui est écrit, vu et écouté pour être à la page.

Le journal *Liberté* tire 150 000 exemplaires quotidiennement en Algérie. Profitant de la parenthèse démocratique, au cours de laquelle la liberté de la presse a été introduite dans la constitution de 1989, *Liberté* a fait son apparition dans les kiosques algériens en juin 1992. Il est connu par son engagement et sa liberté d'expression.

1.1.2.4 *Le soir d'Algérie*

Le quotidien francophone *Le Soir d'Algérie* est un quotidien algérien publié 50 000 exemplaires, lancé le 3 septembre 1990, le *Soir d'Algérie* est destiné au grand public. Lectorat jeune. Selon son rédacteur en chef, la ligne éditoriale est indépendante. C'est un grand quotidien algérien en langue française créé en 1990. Les sujets abordés sont aussi bien la politique, les loisirs, le sport, l'économie et l'actualité internationale. On trouve aussi plusieurs rubriques : le soir numérique, le magazine de la femme, etc. Le directeur de publication Fouad Boughanem, le directeur de la rédaction : Nacer Belhadjoudja.

1.1.3 Le lectorat et la presse

La presse écrite francophone en Algérie, constituée de près d'une cinquantaine de titres à l'heure actuelle vit un moment charnière. L'évolution du lectorat algérien, notamment depuis l'ouverture au pluralisme politique, est notable. Après la période post-1990, qui a vu la création de journaux privés, et l'engagement de groupes de journalistes de la presse publique dans « l'aventure intellectuelle », la situation a beaucoup changé. Aujourd'hui, une multitude de titres aussi variés dans la forme que dans le contenu sont proposés au lecteur.

Après la proclamation officielle de la loi 90-07 du 3 avril 1990, des dizaines de titres privés sont apparus, en quelques mois : En 1991, l'apparition de 12 quotidiens dont 8 en français et 4 en arabe. En 1992, la naissance de 18 dont 8 en arabe et 21 titres en 1993 (dont 13 en arabe). Nous remarquons que les tirages des journaux en français plus que les quotidiens en arabe dépassant les 100 000 à 200 000 exemplaires par jour.

En 1996, sur les 85 titres, la presse tirait un total de 1 600 000 exemplaires par jour dont les 3/4 étaient en français ; la mi 2010, sur les 299 publications officiellement autorisées tirant 4 500 000 exemplaires par jour, les 78 quotidiens édités sont arrivés à tirer, à eux seuls, plus de 3,5 millions d'exemplaires dont plus de 2 500 000 exemplaires en arabe (pour 4 quotidiens) et plus de 800 000 exemplaires par jour pour les 38 quotidiens francophones. Deux quotidiens en arabe (El Khabar et Ech Chourouk sont arrivés à des tirages record de 1 à 1, 5 million d'exemplaires par jour lors de la phase finale de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, l'équipe d'Algérie s'étant qualifiée aux dépens de l'Égypte.

En 2011, les deux grands quotidiens arabophones tirent respectivement 500 000 et 600 00 exemplaires par jour rejoint *El Nahar El Djadid* qui tire 250 000 exemplaires par jour. Cependant seuls trois quotidiens francophones arrivent au-dessus de 100 000 à 200 000 exemplaires par jour, ce sont *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran* et *Liberté*.

Selon une étude réalisée en 2010 par la société IMMAR Research et Consultancy, spécialisée dans des études et du conseil marketing en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Nord, les lecteurs francophones en Algérie, sont à peine 10 %, à savoir 1 274 000.

Selon le journal *L'expression* du 14/11/2012, cette étude montre que 25% des lecteurs sont bilingues. Par contre 65% des lecteurs de la presse quotidienne en Algérie sont arabophones, à savoir 8281 000 lecteurs. Ainsi, à en croire toujours ces statistiques, de façon globale, la presse quotidienne francophone est de 4 459 000 lecteurs, alors que la presse arabophone peut revendiquer 11 466 000 lecteurs. Concernant la répartition géographique, l'étude relève que le plus grand taux de lecteurs d'arabophones se trouve à l'Est du pays avec 76%. Le taux le plus élevé de bilingues, on le retrouve au Centre du pays avec 30%.

Dans les années 70, l'application de l'arabisation dans les écoles a produit un groupe de lecteurs, instruit en arabe, âgés de trente à trente-cinq ans au plus au milieu des années 2000.

D'autre part, le lectorat francophone est formé de personnes âgées entre cinquante et soixante ans et quelques lecteurs arabisants soucieux de s'ouvrir sur « l'autre ». En voulant améliorer leur connaissance de la langue française encore dominante dans le monde économique, industriel et scientifique. Depuis quelques années, avec la révolution des TIC, on assiste à une catégorie de lecteurs, de jeunes portés sur les langues étrangères et peu soucieux de considérations idéologiques ou nationalistes. Mais, tout cela ne fait pas des évolutions rapides et conséquentes.

Ainsi, le nombre de lecteurs francophone se stagne. Les lecteurs lisent quelques titres de quotidiens. On les trouve surtout dans les grands centres urbains. Ils s'intéressent plus, aux thèmes qui tournent autour de l'économie, l'industrie, la science dans: *El Watan, Le Quotidien d'Oran, Liberté, Le Soir d'Algérie, L'Expression, El Moudjahid, Horizons, Algérie News, La Tribune...*).

Les publications en français bénéficient d'une influence géopolitique beaucoup plus large en s'exposant sur la scène mondiale, en accentuant la dimension internationale de ses opinions, et peut être en engendrant un effet plus immédiat sur les acteurs économiques et politiques. Enfin, évoquant la censure qui frappe certaines régions, on considère les publications en français comme un instrument privilégié de la liberté de la presse et « elles ont un avenir ».

Cette stagnation a fait réfléchir les titres francophones importants à revoir toute leur stratégie commerciale, non pour élargir la clientèle ; mais surtout pour mieux la fidéliser et la conserver le plus longtemps possible.

Cependant, dans les années 2000, on assiste à l'essor de la langue arabe et en 2008, c'est l'apparition de dix nouveaux titres qui préparaient les élections présidentielles de 2009. Enfin, en 2010, sept titres commençaient à préparer un quatrième mandat de Abdelaziz Bouteflika. L'avenir de la presse francophone s'annonce donc, complexe dans un pays en constante mutation.

La presse francophone a encore de l'avenir parce qu'elle fait un travail de journalisme sérieux et crédible. Nous sommes, malgré l'arabisation, le deuxième pays francophone au monde. Le bilinguisme va s'imposer de nouveau, par-delà l'idéologie.

La clientèle francophone reste fidèle et attachée à l'éthique. Il y a aussi ce pont avec les pays de la région, le français aussi comme outil de communication dans la mondialisation.

1.2 Presse écrite et événement présidentiel d'avril 2014

La presse d'aujourd'hui use et abuse des citations. Dans le but de confirmer les paroles du journaliste rapporteur et / ou de créer un effet d'objectivité. Le discours rapporté peut être employé pour des raisons pareilles, mais il est utilisé également dans le but de naturaliser les informations racontées.

Pendant les élections présidentielles algériennes 2014, où six candidats engagés dans une compétition pour arriver à la victoire. La presse nationale déclare que 23 millions d'électeurs sont appelés à exprimer leurs voix.

Pour *El Moudjahid*, « l'Algérie est face à son destin » : Près de 23 millions d'électeurs sont appelés à élire celui ou celle qui deviendra président de la République pour les cinq prochaines années (2014-2019).

Le quotidien *El Watan* qui consacre plusieurs articles à l'élection présidentielle et aux six candidats en course pour la magistrature suprême.

Le quotidien *Echorouk El Yaoumi* pense que cette élection, à l'ère du pluralisme constitue un "tournant" dans l'histoire de l'Algérie. Mais *El Khabar* soutient que la présidentielle 2014 se distingue des autres consultations par le contexte dans laquelle elle intervient.

Cependant, *Liberté* donne plus d'importance, dans ses publications à l'après 17 avril. L'éditorialiste de ce quotidien souligne que : "Quel que soit l'issue du scrutin, ce 17 avril marquera sans aucun doute le début d'une nouvelle étape politique, propice à l'affirmation puis à la consécration inéluctable de l'aspiration longtemps étouffée des Algériens au changement".

Le Soir d'Algérie parle d'une présidentielle qui se tient sous "tension et incertitudes". En la qualifiant par : « L'élection présidentielle la plus singulière de l'histoire de l'Algérie indépendante a lieu aujourd'hui 17 avril, intervenant dans une atmosphère lourde, frisant même la psychose ».

Comme les autres quotidiens, *Le quotidien d'Oran*, dans sa rubrique "analyse", soutient l'idée que les électeurs ont à choisir un président d'entre les six candidats, avec "la certitude qu'ils vont assister dans ce scrutin à un duel entre Abdelaziz Bouteflika, le président sortant, et Ali Benflis, l'ex-chef du gouvernement."

1.2.1 Contexte politique et historique

Aujourd'hui, les masses médias sont qualifiées comme étant le quatrième pouvoir de l'État pour leurs influences flagrantes et remarquables dans notre société. Les médias de masse telle que la presse francophone algérienne représentent la voix royale de la diffusion de l'information, notamment grâce à ces articles d'informations qui la caractérisent et c'est le choix le plus estimé des lecteurs algériens.

L'évènement important de l'année 2014 en Algérie, et que tous les médias en parle c'est l'élection présidentielle. L'importance de cet évènement n'est pas dans ses résultats¹⁴ qui étaient connus d'avance, mais dans le contexte de son déroulement qui était marqué par une tension et une polémique de la classe politique entre opposants et partisans de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat. Ses partisans soutiennent que sa candidature était bénéfique pour la stabilité de l'Algérie et pour le parachèvement du programme présidentiel. Cependant, la situation critique de l'Algérie, en ce début de l'année 2014, plaide pour un changement, qui nécessite la démission du Président Bouteflika parce qu'il est malade.

¹⁴Abdelaziz Bouteflika a été élu avec 81, 53 % des voix. Les autres candidats ont obtenu les scores suivants : Ali Benflis (12,18 %), Abdelaziz Belaid (03,36 %), Louisa Hanoune (01,37 %), Moussa Touati (0,56 %), Ali-Faouzi Rebaine (0,99%).

Avant l'annonce de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika le 22 février 2014, toute la presse s'interroge ; le président va-t-il se présenter pour un quatrième mandat ? Cette question a suscité un grand débat entre les opposants et les partisans du quatrième mandat dont nous tentons d'analyser à travers les quotidiens francophones algériens dans le journal gouvernemental d'*EL Moudjahid* et les autres journaux indépendants : *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie*, *Liberté*.

L'annonce de la candidature a contribué à dégrader l'image d'un président qui a longtemps bénéficié d'une indéniable popularité, du fait de son passé nationaliste et de sa contribution à la restauration de la paix civile, dans un pays miné par plus d'une décennie d'affrontements meurtriers. Durant de nombreux mois, du fait de son état de santé, son renouvellement de contrat a pourtant semblé hautement improbable.

Notre travail ne porte pas sur la véracité des propos rapportant les faits mais plutôt sur la manière de les rapportés ; « les stratégies »¹⁵.

1.3 Question des genres dans la presse écrite

Les genres permettent de conditionner et de distinguer l'écriture des articles ou autre. La question des genres est d'abord une question linguistique. Les deux linguistes, Ernest Ulrich Grosse et Ernest Seibold disent que « Les quotidiens se distinguent par les genres qu'ils favorisent » (1996 : 13)

Roselyne Ringoot et Jean Michel Utard (2009) considèrent que « La typologie des genres est une question capitale pour le discours de presse, car elle touche à l'identité même du journalisme ».

D'une part, les genres conditionnent la rédaction des articles et d'autre part, à individualiser les organes d'information. Cependant, chaque journal a sa propre manière d'exploiter ce genre.

La catégorisation des genres journalistiques s'avère une question ardue et complexe pour plusieurs raisons. De nos jours, avec le renouvellement dans la question

¹⁵ Selon Charaudeau, la notion de stratégie se réfère aux choix possibles du locuteur en situation de communication : stratégies de légitimation, stratégies de crédibilité et stratégies de captation

du genre, la plupart des journalistes ne se conforment pas cette typologie. Par conséquent, les frontières entre les catégories sont perméables.

Aussi Jean Michel Adam (1997, 1999) définit le genre comme un prototype : un texte appartient dans une mesure plus ou moins grande à un genre, donc entre le centre et la périphérie d'une catégorie générique, les différences sont graduelles.

Par ailleurs, le journalisme de communication, paradigme de la presse contemporaine, affirme et encourage la subjectivité de l'énonciateur ; d'où l'existence de deux genres : l'information et le commentaire.

Nous allons parler brièvement des principales approches du genre journaliste dans le domaine de l'analyse du discours. Les propositions qui nous semblent un bon point de départ pour notre recherche ont été formulées par Adam (1997), Patrick Charaudeau (1997), Ernest-Ulrich Grosse et Ernest Seibold (1996) et Guy Lochard (1996). Chaque auteur apporte de nouvelles variables ; des modifications aux classements antérieurs du genre journalistique, en analyse du discours.

Les concepts traditionnels : *information/opinion* d'Adam (1997) ajoutent la dimension énonciative et range les genres sur un axe situé entre les pôles distance information et implication-commentaire.

La répartition du genre selon Charaudeau (1997) prend en charge deux critères. D'abord, le mode discursif de traitement de l'information qui se situe sur l'axe horizontal, voir si l'énonciateur rapporte, commente ou provoque. Le mode énonciatif, qui prend en charge le statut social et énonciatif de l'énonciateur. Cette instance peut être externe (neutre) ou interne (engagée), instance plus ou moins engagée, sur l'axe vertical.

Ernst Ulrich Grosse et Seibold (1996) optent pour la fonction dominante des genres qui est l'intention de communication : informer, juger, persuader, louer, vanter, ou conseiller.

D'abord, ils élaborent un « modèle des transitions » qui forme un continuum. Ce dernier se retrouve dans les typologies élaborées par Adam et Charaudeau répartit en quatre groupes.

Le deuxième modèle inclut beaucoup plus de genres que le premier. Il existe dans ce modèle six grandes catégories ou classes textuelles qui insèrent les créations récentes (l'appel, hyper structure¹⁶...).

Enfin, Guy Lochard (1996) joint les deux critères de classification des genres. Il s'agit de l'approche socio discursive qui fait appel à la pragmatique (l'intention de communication) et au mode d'organisation du discours (le mode textuel). Selon l'auteur, ce sont deux critères de base dans la classification des genres journalistiques car la réalisation textuelle des genres est très hétérogène.

Ainsi, pour chaque genre, Lochard désigne le mode textuel qui domine et aussi les autres modes d'organisation textuelle. Autrement dit, sa typologie repose sur l'idée qu'entre information (objectivité) et commentaire (subjectivité), il existe un continuum énonciatif. Cette idée est partagée par certains linguistes (Adam 1997) ou auteurs de manuels (Jean François Bège, 2007).

Le critère dominant de classification est les intentions de communication qui sont la légitimité ou « objectivité » et la crédibilité ou la « subjectivité ». Donc, les genres sont toujours conçus selon une logique de continuité.

Charaudeau et Lochard présentent des modèles qui présentent par ailleurs quelques similitudes en ce qui concerne l'axe fonctionnel du classement.

Les deux auteurs distinguent les fonctions suivantes : informative (faire savoir), persuasive (faire croire), séductrice (faire sentir) et factitive (faire faire).

¹⁶L'hyper structure selon Gilles Lugin (2000) cité in Genre de la presse écrite et analyse de discours (2001) : « L'ensemble rédactionnel (hyper structure et multi texte) est un élément intermédiaire et facultatif de structuration de l'information, situé entre le journal (c'est-à-dire les cahiers et les rubriques qui le constituent), élément supérieur de structuration de l'information, et l'article (constitué de son texte et de son péri texte), élément inférieur de structuration.

Charaudeau propose une nouvelle typologie des genres journalistiques : en considérant l'article de presse comme un acte de discours, c'est à dire une forme d'acte de langage avec un contrat de communication. Le linguiste définit les genres journalistiques comme formes textuelles discursives de mise en scène de l'information, analysables à deux catégories : pragmatico-discursif et énonciatif-textuel.

Il s'agit dans la configuration pragmatico-discursive du mode discursif de traitement de l'information (événement rapporté, événement commenté, événement provoqué) et de la fonction pragmatique (informer, persuader...) ; c'est-à-dire l'acte du discours.

. La configuration textuelle et énonciative c'est voir le plan du texte ; conventionnel ou spécifique, les séquences prototypiques et la longueur du texte ; le degré d'implication de l'instance énonciative (implicite ou explicite) identifiable par des marques de subjectivité.

Quelle que soit la terminologie donnée : genre ou sous genre. Les linguistes, dans le domaine de l'analyse du discours, regroupent les discours sous le même genre, lorsque ces discours partagent la même activité sociale et ou discursive, selon des critères bien déterminés.

On ne peut interpréter ou analyser un discours, en dehors du genre dans lequel il est inscrit. Pour passer d'un genre à un autre, il faut connaître, selon Maingueneau que « Le statut respectif des énonciateurs et des Co-énonciateurs ; les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ; le support et les modes de diffusion ; les thèmes qui peuvent être introduit ; la longueur, le mode d'organisation, etc. » (1998 : 44).

En plus, les critères qui portent sur la forme et l'organisation discursive ou textuelle ; il y a le récit, le poème et l'essai. Le critère thématique qui repose sur le contenu comme le roman d'aventures, d'amour, etc. Enfin, le critère d'intention qui se trouve dans le discours didactique, informatif, persuasif, justificatif, etc., ainsi de suite. Nous pouvons trouver, dans un même texte ou discours, plusieurs genres.

C'est grâce aux travaux de deux linguistes Charaudeau et José De Broucker qu'on distingue deux grandes familles de genres de la presse écrite qui sont les genres de l'information et les genres du commentaire. Le premier comprend la dépêche, la brève, le filet, le reportage, etc. Le deuxième genre comprend : la tribune, le billet, la chronique et l'éditorial.

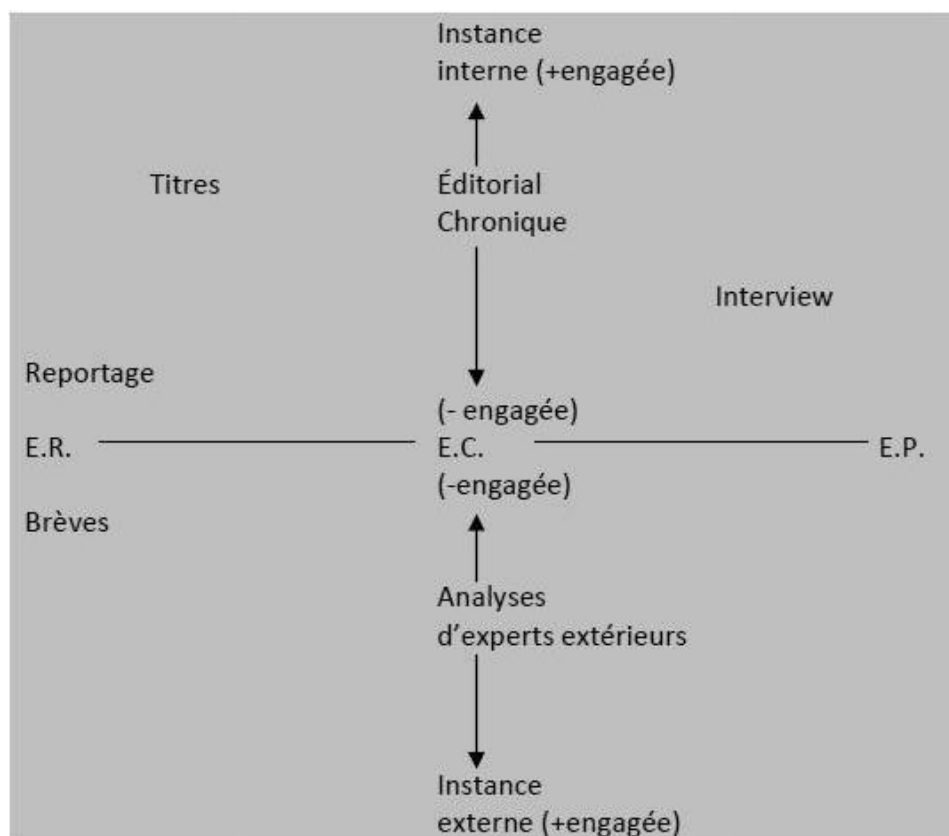


Schéma 1. Une typologie des textes d'information médiatique¹⁷

Les deux familles de genres de la presse écrite sont considérées par le linguiste Jean Michel Adam comme « moins de genres que des positions énonciatives relatives à un contenu informationnel » (1997 : 9).

Charaudeau distingue, donc dans ces genres journalistiques, les articles d'informations et les articles de commentaires. Le premier rapporte des faits, relate des

¹⁷ Selon Patrick Charaudeau, Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence du discours (2005 :174).

événements, montre des personnages. Le deuxième développe des idées, livre une opinion, affirme ou dénonce une position.

Ainsi, dans son ouvrage « Le discours d'information médiatique » (2005), Charaudeau ajoute un troisième critère à l'identification du genre qui est le degré d'implication de l'énonciateur dans son discours qui s'ajoute au mode discursif et à l'instance énonciative.

1.3.1 Éditorial et article d'information

En analyse du discours, le genre de l'éditorial se définit comme une position « éditoriale ». Cette dernière, peut être présentée dans les articles d'informations. Généralement, la position éditorialiste peut être identifiée selon les indices externes : le titre « éditoriale » qui apparaît sur quelques articles politiques, culturels et les indices internes comme la longueur du texte et l'emploi du « je ».

Ainsi, trois critères peuvent identifier l'éditorial sont : la présence d'un auteur qui engage sa responsabilité éditoriale ; l'expression d'une prise de position sociopolitique et la situation topographique dans un espace donné. L'éditorial est la direction politique du journal.

Sophie Moirand éclaircit la notion de l'éditorial en disant :

« Dans un éditorial, il s'agit là d'un genre auto désigné et généralement signé, dans lequel on s'attend à retrouver des traces du surgissement du sujet de l'énonciation dans l'énoncé, [...] c'est dans la façon de présenter, de nommer et d'éclairer les faits et les dires tels qu'il les perçoit et qu'il les rapporte, et dans la façon dont il les « montre », que l'énonciateur se glisse, davantage encore qu'au travers des marques de la personne ou des modalités appréciatives, considérées souvent comme prototypiques des traces de subjectivité. » (2006 :52)¹⁸

¹⁸ « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », dans SEMEN 22, Presses universitaires de Franche-Comté, novembre 2006, p. 45-59.

Le journaliste énonciateur ou rapporteur exprime ou rapporte un point de vue qui est une prise de position sur un sujet déterminé par des facteurs historiques, géographiques, sociaux et personnels. Selon l'intention de l'auteur, un texte peut proposer au lecteur un ou plusieurs points de vue sur une réalité pour l'éclairer. Donc, selon le principe d'intentionnalité, l'éditorial est un article subjectif où l'éditorialiste prend position et s'engage dans ses écrits.

Or, dans les articles d'informations, l'auteur peut rester neutre en présentant l'information d'une manière objective. En s'effaçant par l'emploi de citations. Dans ce cas, le point de vue présenté revient à l'auteur de la citation, mais la personne qui le cite peut se l'approprier ou non. Mais, dans le commentaire, l'énonciateur emploie divers indices qui révèlent la présence de points de vue particuliers. Ces indices peuvent être des citations, des pronoms à la première personne du singulier ou du pluriel, des mots ou des tournures exprimant une émotion ou un jugement.

Charaudeau ajoute « ...la finalité de la relation en terme de visées pragmatiques (« prescription », « d'incitation », « d'information », « d'instruction », etc.) ... » (2005 : 29-30). Donc, c'est la situation de communication qui impose au sujet parlant des instructions discursives. Le linguiste distingue entre situation de communication et situation d'énonciation. C'est-à-dire acte de communication (englobant) et acte d'énonciation (spécifiant).

Selon Charaudeau (2002), tout acte de communication est un objet d'échange entre deux instances ; l'une de production, l'autre de réception. Le sens qui en résulte dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci. Cela détermine trois lieux de pertinence ceux dans lesquels se trouvent :

L'instance de production soumise à certaines conditions de production ; qui se compose de plusieurs acteurs avec des rôles bien précis ce qui rend difficile l'attribution de la responsabilité des propos (les envoyés spéciaux, les correspondants de terrain...). Il y a aussi, les transmetteurs d'informations sélectionnées en fonction

d'un certain nombre de visée. Enfin, il y a ceux qui assurent le rôle de provocateur de débats, ils confrontent les points de vue de différents acteurs sociaux ou sociopolitiques.

L'instance réceptrice soumise à des conditions d'interprétation, qui se compose, de rôles spécifiques. Cette instance est double ; l'instance-public, celle que reçoit effectivement l'information et qui l'interprète et l'instance-cible ; c'est celle visée par l'instance de production. Cependant, ce n'est pas facile de l'identifier, sauf par un sondage et enquêtes ou par des d'hypothèses sur ce que sont les capacités de compréhension et les intérêts et désirs du public visé « cible intellectuelle ou cible affective » (Charaudeau2005 : 31).

Enfin, celui dans lequel se trouve le texte comme produit, lui-même soumis à certaines conditions de construction.

Les deux partenaires de la communication non pas la même identité ; selon qu'il s'agit de « l'instance de production ou celle de réception ». Puisque, l'instance de production doit agir selon la finalité visée. Elle doit, alors, sélectionner, rapporter et commenter les événements, les faits ou les dits. L'opération de sélection pose problème pour les journalistes. Ces derniers se trouvent alors dans un dilemme, entre crédibilité et captation. Rapporter pose le problème de fidélité. De plus, selon Charaudeau, l'instance médiatique se trouve dans une série de contradictions : elle joue le rôle de médiatrice, or elle construit et impose ; elle se montre révélatrice de vérités cachées, or sa dénonciation a des effets cruels ; elle se voudrait historienne du temps présent, or elle ne peut qu'établir quelque rapprochement ; enfin, elle se montre accessible, or elle ne fait que simplifier.

L'instance de production qui considère l'instance de réception, comme cible visée construite de connaissances et de croyances et dont les médias tentent d'exploiter ses valeurs pour mieux l'atteindre. D'une part, la classe des intellectuelles qui est susceptible de déclencher intérêt et crédibilité, la classe affective qui touche l'émotion du public par l'inattendu, le répétitif, l'insolite, le tragique.

Pour décrire ce qui se joue dans l'acte de communication médiatique, Patrick Charaudeau parle de la métaphore du « contrat ».

Selon le linguiste, la finalité du contrat de la communication médiatique a deux visées ; informer et capter. Chaque visée a sa propre fonction. La fonction de la première est de « faire savoir »¹⁹ qui ne peut attirer les foules. La deuxième exige les sentiments ; « faire ressentir », à travers une mise en scène dramatisante, dans le but d'attirer le plus grand nombre de lecteurs. En effet, la presse écrite est soumise à la concurrence et ne peut vivre ou survivre qu'à la condition de vente. Comme l'affirme Charaudeau : « L'information médiatique se soutient donc d'un équilibre difficile à tenir entre ces deux visées et ces trois logiques (commerciale, démocratique, d'influence). » (2000).

A ce propos il ajoute :

« Le discours journalistique, ne peut se contenter de rapporter des faits, des dits son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comme a fin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à propos un questionnement mais pas d'explication possible. Une fois de plus, l'enjeu de crédibilité exige que le journaliste énonciateur ne prend pas lui-même parti, qu'il explique sans esprit partisan et sans volonté d'influencer son lecteur ». (2005 : 32-34)

Robert Vion ajoute que le locuteur responsable de l'énonciation est :

« Présenté comme celui par qui l'énoncé existe et celui qui est en relation directe avec "le centre déictique", à savoir l'ensemble des coordonnées personnelles, spatiales et temporelles qui définissent l'énoncé comme un événement singulier. Le locuteur est donc celui qui peut utiliser les déictiques de la première personne mais également celui qui peut les "gommer" en recourant à une stratégie d'effacement énonciatif ». (2005 :3-4)

¹⁹ Expression employée par Charaudeau dans son article : « L'événement dans le contrat médiatique ». *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000.

Cet effacement énonciatif n'est qu'une illusion car le locuteur apparemment absent, ne se contente pas de décrire ou de raconter. Mais, il tente de marquer sa présence en s'impliquant dans son discours. Ainsi, nous allons confirmer ou infirmer cette dernière, à travers l'analyse du corpus.

Conclusion partielle

Il était question dans le premier chapitre de présenter le contexte et le genre dans lequel s'inscrit notre corpus qui est « la presse écrite algérienne » dans une acception assez large. Une présentation des principaux genres (reportage, interview, portrait, enquête, éditorial). Les genres permettent de distinguer et de conditionner l'écriture des articles. On y retrouve aussi la question de l'identité, de l'intention communicative du sujet parlant ou /et communiquant et la question de la neutralité. Tous ces éléments sont étudiés du point de vue énonciatif.

Ainsi, ce chapitre montre que le discours médiatique en général et journalistique en particulier, recèle d'autres manifestations de subjectivité que les praticiens tentent de faire passer pour évidentes : c'est le cas du discours rapporté.

Le deuxième chapitre aborde deux notions fondamentales de notre travail qui sont l'énonciation et le discours rapporté. Il s'agit dans ce chapitre d'expliquer l'apport des théories énonciatives par rapport à notre objet d'étude qui est le discours rapporté, dans une situation réelle de communication qui est la presse écrite algérienne.

Chapitre2 Théories énonciatives et discours rapporté

Introduction partielle

La conception que l'on se fait de l'énonciation bascule entre une conception « linguistique » et une conception « discursive » de l'énonciation. Cette dernière correspond à une conception « étendue » des phénomènes relevant de l'énonciation qui prend en considération l'ensemble du cadre de production de l'énoncé. Comme l'affirme la linguiste : « La linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatifs » (Kerbrat, 1980 :30). La première est une conception « restreinte » qui prend en considération les éléments linguistiques de l'énoncé.

La linguistique de l'énonciation tend à se confondre avec l'analyse du discours car l'énonciation est appréhendée ici dans la multiplicité de ses dimensions socio historique.

Ainsi, il est question dans ce chapitre, de faire le tour des théories énonciatives afin de, montrer l'apport et les limites de chaque théorie par rapport à notre objet d'étude qui est le discours rapporté. A la fin du chapitre, nous abordons la question du DR comme indicateur d'identité.

2.1 Théorie de l'énonciation

Selon Benveniste *L'énonciation* est un acte individuel de production de la langue dans un contexte donné, qui a pour résultat l'énoncé.

Le linguiste définit l'énonciation comme «la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». (1974 : 80).

La définition Benvenistienne de l'énonciation privilégie l'énonciateur, cependant il ne faut pas oublier que l'énonciation est un co-énonciation, qu'elle est une « accommodation inter-subjective » (Culioli, 1973 :87)

Maingueneau ajoute qu'il faut se démarquer de certaines définitions classiques de l'énonciation, en précisant que « L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours. » (1996 :36)

En effet, l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, c'est l'interaction qui est première, l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation. L'idée fondamentale étant qu'un énoncé peut renvoyer à plusieurs voix. Lors d'une communication, Maingueneau insiste sur les contraintes culturelles et idéologiques des instances énonciatives et les contraintes du genre comme éléments essentiels dans l'interprétation de l'énoncé. C'est pourquoi, l'objectif de cette étude est de situer le discours direct au milieu de ses théories, en prenant en compte le profil social et le genre afin de bien interpréter le fonctionnement de la subjectivité dans le discours rapporté.

Selon le dictionnaire d'analyse du discours de Patrick Charaudeau et de Dominique Maingueneau « L'énoncé est employé de manière polysémique dans les sciences du langage et ne prend sens qu'à l'intérieur des oppositions dans lesquelles on le fait entrer » (2002 : 221,222)

C'est pourquoi, Moeschler et Reboul cités par Paula Gherasim pense que « l'énoncé est le segment de langue effectivement produit à un moment donné, son

existence étant matérielle tandis que la phrase a seulement une existence théorique » (2003).

2.1.1 Instances énonciatives

L'énonciation met l'accent sur le sujet de l'énonciation et implique également une théorie du sujet parlant. En effet, ce sont les indices de présence de l'énonciateur dans l'énoncé qui constituent l'objet du travail du linguiste. Cependant, les approches structuralistes ignorent la question du sujet, le point de vue énonciatif le met au cœur de la linguistique.

A partir des années 20, Mikhaïl Bakhtine définit le sujet parlant par rapport à l'autre et aux formes discursives qui sont extérieures à lui, mais le constituent. L'énonciation est alors le véritable lieu de la parole, définie comme interaction verbale, selon Bakhtine :

« L'indice substantiel (constitutif) de l'énoncé, c'est le fait qu'il s'adresse à quelqu'un, qu'il est tourné vers l'allocutaire. [...] Ces formes et ces conceptions du destinataire se déterminent en fonction du domaine de l'activité humaine et de la vie courante auquel se rapporte un énoncé donné. [...] » (1984 :303)

Cette conception interactionnelle de la communication remet, donc, en cause la conception traditionnelle de la communication de Jakobson qui met l'accent sur les paroles d'un locuteur destinées à un interlocuteur : les deux protagonistes appelés ainsi Co-énonciateurs ou co-acteurs de la parole construisent ensemble la communication, et c'est pourquoi l'énonciation devient chez Antoine Culioli la co-énonciation.

La conception polyphonique et pragmatique conteste l'unicité du sujet parlant et montrent que la notion d'énonciateur est instable. Ducrot définit la situation d'énonciation comme résultant de plusieurs « points de vue » qui s'expriment dans le même discours. Il établit donc, une distinction entre sujet parlant (individu empirique), le locuteur responsable de ses énoncés et l'énonciateur sujet source du point de vue exprimé dans l'énoncé.

Maingueneau affirme que :

« La notion d'énonciateur est liée à la complexité de la subjectivité parlante, qui possède diverses facettes : sujet producteur physique de l'énoncé, sujet responsable de l'acte de langage, sujet source du point de vue énoncé dans l'énoncé, sujet point d'origine des repérages déictiques... » (2009 :56).

Antoine Culioli insiste sur l'importance de l'interaction dans l'énonciation. C'est pourquoi, il a introduit le concept du coénonciateur, pour montrer la part active de l'énonciataire, lors d'un acte énonciatif.

2.1.2 Effacement et responsabilité énonciative

Selon Alain Rabatel et Andrée Chauvin-Vileno, (2006), la question de responsabilité est une question fondamentale dans le discours de presse. Ce dernier se caractérise, selon les genres par deux énonciations : responsabilité énonciative et effacement énonciatif.

Le discours de presse joue double rôle. Il doit préciser certaines sources et au même temps, il protège d'autres, tout en gardant la neutralité lors de la présentation des opinions. Alors, d'un côté, on mentionne un fort ancrage énonciatif et d'un autre, un effacement énonciatif qui sont mis au service d'une déontologie et de l'objectivité.

Ainsi, cette responsabilité énonciative abordée en termes de règles professionnelle qui se pose surtout pour le journaliste énonciateur dans le discours médiatique. Elle varie selon le genre de presse et le public cible.

Alain Rabatel et Andrée Chauvin-Vileno pensent que :

« La responsabilité du journaliste repose sur une déontologie qui insiste sur la nécessité de l'enquête, de la vérification des informations, du choix des formulations, pour ne céder ni aux modes, ni aux pouvoirs, ni aux émotions ». (2006)

Cependant, le journaliste énonciateur n'est pas neutre pour autant. Puisque, ce dernier est présent par le choix de citer ou non, la taille des interventions, choix des

sources et degré de diffusion de ces points de vue. Le journaliste impose donc, ses choix aux lecteurs.

2.1.3 Contexte d'énonciation

Pour la bonne interprétation du discours, il faut que les partenaires de la communication, doivent connaître le contexte d'énonciation. Le contexte, selon les linguistiques modernes, c'est à la fois le cotexte (environnement linguistique/ verbal) et l'environnement social culturel.

Donc, le contexte représente les participants du discours, le cadre spatio-temporel et le genre du discours.

Grâce à l'approche pragmatique, les linguistiques admettent aujourd'hui l'importance du contexte et reconnaissent que « l'activité langagière est un phénomène social à double titre : elle est déterminée par le contexte social, et c'est en soi une pratique sociale. » (Maingueneau et Charaudeau, 2002 :136)

2.2 Problématique de l'énonciation et théories énonciatives

La problématique de l'énonciation a été abordé par plusieurs linguistes et pragmaticiens qui appartiennent à plusieurs champs théoriques. D'une part, à partir des études littéraires, Volochine (1977) considère *que l'énonciation est un produit de l'interaction sociale*. Ainsi, elle doit être reliée soit à l'acte de parole inséré dans une situation déterminée, soit à un contexte plus large où les aspects historiques culturels, idéologiques doivent être analysés. D'autre part, selon les sciences du langage, l'énonciation est prise d'une manière « restreinte » et/ou « étendue ». Au début, Benveniste (1966, 1974), Culioli (1999), Ducrot (1984) et Kerbrat-Orecchioni (1986) limitent leur étude aux aspects essentiellement linguistiques. Ils étudient, selon des approches théoriques distinctes les traces linguistiques de l'énonciateur/du locuteur-scripteur dans l'énoncé.

Toutefois, Maingueneau (1996), dans une perspective d'analyse du discours, considère que « l'énonciation est le pivot de la relation entre la langue et le monde ».

Elle ne repose pas sur le seul énonciateur, mais elle est construite pendant l'interaction et subit les contraintes multiples des genres discursifs dans lesquels elle s'intègre. Pour Jean Paul Bronckart (1999 :89), selon l'approche de l'interactionnisme socio-discursif, les mécanismes de responsabilité énonciative semblent être dépendants tantôt des activités sociales et des genres textuels, tantôt des opérations psycho-cognitives qui y sont associées.

Dans cette perspective, les instances énonciatives qui assument la responsabilité de l'énonciation ne se présentent plus seulement comme des locuteurs ou des énonciateurs, mais comme des agents, des acteurs sociaux.

Notre analyse s'inscrit dans le cadre théorique de l'énonciation, faisant appel au cadre référentiel, nous nous rapprochons fortement de la branche française de la linguistique de l'énonciation. Notre méthodologie fait appel aux deux conceptions de l'énonciation : une conception discursive et une conception linguistique.

La première étudie l'énonciation par rapport au contexte, dans la multiplicité de ses dimensions sociales et la deuxième conception est purement linguistique envisagée comme un ensemble d'opérations constitutives d'un énoncé.

Commençant par la théorie de la communication de Roman Jakobson sur les fonctions du langage jusqu'à la théorie d'Oswald Ducrot sur une conception énonciative du sens.

2.2.1 Théorie de la communication

La linguistique moderne s'intéresse au langage comme moyen de communication. De l'autre côté, elle envisage la place du langage dans son contexte. La linguistique moderne étudie donc, la langue non seulement dans une perspective interne, au niveau de la structure syntaxique mais, aussi dans une mise en rapport entre la langue comme un moyen de communication et son contexte de production.

Les linguistes posent, en effet, la question du fonctionnement du langage en insistant sur l'intention. Ils étudient les éléments de la communication en se basant sur leur aspect fonctionnel. Dont la réalisation du schéma de communication de Roman Jakobson.

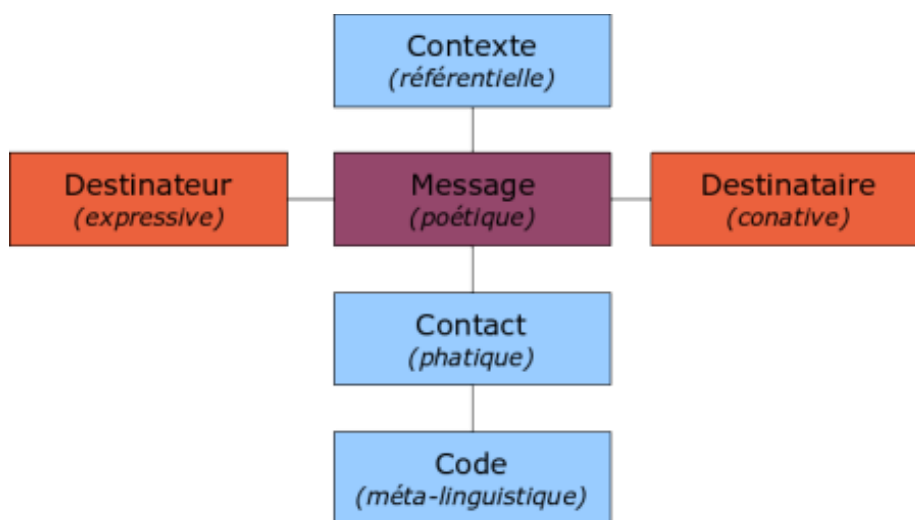


Schéma 2 : Schéma de communication de Jakobson²⁰

Jakobson identifié, dans toute communication, les éléments suivants : un destinataire (émetteur), un destinataire (récepteur), un code (la langue), un contexte c'est la situation de communication.

L'auteur répartit les six fonctions du langage en deux ; il y a celles qui parlent du monde telles les fonctions : référentielle, expressive et conative et celles par lesquelles le langage parle de lui-même comme les fonctions : poétique, phatique et métalinguistique. Il ajoute qu'il est quasiment impossible de trouver des messages qui remplissent une de ses fonctions du langage ; donc, il faut tenir compte de la fonction dominante.

La situation de communication obéit aujourd'hui à de nouveaux paramètres extérieurs, grâce aux travaux de l'analyse de discours, la pragmatique et à la sociolinguistique interactionnelle comme les compétences idéologiques, culturelles et sociohistoriques. Citant par exemple les travaux de John Gumperz, Erving Goffman, Hymes...etc.

Donc, pour bien analyser la portée réelle d'un énoncé, dans un échange verbal, il faut revoir tous les facteurs qui interviennent. C'est à dire interpréter l'énoncé par rapport à son apport d'information et sa fonction de communication. Par conséquent le contexte joue un rôle important, dans la réception et l'interprétation d'un énoncé.

²⁰ Le schéma de Jakobson cité par Kerbrat-Orecchioni (2002 :13)

Malgré que la théorie de Jakobson se limite à la valeur référentielle des mots et néglige certain paramètre du contexte, elle reste le point de départ des nouvelles théories du contexte les mieux élaborées.

2.2.2 Théorie « restreinte » et « étendue »

Kerbrat-Orecchioni tente de définir et de circonscrire ce concept de manière extensive d'abord puis restrictive : l'essentiel de son étude consiste à décrire systématiquement, à partir d'exemples concrets, les indices qui attestent la présence du sujet parlant dans l'énoncé : « la subjectivité dans le langage »²¹. Pour elle, l'énonciation n'est pas seulement une branche de la linguistique ; mais la rénovation de la conceptualisation des notions clés de la langue, le langage et la parole qui a donné une nouvelle vision du modèle de la communication linguistique non seulement au niveau des concepts mais aussi au niveau de la méthode et par conséquent son champ d'application.

Dans le prolongement de l'approche de Benveniste dite « restreinte » de l'énonciation. Benveniste met l'accent sur la présence du sujet énonciateur dans son texte par certaines catégories linguistiques « l'homme dans la langue » (Benveniste : 1966). Kerbrat-Orecchioni défend une conception élargie de l'énonciation dite « étendue », et considère que non seulement la subjectivité est intrinsèque dans le langage mais le sujet énonciateur a aussi un rôle important dans l'interprétation de l'énoncé. A partir de ce constat, nous allons nous interroger sur le fonctionnement de la subjectivité dans le discours rapporté. Alors, Kerbrat étudie l'énonciation, selon une conception « étendue »²². Elle étudie l'énonciation « qui a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif »

²¹ Concept de Kerbrat Orecchioni évoqué dans son ouvrage « L'énonciation : De la subjectivité dans le langage » (4^e édition : 2009). Paris : Armand Colin,

²² Conception « étendue » de l'énonciation ce sont les éléments constitutifs du contexte de situation qui sont les protagonistes en interaction, le cadre spatio-temporel, la nature du canal de communication et le contexte socio-discursif. En opposition à la conception « restreinte » de l'énonciation qui se limite aux éléments internes de la langue.

(Kerbrat 1980 :30)²³. Le contexte socio-discursif comprend les contraintes du genre et les contraintes culturelles et idéologiques comme éléments importants dans l'interprétation d'une situation de communication. Donc, selon Kerbrat l'énonciateur est un « représentant d'un groupe social, d'une instance « idéologico-institutionnelle ». Le lieu de l'énonciation a une fonction sociale. » (Ibid :179)

Notre analyse est inspirée de la problématique de l'énonciation « restreinte » et « étendue » de la linguiste. Cette dernière a mis l'accent sur l'importance du profil social et culturel du journaliste, dans la recherche actuelle de la subjectivité du discours rapporté.

Orecchioni définit l'énonciation restreinte :

« [C]'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui ». (Kerbrat 2002: 36)²⁴.

Kerbrat développe le schéma de communication élaboré par Jakobson qui limite la parole à un simple échange d'information. Cependant, la tendance actuelle de la linguistique est « parler » c'est « agir ». La linguiste partage la conception de John Searle et John Austin « parler c'est agir sur autrui » ; c'est une conception « étendue » de l'énonciation.

Ainsi, Orecchioni élabore sa théorie par une critique du schéma de Roman Jakobson à qui elle lui reproche de négliger la réalité extralinguistique, c'est-à-dire les éléments qui relèvent du non verbal dans une situation d'énonciation.

²³ Cité in : Barbazan, M. (2011). « Présentation : Énonciation, grammaire, discours ». Octogone — Laboratoire Lordat/EA 4156 — Université Toulouse 2. Cahier de praxématique 56.p 1.

²⁴ Cité in mémoire Hakim Abla 2013 qui s'intitule : « Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran ».

Elle change la notion de fonction par la notion de compétence, en ajoutant au schéma les déterminations psychologiques et psychanalytiques qui relèvent des compétences non linguistiques des sujets ainsi que de leurs compétences culturelles et idéologiques.

La linguiste remplace *code* par le processus d'*encodage/décodage* et *émetteur/récepteur* par *production/interprétation*. Pour accéder au processus d'*encodage/décodage*, il faut connaître les conditions concrètes de communication et les contraintes du genre.

Ainsi, lors d'un acte énonciatif et communicationnel on fait appel à trois compétences qui sont : linguistiques, non linguistiques et les données situationnelles.

2.2.3 Théorie de l'appareil formel d'énonciation

Selon Benveniste, l'énonciation suppose le passage de la langue au discours par des indices énonciatifs appelés « l'appareil formel de l'énonciation » (1970 :79)

Le locuteur en s'appropriant l'appareil formel, marque sa position de locuteur par des indices spécifiques, en impliquant *l'autre* en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Alors, toute énonciation qu'elle soit implicite ou explicite implique un allocutaire, par conséquent une intersubjectivité. Comme le confirme Benveniste « Dès qu'il (l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui (...), postule un allocutaire (...) ». (1970 : 14).

Les éléments linguistiques appelées dans la grammaire traditionnelle « pronoms personnels » « démonstratifs » renvoient dans cette conception énonciative, à des « individus », qu'ils s'agissent de personnes, de moments, de lieux par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts. Or le statut de ces « individus linguistiques » naît d'une énonciation.

L'appareil formel de l'énonciation qui est un ensemble d'unités linguistiques dont la valeur référentielle dépend de l'environnement spatio temporel de leur énonciation. Cet appareil se compose des indices de : personnes (je, tu, nous, vous) désignant les acteurs de l'énonciation (destinateur / destinataire), de temps (les temps verbaux mais

aussi d'autres classes capables d'identifier le moment de l'énonciation et enfin des indices spatiales (ici, maintenant...). La contribution fondamentale de Benveniste consiste « à précipiter la fin de l'immanentisme »²⁵. Son apport est considérable en rénovant la conception structuraliste de la linguistique de Ferdinand De Saussure.

Le linguiste évoque trois critères aidant à la production énonciative : la réalisation vocale (la présence matérielle du signifiant), la conversion individuelle de la langue en discours (la participation des utilisateurs du langage), la sémantisation de la langue (c'est la réalité extralinguistique).

Toutefois, la théorie de l'énonciation de Benveniste a des limites. Elle n'est pas suffisamment élaborée et ses limites se situent au niveau du référent et du caractère physique de l'énonciateur.

Les travaux de John Austin sur la pragmatique, avec sa théorie des actes du langage a un grand apport sur la linguistique de la deuxième génération qui est la linguistique de l'énonciation.

2.2.4 Théorie des actes de parole

Les travaux d'Austin sur les actes de paroles ont beaucoup contribué au développement de la linguistique énonciative. Ses travaux apparaissent dans son ouvrage « How to do things with words », titre traduit en « Quand dire, c'est faire », en 1970.

Mais, le courant rhétorique est le premier à affirmer que dire, c'est aussi faire. Il se définit comme l'étude de l'art de persuader par le discours, or le discours persuasif a pour caractéristique une visée d'influencer l'autre. Signalons aussi que divers courants de pensée qui relèvent de différentes disciplines avec des objectifs variés ont déjà

²⁵ <http://www.etudier.com/dissertations-Et-Enonciation/507793.html>, la page 19.

évoqué cette idée. L'exemple de la pragmatique apparue aux 20 siècles, sous plusieurs formes modales qui agissent sur l'interlocuteur : les assertives, les interrogatives.

Benveniste explique :

« On reconnaît partout qu'il y a des proportions assertives, des proportions interrogatives, des proportions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire [...]. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissent par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours de phrase qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspond à une attitude du locuteur ». (1966 :130)

Ainsi, la conception de l'énonciation de Benveniste est insuffisante, pourtant elle a reçu beaucoup d'éloges. Les limites de sa théorie résident, en effet, dans son approche du contexte dont il définit les paramètres comme étant essentiellement à caractère physique.

La théorie des actes de langage de John Austin (1970) démontre que les paramètres physiques sont insuffisants car les acteurs de l'énonciation ne sont pas seulement des personnes physiques mais des personnes qui communiquent selon le rôle social et selon la fonction qu'ils remplissent et des intentions. Puisque la même personne physique peut avoir un rôle social différent dans un espace-temps donné. L'énonciateur peut changer de rôle et de fonction, mais l'émetteur reste toujours émetteur.

Donc, c'est au niveau des paramètres sociaux-actionnels, que le statut de l'énonciateur peut changer.

Kerbrat-Orecchioni ajoute que « Les paroles sont aussi des actions » (2002 :1). La linguiste partage le même principe de l'approche pragmatique. Il s'agit de parler et en même temps d'agir sur autrui. Ainsi, la parole est considérée comme une forme d'action. Orecchioni confirme que :

« Tout énoncé quel qu'il soit peut-être considéré comme comportant, outre son contenu propositionnel (correspondant à ce qui est dit), un marqueur illocutoire, qui peut être complexe, et doit spécifier le statut pragmatique de l'énoncé (ce à quoi vise le dire : obtenir tel type de comportement-réponse, mais aussi, par exemple, l'adhésion du destinataire aux contenus assertés) ». (1999 : 208).

Kerbrat explique que dans une situation de communication comportant ou non des verbes performatifs ou qu'on utilise ou non le présent de l'indicatif et la première personne du singulier, correspond à un acte, de là a été élaborée la théorie des actes de langage, de discours ou de parole. A chaque fois que nous prenons la parole, nous réalisons trois actes : locutoire²⁶, illocutoire²⁷ et perlocutoire²⁸. Ces derniers peuvent se réaliser en informant, en expliquant, en ordonnant l'interlocuteur.

Mais pour qu'un énoncé soit efficace, Austin suggère trois conditions sociales ; il faut que :

- les interlocuteurs partagent le même lieu social et le même but et intention ;
- le rôle social soit celui mobilisé par l'acte en question ;
- Présence de trois indices linguistiques qui sont : l'emploi de *je* et d'un verbe performatif et un verbe au présent.

D'une part, la théorie d'Austin a des limites concernant son approche des verbes performatifs où il n'a pas pris en compte l'implicite dans le sens de ces verbes. D'autre part, le linguiste a fait évoluer les théories de contexte antérieur.

Cette conception énonciative du sens, on la trouve plus développée dans les travaux d'Oswald Ducrot.

2.2.5 Théorie de la polyphonie

Le linguiste Oswald Ducrot reprend la polyphonie de Bakhtine mais comme une pragmatique qui s'intéresse plus aux actes de langage. L'auteur conteste l'unicité du

²⁶ Acte locutoire c'est l'acte de dire quelque chose.

²⁷ Acte illocutoire c'est l'acte réalisé en disant quelque chose

²⁸ Acte perlocutoire c'est l'acte réalisé en fonction de l'effet produit sur l'allocutaire par l'acte illocutoire.

sujet parlant. Cette théorie est approfondie par les polyphonistes scandinaves comme Gérard Genette (1972). Cette dernière distingue, dans ses études sur les textes littéraires, entre auteur, narrateur et personnage. Ducrot établit aussi, une distinction²⁹ entre sujet parlant, qui est l'être empirique en chair et en os et le locuteur responsable de l'acte de langage. Ce dernier peut être énonciateur s'il est responsable de son point de vue. Ce cas de polyphonie, on peut le trouver dans notre objet d'étude qui est le DR ; exactement dans le discours indirect libre où les énonciateurs sont définis comme « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis » (Ducrot, 1984 :204).

Par conséquent, la théorie polyphonique est :

- d'abord, une théorie *sémantique* car elle prend comme objet d'étude le sens des énoncés discursifs. Puisque, le sens est dégagé à travers les traces du discours de l'énoncé et le contexte situationnel.
- Elle est aussi *structuraliste* car elle part d'une conception structuraliste dans le discours ;
- Enfin, la polyphonie est *instructionnelle* puisqu'elle fournit des informations importantes pour l'interprétation de l'énoncé.

Dans ce sens, la polyphonie sémantique constitue le principe de base pour les questions qui se posent en analyse de discours. Ducrot ajoute :« Le sens n'apparaît pas comme l'addition de la signification et de quelque chose d'autre, mais comme la construction opérée, compte tenu de la situation de discours, à partir des consignes spécifiées dans la signification » (1984 : 182).

Le linguiste définit *le sens* comme la valeur dégagée par la phrase lors d'une situation d'énonciation particulière. Il explique dans sa théorie que la signification de la phrase est donnée par le composant linguistique et le sens de l'énoncé est dégagé par le composant rhétorique qui sont : l'instanciation référentielle et argumentative et les lois

²⁹ La distinction entre " locuteurs " et " énonciateurs " a été introduite dans Ducrot et al. 1980, chap. 1, puis reprise - avec une différence importante dans son utilisation -, dans Ducrot 1984, chap. 8, section 13.

du discours³⁰ qui correspondent à deux sous-composants rhétoriques. L'objectif de faire appel au contexte, c'est pour trouver le *sens littéral* de la phrase et *de l'énoncé*.

Ainsi, ses théories énonciatives appuient notre démarche d'analyse du discours journalistique en contexte algérien. Elles constituent un cadre assez solide pour une analyse du discours, de notre objet d'étude qui est le discours rapporté en contexte algérien. De Jakobson est sa réflexion sur les fonctions du langage aux travaux d'Emile Benveniste (l'appareil formel de l'énonciation) à Kerbrat Orecchioni sur la subjectivité de l'énonciateur.

2.3 Approches énonciatives et discours rapporté

Avec l'émergence des théories énonciatives, le champ d'étude du DR s'est élargi. Le DR ne se limite pas aux trois formes seulement comme dans la conception traditionnelle. Dans les études de la grammaire, la triologie DD, DI, DIL est une « description appauvrissante du champ de la représentation du discours autre. »³¹

Les descriptions données par la grammaire traditionnelle restent limitées voir insuffisantes ; le DD est considéré comme « fidèle » et « simple » ; qu'il rapporte fidèlement les propos de l'autre. Selon les grammairiens, le DI est une variante morpho syntaxique « dérivable » du discours direct selon des règles de transformation des personnes et des temps. Le DIL est un discours indirect avec suppression du subordonnant, il est un mélange entre le DI et le DD.

³⁰ Herbert Paul Grice (1913-1988) introduit dans le champ de la théorie pragmatique la problématique des « maximes conversationnelles » ou « lois du discours ». Ces lois sont un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer la réussite de l'acte de communication. Il s'agit d'un contrat implicite constitutif de l'interaction verbale. Les lois sont : les lois d'exhaustivité, d'informativité, de pertinence et de sincérité. En s'inspirant de plusieurs linguistes, Oswald Ducrot a donné ce nom « Les lois du discours ». Elles expliquent le choix d'une expression ou d'un sujet plutôt que d'un autre, mais guident aussi l'auditeur dans sa reconstitution du sens, car le locuteur, censé les respecter, n'est pas libre d'affecter à un énoncé un sens qui les transgressait. Ces lois sont en effet des sortes de conventions, analogues aux règles d'un jeu : qui prend part au jeu en acceptant les règles.

³¹ Expression d'Authier Revuz, cité dans son article publié en (1992). « Repères dans le champ du discours rapporté (I) » p38.

Cependant, le DD n'est pas simple, il est plus complexe que le DI³², il n'est ni objectif, ni fidèle, même lorsqu'il cite textuellement ce qui n'est pas le cas, car il se caractérise par l'autonymie³³ non la textualité, il n'est pas objectif. Puisque, il reprend le texte d'un énoncé non l'acte d'énonciation.

Le DI, aussi n'est pas un DD subordonnée aucune transformation d'ordre morphosyntaxique ne le relie, ils relèvent de deux opérations radicalement distinctes : des reformulations, des traductions, etc.

Le DIL est une forme « à part entière »³⁴ qui n'a rien à voir avec le DD et DI. Il n'est pas une forme spécifiquement littéraire, on la trouve dans le discours oral, politique et dans les articles de presse.

Les théories énonciatives telles que la polyphonie, la pragmatique, le dialogisme vu supra, élargissent le champ du DR à toute représentation du discours autre. Dans les études de la grammaire, la triologie DD, DI, DIL est une description appauvrissante car il existe d'autres formes dans le DR (désormais RDA) telles que le discours direct libre³⁵(ODDL) et la modalisation en discours second³⁶(MDS), notamment la modalisation autonymique en discours second (MADS) et la modalisation autonymique (MA) et autres manifestations de l'implicite (ironie, parodie, sous-entendu, présupposition, etc.).

La description, donc, de la triologie est partielle et appauvrissante car elle ne prend pas en considération la totalité des formes de représentation des discours autres dans le discours. Formes que Jacqueline Authier Revuz appelle « Hétérogénéité constitutive ». D'autres auteurs, expliquent que dans tout discours, il y a toujours du « déjà dit » des autres discours ; qui conditionnent tous nos mots: on revient au dialogisme de Bakhtine, qui considère que tout discours se réalise dans « le milieu du déjà dit des autres discours » (Todorov et Bakhtine : 1981) et aussi « l'inter discours » auquel renvoie Michel Pêcheux, lorsqu'il pose que dans tout discours énoncé par un « je » à un moment donné, « ça parle ailleurs, avant et indépendamment » (Pêcheux , 1990 :17)

³² Voir chapitre 5.

³³ Voir chapitre 5.3.3 : Discours direct et Autonymie

³⁴ Expression d'Authier Revuz (2001a).

³⁵ Voir chapitre 6, exactement le sous chapitre : 6.1.2.7 Discours direct libre

³⁶ Voir chapitre : 6.4 Forme modalisée

Ainsi, les notions de « Dialogisme » et « Polyphonie » contribuent au développement de la linguistique d'énonciation. Ces notions ne sont pas moins en syntaxe où elles ont permis de revisiter les concepts « Discours rapporté », « modalisation autonymique », etc.

2.3.1 Discours rapporté et les autres voix du discours

Bakhtine (1977,1978) trouve qu'il est difficile de traiter de la polyphonie dans le discours sans faire référence au dialogisme. Ce dernier est expliqué par le fait que « toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles des autres » (1978 :158). Robert Vion ajoute que « toute parole est habitée de voix et d'opinions au point qu'elle peut être appréhendée comme des reformulations de paroles antérieures. ». (2005 : 1)

Il s'agit pour Robert Vion d'un dialogisme inter discursif, selon lequel le sujet parlant n'est pas à l'origine du sens mais il se présente comme co-acteur qui participe à un processus social de reconstruction de sens à partir de plusieurs discours.

Bakhtine confirme que « le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu » (1977 : 134).

La communication est donc, une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques non un acte individuel.

L'auteur élabore les deux notions de Dialogisme et polyphonie, dans le champ de l'analyse du discours et dans le domaine littéraire. Ensuite, ces deux notions ont été reprises par d'autres linguistes. Depuis 1980 où Oswald Ducrot, pour la première fois, a mentionné la notion de polyphonie dans un cadre purement linguistique. Il souligne que : « L'objet propre d'une conception polyphonique du sens (est) de montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix » (1984 :183).

Le dialogisme et la polyphonie développent une approche énonciative en prenant en compte les partenaires de la communication qui produisent et interprètent les

productions langagières. Le détournement est, avec la négation et l'opposition, l'un des trois phénomènes choisis par Bres³⁷ pour illustrer l'existence de marqueurs linguistiques du dialogisme : des traces, au niveau du discours produit de la double interaction ; les traces du discours cité avec le discours citant sur le même thème et le « discours-réponse de l'énonciataire ».

L'incise se présente comme un marqueur à la croisée du dialogue et du dialogisme interlocutif. Elle accompagne une reprise du discours de l'autre, discours qui peut être présent ou absent dans la situation d'énonciation, autre qui peut être présent ou absent également. Cette incise introduit dans un discours premier un discours second rapporté, et joue un rôle dans la désignation du locuteur...

Ainsi, Ducrot établit une distinction entre sujet modal et sujet parlant. Puisque la présence de ces deux sujets au cours d'une même énonciation est le signe d'une « polyphonie énonciative »³⁸.

Les linguistes parlent, aussi de « Dialogisme constitutif ». Selon Vion, cette notion renvoie à « cette disposition générale selon laquelle, en l'absence de marques explicites d'autres voix, toute parole résulte d'un ensemble de dialogues avec des opinions et des discours » (2005 :1).

La polyphonie résulte, donc de la coexistence de plusieurs voix à l'intérieur d'un même discours. En effet, les propos d'Authier Revuz sont inspirés de la conception polyphonique de Bakhtine qui dit que « Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. ...[...] » (1978 : 158)

C'est le cas du Discours rapporté où les paroles d'autrui sont rapporté de plusieurs façons ; directe, indirecte ou ses reformulations de la part du locuteur.

³⁷ Cité in Détrie et al. 2001 : 87-88

³⁸ Concept utilisé par Ducrot dans ses recherches sur la superposition de plusieurs voix dans un même énoncé. (1984).

Le discours cité est considéré comme polyphonique par la nouvelle linguistique énonciative. Puisqu'il s'agit, d'un discours véritablement tenu par autrui et/ou d'un discours du locuteur rapporteur qui rapporte le discours d'autrui dans un autre contexte. Par conséquent, il s'agit d'un non effacement du locuteur rapporteur devant la parole rapportée. Bakhtine confirme :

« Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être importante. En recourant à des procédés d'enchâssement appropriés, on peut parvenir à des transformations notables d'un énoncé étranger, pourtant rendu de façon exacte (...). » (1978 : 159)

Selon la conception polyphonique de Bakhtine, dans chaque discours rapporté que ce soit direct ou indirect implique une prise de position du locuteur rapporteur. Il y a toujours deux voix, deux positions énonciatives dans le DR ; celle du locuteur rapporteur et celle de l'énonciateur du discours cité.

Il arrive que le discours de l'autre se limite parfois à une citation ou à un seul mot ou une seule expression, on parle dans ce cas de « mention ». Elle est présentée dans le discours par des guillemets ou par un changement de caractères typographiques qui l'isole. Ce fait de mention est le lien discursif où coexistent deux voix ; le discours citant et le discours cité. Ainsi, ce phénomène de mention peut être traité grâce à la problématique de la polyphonie.

Dans le cas où cette notion crée une distance entre les deux instances énonciatives, elle constitue un instrument d'ironie. Fontanier cité par Maingueneau, explique que l'ironie c'est « dire une raillerie..., le contraire de ce que l'on pense, ou de ce l'on veut faire penser ». (2000 :83)

L'analyse de la parodie en termes de polyphonie consiste à faire entendre une source énonciative qu'il présente comme ridicule.

Ce phénomène d'hétérogénéité discursive est mis à jour par la polyphonie dans l'analyse du discours rapporté.

Grâce à la question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Ducrot, tente d'asseoir les différences entre locuteur et énonciateur sur la distinction entre voix et point de vue :

Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours et il les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une position énonciative qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, pour son compte ou pour le compte des autres.

Dans certaines théories énonciatives, le locuteur diffère de l'énonciateur lorsque ce dernier ne prend pas en charge le contenu de son énoncé, notamment dans le cas du discours rapporté ou du conditionnel. Le locuteur est un scripteur qui est à l'origine de la production des énoncés alors que l'énonciateur est l'instance qui prend en charge ou qui se positionne par rapport au contenu de l'énoncé.

Dans le cas du discours direct, Antoine Culioli et Franck Neveu (2004) présentent l'énonciateur comme un sujet qui produit l'énoncé tandis que le locuteur est l'instance qui rapporte les paroles de quelqu'un. Le rapporteur ne joue pas le rôle d'énonciateur mais de locuteur car il ne change pas les déterminations énonciatives du discours rapporté fixées dans une autre situation d'énonciation. Mais, dans le cas d'un discours indirect, le rapporteur est un énonciateur dans la mesure où il combine ses repérages énonciatifs de ceux de l'énonciateur rapporté.

Dans le discours indirect, l'énonciateur citant dispose de plusieurs opérations de transformation pour rapporter les propos cités. Diverses autres formes existent et oscillent entre la modalisation en discours second, le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre, les formes hybrides, etc.

Ainsi, à chaque fois qu'il y a report de parole par le journaliste, il y a avec, plusieurs voix qui interviennent, dans le discours. Ils utilisent divers procédés pour introduire des voix-témoins susceptibles de rendre l'information plus crédible.

La stratégie des journalistes c'est de recourir aux citations (discours rapporté) pour créer l'effet d'objectivité et d'authenticité. L'intégration de la voix du locuteur-témoin dans le discours du journaliste permet de tracer des frontières entre les deux discours. Ulla Tuomarla explique que « la scène énonciative journalistique se caractérise par une absence de marque du locuteur principal (le journaliste) compensée par une multitude d'autres voix que celui-ci expose » (1997 :110).

Dans le contexte algérien, ces voix qui interviennent dans le discours médiatique francophone sont bilingues ou plurilingues. C'est la raison pour laquelle nous parlons de plurilinguisme polyphonique, le journaliste algérien francophone est confronté à plusieurs choix dans son acte d'énonciation. En plus de la multiplicité des langues auxquelles il a affaire, il se trouve face au dilemme de la distribution des langues sur les voix qu'il fait parler dans son discours.

La polyphonie est définie par Moeschler et Anne Reboul comme « un discours où s'exprime une pluralité de voix » (1994 : 92).

Alexandra Kratschmer et al, ajoutent « un énoncé est susceptible de véhiculer des traces d'autres "voix", "opinions" ou "points de vue" que ceux du locuteur » (2009 :115).

Nous remarquons, que dans le discours journalistique, il y a renvoi aux multiples co-énonciateurs qui participent à l'énonciation du journaliste.

2.3.2 Pratique méta langagière du discours rapporté

Selon Benveniste, la capacité du langage résulte de la compétence proprement dialogique de l'homme. Dans ses travaux sur la communication, Jakobson (1963) distingue deux niveaux de langage « le langage-objet » qui parle des objets et « le

métalangage » qui parle du langage lui-même. Cette distinction de ces deux niveaux développe un discours sur le discours.

Voloshinov mis en avant cette conjonction de « sur » et du « dans » évoqué plus tard (1977 :161) par Bakhtine est au cœur de la richesse énonciative du fait de la RDA.

Il définit le DR comme « Le discours rapporté c'est le discours **dans** le discours, l'énonciation **dans** l'énonciation, mais c'est en même temps un discours **sur** le discours, une énonciation **sur** l'énonciation » (Voloshinov :1929/2010)³⁹

Josette Rey-Debove (1978) reprend l'idée de Benveniste sur la question du métalangage. La linguiste considère cette dernière comme une approche très intéressante ; un terrain de rencontre entre les grammairiens et les sémioticiens.

Pour identifier ses deux niveaux de langage, il s'agit pour Josette Rey-Debove de « l'observation du langage naturel à l'intérieur du discours naturel, c'est à dire de repérer, dans le discours ce que servait à parler du monde et de ce qui servait à parler des signes qui en parlaient » (1979 :15)

La linguiste conclut que le discours rapporté relève du *métalangage* et du *métadiscours*, parce que le langage sert à parler du langage et le discours pour parler du discours. Selon la linguiste ; « le discours indirect est infidèle, inégalement vrai, inégalement compréhensible. Le discours direct est fidèle, vrai, inégalement compréhensible » (1979 :22). Josette Rey-Debove ajoute « Le discours direct dénote un signe. Le discours indirect dénote un signifié. » (Idem).

Par conséquent, la conception du signe dans le discours rapporté relève de deux caractères : homogène (le discours indirect) et hétérogène (le discours direct).

Le statut sémiotique du signe peut se présenter comme des signes standards ou autonymes.

Voir les exemples suivants :

(S47) : Erraïs s'engage pour un quatrième mandat. (E1)

(S47): «Erraïs» est un mot typiquement algérien. (E2)

³⁹ Cité in ouvrage d'Authier-Revuz, (2020). *La représentation du discours autre*.

Dans l'énoncé (E1), Erraïs est un signe standard qui renvoie, à un élément du monde. Dans l'énoncé (E2) par contre, Erraïs est un signe autonome du moment où le signifiant est associé à un signifié (typiquement algérien), et où il renvoie au même mot « Erraïs » comme référent. Selon Jacqueline Authier-Revuz, le signe standard utilisé pour faire usage et le signe autonome faire mention.

Le DD et le DI relèvent de deux modes sémiotiques, l'un hétérogène c'est le cas du DD ; standard dans le discours citant et autonome dans le discours cité. L'autre homogène, c'est le mode sémiotique standard du DI. Dans les deux modes : Faire usage et faire mention qui sont deux concepts essentiels dans le champ du discours rapporté. Ce mode sémiotique peut être homogène, hétérogène ou même un mélange des deux, l'exemple des formes mixtes selon la visée de l'énonciateur. Le statut sémiotique des signes dans la problématique du DR, en contexte médiatique est important dans le mode d'insertion du dire d'autrui qui est étroitement lié à la pragmatique communicationnelle qui détermine le choix du journaliste rapporteur, selon qu'il décide de se positionner ou de s'effacer.

La polyphonie est alors cette coexistence entre deux voix, même si ces derniers correspondent au même locuteur. Ce dédoublement énonciatif de la position du locuteur relève de la « la modalité autonymique⁴⁰ ».

S633Cependant, malgré l'air « **bon-enfant** » de cette rencontre, les interrogations des immigrés ont été nombreuses : inquiétude sur le climat politique général au pays, écho des scandales de corruption, à tous les niveaux, atteinte aux libertés civiles et politiques, chômage et désespoir de la jeunesse...

Le segment « bon enfant » est un commentaire fait par le locuteur sur la rencontre qui à l'air pacifique, innocente mais, en réalité elle porte beaucoup de tension. Selon Authier, il s'agit d'un procédé méta énonciatif qui consiste à commenter un dire en train de se faire. Selon l'auteure, ce sont « [Ces] formes strictement réflexives [correspondent] au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire

⁴⁰ Concept propre à Authier Revuz (1990)

d'un élément par un commentaire "simultané", dans les limites de la linéarité de ce dire ». (1990 : 174).⁴¹

2.3.3 Fonctionnement pragmatique du Discours rapporté

L'acte de langage est l'acte d'agir sur autrui. On accomplit un acte, par des modalités d'énonciations : La modalité assertive, interrogative, exclamative et injonctive où on va étudier⁴² leur fonctionnement dans le discours rapporté par conséquent, l'analyse des marques de subjectivité dans la presse écrite algérienne de discours.

2.3.4 La représentation du discours autre⁴³

La théorie de Jacqueline Authier- Revuz de la représentation du discours autre porte sur le métalangage. Son approche consiste à analyser les différents modes de représentation de la parole de l'autre. Sa théorie sur le DR comme concept discursif a un apport considérable dans l'analyse de ce concept. Elle constitue le point de départ, une piste de recherche, dans notre analyse sur le DR et sur la subjectivité du discours journalistique algérien. Dans son approche de la RDA, la linguiste convoque certains concepts déterminants en linguistique énonciative comme l'hétérogénéité énonciative, le métalangage naturel. Dans le but de voir, comment l'hétérogénéité montrée se présente dans le discours médiatique algérien et comment le journaliste énonciateur revendique son identité à travers la mise en scène de son discours.

Ainsi, la linguiste élabore une nouvelle approche du discours rapporté mettant l'accent sur la dimension énonciative et pragmatique du discours. Elle aborde le discours rapporté dans sa dimension méta langagière de « représentation du dire ». Son approche

⁴¹ Cité in Robert Vion, dans son article « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation » paru en 2007 à la page 203.

⁴² Voir le dernier point de ce chapitre (2) : Stratégies discursives (2.4.4.3.1 Procédés d'interpellation et d'interrogation) et nous trouvons l'analyse détaillée du fonctionnement de la pragmatique des stratégies discursives dans le DR, dans la première partie du chapitre 7.

⁴³ Concept de Authier Revuz est une conception énonciative du Discours Rapporté qui englobe le DR et toutes formes de discours autre.

du DR s'élargit à toute représentation du discours d'autrui dans le discours. A partir d'un travail de catégorisation des formes de discours rapporté utilisé comme critère de distinction et de classement des séquences d'énoncés dans une catégorie ou dans une autre. L'auteur propose dans le discours, deux hétérogénéités : hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive du langage.

Authier Revuz développe ainsi sa théorie de l'hétérogénéité montrée qui se rapporte à la théorie dialogique de Bakhtine et qui fait appel aux phénomènes du métalangage discursif et à toute manifestation de l'altérité dans le discours, dans le champ du DR. Selon la linguiste « le sujet s'évertue en désignant l'autre. » (1984)

L'auteur ajoute que l'autonymie est un phénomène méta langagier important définit selon deux visions :

« « défaut des langues naturelles » dont il fallait limiter les dégâts et d'autre part, elle est perçue par les philosophes et linguistes comme « une propriété spécifique des langues naturelles, saisie, positivement, comme fonction, pouvoir et aussi contrainte du langage humain » ». (Authier : 2000).

Nous nous appuyons sur la théorie d'Authier Revuz sur la représentation du discours autre (RDA) pour circonscrire notre objet d'étude et identifier surtout les cas de tension⁴⁴ dans les articles de presse.

Les approches énonciatives dans lesquelles s'inscrit notre étude du discours rapporté constituent des outils d'investigation efficace, afin d'observer le discours journalistique et l'interroger pour en déduire la portée.

2.4 Discours rapporté et subjectivité

Le discours rapporté n'est pas toujours neutre. Selon Vion : « Les énoncés sont dans l'incapacité de "représenter" une réalité ou une parole antérieure sans l'affecter de points de vue du locuteur qui les "rapporte". » (2005 :2)

⁴⁴ Il s'agit d'énoncés facilement repérables comme étant des représentations de paroles autres mais difficilement catégorisables parce que, selon que l'on utilise un critère de différenciation ou un autre, ces énoncés peuvent être classés dans une catégorie ou une autre.

L'emploi du DR ne peut exprimer l'objectivité du rapporteur. Il y a, donc un non-effacement du locuteur-rapporteur envers des propos rapportés en style direct. On ne peut rapporter une opinion sans qu'il y a une prise de position du locuteur. Ducrot confirme « ... Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position. »⁴⁵ (Ducrot 1993 : 128)

Khadiyatoula Fall et Fatima El Mankouch pensent que « Le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour l'étude de la « subjectivation » du discours de presse » (1996)⁴⁶.

Les locutions introductives permettent de montrer ce métadiscours, elles marquent la présence du locuteur dans son énoncé. En effet, ces locutions peuvent articuler le discours cité au discours citant.

Selon les linguistes Khadiyatoula Fall et Fatima El Mankouch : « La description de la relation de l'énoncé citant et de l'énoncé cité fait voir les opérations subjectives qu'effectue un locuteur lorsqu'il rapporte le discours d'autrui » (1996 :13)⁴⁷.

Pour pouvoir analyser la subjectivité du discours de presse, il faut d'abord distinguer le discours citant du journaliste énonciateur de celui des sources citées. Il faut, en effet distinguer les marques qui renvoient au journaliste ou à autrui.

Selon Jean Charron et Loïc Jacob :

« La subjectivité du journaliste est susceptible de se manifester dans le choix de citer ou de ne pas citer, dans la nature, la quantité et la longueur des segments qui seront retenus aux fins de la citation ainsi que dans le choix du style direct ou indirect. » (1999 :13)

Les journalistes manifestent leur subjectivité, au niveau des formules introductives du discours rapporté. C'est pourquoi, elles sont importantes dans l'analyse de la subjectivité.

⁴⁵ Cité in Mémoire en Line de Bauvarie Mouna de l'Université de Yaoundé 2007 qui s'intitule : « les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne : le cas de Michel Strogoff »

⁴⁶ Cité dans l'article de Jean Charron et Loïc Jacob : « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », en 1999, page 13.

⁴⁷ Cité in mémoire Hakim Abila (2013)

Les locutions introductives du DR, établissent une relation entre le discours citant (le locuteur citant) et le discours cité (le locuteur cité). Elles portent des traces de l'intervention du journaliste. Les rôles des locutions introductives sont : attribuer le discours cité à autrui, nous informent sur le statut et le rôle de l'énonciateur du discours cité. Par conséquent, elles orientent l'interprétation du lecteur sur le discours d'autrui.

Ainsi, il y a subjectivité car les locutions introductives du Discours rapporté n'obéissent pas à l'objectivité journalistique et elles ne jouent pas seulement le rôle d'attribution. Elles constituent un continuum de l'attribution de la parole (il a dit que) à l'attribution de pensée (il pense que) ou de la parole à l'action. Elles présentent, aussi des actes de discours où le locuteur cité promet, ordonne, etc.

Certaines locutions introductives peuvent être des modalisateurs : *il prétend que* ; d'autres qualifient l'acte de communication lui-même : *crier, chuchoter*, etc. ; d'autres encore établissent une polarité négative : *dénoncer, reprocher, s'en prendre à* ou positive : *recommander, appuyer, se réjouir*. D'autres locutions peuvent porter un jugement sur le degré d'informativité comme : *il a même dit que, il a simplement dit que, il s'est contenté de répondre que*.

2.4.1 Subjectivité linguistique et énonciation

La subjectivité se trouve au centre des théories de l'énonciation. Elle intègre les disciplines suivantes : de la pragmatique anglo-saxonne à la linguistique moderne et à l'analyse du discours française.

La subjectivité, est en rapport avec la personnalité du sujet parlant, ses impressions, son affinité, ses états de conscience. Elle est définie par Benveniste comme « la capacité du locuteur à se poser comme sujet » (1966 : 269).

La subjectivité, selon Benveniste est en relation directe avec le langage. Il ajoute que ce dernier est « la possibilité de la subjectivité qui en constitue une propriété fondamentale » (Ibid).

Kerbrat Orecchioni est du même avis, dit que « qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité » (1999 : 117)

Paul Ricoeur, ajoute : « le langage est un mode d'être dans l'être » (1969 : 261

L'énoncé est le produit de l'énonciation. Cette dernière est un phénomène observable lors d'une situation de communication. Elle est l'acte par lequel l'énoncé est produit.

La présence du sujet énonciateur rapporteur, dans l'énoncé, est marquée par des marques ; des subjectivèmes⁴⁸. Kerbrat nous explique que :

« Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion alors que le discours objectifs (...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (1986 : 80).

Benveniste énumère : « Les formes temporelles, et autres indicateurs de la deixis, ainsi que les verbes dit « modaux » employés à la première personne, expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du public et de son énonciation... » (2002 : 553).

Concernant le journaliste rapporteur qui a pour mission première, d'informer le citoyen, il collecte et sélectionne les informations qu'il juge dignes d'intérêts, puis il procède à la mise en scène énonciative.

Dans la mise en scène du discours, le journaliste tient compte du niveau de compréhension et du centre d'intérêt de l'instance de réception, pour l'influencer tout en oubliant son premier but, celui d'informer. Par conséquent, son discours est subjectif. L'actualité se trouve transformée ; son texte s'incline, alors à un jeu de spectacularisation et de dramatisation. La finalité commerciale prend le dessus.

2.4.2 Identité sociale vs identité discursive

L'identité sociale et discursive du sujet parlant ou écrivant « est ce qui permet au sujet de prendre conscience de **son corps** (un être-là dans l'espace et le temps), de

⁴⁸ Concept propre à Kerbrat Orecchioni qui désigne les marques évaluatives et affectives plus ou moins explicite, dans l'énoncé.

son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de **ses actions** (son pouvoir de faire) (...) ». (Charaudeau, 2009 :1). Cependant, pour que cette prise de conscience se fait, le sujet parlant ou écrivant a besoin de montrer cette relation de semblables et de différents vis-à-vis d'un autre que soi. Cette différence de l'autre est la preuve, de sa propre identité. C'est l'altérité.

Pour parler de relation entre les êtres communicants, il faut qu'ils partagent, les mêmes motivations, les mêmes finalités, les mêmes intentions. Une relation de différent à l'autre, quand chaque partenaire de la communication joue des rôles différents avec des visées et des intentions différentes, de celles de l'autre.

Alors, pour revendiquer sa propre identité contre celle de l'autre, Benveniste dit que le « je » implique un « tu » et le « nous » implique un « vous » ; relation d'acceptation ou de rejet, de valorisation ou dévalorisation de l'autre.

Selon, Charaudeau, l'identité du sujet communicant est composite. Elle se compose des données biologiques, des données psychosociales, des données construites par notre propre comportement. Ces composantes se résument en deux :

« L'identité sociale a besoin d'être confortée, renforcée recrée ou, au contraire, occultée par le comportement langagier du sujet parlant, et l'identité discursive, pour se construire a besoin d'un socle d'identité sociale. On posera, donc, qu'existe une différence entre ces deux types d'identité, et que c'est du fait de leur combinaison que se construit le pouvoir d'influence du sujet parlant ». (Charaudeau, 2009 :6)

2.4.2.1 Identité sociale

L'identité sociale se construit vis-à-vis des autres et doit être, selon Charaudeau, reconnue par les autres, dans les médiats, qui est régi par un contrat médiatique : informer et capter. La légitimité des propos et des rapporteurs sont remis en cause.

En effet, il est difficile de vérifier la crédibilité de l'information, s'ajoute à cela la mise en scène de l'information par des procédés de focalisation qui permet d'attirer

l'attention de l'instance réceptrice. En mettant l'information à la Une ou en la classant parmi les grands titres des bulletins d'informations ou de **répétition**. Le procédé de **focalisation**⁴⁹ avec celui de la répétition permettent de transformer et de déformer l'actualité et satisfaire l'enjeu de captation. Cette mise en scène de l'information peut remettre, en cause le devoir d'informer. Cependant, le journaliste va jouer sur le « savoir-faire » pour légitimer ses propos. Il fait appel aux témoignages des hommes de savoir, de pouvoir (ceux qui ont un effet d'action de position). Par conséquent, cette légitimité procède d'un « savoir-faire ».

L'identité sociale dépend de la situation de communication. L'énonciateur parle en fonction du statut et du rôle qui lui est assigné par la situation. Cette identité sociale, peut être reconstruite en fonction de son identité discursive : informer et ou capter.

Ainsi, le journaliste rapporteur doit défendre une image de lui-même (son ethos), par un enjeu de crédibilité, en adoptant différentes attitudes discursives de :

A. Neutralité

Le journaliste rapporteur doit effacer, dans le discours qu'il rapporte, toute trace de jugement ou d'évaluation personnelle. IL doit rapporter ce qu'il a vu, entendu. En effet, dans la communication médiatique, *l'enjeu de crédibilité* se manifeste dans un discours dont les faits et les témoignages sont authentiques.

B. Engagement

C'est prendre position lors du report de l'information par différents modes de citation : L'autonymie (A), modalisation autonymique (MA), modalisation autonymique au discours second (MADS)⁵⁰. Par conséquent, l'énonciateur rapporteur construit son image « comme être de conviction » (Charaudeau,2010 :9). Et « La vérité, ici, se confond avec la force de conviction de celui qui parle, et celle-ci est censée influencer l'interlocuteur » (Ibid.).

⁴⁹ Voir chapitre 2.3.7.1 : Stratégie de spectacularisation

⁵⁰ Voir chapitre 6.4 : les formes modalisées.

C. Captation

Pour capter l'intention de l'autre, il faut s'assurer que l'énonciataire partage les mêmes idées et opinions. Pour cela le journaliste énonciateur adopte des stratégies, en essayant de toucher son affect. Cette visée de captation dévient une visée de « faire croire » pour que le lecteur se trouve dans « une position de devoir croire »⁵¹.

Ainsi, l'énonciateur rapporteur doit persuader le public cible et/ ou le public visé, en ayant, recours à la raison ou le séduire en ayant recours à l'émotion. Pour ce faire l'énonciateur recourt à quelques attitudes discursives comme :

-Attitude polémique

En rapportant les propos de l'autre, l'énonciateur du discours citant essaie de mettre en cause les idées du discours cité.

S1178 Ce qui a fait dire à certains jeunes, avec **beaucoup d'ironie** : *“Il faudra remercier Sellal, car il nous a permis de nous unir.”*

-Attitude de séduction

Le journaliste énonciateur essaie de séduire le public cible, en lui attribuant le rôle de héros bénéficiaire. Ainsi, par cette attitude, le public peut l'identifier ou au contraire le rejeter. Ils adhèrent aux propos du journaliste ou ils les rejettent.

S925 En gros, selon le manuel, il a les faveurs du chef, sa confiance parce qu'il est le seul à ne pas afficher ou avoir une ambition direct d'être roi.

S164 Ils ont maintes fois souligné qu'ils ne soutiennent aucun candidat à la présidentielle. Ils déclarent, également que chaque membre de Barakat laisse à la marge sa couleur partisane

⁵¹ Les expressions « faire croire » et « devoir croire » des expressions de Charaudeau (2009 :8)

-Attitude de dramatisation

C'est décrire des faits qui concernent une ou des situations dramatiques actuelles ou futur. Par l'emploi de la comparaison, la métaphore...

La façon de raconter s'appuie sur des valeurs d'affect socialement partagées, parce qu'il s'agit de toucher l'affect et de faire ressentir certaines émotions.

Ainsi, l'identité discursive du sujet rapporteur se construit par les modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours, du choix du sujet et du genre socio discursif. En tenant en compte, évidemment des données de l'identité sociale. L'identité du sujet parlant, se réalise (se forme) dans le va et vient entre l'identité sociale et l'identité discursive. Charaudeau explique :

« Selon les intentions du sujet communiquant ou du sujet interprétant, l'identité discursive collera à l'identité sociale formant une identité unique « essentialisée » (« je suis ce que je dis » / « il est ce que qu'il dit »), ou s'en différenciera formant une identité double d'« être » et de « dire » (« je ne suis pas ce que je dis »/ « il n'est pas ce qu'il dit »). (2010 :10)

2.4.2.2 Identité discursive

L'identité discursive se définit, d'une part, par rapport au contrat de communication. En prenant en considération les instructions de l'organisation discursive et formelle du contrat. D'autre part, par les modes d'organisation du discours et les modes de constructions textuels, en relation avec les connaissances et les croyances dont le sujet écrivant dispose des procédés qui correspondent aux visées d'influences. Ses stratégies correspondent à des enjeux avec des finalités différentes : Enjeux de légitimation, de crédibilité et de captation. Ces dernières construisent une identité discursive propre au sujet.

A. Enjeu de légitimation

Consiste à persuader son interlocuteur que sa prise de parole et son positionnement correspondent bien à la position d'autorité qui lui confère son statut.

B. Enjeu de crédibilité

Consiste à faire croire à l'interlocuteur que ses propos son crédible.

C. Enjeu de captation

Faire adhérer l'interlocuteur à sa position. Les réactions sont aussi une stratégie pour faire adhérer le lecteur à son point de vue, en utilisant le superlatif (le plus), par exemple pour qualifier les faits qu'il rapporte (S669).

Les séquences (S797) et (S669) présentent les faits rapportés, du point de vue du journaliste énonciateur.

S669 L'on entend dire que certains sont venus de Batna. Mais **le plus gros**, on dit que ce sont des jeunes des douars limitrophes. L'on affirme même que ce sont surtout des militants du MAK (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie) et de « Barakat »

S797 Selon les tenants de cette école, le conflit froid avec le Maroc, la question du Sahara et beaucoup d'autres choses s'expliquent en Algérie par la psychologie, **plus que** par la stratégie et le politique.

Les commentaires peuvent être écrits sous forme d'énoncés doxiques⁵² dans son propre discours. L'exemple de certains adages⁵³ (S34) et (S52)

S52 Des jeunes de la ville ont d'emblée posté, hier, une photo sur facebook pour donner un avant-goût de ce qu'ils mijotent, brandissant une banderole sur laquelle on peut lire : « **Errais tab djnanou** ».

⁵² Doxique qui relève de la Doxa. La doxa selon le dictionnaire Larousse signifie une opinion, un avis ou un jugement. Le mot « doxa » tire son origine du grec *dokéo* (δοκέω) qui signifie « sembler », « paraître » ou « avoir l'apparence ».

⁵³ Adage ou un dire populaire

S34 Le Parisien, quotidien français, parle du « *fantôme d'Alger* », faisant allusion à l'effacement de Bouteflika de la scène publique depuis plusieurs mois

Dans la séquence (S52), le journaliste énonce l'adage « *Erraïs tab djnanou* » pour dire au lecteur que le candidat président est malade et ne peut pas gouverner et il est temps pour trouver quelqu'un d'autres. Par cette expression, il fait référence aussi aux propos du président lors de son dernier discours lorsqu'il a dit que l'avenir est aux jeunes et que « *hna tab jnana* ». Cette expression du président appuie les propos du journaliste.

Le journaliste rapporte des dits ou des faits et les interprètent selon sa propre vision (à la place de son interlocuteur) (S34), dans le but de manipuler le lecteur.

Les commentaires du journaliste prennent plusieurs formes. A la fin des propos rapportés, on trouve, par exemple l'abréviation « NDLR », exemple (S654) et (S318). L'abréviation « NDLR » signifie tout simplement « note de la rédaction ». Les journalistes l'emploient lorsque, dans une interview ou à l'intérieur d'une citation, ils veulent donner une précision aux propos rapportés (S318). On ne peut pas faire dire à quelqu'un ce qu'il n'a pas dit, mais il faut parfois éclairer telle ou telle formulation par une date, une localisation, un rappel historique... Cette information complémentaire accompagné du signe « NDLR » placés dans des parenthèses. L'exemple de la séquence S654 : (l'équipe locale de football **Ndlr**).

2.4.3 Images et reflets de la RDA

Pour Benveniste « La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste » (1966 :260) et Clément Rosset ajoute « Il ne saurait donc, être de moi que de l'autre et par l'autre, dont l'étayage assure l'éclosion et la survie de moi » (1999 :48)

Nous comprenons, à partir des deux citations ci-dessus que l'identité du sujet énonciateur se construit par rapport à l'autre et à soi. Nous pouvons l'identifier par les marques de présence ou d'absence de la première du singulier « je », et les formes

renvoyant à l'instance réceptrice « tu », « vous » et par les modalités interrogatives, exclamatives, injonctives⁵⁴ et l'effacement énonciatif.

La question qui se pose c'est « En quoi la RDA se spécifie dans l'ensemble des faits envisagés comme porteurs d'identité discursive ? »

Il s'agit, d'abord de quelques propriétés de l'identité produite par le discours et que la RDA partage :

-Image de soi

L'identité qui accompagne le discours ne fait pas parti de ses caractéristiques, mais elle relève d'une « construction verbale effectuée dans l'échange » (Ruth Amossy : 2010 :21)

-Identité produite, dans et par le langage, n'est pas stable. Elle est variable au cours d'un même discours. Elle est aussi plurielle. Donc, selon le discours, le sujet peut être porteur d'identités multiples.

-Identité énonciative peut s'accomplir à travers quelques marques identitaires : variété de langue. Selon Ruth Amossy « Cette identité est produite est celle d'un positionnement discursif par l'emploi des déictiques, modalités, lexique, syntaxe, etc... ». Alors, nous allons voir, ci-dessous, en quoi la RDA est un « indicateur d'identité ».

2.4.3.1 La Représentation du Discours Autre comme indicateur d'identité

Le DR est un indicateur d'identité parmi d'autres indicateurs d'identité, car c'est un des éléments par lequel l'énonciateur se positionne. Comme l'affirme Maingueneau « On ne cite pas de la même manière dans une revue de physique nucléaire et dans un quotidien dont le public est une élite et dans un quotidien populaire » (2002 :194). Le linguiste a présenté la RDA comme « une des dimensions de

⁵⁴ Voir chapitre 7 : Les stratégies discursives journalistiques : Valeur pragmatique de l'interrogation, l'exclamation et l'injonction (7.1.1-7.1.2-7.1.3).

positionnement », par la manière de citer que le discours Autre est retenu parmi les diverses dimensions du discours susceptibles de manifester son positionnement et il ajoute la RDA est comme « modalités à part entière du fonctionnement discursif » (Maingueneau, 2002 : 195).

2.4.3.2 Positionnement discursif par la RDA

Plusieurs linguistes comme « Maingueneau », « Ruth Amossy », « Charaudeau » ont montré que le DR produit un ethos, une présentation de soi, parmi et même titre que nombre d'autres faits. C'est la manière de citer en DD, DI, DIL qui est retenue parmi les diverses indices langagiers tels que les déictiques, les modalités, le lexique... Il s'agit donc, de dégager les éléments qui font la spécificité de la RDA, dans l'ensemble des marqueurs d'identité langagière d'un discours : son statut méta langagier qui lui permet la représentation interne du discours cité.

2.4.3.2.1 Du dire sur le dire : un fait de métadiscours

La présentation de soi, l'ethos se fait à travers le lexique, les stéréotypes, ce que l'énonciateur montre ou dit de lui-même ou de son discours. Par conséquent, il se positionne comme le souligne Maingueneau :

« L'efficacité de l'ethos tient au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé, [...], [...]. L'ethos se montre dans l'acte d'énonciation, il ne se dit pas dans l'énoncé. Il reste par nature au second plan de l'énonciation : il doit être perçu, mais ne pas faire l'objet du discours. » (2002 : 57)

L'ethos se présente, à travers des formes en DD, DI ou autre. A travers, aussi la manière de parler, d'expliquer que le discours produit son image.

L'explication dans les articles de presse est considérée comme une forme de commentaire, un fait méta discursif apporté par le journaliste rapporteur. On la trouve beaucoup, plus dans le discours citant afin d'orienter la compréhension du lecteur. C'est

une manifestation de la présence du journaliste dans son discours. L'objectif de l'explication d'orienter le processus de prise de position du lecteur.

Elle se trouve dans le discours citant, entre parenthèses : séquences (S33), (S55), (S57), (S135), (S518), (S559), (S599), (S669), (S654) et (S720)

S33 Yves Threadard, journaliste médiatique du Figaro, sur LCP (**chaîne parlementaire française**) Trouve dramatique «*la mainmise* » du FLN sur un pays « *dont la majorité de la population est jeune* ».

S55 Hacène Ferhati, de SOS Disparus, a posté un visuel frappé du mot « hidad » (**deuil**).

S573 Fadène Mohamed a expliqué que l'octroi des autorisations pour les meetings et les rassemblements n'est plus du ressort de l'administration, mais du ressort depuis hier de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle (**CNSEP**).

S599 Mais au-delà du réveil bougrement beau mais surtout trop brutal du « gène » patriotique (**longtemps mis en berne !**)

S669 L'on entend dire que certains sont venus de Batna. Mais le plus gros, on dit que ce sont des jeunes des douars limitrophes. L'on affirme même que ce sont surtout des militants du MAK (**Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie**) et de « Barakat »

S654 Après des rappels historiques de la région, Sellal a « ramassé » son discours lançant « Bouteflika a le souffle long comme l'entente » (**l'équipe locale de football Ndlr**).

S720 « *Chiata, Hrak, Bouteflika dégage. Non au 4^e mandat !* » Ils lanceront aussi « *Allah Akbar, malikia* (**malékites**). » Personne ne saura exactement pourquoi ce groupe de jeunes qui n'était pas important a exprimé son hostilité à Sellal et à la presse.

S427 Les marcheurs ont crié, à gorge déployée : « *Non à la mascarade électorale !* » Et « *Non aux opportunistes !* » Ils ont également scandé « *Assa Azekka, Sadi Yela Yela !* » et « *Ulach elvot ulach !* » (**Pas d'élection**) avant de continuer jusqu'à l'ancienne mairie en face de laquelle un meeting a été organisé.

Dans (S33), (S55) et (S669), le journaliste propose des explications pour faciliter la compréhension des faits rapportés. Exemples : « *hidad* » (deuil), LCP (chaîne parlementaire française) et « MAK » (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie).

L'explication peut être écrite dans la même langue d'écriture (S669) (S654) (S55) et (S33), ou dans la langue maternelle du journaliste : l'arabe classique ou dialectal (S720). Elle traduit chez le journaliste, la volonté de justifier ses choix d'écriture. Il s'agit de préciser que le peuple est contre le quatrième mandat (S135) (*pas de vote*) et dans (S427) (*pas d'élection*).

Le journaliste peut commenter ce qu'il a dit, l'exemple des séquences (S122), (S141), (S655) et (S925).

S122 Ayant déjà pris part à deux élections présidentielles (**2004 et 2009**), le leader de Ahd 54 se dit convaincu que le prochain scrutin sera encore truqué comme tous les précédents.

S141 Les initiateurs de cette action ont déclaré, **pour expliquer sans doute l'objectif de cette manifestation contre le 4e mandat de l'actuel président de la République**, que «*le peuple cherche la sécurité, le travail et la liberté*».

S655 L'on dit que c'est **parce que** c'est une importante circonscription électorale.

S925 En gros, selon le manuel, il a les faveurs du chef, sa confiance **parce qu'**il est le seul à ne pas afficher ou avoir une ambition direct d'être roi.

Dans la séquence (S925), le journaliste présente un candidat (Saidani) et le soutien (« *parce qu'il est le seul à ne pas afficher ou avoir une ambition directe d'être roi.* ») et dans la séquence (S141) ; il montre qu'il connaît l'intention des initiateurs et leur position contre le quatrième mandat (« *pour expliquer sans doute l'objectif de cette manifestation contre le 4e mandat...* »)

Le journaliste peut insérer ses commentaires dans des propositions relatives appositives (S77), (S80) et (S578)

S77« *Le combat continue, de manière pacifique, pour une Algérie de démocratie et des libertés* », a déclaré, calmement, l'ancien chef de gouvernement, **qui**

promet des lendemains pas forcément ensoleillés pour les dirigeants actuels.

S80 Certains diront pourquoi user du pluriel lorsqu'il s'agit que de Bouteflika, mais ils ignorent Ou feignent d'ignorer qu'on n'est pas devant l'expression d'un hégémonisme monarchique **où le chef a les pleins pouvoirs**- la faible condition physique de cet homme le prouve largement –mais devant un coup de force d'une cohorte prétorienne **qui a à coeur de défendre des intérêts basement personnels pour sauver tout le régime ou ce qui reste de l'oligarchie régnante depuis 1962.**

S578 Le conférencier a d'une autre part reconnue qu'aujourd'hui certaines chaînes de télévision privées manquent de professionnalisme en favorisant un candidat sur un autre. En expliquant que cela est dû à l'absence de contrôle, voire à l'absence de l'autorité de régulation **qui n'a pas été encore installée.**

Dans la séquence (S80), le journaliste éclaire le fonctionnement du système politique en Algérie en parlant d'« hégémonisme monarchique ») qui signifie que l'unité du pouvoir est symbolisée par une seule personne. Dans la séquence (S77), il dément le chef du gouvernement (« **qui promet des lendemains pas forcément ensoleillés pour les dirigeants actuels** »). Dans (S578), il dénonce les autorités, toujours le système (« qui n'a pas été encore installé »).

Une manière d'insister sur l'ampleur du problème pour orienter le lecteur, électeur à faire le bon choix : voter pour le même président ou choisir un autre.

Les explications du journaliste sont, donc, en réalité, des stratégies d'écriture qui manipulent l'opinion public.

2.4.3.2.2 Reconstruction d'un ethos discursif dans les séquences du discours rapporté

Mainqueneau a montré, dans ses travaux sur la RDA que « Quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel

». (1998 : 119). C'est l'énonciateur du discours citant qui assure l'attribution énonciative du discours cité. Ainsi, l'étude de l'ethos permet de montrer, comment un acte de parole rapporté au discours direct par l'énonciateur rapporteur met en jeu l'image de soi et de sa subjectivité ?

La construction de l'ethos dans le DD mobilise plusieurs « instances subjectives ». Celle du locuteur du discours rapporté, celle du locuteur rapporteur et celle du lecteur énonciataire de l'acte de parole rapporté. Pour lui, « le discours rapporté constitue, en effet, le lieu de rencontre de deux instances subjectives : le locuteur cité et le locuteur rapporteur. » (Grégoire, 2017 :84).

2.4.3.2.3 Mise en scène de l'acte rapporté

Le journaliste rapporteur rapporte un acte énonciatif et le met en scène. Cet acte peut renvoyer à un acte extralinguistique effectivement dit ou fait par l'énonciateur du discours cité ou un acte fictif. Lors du report de l'information, le rapporteur a le choix des propos rapportés, des locuteurs liés à la situation d'énonciation qu'il souhaite communiquer au lecteur et de la forme du DR. Il choisit, aussi le verbe introducteur du discours. Ce dernier représente un élément important de l'expressivité de l'acte rapporté, grâce à sa valeur sémantique.

Ces choix qui composent le segment rapporté sont à l'initiative du locuteur rapporteur qui contribue à la construction de l'ethos du locuteur du discours cité.

Pour séduire, voir transformer, déformer l'information et marquer son discours de ses marques, d'une manière implicite ou explicite, le journaliste énonciateur emploie aussi, plusieurs procédés discursifs. Nous trouvons, le procédé de spectacularisation qui est une démarche discursive dans laquelle l'évènement se transforme en sur actualité. Il s'appuie sur deux procédés : la focalisation et la répétition. La dramatisation et enfin, la captation qui s'appuie sur le procédé de l'interrogation et de l'interpellation dénonciatrice.

2.4.4 Stratégies discursives

2.4.4.1 Stratégie de spectacularisation

2.4.4.1.1 Procédé de focalisation

Les événements ou les propos rapportés par le journaliste énonciateur doivent être pertinents, puisque c'est dans le contrat de la communication médiatique. Le procédé de focalisation crée un effet de grossissement, d'amplification et d'exagération pour un événement. L'information sélectionnée doit apparaître la plus importante de l'actualité.

Pour cela, le rapporteur journaliste fait recours à cette stratégie qui permet d'attirer l'attention de l'instance réceptrice. En mettant l'information à la Une ou en la classant parmi les grands titres des bulletins d'informations.

Voir ci-dessous l'exemple de focalisation : Liberté 02 /03/2014

LA MANIFESTATION A ÉTÉ EMPÊCHÉE HIER À ALGER

Dans la rue, contre le 4^e mandat

Plusieurs dizaines de citoyens, répondant à l'appel lancé via les réseaux sociaux, ont tenté d'organiser un rassemblement pour dire "15 ans, barakat !"

Malmenés, bousculés ou même interpellés : tel était le sort réservé, hier, aux opposants à un 4^e mandat pour le président Bouteflika qui ont tenté d'organiser un rassemblement à Alger. Tôt le matin déjà, un important dispositif de sécurité est déployé à la place Audin. À peine arrivés que les initiateurs du mouvement, tels Azouaou Hamou l'Hadji, responsable de l'Association des victimes d'Octobre 1988, Amira Bouanoui, ou Yacine Zaïd, militant des droits de l'Homme, sont embarqués par la police.

"État terroriste", "À bas le pouvoir", "Non à Oujda, non au DRS", "15 ans, barakat !" étaient, entre autres, les slogans scandés par les manifestants. "Je tenais à participer à cette manifestation pour exprimer mon opposition au régime en place et au 4^e mandat de Bouteflika", raconte Benyoucef Mellouk,



Rassemblement hier devant la Fac centrale pour dire non au 4^e mandat de Bouteflika.

ancien cadre du ministère de la Justice, connu dans la presse pour avoir dénoncé les "magistrats faussaires".

Pour M. Mellouk, "Le changement du système en place, en écartant les responsables, devient une nécessité vitale pour

la survie du pays". Une citoyenne anonyme, se joignant spontanément à la manifestation, a exprimé son ras-le-bol. "Nous sommes une famille de 7 membres qui vit dans un chalet depuis douze ans. Le pouvoir en place, et à sa tête Bouteflika, n'a rien fait pour nous", dénonce-t-elle. Les interpellations musclées des manifestants se sont succédées. Un camion de police se vide, un autre se remplit.

Plus d'une vingtaine de personnes sont arrêtées, même les journalistes n'ont pas été épargnés par la police. Des photographes ont vu leur matériel saisi. La réaction musclée de la police a fait réagir la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme. "Ce jour, le 1^{er} mars 2014, alors que se tenait un rassemblement pacifique au centre-ville d'Alger, à la Faculté centrale, pour protester contre le 4^e mandat, le pouvoir algérien a bouclé toute la zone et a embarqué manu militari tous les citoyens et citoyennes venus y participer,

en particulier les organisateurs de cette initiative, ainsi que le président de la Laddh, M. Salah Dabous, et Yacine Zaïd, membre du bureau national, qui étaient venus en tant qu'observateurs", dénonce la ligue dans un communiqué.

"Les agents de police ont, sans ménagement aucun, interdit à tout Algérien et Algérienne de s'approcher du lieu du rassemblement", ajoute le communiqué, qui dénonce la confiscation du matériel des photographes. Et tout en dénonçant cette "répression" qualifiée de "sauvage", la Laddh exige la libération de toutes les personnes. Pour la ligue, cette violence contre les manifestants montre que "le pouvoir est en état de guerre contre la population algérienne, et qu'à ce titre, l'union la plus large doit se concrétiser pour débarrasser le pays des clans, quels qu'ils soient, qui entraînent le pays dans la dérive".

DIJAZIA SAFIA

RASSEMBLEMENT POPULAIRE À BOUIRA ET À CONSTANTINE

"15 ans, barakat !"

Plusieurs dizaines de jeunes se sont regroupés hier matin devant le siège de la wilaya suite à l'appel lancé par des anonymes via des affiches jargement placardées la veille à travers les villes et villages du territoire de Bouira. Un appel qui visait à dire "non au 4^e mandat du candidat Bouteflika". Aux environs de 9h30, les premiers manifestants se sont rassemblés en déployant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : "Stop à la corruption", "Non pour un 4^e mandat, oui pour le changement, oui pour un État de droit", "Non à la dictature". Ils ont également scandé des slogans contre Sellal et contre Chakib Khelil qui ont été repris en chœur par les jeunes. Après avoir rendu hommage aux chouchoua mais tout en tirant à boulets rouges sur le gouvernement, les jeunes ont entonné l'hymne national devant le carré des martyrs, à proximité du siège de la wilaya. Des fleurs ont été distribuées à quelques policiers en signe de "pacifisme". Il faut dire que des policiers étaient large-

ment mobilisés aux abords du siège de la wilaya et que les forces antiterroristes se tenaient prêtes à intervenir pour prévenir tout débordement. Parmi la foule, la présence remarquée de membres de sections politiques de divers bords mais également de simples jeunes ayant répondu à l'appel relayé via facebook. Les manifestants se sont dispersés dans le calme en se donnant rendez-vous pour aujourd'hui 10h devant l'université. À Constantine, une cinquantaine de citoyens se sont rassemblés hier matin vers 10h, à l'entrée du jardin Bachir-Bennacer (La Brèche) au centre-ville, pour dénoncer le quatrième mandat de Bouteflika. Ces jeunes, universitaires pour la plupart, ont scandé des slogans anti-pouvoir et brandi des pancartes où l'on pouvait lire "15 ans ça suffit", ou encore "Non au mandat de trop". Les initiateurs de ce regroupement ont tenu à agir "pacifiquement" et "ne pas répondre aux provocations ni à chercher la confrontation avec les services de sécurité", nous a expliqué l'un des

organiseurs. "Nous n'avons rien contre le président de la République, mais la mascarade doit cesser, 15 ans c'est suffisant ; il doit partir et laisser la place aux jeunes", clame un manifestant. Le rassemblement a duré près d'une heure où les manifestants, qui pour la plupart se connaissent uniquement via les réseaux sociaux, ont profité de l'occasion pour échanger leurs coordonnées et ont promis de tenir un autre rassemblement. "Nous avons enregistré la participation de près de 250 personnes sur notre page facebook, ce n'est qu'un début, l'essentiel c'est que notre action soit remarquée", nous déclare l'un des initiateurs. Même si ce rassemblement s'est déroulé sans incidents, il faut noter que huit jeunes ont été embarqués à bord de voitures banalisées au commissariat central d'El-Coudiat. Ce n'est qu'après 14h30 qu'ils ont pu être libérés, nous a révélé l'un d'entre eux, ajoutant qu'ils n'ont pas subi de mauvais traitement.

HAFIDH BESSAOUDI/DRSS B.

IL A ANNONCÉ HIER SON RETRAIT DE LA COURSE À LA PRÉSIDENTIELLE

Soufiane Djilali : "On est devenu la risée du monde"

Comme il fallait s'y attendre, la décision de Soufiane Djilali, président de Jil Djadid, de se retirer de l'élection présidentielle, vient d'être entérinée par le conseil national (CN) du parti. Après étude et analyse de la situation actuelle du pays, Jil Djadid constate que "l'Algérie est passée d'un processus électoral à un processus d'un coup d'État". D'où, explique-t-on dans le communiqué sanctionnant les travaux de la session extraordinaire du CN, la décision prise par le président du parti, Soufiane Djilali, de ne pas présenter son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel car il refuse de participer à cette "pièce théâtrale" qui est la présidentielle du 17 avril. Dans une conférence de presse animée hier au siège du parti, Soufiane Djilali a ainsi expliqué que son retrait était plutôt motivé par sa volonté de ne pas cautionner un "processus de coup d'État", et non pas par le manque de signatures à collecter. "Nous avons largement dépassé les 60 000 signatures exigées par la loi", a-t-il déclaré, tenu à préciser le président de Jil Djadid, invitant les représentants des médias à "vérifier et compter" les formulaires exposés juste à ses côtés. "Aujourd'hui, il n'y a plus d'élection. Nous sommes en train d'assister à un processus de coup d'État", a-t-il dénoncé. M. Djilali rappellera que ce processus putschiste a commencé depuis le dernier remaniement du gouvernement avec la désignation d'un staff sur mesure au service de la campagne électorale du Président. "On a forcé des gens à signer le formulaire de candidature partout dans les entreprises publiques. Exemple, à Sonatrach, les

travailleurs sont carrément menacés de licenciement en cas de refus de signer. Aux APC, les bulletins sont remplis à partir de la matrice qui est le fichier électoral. Ce qui se passe aujourd'hui est inadmissible", se révolte l'opposant au 4^e mandat pour qui "le régime en agonie" s'obstine à s'imposer contre la volonté du peuple. "Ce qu'il y a en train de faire est dangereux, c'est fait contre les institutions et contre le peuple. On assiste à un véritable renversement de la République". Selon Soufiane Djilali, l'heure est grave. "On est devenu la risée du monde ; aujourd'hui, on a dépassé la dilapidation, on assiste carrément au vol d'un pays". Il a résumé la conférence qui, tout de même, a dû mal à croire en la tenue du scrutin du 17 avril.

Il s'explique : "J'ai de gros doutes qu'il y aura le vote le 17 avril. Trois scénarios sont possibles. D'abord, celui de voir les partisans de Bouteflika pousser le projet jusqu'au bout, ce qui va certainement provoquer un climat de dégradation. Le deuxième scénario, et ce sera salubre pour l'Algérie, c'est celui de voir le peuple se prononcer avec force, et là, le processus s'arrête. Le dernier scénario, qui est le moins plausible, c'est celui de voir les partisans du 4^e mandat renoncer à cette mascarade." Pour Soufiane Djilali, le meilleur scénario serait donc celui de voir le peuple se révolter, mais de manière pacifique, pour faire barrage au 4^e mandat. Il affirme que Jil Djadid soutiendra toutes les actions pacifiques qui engageraient les citoyens et des par-

tis politiques. M. Djilali n'écarte pas la possibilité d'aller vers une action commune avec des partenaires politiques dont les pourparlers sont déjà engagés. Pour Soufiane Djilali, il faut absolument que le peuple se mobilise pour déjouer le plan dangereux que veut nous imposer ce système, dont la fin de vie est annoncée. "Ils ont fait voter des morts pendant 30 ans, et maintenant, ils veulent forcer le peuple à voter pour un mort", ironise l'ancien militant du PRA, qui préconise, désormais, l'ouverture d'un débat national avant que cela ne soit trop tard. La manifestation citoyenne pacifique, organisée hier à Alger, fera-t-elle tâche d'huile ?

FARID ABDELALIM

POUR DISQUALIFIER LA PROCHAINE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Le RCD appelle à un large rassemblement des forces politiques et syndicales

■ Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a appelé hier les partis, les syndicats et les associations de la société civile autonomes et représentatifs à la "concertation" et un rassemblement le plus large pour exiger un rapport de force susceptible d'impulser la disqualification de la prochaine échéance électorale. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du

secrétariat national, le RCD souligne que "cette disqualification doit être soutenue sur le terrain par une dynamique populaire et transpartisane, et pouvoir prescrire une transition ordonnée, pacifique et graduelle tant exigée par les Algériens". Pour le RCD, qui a décidé de boycotter le prochain scrutin, la faillite est générale et le salut de la nation passe inévitablement

par un changement de régime au risque d'une déstabilisation sociale. "Le moment est d'une grande gravité et ne s'apprend ni à la confusion ni aux tergiversations et aux fausses solutions d'arbitrage. Il rappelle que le dépassement de cette situation passe inévitablement par la libération de la conscience citoyenne des tutelles et des ossements occultes qui exigent corrélativement la dissolution de

la police politique, la restitution du rôle FAN à la mémoire de la nation et la mise en place d'une commission indépendante du pouvoir exécutif pour l'organisation d'élections libres et transparentes afin de mettre en œuvre une Constitution qui projette le pays dans le progrès et la modernité", écrit le RCD.

R. N.

2.4.4.1.2 Procédé de répétition

Il s'agit de répéter la même information dans les rubriques de la même édition ou d'une édition à l'autre dans le but de la figée dans la mémoire du public.

Le procédé focalisation avec celui de la répétition permettent de transformer et de déformer l'actualité. Ils sont, donc, des marques de subjectivité. Puisqu'ils imposent aux récepteurs une lecture partielle, en empêchant les lecteurs de penser à critiquer l'information.

L'exemple ci-dessous : Le Quotidien d'Oran 30/03/2014

Abdelmalek Sellal à Oran «Vers une Algérie moderne»

Ziad Salaf

Se sentant en face d'un public acclamé à la cause, Sellal, directeur de campagne du candidat Bouteflika, a suré allègrement sur plusieurs thèmes. En vingt-cinq minutes, le temps qu'il a duré son intervention, il a tenté de charmer les Oranais, qu'il a fait la salle fût pleine de personnes invitées à une excursion, venues des villages limitrophes. Il commença en précisant que c'est son propre choix de tenir ce meeting dans cette salle «qui porte le nom de Hanou Bouleïf, un compagnon de Zaban». Et pour lui, les deux figures oranaïses du nationalisme algérien «sont des amis au moudjahid Abdelaziz Bouteflika». Pour mieux mettre en valeur la présence de Madjer et Belloum, l'ex wali d'Oran, lequel a été présenté par le coordinateur Jacob Zitoune, a fait un clin d'œil au MCO et à l'ASMO. Concernant le club d'El-Hamri, il dira «qui jouera un jour la Coupe du monde» et pitera «pour l'accès au club de M'dina J'dida à la Nationale une». Il faut dire qu'une grande bande-roule, certes mal confectionnée, exprimait le soutien des supporters du MCO à un quatrième mandat pour Bouteflika. Énumérant les réalisations dont a bénéficié Oran durant le règne de quinze ans de Bouteflika, il citera la résorption de la question de l'eau potable. Dans ce cadre, il tonnera : «Aujourd'hui, c'est Oran qui alimente Mascara en eau potable. Et de citer un bout de verset coranique sur les bienfaits de l'eau, peut-être histoire d'effacer des propos qu'on lui attribue sur le livre saint. Il parlera aussi d'un «pôle industriel parmi les plus importants du pays». Concernant le projet d'avenue du candidat Bouteflika, Abdelmalek Sellal parlera du «projet du nouveau politique». Cependant, il ne définira pas ce renouveau. Et se contentera de tonner : «Il est grand temps de mettre sur pied un Etat moderne que nous passerons à la génération de l'Indépendance. On ne saura prescrire sur ces générations destinées à recevoir le flambeau, sauf qu'il s'agit «des intellectuels qui aiment leur pays». Il conclura ce volet de son discours par cette phrase qui risque de susciter des lectures multiples voire contradictoires : «Il



est temps de sortir des zones sombres et de l'autoritarisme. Sans transition aucune, Sellal enfourche le cheval des promesses en clamant : «Objetif est qu'à la fin du prochain mandat présidentiel, aucun Algérien ne sera sans logement». Remarquait la présence de femmes, le directeur de campagne de Bouteflika dira sur un ton interrogateur : «Qui a offert le droit aux femmes ?». Il rappellera qu'actuellement, 146 députées siègent au Parlement et que les femmes peuvent attribuer leur nationalité à des enfants issus du mariage avec un non Algérien. Énumérant les réalisations de son chef, il s'adressera aux retraités en disant : «C'est Bouteflika qui a décidé d'accroître de 2% des recettes pétrolières pour financer la Caisse des retraites. Un peu essouffé et surtout en manque d'arguments, l'orateur insistera plus d'une fois : «Nous sommes devant le devenir d'une Algérie moderne». Et pour expliciter cette idée, il dira : «Terminé les baragins, terminés les hitistes. Bien évidemment, Sellal réclamera la contrepartie de ces «offrandes». Il s'adressera aux présents en insistant : «Attention et attention, l'unité nationale et la stabilité nationale sont la condition première pour permettre à cet homme d'achever son entreprise en tant qu'il y a quinze ans. Mais grave, Sellal confiera : «Mon père m'a dit que Bouteflika est le bey des beyes». Il termine son intervention en invitant spécialement les jeunes à assumer leurs responsabilités. Le meeting s'est déroulé sans le moindre accro et des visiteurs occasionnels se sont empressés de rejoindre leur bus par crainte d'être laissés sur place à M'dina J'dida.

Rebaine à Jijel Promesses pour l'Université et l'éducation



À Fawzi Rebaine, en campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2014, a promis hier à Chelfa (daira de Jijel) d'intégrer l'université algérienne dans le monde économique. Dans un meeting organisé au centre culturel de la ville, M. Rebaine a promis de rendre sa place à l'université algérienne dans la sphère économique, en développant les pôles de recherches et d'excellence, ainsi que la promotion des compétences nationales. Il a estimé que l'intégration et l'interaction entre la formation et le monde économique dans les domaines de la technologie et de la recherche «doivent garantir le développement de pôles de recherches d'excellence reconnus mondialement». Devant une centaine de personnes venues écouter son programme électoral, le candidat de Abd 54 a souligné l'importance de «réviser l'université algérienne à la hauteur des enjeux économiques internationaux par l'insertion de capitaux encourageant la recherche-développement et la production de brevets à haute valeur ajoutée. Il n'a pas manqué dans le même cadre, d'évo-

quer le secteur de l'éducation nationale, s'engageant à ouvrir les débats avec tous les partenaires sociaux pour trouver des solutions adéquates, satisfaisant les uns et les autres avant le début de chaque rentrée scolaire. «Je vous promets, si vous votez pour moi, d'appliquer à la lettre mon programme électoral, notamment celui du secteur de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, qui demeure une de mes priorités», a déclaré Rebaine. «Nous vivons un conflit de générations. Nos universités ont épuisé des cadres et des compétences capables de gérer et construire le pays. Il est temps de leur donner une place et d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de l'Algérie, a-t-il ajouté. Soulignant en outre l'importance et le rôle que peut jouer la société civile sur le terrain, Rebaine a plaidé pour son renforcement afin de surveiller, à l'exception, l'administration, notamment à travers le redéploiement des associations. Il est revenu également sur la nécessité d'un nouveau découpage administratif, touchant les wilayas et les daira dans le but de rapprocher l'administration du citoyen. «Notre pays est vaste. Nous devons revoir le découpage administratif, car l'administration est loin de pouvoir satisfaire toutes les demandes des citoyens. Il est, donc, primordial de pouvoir rapprocher les deux parties», a-t-il dit. Fawzi Rebaine est revenu également sur la nécessité de la révision de la Constitution, de la réforme de la justice, du Conseil constitutionnel, de la suppression du tiers présidentiel dans la composition des membres du Conseil de la nation, ainsi que l'instauration d'un Etat de droit et de justice.

Touati plaide pour un changement pacifique

Abdelkrim Zerzouri

Evitant la salle affreusement vide où devait tenir son meeting, hier, à la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), très difficile il est vrai à remplir si l'on manque de soutiens, notamment financiers pour assurer le déplacement et la restauration de la foule ramassée de lointaines communes dans des bus, le candidat à la présidentielle du 17 avril prochain, M. Moussa Touati, comme à son accoutumée, a privilégié le bain de foule et le contact direct avec le citoyen électeur pour le convaincre du bien-fondé de son programme. Entouré de monde en ce jour de repos du week-end à El Khroub et à Ali Mendjeli, des jeunes et des moins jeunes, M. Touati a tenté calmement de plaider en faveur «du changement pacifique par le biais des urnes pour construire un Etat de droit». Dans le débat engagé avec des jeunes qui se plaignaient de leur marginalisation, M. Touati insistait à dire qu'il est simple d'être réajusté le personnel politique, mais d'un autre côté ces jeunes

doivent prendre leur destin entre leur main et investir la scène, ne pas rester en marge et laisser le champ libre pour vouloir se lamenter sur leur sort. D'autres sujets seront abordés dans la foulée de ce débat public dans la rue, à l'enseigne de l'emploi, du logement ou encore les espaces de détente qui font défaut dans nos villes. Le volet économique ne sera pas en reste dans les discussions, notamment lorsque des jeunes s'interrogeront sur la paradoxale situation de l'Algérie, un pays riche avec un peuple pauvre ! «La richesse réelle se situe au niveau de l'élément humain, rectifiera le tir M. Touati. Continuant dans ce sens, il indiquera que «nous avons un problème avec les dirigeants de ce pays qui ont accordé des soutiens financiers énormes aux investisseurs, mais il se trouve que la plupart d'entre eux ont détourné ces capitaux vers d'autres lieux hors du pays. Aussi, l'Etat a préféré ouvrir la voie aux investisseurs étrangers aux dépens de la force de production locale», laissera-t-il entendre. Dans ce sillage, il ne manquera pas de



lier à boulets rouges sur l'investissement consacré aux jeunes à travers l'Ansej «L'Ansej est un leurre pour des jeunes sans connaissances en matière de gestion de gestion, chose qui les mène à financer vers un endettement qui leur sera très préjudiciable pour leur avenir professionnel », estimera-t-il. Estimant dans ce sens que ces formules alambiquées proposées par l'Ansej et autres dispositifs d'emploi ne sont qu'un appât pour endormir la jeunesse et l'éloigner de la chose politique.

Sétif Louisa Hanoune promet l'annulation du code de la famille

La candidate du Parti des travailleurs (PT) pour la présidentielle du 17 avril, Louisa Hanoune, s'est engagée samedi à Sétif à «annuler» le code de la famille et son remplacement par des «lois civiles», consacrant l'égalité entre hommes et femmes. «Je m'engage, si je suis élue, à annuler le code de la famille et son remplacement par des lois civiles qui consacreront véritablement l'égalité entre les deux sexes», a déclaré Louisa Hanoune, lors de son premier meeting électoral de la journée animé à la salle omnisports de Sétif. Promettant ainsi de contribuer à octroyer plus de droits aux Algériennes, la dirigeante du PT a qualifié de «afatistes» la politique de l'emploi suivie par les pouvoirs publics, dès lors qu'elle n'assure pas des emplois «durables». Elle a mis en garde contre les «emplois précaires» qu'elle considère comme étant «une bombe à retardement». Par ailleurs, elle s'est prononcée contre «l'importation et l'application anarchi-



ques du système licence-magistrat-doctorat (LMD), plaidant pour l'ouverture d'un débat national autour des secteurs sensibles. «Je suis venue solliciter votre confiance, votre adhésion et votre procuration populaire. L'Algérie est face

à un processus historique et le peuple algérien est le seul responsable de la sauvegarde de la souveraineté nationale», a-t-elle par ailleurs martelé à l'adresse de son auditoire. Sur le volet économique, elle a appelé les Algériens à exiger l'arrêt du processus de négociations pour l'adhésion en cours de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), estimant que cette (adhésion) favoriserait le «retour à la privatisation» et à la «précarisation» des familles algériennes. La dirigeante du PT a également exhorté ses militants et sympathisants à se «mobiliser en masse» le jour du scrutin, de sorte à opérer un «sursaut national». Le 8 mai 1945 ainsi que Yennayer seront consacrés fêtes nationales, a en outre promis la seule candidate femme à cette présidentielle, avant d'insister sur la nécessité de «rendre hommage» aux sacrifices des martyrs de la révolution algérienne, dont ceux nombreux de la capitale des Hauts-Plateaux.

Adrar Les promesses de Belaïd pour le Sud

Benbouba Saïd

L'avenir de l'Algérie est dans le Sahara, a-t-il affirmé dans le cadre d'un meeting qui sera la locomotive de tout le pays, a indiqué le candidat Abdelkader Belaïd lors d'un meeting, ce samedi à Adrar, après un accueil populaire et un bain de foule à travers les rues de la ville jusqu'à la salle des conférences. Le jeune candidat à la présidence a critiqué les politiques conçues par les gouvernements au Sud algérien, en déclarant que les habitants du Sahara ont le droit à une vie digne et un travail. «L'Algérie vit des ressources du Sud, il n'y a pas de priorité», a déclaré Belaïd. Dans son discours devant les citoyens à la maison de la culture, Abdelkader Belaïd a décrié les trois axes en relation avec le Sud algérien. En premier, un chemin

de fer reliant Alger à Adrar et Tamanrasset, un chemin de fer qui sera la clé de la réussite de tout projet de développement, un chemin de fer moderne. Il a en outre évoqué la formation adaptée aux besoins des enfants du Sud, une formation en relation avec la vocation de la région allant des hydrocarbures à l'agriculture avec les nouvelles techniques et le savoir-faire scientifique afin de garantir une satisfaction de besoins de l'Algérie entière à partir du Sud. Le candidat à la présidence a appelé d'Adrar à un équilibre régional réel entre les wilayas de l'Algérie, critiquant la situation de la santé au Sud algérien. La wilaya d'Adrar avec ses 500 000 habitants ne disposant pas d'un cardiologue, ajoute Abdelkader Belaïd, qui s'est engagé à donner des salaires attractifs pour les médecins spécialistes qui



optent pour travailler au Sud algérien, en s'interrogeant pourquoi payer un médecin étranger 05 fois le salaire d'un même médecin algérien ?

Benflis à Tizi Ouzou Promouvoir la langue et l'identité amazighes



Le candidat à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, Ali Benflis, a pris l'engagement, hier à Tizi Ouzou, de promouvoir la langue et l'identité amazighes, afin de leur donner la place qui leur sied. «Je m'engage devant vous à régler définitivement la question de l'identité amazighe et donner à la langue la place qui lui sied», a-t-il dit lors d'un meeting électoral, soulignant que l'Algérie doit se réconcilier avec elle-même, avec sa culture et son patrimoine. Selon lui, cela se fera par la promotion de tout le patrimoine amazigh, l'introduction de l'enseignement de l'amazigh dans tous les cycles, ainsi que son inscription dans l'examen du baccalauréat et l'ouverture de centres de formation de formateurs de cette langue, afin de permettre l'épanouissement de toute une région. Le candidat Ali Benflis a parlé des grands fondements de son projet de renouveau

national dont l'élaboration d'une constitution consensuelle avec l'initiation des mandats, qui permettra l'alternance au pouvoir et consacrera la démocratie à travers le multipartisme, la pluralité syndicale, l'indépendance de la justice et la presse. Estimant le système politique actuel «dépassé», l'ancien chef de gouvernement s'est dit porteur d'un projet qui restituera la souveraineté au peuple, qui en est le seul dépositaire, ajoutant que l'autorité de l'Etat réside dans la «légitimité» de ses institutions. Il a appelé les électeurs de Tizi Ouzou à «aller voter en masse» lors du scrutin du 17 avril prochain et surveiller les urnes. Il a estimé par ailleurs que «la région de Kabylie était à l'avant-garde de la revendication démocratique, pour l'alternance au pouvoir et pour une société de justice et ce, dès 1963, et elle a donné pour cette cause beaucoup de martyrs».

2.4.4.2 Procédé de dramatisation

Le procédé de dramatisation est l'une des stratégies discursives qui marque le discours journalistique. Pour toucher l'affect du lecteur et satisfaire l'enjeu de captation, le journaliste utilise le procédé de dramatisation. Selon Charaudeau ce procédé consiste à mettre en scène la triade⁵⁵ : victime, agresseur, sauveur. Il joue sur le discours de victimisation et du sauveur ; comme c'est le cas, dans notre corpus où le journaliste présente le peuple comme victime. L'agresseur c'est la politique algérienne. Le sauveur c'est le journaliste qui dévoile la réalité en proposant des solutions pour gagner la confiance et la compassion du public.

Il s'agit d'une mise en scène influencée par la situation socio discursive où le journaliste présente et distribue des rôles aux acteurs sociaux représentatifs de la triade victime/méchant/sauveur.

Dans les séquences (S1387), (S417), (S1413) et (S1414) par exemple :

S1387 Ce jour-là, rappelle le journal, Bouteflika a laissé entendre qu'il s'apprêtait à passer le relais à la jeunesse.

S1413 Certains partis préconisent le vote « blanc », autrement dit, se présenter au bureau de vote et, au lieu d'opter pour un candidat, glisser une enveloppe blanche dans l'urne.

S1414 Et un vote blanc massif serait une première et grande victoire pour le régime qui exhibera les scores de participation comme le signe de son triomphe sur ...« ennemis » du pays !

S1463 Dans le compte-rendu de la presse, revient l'âge du Président, son état de santé ainsi que les appels de l'opposition au boycott et à « discréditer » le scrutin.

L'énonciateur, journaliste dans la séquence (S1387), laisse entendre que le président n'a pas tenu sa promesse ; il prétend passer le relais à la jeunesse mais

⁵⁵ Concept utilisé par Charaudeau pour faire référence aux trois stratégies de dramatisation. Ces dernières apparaissent dans son schéma de Stratégies discursives (2005)

malheureusement il ne l'a pas fait. En lui attribuant le rôle de l'ennemi, le méchant, l'adversaire (S1417), le peuple c'est la victime (S1413), (S1414) et le sauveur c'est la presse (S1463).

Donc, le journaliste crée une relation compassionnelle avec le lecteur puisque les deux instances partagent le rôle de la victime, en utilisant un vocabulaire qui fait peur, comme l'adverbe *faususement* qui explique la situation (S1760) (« à poursuivre le combat ») et (S12) (« les commentaires faususement rassurants ») une façon de brusquer le lecteur.

S12 Les commentaires **faususement** rassurants du Premier ministre à Oran sur le message du Président, à l'occasion de la Journée du chahid, coïncidant avec le 18 février, incitent, finalement, à la réflexion sur l'identité de son auteur ! « *Vous avez certainement reconnu son style* », a avancé le Premier ministre, avec un léger sourire narquois.

S1760 Incitant ces jeunes, venus nombreux, **à poursuivre le combat**, celui de « construire une Algérie de la dignité »

Ce procédé d'écriture, rend l'événement vécu par le lecteur. Dans le but de s'approcher plus du lecteur.

Voir l'exemple ci –dessous : Quotidien d'Oran du 24/04/ 2014 : p3

Il dénonce les résultats du Conseil constitutionnel

Benflis dit avoir la preuve d'une «fraude généralisée»

Zahir Mehdaoui

Al Benflis ne reconnaît pas les résultats proclamés, avant-hier, par le Conseil constitutionnel. Le candidat à l'élection présidentielle du 17 avril accuse même certains membres du Conseil constitutionnel d'avoir fait campagne au profit de Bouteflika, en contradiction avec la loi et la Constitution.

«Les images de ces personnes sont disponibles sur YouTube», a fait savoir Ali Benflis, lorsqu'il a été interrogé sur l'identité de ces membres du Conseil constitutionnel, censés garder la «neutralité» dans cette élection présidentielle. «Le Conseil constitutionnel vient de rendre publics les résultats officiels de l'élection présidentielle du 17 avril. Et comme on s'y attendait, il vient de cautionner une fraude à grande échelle qui a entaché ces élections, a-t-il déclaré, hier, lors d'une conférence de presse organisée à son ancien QG de campagne, à Alger en soulignant que «ce n'est pas la première fois que cette institution s'écarte de sa mission de défense de la Constitution et de la légalité».

«Déjà, en 2008, cette institution a cautionné, sans état d'âme, le viol caractéristique de la Constitution qui a supprimé la limitation des mandats et sans lequel nous ne serions pas là, aujourd'hui, face à une grande crise de légitimité de la première institution du pays», soutient Benflis qui fait état d'un «chèque en blanc» donné par le Conseil constitutionnel ce qui a permis de contourner la volonté populaire et de faire adopter ce coup de force sans passer par un référendum populaire.

«Le Conseil constitutionnel a été totalement dépossédé de ses missions. Il a été rabaisé au rang de simple appareil mis au service exclusif du régime en place. Au lieu de s'imposer comme une institution républicaine ne servant que l'Etat, il a accepté et assumé sa dérive qui l'a conduit à devenir l'instrument par lequel un habillage légal, trompeur et systématiquement donné aux actions et aux décisions douteuses du pouvoir en place, ajoute le conférencier. Ce dernier qui rappellera ce qu'il qualifie de non-conformité du dossier de Bouteflika et accepté par le Conseil constitutionnel, affirme que l'institution suprême dirigée par Mourad Medekki a en fait simplement permis d'assurer une «auto-reconduction» du régime et sa survie, la présidence de la République.

Le candidat Benflis accablé de seulement 12% de voix a affirmé qu'il détiendrait les preuves matérielles

qu'il y a eu une fraude généralisée à travers les 48 wilayas du pays. Exhibant un document qu'il a baptisé «livre blanc», des milliers de centaines de pages dérivées à l'équation public que tous les procédés utilisés, selon lui, pour truquer le scrutin. Le document sera, promet Ali Benflis, diffusé à grande échelle, notamment sur le Net, pour permettre aux citoyens de connaître la vérité.

«C'est Bouteflika qui a distribué les quotas quand il a eu en début de soirée qu'il a perdu dès le premier tour», affirme Ali Benflis. Ce dernier, qui soutient qu'il au moins 4 à 6 millions d'Algériens ont voté pour lui, ne compte pas pour autant désarmer affirmant qu'il va continuer à se battre politiquement et pacifiquement pour changer le système et instaurer une véritable alternative démocratique.

«Dans cet esprit, je vous informe que j'ai entamé la préparation de la création d'une formation politique dont la raison d'être est de perpétuer le projet pour le renouveau comme alternative toujours valable et l'élus populaire qu'il a pu susciter autour de lui, a déclaré l'ancien chef du gouvernement qui souligne en ce sens qu'il n'a pas d'autre conception de la politique que celle de la confrontation d'une idée à une autre, d'un programme à un autre et d'un projet à un autre projet.

«Nous luttons ensemble ce combat commun dans l'esprit et les règles de la compétition démocratique saine et honorable», ajoute M. Benflis qui appelle ses sympathisants à rester mobilisés pour constituer dans un délai proche cette formation politique. «Ma campagne électorale a permis au peuple algérien de s'assurer qu'il existait une alternative politique au régime en place, dira Benflis qui évoque des «moments historiques» que vit notre pays.

«Mon combat politique futur ouvrira comme toujours à la promotion et à la défense des droits, tous les droits attachés à la citoyenneté, promet le conférencier pour qui la situation du pays est devenue extrêmement grave.

Enfin, interrogé sur la position de l'armée à l'occasion du scrutin de jeudi dernier, Ali Benflis dira qu'il n'avait adressé aucun appel à l'armée et qu'il n'a aucune raison de douter de l'engagement de neutralité exprimé dans la revue El Djehir.

Cependant, le candidat malheureux à l'élection présidentielle dira clairement que l'armée est restée spectatrice et a laissé l'administration faire ce qu'elle voulait.

Présidentielle

Le Conseil constitutionnel rend publics les résultats définitifs

Le Conseil constitutionnel a rendu publics, mardi, dans un communiqué, les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 qui arrêtent au taux de participation de 50,70% et proclament le président candidat, Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne, avec 8.531.311 des suffrages obtenus, soit la majorité absolue.

- **Nombre d'électeurs inscrits** : 22.880.678
- **Nombre de votants** : 11.600.984
- **Nombre de bulletins nuls** : 1.132.136
- **Nombre de suffrages exprimés** : 10.468.848
- **Taux de participation** : 50,70 %.

Suffrages obtenus par chaque candidat :

- **Abdelaziz Bouteflika** :

8.531.311

- **Ali Benflis** : 1.288.338

- **Abdelaziz Belaid** : 328.030

- **Louisa Hanoune** : 157.792

- **Ali Fawzi Rebaine** : 105.223

- **Moussa Touati** : 58.154.

Le Conseil constitutionnel considère, dans son communiqué, que l'élection présidentielle du 17 avril 2014 s'est déroulée dans de «bonnes conditions» et a permis à l'ensemble des électeurs d'exercer pleinement leur droit constitutionnel et de choisir, en toute liberté, le candidat qu'ils ont jugé le plus habilité à présider aux destinées de la Nation, soulignant que cela confirme la «régularité, la sincérité et la transparence du scrutin».



Sellaoui va-t-il survivre à la terrible concurrence interne ?

Kamel Daoud

Que vont-ils devenir ? Les trois Amar, Ouyahia, Belkhadem. Enfin, les sept délégués de la campagne électorale 2014. Car, si l'effet de loupe a été concentré sur le pays, son peuple et ses dévotion, on a oublié un peu la composition trop hétéroclite du premier cercle Bouteflika. Pour ceux qui le savent, durant cette campagne, la lutte a été féroce et cannibale. Pas pour convaincre le peuple rétif mais pour occuper les postes, les cases de stabilité.

Dans l'ordre, Abdelmalek Sellal a été au centre de très sordides manœuvres et tentatives des nœuds cycliques. Auteurs de la faiblesse bourde sur les chaussons, par les grâces d'Ennahar TV, il braquera sur sa personne Internet et la raiillerie collective mais aussi ses «confères» de la marche connue par leur solidarité d'égorgements quand un bœuf tombe. Dans le dos du bonhomme Sellaoui qui vient de répéter que la majorité a droit au Premier ministre, c'est à dire lui, peut-être. Puis Belkhadem, ressuscité mais promenant toujours la même cendre, le même turban et la même attitude de l'immortel qui veut devenir prophète, Ouyahia ? Tout autant. L'homme, dont Bouteflika garde bon souvenir depuis l'époque de sa traversée du désert et ses passages à New York, est coupable de ne s'être pas trop mouillé. Le bâton par le milieu dit le proverbe algérien. Les deux Amar aussi. L'un qui va être remercié prochainement et l'autre qui n'a plus où aller, ni en Kabylie, ni dans le reste de l'Algérie et encore moins ailleurs. Bon coup des sept délégués ont fait du sale boulot, du mauvais travail et il aura fallu un Bouteflika gémissant et murmurant pour faire oublier leurs incompétences. Le sport favori ayant été de se tirer des balles dans le dos.

Et dans ce jeu de séral et bas coups de Palais,

Sellal semble être au bon endroit mais dans la mauvaise posture. En gros, selon le manuel, il a les faveurs du chef, sa confiance parce qu'il est le seul à ne pas afficher ou avoir une ambition directe d'être roi. Par défaut, mais pas par choix personnel. Bouteflika étant un homme doué d'un flair incroyable pour décoder l'adversité, ne se méfie pas de lui. Du moins, pas autant que les autres hommes qui composent le triptyque. Vice-président ? Pas autant, mais juste un peu. C'est que la concurrence est honteusement dure. Il faut être du sérail pour raconter comment cette campagne a été sale entre ses meneurs et plus qu'entre le régime et son peuple. Le premier cercle ayant ceci de particulier de dépendre de trois parrains et d'avoir des ambitions individuelles propres, s'efface contre l'actuel Premier ministre pour lui barrer la route et l'enfoncer encore plus. Epique hâte d'intestins et qui ne fait que commencer, éclairant le régime par le centre et pas par la tête. Question du jour : Sellal sera-t-il encore Premier ministre ? Difficilement mais nécessairement. Bouteflika ayant confiance en l'homme mais se devant de faire un geste pour garder les autres loups à portée de rois.

Cela se traduira par quelques titres de grâce pour les meilleurs serviteurs du cercle mais aussi par un renforcement des pouvoirs de son dauphin. Pour ceux qui ont eu un jour la chance de jeter un coup d'œil dans la marmite durant cette campagne, il y a de quoi écrire un roman ou un livre de recettes de cuisine ou un manuel de cannibalisme entre joueur de flûte, pompiste, imam raté, Raspoutine et quelques rabatteurs de foule sans compétence. Un jour.

Un jour, quand l'un des premiers rois d'Allemagne a été désigné, il posera cette question «et les autres rois d'Allemagne sont-ils d'accord ? ».

Bouteflika s'adressera bientôt au peuple

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, mardi, à Alger, qu'il s'adressera au peuple algérien «plus longuement, dans les prochains jours, notamment, pour lui réitérer ses engagements et l'entretenir de l'œuvre de construction nationale qu'il a voulu poursuivre avec lui. «Dans quelques jours, j'aurai l'occasion, mes chers compatriotes, de m'adresser à vous, plus longuement, notamment pour vous redire mes engagements et vous entretenir de l'œuvre de construction nationale que j'ai voulu poursuivre avec vous, a indiqué le Président Bouteflika dans une déclaration, après l'annonce par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

A l'annonce des résultats définitifs de la présidentielle du 17 avril, le déchant récha à la magistrature

suprême, le Président Bouteflika a tenu à exprimer «sa profonde gratitude aux centaines de milliers de citoyens et de citoyennes qui ont sollicité sa candidature et l'ont soutenu, de manière sincère et massive, tout au long de la campagne électorale». Il a, aussi adressé, ses remerciements à l'ensemble du peuple qui lui a accordé la majorité de ses suffrages. «Je le félicite (peuple) et le remercie aussi pour la sérénité qu'il a fait prévaloir, durant ce scrutin, par lequel il a, de nouveau, fait honneur à notre pays, devant nos amis observateurs et journalistes étrangers, venus à l'occasion de ce rendez-vous électoral», a indiqué le chef de l'Etat. Il a, pour la même occasion, salué les personnalités de l'Armée nationale populaire (ANP), des Services de Sécurité et de la Fonction publique dont la mobilisation et même les sacrifices ont per-

mis la bonne organisation et la sécurisation du scrutin du 17 avril, a-t-il souligné.

Le Président Bouteflika a, également, adressé ses remerciements aux partis politiques, aux personnalités nationales, aux formations et organisations de la société civile qui «ont porté sa candidature et se sont mobilisés pour lui assurer appui et soutien». Il a, par ailleurs, félicité, chaleureusement, les membres du staff de sa campagne électorale qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, tout en les assurant de sa grande affection. Le président de la République a exprimé sa considération aux autres candidats à présidentielle, en souhaitant que «tous ensemble, nous verrons, par nos actes et nos propos, à ce que cela soit, d'abord, une victoire de l'Algérie et un moment de bon augure pour l'ensemble de notre peuple».

2.4.4.3 Procédé de captation

2.4.4.3.1 Procédé d'interpellation et d'interrogation⁵⁶

L'interpellation dans les quotidiens servent à interpellier le lecteur dans le but est de le faire réagir, de le faire réfléchir et/ou de le convaincre. Elle peut se manifester à travers différents procédés, C'est notamment le cas des questions oratoires ou rhétoriques qui n'attendent pas vraiment de réponse. Elles sont surtout destinées à faire réfléchir et à faire réagir le destinataire.

Dans le but de prendre le public à témoin, le journaliste met en cause la responsabilité d'un troisième ou toute une institution. On trouve ce procédé dans les articles d'informations qui sont souvent conclus par des interrogations comme dans l'exemple (S184).

Dans l'art rhétorique, de persuasion qui fait appel à l'émotion, à l'affectivité de l'interlocuteur. Le journaliste énonciateur cherche à le séduire, l'indigner, etc. Pour cela, il peut recourir aussi à l'injonction.

L'exemple du Procédé d'interpellation : El Watan 08/04/2014 « Laissez-nous tourner la page ».

⁵⁶ Voir chapitre 7, exactement 7.1.1 : Les procédés discursifs

IL PROMET UNE «DEUXIÈME RÉPUBLIQUE»

Sellal reprend les slogans de l'opposition

Mascara et Sidi Bel Abbès
De notre envoyé spécial

Après avoir épuisé tous les concepts pour défendre le projet politique de son candidat, Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du président sortant, Abdelaziz Bouteflika, emprunte ceux des autres concurrents et de l'opposition. «Nous allons construire une deuxième République», déclare-t-il à partir de Mascara et Sidi Bel Abbès, où il a animé, hier, deux meetings dans le cadre de cette nouvelle journée de la campagne électorale. C'est la première fois qu'un représentant du président-candidat adopte ce slogan, cher au FFS et à la candidate du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, elle en a fait son principal thème de campagne électorale 2014. En effet, Abdelmalek Sellal a insisté sur ce point. D'abord lors de sa première halte à Mascara. Intervenant devant une assistance, composée notamment de fonctionnaires des administrations des différentes localités de cette wilaya autorisées ou encouragées à venir remplir la salle omnisports de la ville, Abdelmalek Sellal affirme que la révision de la Constitution projetée par son candidat vise «justement l'édification d'une deuxième République qui sera cédée à la génération post-indépendance». «C'est celle-là, l'Algérie voulue par l'Emir



A court d'arguments, Sellal s'approprie les mots d'ordre de l'opposition

Abdelkader, lance-t-il, pour titiller l'ego des habitants de Mascara, région natale de celui qu'on qualifie de «fondateur de l'Etat algérien moderne». Le procureur du seul candidat absent de cette campagne électorale surfe, dans ce sens, longuement sur l'histoire. Il compare, à cet effet, son candidat à l'Emir Abdelkader. «Lorsqu'il (Bouteflika, ndr) a rejoint la Révolution à l'âge de 16 ans, il a pris comme nom de guerre Abdelkader (Abdelkader El Mahi, ndr) en référence à l'Emir Abdelkader», estime-t-il, devant une foule de jeunes lui répliquant par des slogans favorables : «One two three viva l'Algérie» et «Mascara n'est pas Béjaïa», en référence aux événements ayant empêché le représentant de Bouteflika de tenir son meeting dans cette wilaya, samedi

dernier. Et là, Abdelmalek Sellal réagit : «Nous sommes des Algériens à plus de 100%. Nous n'avons pas de communautarisme, de régionalisme et d'exclusion. C'est cela l'Algérie voulue par Abdelaziz Bouteflika.» Il reprend également les mêmes thèmes à Sidi Bel Abbès. Dans cette ville, dont les murs ont été tagués la veille par des opposants au quatrième mandat, Abdelmalek Sellal promet également l'édification «d'une vraie démocratie où les droits de l'homme et la justice indépendante seront consacrés». «Il n'y aura pas de place à une justice de piston», dit-il, en reconnaissant implicitement que la justice algérienne souffre encore de graves lacunes. Ce faisant, l'orateur appelle à l'optimisme et charge encore ceux qui, selon lui, «veulent ouvrir la voie à l'ingérence étrangère». «La stabilité fait partie de la souveraineté nationale. Sans la stabilité, la voie sera ouverte à l'ingérence étrangère. Il y a des gens que cela arrange. Mais ils ne passeront pas», fulmine-t-il. Par ailleurs, l'on remarque que depuis les incidents de Béjaïa, la sécurité des sorties de Abdelmalek Sellal a été renforcée. Des policiers en civil sont présents en nombre dans les salles où se tiennent les meetings, tandis que les éléments en uniforme quadrillent l'endroit, par crainte, visiblement, de débordements.

Madjid Makedhi

ALI BENFLIS À TIARET

«L'Etat qui ne respecte pas ses cadres n'est pas digne de respect»

Flanqué d'ex-ministres à l'image de Bouchama, Derrouaz, d'ex-valets et du fils de feu Kadi Ahmed, dit Commandant Slimane, le candidat Ali Benflis a fait son apparition à la salle Belarbi Abdallah avec près de deux heures de retard. Cependant il est rentré sous les ovations de ses soutiens et de simples citoyens venus écouter son discours (1500 personnes, selon un décompte officiel). Benflis a abordé directement des thèmes pour le moins aux antipodes de ceux jusque-là ressassés par certains candidats mais en surfant sur un registre purement local. A commencer par la santé en passant par l'agriculture et l'enseignement. Des dossiers qu'il dit «avoir bien ficelés tout au long de son long retrait de la scène politique». S'agissant de la santé, l'ex-chef de gouvernement fait savoir qu'il «ne cesse de rencontrer des gens du peuple qui viennent pour lui décrire leur prise en charge catastrophique dans les structures sanitaires en dépit des investissements

consentis». «Nos médecins, renchérissent-ils, sont assimilés à des bras cassés alors qu'ils excellent une fois à l'étranger». Et de se demander : «Qu'est-ce qu'il faut pour les intéresser et les retenir, sinon nommer des responsables incapables ?» Et de proposer des thérapies de choc pour sortir ce secteur de l'ornière. Un secteur où les Algériens de deuxième catégorie n'ont pas droit de cité. La preuve : «40 000 cancers sans prise en charge efficace.» Deuxième grand thème abordé par Benflis : l'agriculture. L'orateur explique que «Tiaret aurait pu promouvoir ce secteur au profit des milliers de fellahs si on avait pris soin de mettre en valeur des centaines d'hectares en puisant l'eau de l'oued Touil». A propos de l'oued Touil, Benflis évoque une étude, faite par les Français et confirmée par les Russes du temps de Houari Boumediène, qui a démontré que cette vaste région renfermant plusieurs wilayas aurait pu, à elle seule, «garantir la sécurité alimentaire de

l'Algérie». Tiaret, jadis grenier à blé, y contribue au plan des céréales à hauteur de 12%. Comme pour répondre à certains propos indirectement lancés contre sa personne, Benflis dira qu'il n'est «pas un amateur de politiques», vu qu'en plus de son long périple à travers les moindres recoins de l'Algérie, il a pris le temps nécessaire pour comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les Algériens et mettre au point des solutions». Evoquant la justice et la justice sociale, Benflis constatera que la première «s'effectue à deux vitesses» alors que «le fossé ne cesse de se creuser entre les classes sociales» de par des programmes qui atteignent leurs limites à l'exemple de ces dispositifs initiés en faveur des jeunes. «L'Etat qui ne respecte pas ses cadres n'est pas digne de respect», dira-t-il s'agissant des enseignants. Il conclut : «En 2004, la fraude a gagné et la démocratie a perdu» non sans haranguer le peuple à aller voter massivement le 17 avril prochain.

A. Fawzi

GHOUL ET BENYOUNÈS LÂCHÉS PAR LES MILITANTS

Meeting annulé à Batna

Amara Benyounès (président du MPA) et Amar Ghoul (président de TAJ), chargés de la campagne du candidat Bouteflika, n'ont pas tenu leur meeting prévu lundi à Batna. Les raisons invoquées par le responsable fédéral du MPA à Batna seraient les «formalités» administratives. «Les chargés de la campagne de Bouteflika n'ont émis aucune demande auprès des services de wilaya», a-t-il répondu, sans expliquer les raisons de cette annulation d'une rencontre qui, pourtant, était programmée depuis le début de la

campagne électorale. Seulement, ce que notre source ne dit pas, c'est que le bureau communal de Batna, affilié au parti de Benyounès, vient de démissionner collectivement. Une décision qui survient une semaine après la démission collective des militants du TAJ de Amar Ghoul. En effet, le 1^{er} avril, 29 communes sur les 37 structurées dans le parti de Ghoul ont démissionné et comptent rejoindre un autre parti dont ils n'ont pas révélé le nom. Une semaine (jour pour jour) après, c'est le bureau communal du MPA, composé de sept

membres, qui démissionne. «Nous avons décidé cette action, expliquent les dissidents, à cause des comportements du président du parti», Amara Benyounès. «La neutralité du mouvement vis-à-vis du processus démocratique et l'hégémonie du président, qui ne consulte jamais la base et redouble de férocité dans ses invectives vis-à-vis du peuple (...) ainsi que la mise du mouvement au service du candidat Bouteflika», écrivent-ils dans un communiqué dont nous détenons une copie.

Louane Gribissa

ALI FAWZI
REBAÏNE
À ORAN

«Laissez-nous tourner la page»

Laissez-nous tourner la page», s'est insurgé Ali Fawzi Rebaïne contre «ceux qui, derrière les frontières, n'ont pas fait la Révolution, n'ont tiré aucune cartouche, n'ont même pas senti l'odeur de la poudre mais qui ont occupé le pouvoir depuis l'indépendance». Le porte-parole de Ahd 54, hier dans une petite salle de cinéma (El Mactia) à Arzew, a estimé que les vrais nationalistes n'ont jamais eu le pouvoir. Selon lui, les richesses du pays, malgré ce qui a été bâti, sont dilapidées. Et comble de l'ironie, c'est toujours l'écrasante majorité de la population qui paye ses impôts, contrairement aux importateurs de contenus.

Partisan d'un changement par l'urne et sans violence, Rebaïne se soucie de l'avenir des générations futures tant que ce ne sont toujours pas les compétences nationales qu'on voit au sommet de l'Etat. «Ils essaient de nous faire peur avec la question de la stabilité du pays, mais ce discours est inutile, car je ne doute pas du fait que les autres candidats et même l'écrasante majorité du peuple tiennent à l'unité du pays et à sa stabilité», estime-t-il tout en restant conscient qu'il y a des défis à relever face aux visées néo-colonialistes qui utilisent l'arme économique pour perpétuer la domination. «Que John Kerry vienne ou ne vienne pas en Algérie ne change rien à la situation», ajoute-t-il, toujours à propos des relations avec l'étranger et pour minimiser l'impact des spéculations qui ont entouré la visite récente du secrétaire d'Etat américain.

Sur un autre registre et sans rentrer dans les détails de son programme, le leader de Ahd 54 propose «la suppression du service national et l'instauration d'une armée professionnelle et forte avec la possibilité pour les jeunes qui le désirent de bénéficier, à leur demande, d'un apprentissage ou d'une formation militaire (de 6 mois par exemple)».

Cette idée n'est pas nouvelle. Rappelant son passé de cadet de la Révolution, il estime que «l'ANP qui tire son pouvoir du peuple, n'a pas pour rôle de ramener ou de coopter des présidents». Fawzi Rebaïne parle lui aussi de bipolarisation de la vie politique, sous-entendant sans doute le partage du débat de campagne entre les partisans du président de la République actuel et ceux de Ali Benflis. Le candidat malheureux de 2004 se représente pour la deuxième fois.

Djamel Benachour

Conclusion partielle

Nous avons montré dans ce chapitre que la « linguistique des phénomènes d'énonciation » est une conception *restreinte* et limitée. Puisque, elle analyse des éléments purement linguistiques (emploi des personnes, des temps, des modes, discours rapporté, etc) sans que cela implique une vision spécifique du langage. Cependant, la linguistique énonciative qui envisage d' « étudier l'énoncé en relation avec les éléments constitutifs du cadre énonciatif est une vision forte, le fait de l'école » (Culioli : 1990,1999)). « Une conception énonciative du langage consiste à soutenir que c'est dans l'énonciation, et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition que se constituent pour l'essentiel les déterminations du langage humain » (Relpred 1999 :792)⁵⁷.

Nous avons montré, aussi, que la construction de l'ethos dans le DD mobilise plusieurs « instances subjectives ». Celle du locuteur du discours rapporté, celle du locuteur rapporteur et celle du lecteur énonciataire de l'acte de parole rapporté. Ainsi, les théories ci-dessus justifient notre démarche d'analyse du discours journalistique en contexte algériens.

Dans le chapitre qui suit nous aborderons les travaux de Jacqueline Authier Revuz et de Laurence Rosier qui ouvrent la réflexion sur le DR, se situant dans un carrefour de théories énonciatives. Nous parlerons, aussi de l'apport des travaux d'Émile Benveniste et de Kerbrat-Orecchioni dans l'étude de la subjectivité.

Nous nous situons dans un cadre de référence assez solide pour l'analyse du discours rapporté en contexte. Nous interrogeons, alors, divers paramètres du contexte d'étude.

⁵⁷ Cité in Dictionnaire d'Analyse du discours de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (2002 :230) Groupe Relpred c'est un groupe de linguiste composé de : G. Bernard, J. Boulle, A. Deák, J. Feat, D-E. Kouloughli, J-C. Passerieu.

Chapitre3 : Revue de la littérature

Introduction partielle

De nombreux travaux sur l'analyse du discours, l'énonciation, la pragmatique, le Discours rapporté, l'hétérogénéité discursive : pluralité des voix, l'hétérogénéité linguistique : L'alternance codique, en témoignent. Nous découvrons dans ce chapitre plusieurs travaux nationaux et internationaux qui ont retenu notre attention et qui constituent le fondement théorique et méthodologique de notre recherche.

3.1 Fondement théorique

La conception formelle et transformationnelle du DR se déplace vers une nouvelle approche convoquant de nouveaux paramètres relatifs à la responsabilité énonciative, aux paramètres socioculturels et aux genres de discours. Grâce aux travaux récents qui portent sur l'énonciation et la problématique du discours rapporté. Les linguistes modernes, les journalistes, les pédagogues, s'intéressent de plus en plus à l'apport de la forme du discours rapporté au-delà de la phrase, pour atteindre celui de l'énoncé et du discours.

Plusieurs théories, comme l'énonciation, la pragmatique, l'analyse du discours, la sociolinguistique intègrent des concepts comme le dialogisme, la polyphonie, point de vue énonciatif, la prise en charge énonciative, distanciation, sujet énonciateur, qui rendent compte des formes linguistiques, discursives altérant l'image d'un message monodique.

3.1.1 *Le Discours Rapporté en français*⁵⁸

« (...) que nous parlons avec les mots des autres pour construire notre propre discours. » (Rosier, 2008 :1)

Dans son ouvrage traitant du DR, Laurence Rosier propose des théories et des analyses du DR contemporain. Elle envisage la diversité de ses marques, en insistant, pour l'étude de ses formes, sur l'articulation nécessaire entre les conditions de production, d'émissions et de réception des textes mais sans aborder les détails comme l'a fait Authier-Revuz ; son analyse est d'un grand intérêt.

Rosier va surtout du phénomène grammatical au fait de société. Elle situe le DR dans un contexte socio-discursif. Ce qui revêt un grand intérêt pour notre recherche.

⁵⁸ Titre de l'ouvrage de Laurence Rosier ,2008.

Elle insiste sur les nouvelles approches pour étudier les formes du DR à partir d'exemples concrets issus de l'écrit littéraire, médiatique, électronique de l'oral plus ou moins formalisé dans leur composante textuelle, pragmatique, idéologique.

Laurence Rosier présente le DR comme toutes « formes linguistiques, qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui » (2009 :1).

Elle considère que la forme du DR n'est pas spécifiquement grammaticale, elle est textuelle et discursive car elle propose dans son approche du DR un traitement à la fois cotextuel (l'environnement linguistique) et contextuel (le genre de discours et la situation). La linguiste classe les formes du DR sous ses diverses acceptions, en distinguant le discours rapporté *stricto sensu*, le discours représenté, le discours interprété et le discours en circulation. Elle met l'accent sur les spécificités du DR à l'oral et à l'écrit, en mettant l'accent sur la fidélité selon les genres du discours. L'auteur évoque aussi, la notion de l'autonymie faisant référence à Authier, en distinguant autonymie et citation et le phénomène de polyphonie (mise en scène de plusieurs voix) et de dialogisme (conception interactive du discours).

Notre travail de recherche se situe dans le genre de la presse écrite, vu la complexité de ces articles et la difficulté d'exploiter ce corpus de presse écrite, nous jugeons important de s'intéresser aux travaux de Sophie Moirand et Patrick Charaudeau qui traitent des genres et des corpus de la presse écrite.

3.1.2 Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre⁵⁹

Dans cet ouvrage (2007), traitant du genre de la presse écrite, en particulier la presse quotidienne et nationale française. Il s'agit, pour Moirand de s'interroger sur la façon dont les événements sont traités, évoqués, racontés et de démontrer les conséquences des formes de la langue française plus que le contenu.

⁵⁹ L'intitulé de l'ouvrage de Sophie Moirand, 2007.

L'auteur apporte un éclairage sur le fonctionnement du discours journalistique, d'une part et d'autre part, sur la méthodologie du traitement de l'information au sein de la presse. Cependant, Moirand ne traite que des faits scientifiques, et notre étude traite des faits sociaux. Ces faits scientifiques de société fournissent, dans son ouvrage (2007) de nombreux exemples pour illustrer une méthodologie d'analyse, dans la double perspective des sciences du langage et des travaux actuels en analyse du discours, mais aussi pour proposer une observation originale de la presse ordinaire, qui devrait nous être bénéfique dans notre analyse. Les stratégies de médiatisation illustrées par la linguiste est l'un de nos objectifs de recherche. Dans le but de former l'esprit citoyen au discours de la presse écrite dans le cadre de la didactique aux médias.

3.1.3 Repères dans le champ du discours rapporté, *L'Information Grammaticale*⁶⁰

Dans son analyse des formes du DR, Authier part du principe qu'un énoncé au DR ne rapporte pas un énoncé mais un acte d'énonciation. A partir de cette hypothèse, elle précise que le DD et le DI sont deux formes linguistiques opposées qui nécessitent deux traitements différents. Alors, elle considère que « le DD comme une opération de citation où est transmis le signifiant des paroles rapportées. Le DI est, par contre, une opération de paraphrase, qui assure le rapport du sens transmis par les paroles rapportées et non le rapport du signifiant. »⁶¹

Authier partage le même point de vue de Banfield qui considère que le DI relève de la paraphrase, de la traduction. Mais l'interprétation du DD soulève des problèmes, selon Authier :

« Dire que le DD comprend "deux voix" est certes nécessaire ; mais on ne peut pas se satisfaire de la simple juxtaposition, succession d'actes d'énonciation. [...] le DD implique une hiérarchisation explicite des deux actes d'énonciation, l'acte rapporteur et l'acte rapporté. ». (1978 :45)⁶²

⁶⁰ Article d'Authier Revuz qui s'intitule 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté (I) » *L'information grammaticale* n°55, p. 38.

⁶¹ Cité in mémoire de Fatma E l Mankouch (1994), à la page 16.

⁶² Cité in Mémoire de Fatma El Mankouch, en 1995 à la page 15.

Selon la linguiste, dans les deux actes d'énonciations ; l'énoncé de l'un est inclus dans l'autre. Par conséquent, l'énonciation du discours cité est incluse dans l'énonciation du discours citant.

Ainsi, Revuz, fonde sa théorie sur deux formes d'hétérogénéité qui incluent le phénomène de dialogisme et de polyphonie, et du statut autonymique du DR. La dimension du sujet producteur et interprétant des productions langagières est primordial dans l'interprétation de tout énoncé dialogal et polyphonique.

Tout discours est, de par sa nature, hétérogène ; ce qui se manifeste sous forme de citation de référence et d'allusion. Les marques de l'hétérogénéité sont à l'écrit, les guillemets, l'italique, les deux tirets, les caractères en gras. Il s'agit d'un va et vient, ou d'un échange, explicite ou implicite, avec les discours antérieurement énoncés, ou avec les coénonciateurs actuels ou antérieurs. Ainsi, un discours rapporte un autre, sous différentes manières : Discours direct, discours indirect, discours direct libre, des îlots textuels, des discours directs avec « que » ou des résumés avec citation.

Ses travaux constituent un cadre référentiel dans lequel s'inscrit notre objet d'étude.

3.1.4 Discours journalistique et positionnements énonciatifs, frontière et dérives

L'article de Patrick Charaudeau « Discours journalistique et positionnement énonciatifs » se situe dans deux domaines de l'analyse du discours, c'est le socio-communicationnel.

Charaudeau dit que « Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité »⁶³ (2006)

L'engagement du sujet énonciateur dépend, des données de la situation de communication, dans laquelle se trouve le locuteur journaliste. Ces derniers sont déterminés par des facteurs socio-communicationnels. Ces facteurs pour Charaudeau constituent un dispositif composé de :

⁶³ Cité in mémoire Hakim.A 2013.

« ...*l'identité des sujets* en termes de statuts et de rôles selon certains rapports hiérarchiques, *la finalité de la relation* en termes de visées pragmatiques.... *Le propos échangé* en termes d'univers de discours thématisé, *les circonstances matérielles* selon le type de situation locutive (interlocutive, monolocutive) *et de support de transmission de la parole* (écrit, audio-oral, audio-visuel, etc). » (Ibid)

En s'appuyant sur ces données déterminantes de la situation de communication que nous pouvons vérifier nos hypothèses de recherche sur le positionnement du sujet rapporteur dans le discours rapporté de la presse écrite algérienne.

Les éléments externes du genre discursif imposent à l'énonciateur la façon de se comporter face à l'identité de l'instance de réception et sur la façon d'organiser son discours (de manière descriptive, narrative et/ou argumentative). Ces données donnent ce que Charaudeau appelle un « contrat de communication », ou genre situationnel. Il distingue, donc divers types de contrats (ou genres situationnels), tel le publicitaire, le politique, la didactique, le médiatique, etc.

Il s'agit, dans cette présente recherche du contrat médiatique, où nous allons travailler la mise en scène énonciative. Par ailleurs, nous ne pouvons analyser un discours qu'en le considérant selon le genre auquel il appartient. Ainsi un discours médiatique devra être analysé différemment d'un discours scientifique, juridique, politique ou publicitaire, puisque chacun est énoncé par des soucis, des intentions et des objectifs différents.

C'est pourquoi, Charaudeau distingue entre contrat de communication médiatique c'est-à-dire acte de communication (englobant) et contrat d'énonciation journalistique c'est l'acte d'énonciation (spécifiant).

La première instance dans la machine médiatique est représentée par le producteur d'information (l'organe d'information et ses acteurs), c'est l'instance de production doit remplir un certain nombre de fonctions qui sont liés aux objectifs de la finalité du contrat : sélectionner, rapporter et commenter. La première pose le problème

du choix des événements et celui de l'identification des sources. Les médias se trouvent alors dans un dilemme : le premier de crédibilité, le second de captation.

L'instance de réception est le consommateur d'information (différents publics : lecteurs, auditeurs, bulletin radiophonique, journal télévisée, etc), reliés par une intention d'information. Ainsi, l'instance de production est composite.

Charaudeau dit que « Le positionnement du sujet énonciateur dépend donc des données de la situation de communication dans laquelle se trouve le sujet communicant. » (2006). Il montre, donc que le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule (une des marques d'énonciation explicite) qu'il emploie mais surtout, en rapport avec les conditions situationnelles de production.

La problématique posée par Charaudeau et les explications données répondent à notre problématique et enrichissent nos hypothèses mais reste à vérifier et à justifier sur notre corpus médiatique. Donc, nous puisons de ses travaux pour répondre aux questions : comment et pourquoi le journaliste rapporteur peut intervenir dans le discours qu'il rapporte ?

Notre démarche porte sur le contrat médiatique et le savoir-faire, c'est à dire la manière de faire du journaliste énonciateur dans son discours. Donc, nous puisons des travaux de Charaudeau pour montrer le non-respect du contrat par l'instance médiatique.

3.1.5 Presse écrite et discours rapporté⁶⁴

Il s'agit d'un ouvrage en analyse de discours médiatique qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à ce qu'une linguistique du discours puisse apporter à l'étude de la presse écrite. La méthodologie proposée de Gretta Komur Thillooy permet d'observer les phénomènes énonciatifs, syntaxiques ou lexicaux, ainsi que de spécifier les régularités dues aux conventions d'un genre qui change d'un pays à l'autre.

Komur-Thillooy fait appel à toutes les théories énonciatives citées supra, commençant par la théorie de communication de Jakobson, développé par Kerbrat Orecchioni et la théorie énonciative de Jacqueline Authier Revuz sur la représentation

⁶⁴ L'intitulé de l'ouvrage de Gretta Komur Thillooy publié en 2010.

du discours autre, elle convoque, aussi Bakhtine pour soutenir la *bivocalité* du DIL. Dans le but d'effectuer une analyse critique des énoncés grammaticaux sur les formes canoniques du DD, DI, DIL et pour éclaircir la problématique autour des deux notions de DR et de RDA.

L'auteure entreprend une analyse comparative, quantitative et qualitative des formes de DR dans le quotidien français « Le Monde », exactement dans les rubriques politiques et culturelles du ce journal. Elle classe les énoncés du DR comme forme de représentation de discours autre et celui des formes canoniques : une continuité ou irréductibilité. Elle met l'accent sur les stratégies de communication reliées à l'analyse des formes de DR dans les articles de presse.

Au niveau méthodologique et conceptuel, ce travail de recherche a un apport considérable lors de l'analyse de notre corpus.

Les points de similitude entre notre travail et celui de Komur-Thilloy résident dans le genre discursif qui est la presse écrite quotidienne, l'objet d'études qui est le DR et le même cadrage théorique (les théories énonciatives et la polyphonie).

Mais, notre problématique se distingue de celle de Komur-Thilloy où cette dernière n'a pas associé le concept de « subjectivité » à celui de DR et aussi, par le contexte socioculturel et linguistique dans lequel s'inscrit notre analyse. En effet, l'auteure aborde une situation de communication dans laquelle les deux instances énonciatives (le journaliste et le lecteur) partagent la même langue qui est la langue française. Par conséquent, les deux instances ont les mêmes représentations, les mêmes valeurs morales, etc. Cependant, dans ce présent travail de recherche l'énonciateur/journaliste est soumis à deux ou plusieurs langues, sa langue maternelle (l'arabe classique et l'arabe dialectal) et la langue d'écriture qui n'est pas sa langue (le français). Ce qui résulte un conflit linguistique et identitaire, d'une part, il doit respecter les normes de la langue d'écriture, d'autre part, il doit préserver son identité culturelle.

3.1.6 La sociolinguistique interactionnelle

L'analyse des interactions langagières a été développée dans une direction particulièrement prometteuse par John Gumperz, chercheur américain. Ses travaux publiés aux Etats-Unis depuis les années 1970, ont connu un grand retentissement depuis les années 1980. Le linguiste a pu jumeler entre plusieurs courants dénommés « ethnographie de la communication »⁶⁵, et plus précisément « sociolinguistique interactionnelle », ou « approche interprétative de la conversation ». Ces divers intitulés précisent bien l'angle d'étude suivi dans notre problématique du discours rapporté qui pose, la question du rapport au contexte et au discours. Elle touche les dimensions socio interactionnelles du langage et met l'accent sur l'importance du contexte dans une situation de communication donnée.

Il s'agit pour Gumperz d'analyser la façon dont les interlocuteurs utilisent diverses variétés de langues, au cours des échanges (principes d'alternance codique et de co variation établis par la sociolinguistique). Voir, aussi comment ces choix participent à des stratégies de communication et construisent des cadres culturels pour l'interprétation des énoncés et des énonciations.

Donc, les travaux de Gumperz sont d'un apport considérable pour notre recherche. Puisque, l'un de nos objectifs de recherche est de montrer l'impact du milieu social sur la subjectivité du discours rapporté, dans la presse écrite algérienne.

3.2 Travaux antérieurs

Plusieurs travaux apportent un éclairage linguistique des formes du DR et pragmatiques du concept. Dans le but à mieux cerner le champ du DR et de mener une analyse critique du statut du journaliste énonciateur.

D'autres travaux apportent un éclairage sur le paysage médiatique Algérien, et le statut des langues.

⁶⁵ Cette approche a été bien expliquée dans le cours de Master de Philippe Blanchet à l'Université Rennes 2 en 2008. L'intitulé du cours : « Un modèle et une typologie ethno-sociolinguistiques de la compétence de communication ».

3.2.1 Au niveau national

Beaucoup de travaux nationaux et internationaux portent sur le genre de la presse écrite mais, seulement deux travaux de recherches en Algérie qui portent sur le concept *discours rapporté* dans la presse écrite francophone. Nous trouvons un seul travail de mémoire de Magister, un autre de Master et une thèse qui porte sur une approche énonciative de la subjectivité.

3.2.1.1 Le discours rapporté dans les titres journalistiques Cas de "liberté"⁶⁶

Ce travail s'interroge sur la présence du discours rapporté dans les titres de différents genres, sur l'honnêteté et l'objectivité des journalistes à travers une analyse de quelques titres du jour. Il s'agit d'une analyse non approfondie qui porte beaucoup plus sur des notions théoriques et historiques du DR.

Mais dans le cadre de notre étude nous aborderons le même objet d'étude qui est le « discours rapporté », sous un autre angle, à travers les articles d'informations de cinq quotidiens. Il s'agit d'une étude plus approfondie sur cette notion, en analysant 145 articles qui s'étalent sur une période de trois mois.

3.2.1.2 La subjectivité journalistique dans le discours rapporté. Analyse de textes des quotidiens algériens⁶⁷

Le présent mémoire porte sur une analyse d'énoncés du discours rapporté dans les articles journalistiques de la presse écrite algérienne d'expression française (les quotidiens *Liberté et EL Watan*, parus durant la guerre d'Israël avec le Liban, en 2006. Il s'agit d'un corpus très restreint qui se limite à deux quotidiens.

⁶⁶ Intitulé de Mémoire de Aouam, A de Master académique. Université Kasdi Merbah Ourgla, (2015). « Le discours rapporté dans les titres journalistiques Cas de "liberté" ».

⁶⁷ Intitulé du mémoire de Magister de Izzeddine Roubache publié en 2006 à Université Kasdi Merbah – Ouargla. « La subjectivité journalistique dans le discours rapporté Analyse de textes des quotidiens algériens Liberté et EL Watan durant la guerre israélo-libanaise de 2006 ».

L'étude faite par Izzeddine Roubache s'intéresse au DR en tant que fait de langue, une notion grammaticale mais notre étude s'intéresse au DR comme un fait social.

3.2.1.3 L'énonciation de la subjectivité dans le discours journalistique de la presse écrite francophone⁶⁸

Ce travail de recherche est une thèse qui porte sur la subjectivité du discours journalistique algérien, il s'agit d'une étude énonciative de la subjectivité qui consiste à un relever des traces qui marquent la présence du journaliste énonciateur dans son discours. Ce travail a pour objectif de montrer la subjectivité de l'énonciateur-journaliste ; sa vision, son analyse, ses critiques, ses attitudes vis-à-vis des événements politiques caractérisant la société algérienne.

Cette étude se rapproche de notre travail de Magister où nous avons abordé le même objet d'étude qui est la subjectivité mais elle se démarque de notre présent travail qui porte sur la subjectivité du discours rapporté. Nous abordons la notion de subjectivité sous des angles très variés ; étudier le discours rapporté entend que concept discursif et dans un cadre socio-affectif et culturel déterminé qui est le contexte algérien. L'objectif est de montrer l'influence du milieu social et du genre sur la subjectivité du discours rapporté dans les textes journalistiques.

Cependant, le travail de Bentounsi porte sur l'identification des indices énonciatifs de la subjectivité dans le discours journalistique algérien et c'est seulement dans le chapitre 7, qu'elle aborde le DR comme un fait de langue. Son objectif, dans ce chapitre, est de voir comment le journaliste s'en sert pour mieux cibler les lecteurs.

Notre thèse se distingue de celle de Bentounsi par le fait que nous abordons le DR comme un concept discursif dans sa dimension pragmatique. Nous interrogeons sur sa portée sociale dans un contexte francophone algérien.

⁶⁸ Intitulé de la thèse de Doctorat LMD en Sciences du langage de Bentounsi. Université Les Frères Mentouri Constantine Algérie de Bentounsi, (2015).

Nous ne partageons ni les objectifs, ni la démarche, ni l'approche car son travail de recherche est purement énonciatif et le nôtre s'inscrit dans un domaine plus vaste, c'est celui de l'énonciation discursive et sur l'interactionnel.

3.2.2 Au niveau international

3.2.2.1 Journalisme, politique et discours rapporté, évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec⁶⁹

L'analyse d'un corpus d'articles de nouvelles portant sur la politique et publiés par deux quotidiens québécois, *La Presse* et *Le Devoir*, entre 1945 et 1995 fait voir les traces linguistiques d'un profond changement dans les relations entre les journalistes et les acteurs politique. Rapporter les propos des acteurs politiques est une tâche les plus fondamentales. En rapportant jour après jour l'« actualité » politique (en la créant), les journalistes mettent en scène quotidiennement les personnalités politiques qui, par médias interposés.

Cette étude peut nous servir lors de notre analyse, à comprendre l'enjeu politique des médias.

3.2.2.2 Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais⁷⁰

Cette thèse étudie le discours rapporté comme concept discursif dans le genre médiatique et exactement dans la presse écrite sénégalaise dans un cadre socio-affectif et culturel déterminé ; le contexte sénégalais.

Nous nous appuyons sur la démarche méthodologique et conceptuelle de cette thèse pour analyser notre présente thèse qui porte sur la subjectivité du DR. Cependant, le cadre socio affectif et culturel et les objectifs du travail sont différents. Ce dernier n'a pas abordé, aussi la question de l'image de soi dans le discours rapporté. En effet, plusieurs linguistes comme « Maingueneau », « Ruth Amossy », « Charaudeau » ont

⁶⁹ Intitulé de l'article de Jean Charron publié en 2006.

⁷⁰ Intitulé de la thèse de Doctorat de Mariama Mahamane Maiga soutenue en 2013 et publié en 2014

montré que le DR est un indicateur d'identité parmi d'autres indicateurs d'identité, car c'est un des éléments par lequel l'énonciateur se positionne.

3.2.2.3 La médiation journalistique dans le DR : mise en évidence du point de vue subjectivisant dans le langage de la TV⁷¹

Ce travail de recherche montre la part subjective de la médiation entre la parole rapportée et le téléspectateur. C'est un travail qui prend en charge beaucoup plus le non verbal et le paraverbal.

Nous nous sommes intéressé à ce travail parce que nous partageons le même genre qui est le genre médiatique et le même objet d'étude sauf que Bondol travail sur la TV et notre présent travail s'inscrit dans le genre de la presse écrite.

3.2.2.4 Stratégie énonciatives et argumentatives dans le discours rapporté : Analyse de textes journalistiques de la presse marocaine d'expression française durant la crise du Golfe⁷²

Ce travail de recherche est un mémoire de maitrise, dans le domaine de l'analyse du discours qui porte sur une étude du discours rapporté dans un corpus de la presse écrite marocaine d'expression française, pendant la crise du Golfe. Il fait appel aux approches énonciatives et pragmatiques qui ont pour objectif de faire ressortir les stratégies énonciatives et argumentatives employées par l'énonciateur rapporteur lors de l'appropriation/réappropriation des paroles d'autrui.

L'intérêt porté sur le DR revient au contexte, c'est-à-dire les conditions sociopolitiques de cette période où la transmission de l'information a été l'objet d'une sérieuse censure. Les journalistes n'avaient pas de contact direct avec les faits représentaient. Par conséquent, on faisait appel aux sources secondaires pour connaître les événements. Le discours rapporté est devenu, ainsi, le seul moyen de transmission d'informations. Un principal vecteur de la presse.

⁷¹ Intitulé de thèse de Doctorat de Jean Claude Bondol, 2006.

⁷² Intitulé de mémoire de Maitrise de Fatima EL Mankouch, 1995. Université Québec à Chicoutimi.

Mais, il s'agit d'un court corpus constitué de 200 séquences présent d'un seul quotidien. Les énoncés de ce corpus sont traduits de l'arabe ou de l'anglais en langue française. La totalité du corpus n'a pas été exploité sous prétexte de ne pas dépasser les limites d'un travail de maîtrise.

Conclusion partielle

Pour constituer un soubassement solide, toute recherche scientifique, doit se baser sur les travaux existants ou ce qui s'est construit.

Nous avons exploité plusieurs travaux qui permettent de cerner le champ du Discours rapporté comme : la subjectivité du journaliste rapporteur, le paysage médiatique algérien et le statut des langues en présence. Ces derniers apportent un éclairage pour la compréhension du comportement discursif du journaliste rapporteur algérien.

Dans le chapitre qui suit, nous expliquerons, en détail, la méthodologie d'analyse suivie et le choix du corpus.

Chapitre 4 : Choix du corpus et méthodologie de recherche

Introduction partielle

Tout travail de recherche, toute investigation nécessite une réflexion sur le corpus.

Celui-ci est plus qu'un support pour la recherche, il en constitue le socle, car il participe vivement à la construction du cadrage théorique et méthodologique. De plus, sa nature exige la méthode d'analyse à adopter. En effet, c'est en fonction de la nature des données recueillies que s'élabore le model analytique.

C'est pourquoi, nous consacrons ce chapitre à la présentation de notre corpus ainsi que la méthode d'analyse que nous adoptons, pour pouvoir mener à bien cette étude.

4.1 Choix du corpus

Notre corpus se compose de cinq quotidiens algériens écrits en français : « El Watan », « Liberté », « El Moudjahid », « Le Quotidien d'Oran » et « Le soir d'Algérie ». Ce corpus est constitué de 145 articles répartis en égalité entre les cinq quotidiens. Le choix du nombre d'articles est dû à la disponibilité de l'objet d'étude dans les quotidiens en question.

Nous avons choisi ces journaux car ils sont écrits en français et sont les plus lu par les algériens dans les quatre régions du pays. l'institut français *IMMAR*⁷³ a fait une étude, dans le but de classer les quotidiens algériens les plus lu, en Algérie. L'étude montre que ce sont les quotidiens francophones qui occupent la première position : le journal « *El Watan* », « *Le Quotidien d'Oran* » et « *Liberté* ». Selon un sondage de *Media Survey* effectué en avril 2012 sur le lectorat de la presse nationale arabophone et francophone et sur la crédibilité des journaux de chaque quotidien ; 31,9 % des personnes interrogées ont considéré que le journal « *El Watan* » est le titre le plus crédible pour ce qui est de la presse francophone.

Média Survey, qui a fait appel à son logiciel *Media-Tracking*, un logiciel qui pourrait effectuer jusqu'à 20 000⁷⁴ croisements a avancé un chiffre très appréciable, à savoir 12,4 millions d'Algériens lisent les journaux.

Selon la même source, « *Liberté* » est classé en deuxième position derrière « *El Watan* » (8,65%), avec un taux de 6,34%, devant « *Le Soir d'Algérie* » (4,56%), (4,47%) « *Le Quotidien d'Oran* » et en dernière position c'est « *El Moudjahid* » avec (1,44%). »⁷⁵

Les articles exploités traitent du même thème « Les élections présidentielles ». Ce choix n'était pas arbitraire ; vu l'importance de cet événement qui constitue le centre d'intérêt des lecteurs et des journalistes.

⁷³ IMMAR Research & Consultancy : Le spécialiste français des études médias et marketing en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord.

⁷⁴ Voir note de bas de page, p 20

⁷⁵ Voir l'histogramme page 16.

4.2 Présentation du corpus

Le corpus constitue le réservoir duquel découlent les résultats de la recherche. Sa constitution est donc une phase fondamentale dans la recherche. Il doit obéir à une démarche qui garantit la scientificité des résultats.

Notre corpus, composé d'articles de presse, se situe dans un genre qui est le discours journalistique. Ainsi, fonder une recherche sur un corpus de presse nous semble entièrement justifié et prometteur. La presse communique souvent, et peut-être même avant tout, des représentations de ce qu'on appelle le discours de l'Autre. A l'origine, le journaliste se trouve déjà en présence d'un discours. Il n'a pas d'accès direct aux événements, il ne décrit pas ce qu'il a *vu* mais plutôt ce qu'il a *entendu dire* soit à propos de l'événement même, soit à propos des discours déjà tenus. Nécessairement, le journaliste s'expose sans cesse à des discours sur quelque chose pour produire un discours à ce propos pour les lecteurs. Il joue le rapporteur dans une situation de communication particulière.

Notre corpus de référence est un ensemble d'articles tirés de cinq quotidiens francophones *El Moudjahid*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie*, *Liberté*.⁷⁶ Il s'agit de 145 articles répartis à égalité entre les cinq quotidiens, soit 1941 séquences.

Ces articles choisis traitent du même thème « présidentielles 2014 » et s'étalent sur la période avant, pendant et après la campagne électorale présidentielle d'avril 2014.

Les élections présidentielles algériennes de 2014 se sont tenues le 17 avril 2014. Le 19 janvier était le dernier délai pour la convocation du corps électoral. Il était d'abord acquis que le président sortant Abdelaziz Bouteflika, affaibli par des problèmes de santé, ne se représenterait pas, mais cette perspective était moins sûre à l'approche des élections.

⁷⁶ Voir chapitre 1 : présentation des quotidiens

Les événements qui marquent les trois périodes retenues :

Le 22 février 2014, c'est l'officialisation de la candidature du président sortant.

Le 5 mars 2014, dernier délais pour le dépôt des dossiers, 10 candidatures ont été enregistrées auprès du conseil constitutionnel, qui en valide six candidats le 14 mars 2014 et la campagne débute le 23 mars.

Le 17 avril 2014, au soir du scrutin, le ministère de l'Intérieur annonce un taux de participation de 51,7 %, en net recul par rapport à celui de 2009 (74 %).

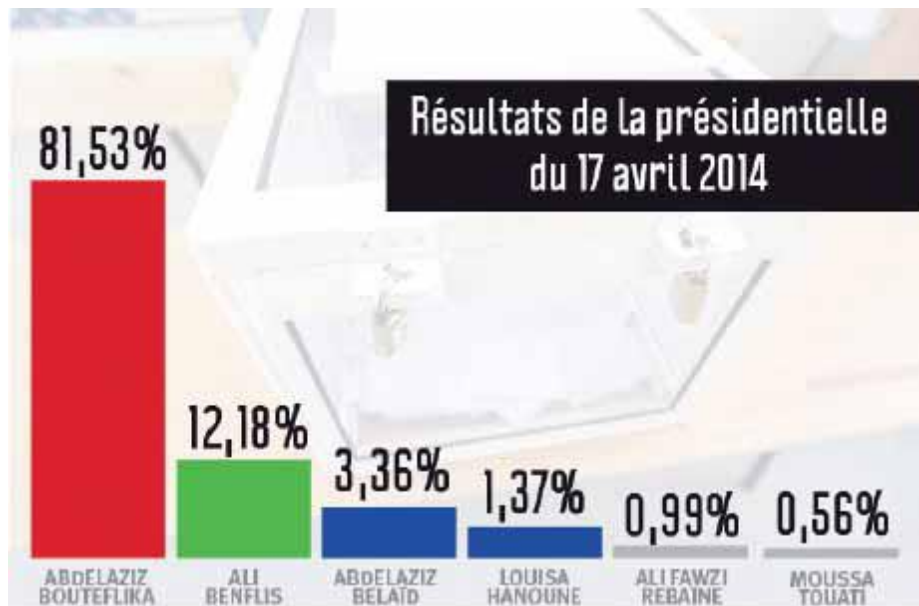
Le 19 avril 2014, les résultats des élections sont proclamés par le Conseil constitutionnel selon le journal El Watan 2014 à la page 3.

Tableau1 : Les Candidats⁷⁷

Candidat	Fonction	Candidature	Slogan
Abdelaziz Belaïd	Président du Front El- Moustakbel	Front El- Moustakbel	L'avenir c'est Maintenant
Ali Benflis	Ancien Premier ministre	Indépendant	Pour une société de liberté
Abdelaziz Bouteflika	Président de la République	Le Front de libération nationale	"Notre serment pour l'Algérie"
Louisa Hanoune	Secrétaire générale du Parti des travailleurs	Parti des travailleurs	"L'Audace de fonder la deuxième république"
Ali Faouzi Rebaïne		Ahd 54 ⁷⁸	
Moussa Touati	Président du FNA	Parti du Front national algérien	

⁷⁷Élection présidentielle algérienne de 2014

⁷⁸ En langue arabe Ahd signifie 54عهد. Son nom est une allusion aux principes de la révolution algérienne de 1954. C'est un parti politique algérien présidé par Ali Fawzi Rebaine qui déclare avoir fondé la première organisation algérienne des droits de l'homme. Son nom est une allusion aux principes de la révolution algérienne de 1954.



Graphique 2 : Les Résultats des élections proclamées par le conseil constitutionnel

Notre analyse du corpus et du sous corpus de recherche présentés dans le tome 2, nous permet d'identifier les différentes formes du DR et les classer selon la catégorisation d'Authier Revuz⁷⁹ pour analyser l'impact de ses formes sur la subjectivité du journaliste rapporteur.

Il s'agit de contextualiser notre objet d'étude qui est le DR, dans une situation réelle de communication qui est la presse écrite et dans un milieu social bien déterminé qui est le contexte algérien.

⁷⁹ Voir chapitre 5 : Stratégie discursives et choix des catégories du discours rapporté : entre théorie et pratique.

Tableau2 : Nombre d'articles, d'auteurs et de séquences par quotidien

Quotidien	Nombre D'articles	Nombre de séquences de Discours rapporté
El Watan	29	504
Le Quotidien d'Oran	29	471
Liberté	29	358
Le soir d'Algérie	29	323
El Moudjahid	29	285
Total	145	1941

Il s'agit donc d'un ensemble de 145 articles repartis en égalité sur cinq journaux donnant un total de 1941 séquences.

4.3 Méthodologie

Ce genre médiatique dans lequel s'inscrit notre étude est complexe ; c'est pourquoi, il faut adapter nos choix méthodologiques à la nature de ce genre, à la situation d'énonciation, aux statuts socioculturels et identitaires des instances énonciatives.

Notre corpus tiré d'un contexte bien déterminé qui est le contexte algérien et il est adéquat avec les objectifs de la recherche et le cadre théorique de l'analyse. La démarche adoptée dans l'analyse permet de garantir la scientificité des résultats.

4.3.1 Théorie et méthode

Pour ce qui est du cadre théorique et méthodologique du travail, nous nous inspirons des travaux sur « l'énonciation » de Benveniste, de Kerbrat Orecchioni et des études récemment effectuées sur l'effacement énonciatif de Robert Vion (2001), Philippe Gilles (2002) et Alain Rabatel (2003) et le positionnement énonciatif (Charaudeau, 2006) où les auteurs explorent les possibilités qu'offre la langue.

Nous nous appuyons sur la linguistique de l'énonciation, initiée par Emile Benveniste (1966/1974) et développée par Kerbrat-Orecchioni (1980). Cette approche a fourni le premier ancrage linguistique à l'analyse énonciative. Afin d'établir

l'infidélité subjectivisante du DD sous les deux formes principales subjectivité marquée et subjectivité non marquée. Ces dernières apparaissent dans le discours de l'information médiatique qui restitue judicieusement la nuance sémantique entre énoncé objectif et énoncé subjectif. Les circonstances décrites dans le texte et dans le contexte d'énonciation déterminent le fonctionnement de l'implicite subjectif.

Nous nous référons, aussi aux travaux de Jacqueline Authier Revuz, qui considère, dans cette tendance actuelle de l'énonciation, que « le discours rapporté ne doit pas être considéré comme un énoncé mais comme une énonciation que l'on rapporte. » (1992). Nous nous appuyons, aussi, sur la catégorisation des formes de discours rapporté de l'auteure pour voir quelle forme influe plus, sur la subjectivité du journaliste rapporteur.

Nous puiserons, aussi, des éléments théoriques et pragmatiques, des travaux de Ruth Amossy sur « la présentation de soi : Ethos et identité verbale » (2010). La linguiste montre, dans ses recherches sur l'identité et l'ethos, comme d'autres linguistique ; Maingueneau et Charaudeau que le DR produit un ethos, une présentation de soi, parmi et même titre que nombre d'autres faits.

Le DR est un indicateur d'identité parmi d'autres indicateurs d'identité, car c'est un des éléments par lequel l'énonciateur se positionne. C'est la manière de citer en DD, DI, DIL qui est retenue parmi les diverses indices langagiers comme les déictiques, les modalités, le lexique...

Il s'agit donc, de dégager les éléments qui font la spécificité de la RDA, dans l'ensemble des marqueurs d'identité langagière d'un discours : son statut méta langagier qui lui permet la représentation interne du discours cité.

Nous traitons aussi, la théorie élaborée par Charaudeau dans le domaine de l'analyse du discours sur les genres médiatiques pour montrer le non-respect du contrat.

Nous nous référons aux travaux d'Austin, Charaudeau, Kerbrat Orecchioni, Ducrot sur la pragmatique communicationnelle. Afin d'examiner les facteurs du contexte d'énonciation et l'influence du genre sur la prise de position du sujet énonciateur dans le DR.

Nous nous appuyons également sur les travaux de Gumperz, qui portent sur la l'approche sociolinguistique du discours. Nous allons montrer, à travers l'analyse sociolinguistique interactionnelle de Gumperz (1989), comment et sous quelle forme la langue locale fait irruption dans le discours journalistique. Nous identifierons également les contraintes de l'adaptation du système grammatical et la manière dont le recours aux langues locales éloigne le journaliste rapporteur de l'objectivité. Cette approche, nous permet de montrer comment les influences sociales sur le journaliste rapporteur algérien se traduisent par l'utilisation de l'alternance codique et les connotations culturelles marquées dans son discours.

Nous essayons, donc, à travers cette recherche, d'identifier pourquoi et comment s'affiche la subjectivité de l'énonciateur journaliste dans le discours rapporté des quotidiens francophones algériens qui traitent un même thème, à savoir les « présidentielles 2014 en Algérie »

4.3.2 Démarche

Notre démarche consiste, d'abord à extraire les séquences de discours rapporté issues des articles de presse de cinq quotidiens *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran*, *Le soir d'Algérie*, *Liberté*, *El Moudjahid*, et les insérées dans la base de données « TXM »⁸⁰ afin de comparer les formes de DR. Cette étape nous permet de classer les formes relevées des articles d'informations et des éditoriaux selon des critères sémiotiques, syntaxiques et énonciatifs. Ensuite, faire ressortir les particularités dans le mode d'insertion du discours cité. Afin de démontrer l'influence de la forme sur la prise de position du journaliste rapporteur.

Il s'agit des séquences de DR tirés de deux genres qui sont le genre du texte d'information et le genre de commentaire.

Ces deux grandes familles de genres correspondent à ce que Sophie Moirand a appelé les genres à « énonciation objectivée » et à « énonciation subjectivée ».

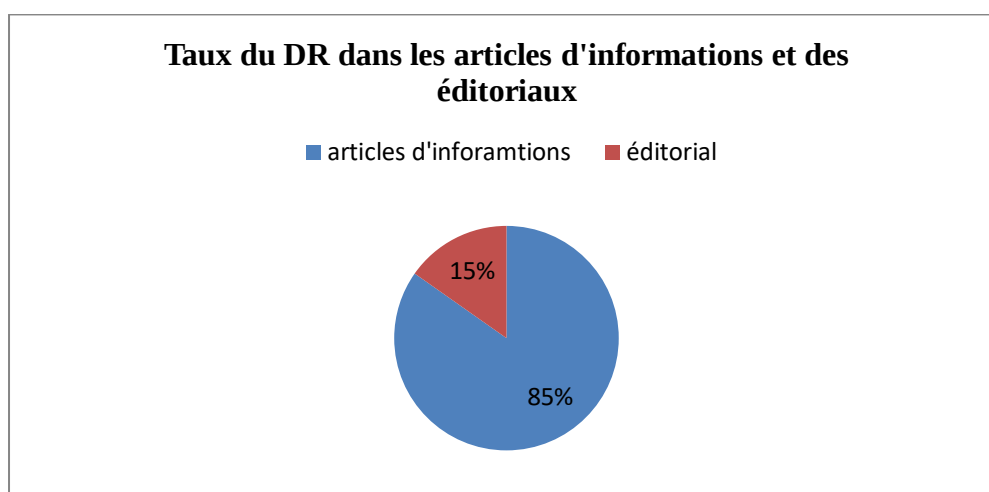
⁸⁰ Voir 4.3.2.4.1 Présentation du logiciel *Textométrie*

Le tableau suivant présente les occurrences d'usage du discours rapporté dans notre corpus.

Tableau 3 : Usage du discours rapporté dans le corpus

Journaux	El Watan	Le Quotidien D'Oran	Le soir d'Algérie	Liberté	El Moudjahid	Total	Pourcentage
Les éditoriaux	122	60	75	39	0	296	15,24 %
Les articles d'informations	653	286	246	244	216	1645	84,75 %

L'histogramme qui suit indique le taux de présence du discours rapporté dans les articles d'informations et les éditoriaux du corpus :



Graphique3 : Taux de présence du DR dans les articles d'informations et les éditoriaux du corpus

La lecture du tableau et de l'histogramme ci-dessus, nous a permis de constater que le degré de présence du dire d'autrui (DR) est plus élevé dans le « genre à énonciation objectivée » (articles d'informations) 84.75% (1645 séquences) que dans le « genre à énonciation subjectivée » (l'éditorial) 15.24% (296 séquences).

Le genre d'énonciation objectivée, qui est riche en paroles et pauvres en engagement de la part du journaliste, constitue un des lieux privilégiés de la RDA, où la fonction du journaliste est essentiellement celle de dire ce que l'on a dit sans mettre en avant son opinion. Cependant, l'éditorialiste, qui produit des textes à « énonciation subjectivée » se donne comme l'auteur de la parole et assume la responsabilité de la pensée exprimée. Le journaliste donne la parole aux autres et l'éditorialiste la prend. On observe dans les éditoriaux une subjectivité clairement posée et déclarée par le journaliste, marquée par les éléments linguistiques de types *je pense, je crois*, etc.

Du fait que notre objectif n'envisage pas la comparaison de différents genres discursifs à l'intérieur du genre générique de la presse écrite⁸¹ mais, avant tout, l'analyse de formes linguistiques qui suggèrent la présence d'un discours autre dans les deux genres, nous nous limitons donc à décrire, schématiquement, les articles d'informations et les éditoriaux.

Notre démarche se base sur l'observation et prend en charge toutes les formes de représentation du discours d'autrui dans les articles de presse.

Pour trier notre corpus nous optons d'abord, pour la démarche quantitative qui consiste à classer les articles, extraire les séquences de discours rapporté, les indices de subjectivité et les numéroter avant d'en tirer les spécificités de chaque forme de manière à les croiser avec les réalités sociolinguistiques et culturelles de l'Algérie.

Nous n'allons pas relever toutes les marques de subjectivité dans le corpus. Nous nous intéressons seulement à celles qui révèlent des stratégies de séduction et celles qui marquent l'influence de l'environnement social et culturel et celui de l'identité.

Il y a deux étapes qui articulent notre démarche ; chaque étape comprend trois phases.

⁸¹ Pour une étude plus détaillée concernant les genres de la presse écrite voir notamment Semen 13.

Première étape : Analyse quantitative

Notre analyse quantitative du corpus consiste à :

1/Classer les articles en trois périodes avant, pendant et après la campagne électorale d'avril 2014, par un dépouillement manuel.

2/ L'extraction des séquences du DR, selon des critères sémiotiques, syntaxiques et énonciatifs. Il s'agit de parcourir les articles et à extraire toutes les formes de représentation de la parole d'autrui ensuite les numéroté (verbes de paroles, ponctuation, conjonctions.etc.)

3/L'insertion des séquences de DR dans le logiciel TXM (sous forme de texte txt) pour la catégorisation formelle, afin de définir les variantes qui composent chacune des catégories selon le degré de marquage.

Deuxième étape : Analyse qualitative

Il s'agit dans cette étape d'identifier les marques de subjectivité, qui découlent de :

1/ la forme du DR ; il s'agit d'analyser et de commenter les fréquences d'emploi et les spécificités formelles de chacune des variantes et d'analyser les cas de mixité et d'ambigüité décelés dans le corpus, leur taux de représentativité et les particularités syntaxiques qui les caractérisent. (EXEL)

2/ les stratégies discursives : les procédés discursifs et les influences sociolinguistiques.

3/ l'ethos du journaliste rapporteur.

Notre objectif d'analyse n'envisage pas la comparaison de différents genres discursifs à l'intérieur du genre générique de la presse écrite mais, avant tout, l'analyse de formes linguistiques qui suggèrent la présence d'un discours autre dans les deux sous genres.

Notre intérêt porte, aussi sur le profil social du journaliste scripteur et sur le lecteur, leurs motivations qui se traduisent par le choix des mots effectué par le journaliste énonciateur.

Nous remarquons, lors du dépouillement de notre corpus que plusieurs journalistes sont chargés de la rédaction des articles à une période donnée et que les modes d'écriture sont différents d'un énonciateur à un autre. Nous trouvons qu'il est plus pertinent de travailler sur une diversité de quotidiens que sur un seul.

Notre analyse du corpus porte sur trois approches.

Pour étudier la subjectivité du DR, nous abordons ce concept selon la conception discursive de l'énonciation (Kerbrat) qui est une conception « étendue » des phénomènes relevant de l'énonciation qui prend en considération l'ensemble du cadre de production de l'énoncé qui envisage l'analyse de trois axes : la subjectivité qui découle **de la spécificité des formes du DR** et celle qui découle des stratégies discursives journalistiques de mise en scène du discours qui sont: **les procédés discursifs (l'interrogation l'exclamation et l'injonction)** et celle qui découle des influences sociales sur le journaliste énonciateur (**l'AC, les croyances et les représentations**) et enfin l'ethos de ce dernier.

Ainsi, la subjectivité, comme élément clé dans notre analyse est recherchée, d'une part, dans le champ formel du DR (le cotexte). D'autre part, dans les conditions de production (le contexte), autrement dit les enjeux de communication.

4.3.2.1 Selection et classement

Nos articles sélectionnés s'étalent sur trois périodes :

La première période avant la campagne électorale ; du premier 1 février au 23 mars 2014, marquée par trois grands événements :

Le 22 février, le premier ministre Abdelmalek Sellal officialise la candidature du président sortant.

Le 5 mars 2014, dernier délai pour le dépôt des dossiers, 10 candidatures ont été enregistrées au conseil constitutionnel. Ce dernier valide que six candidats, le 14 mars 2014.

La campagne commence le 23 mars.

Deuxième période c'est pendant la campagne du 23 mars 2014 au 16 avril 2014.

Troisième période du 17 avril jusqu'au 30 avril.

Cette sélection nous permet de comparer les articles qui apparaissent à la même période selon la finalité du quotidien, le statut social et selon le profil social du journaliste scripteur et son idéologie.

Notre sélection des articles s'étend autant sur la presse gouvernementale que sur la presse privée. Le choix des articles se justifie par la pertinence et la présence de notre objet d'étude qui est le discours rapporté.

4.3.2.2 Extraction et numérotation

La phase d'extraction qui obéit à des critères d'extraction des séquences du DR bien déterminés consiste à parcourir les articles et à extraire toutes les formes de représentation de la parole d'autrui ensuite les numéroter (verbes de paroles, ponctuation, conjonctions.etc.) pour les insérer dans le logiciel TXM⁸².

4.3.2.3 Insertion et catégorisation

Cette phase consiste à insérer et catégoriser les séquences du DR dans le logiciel. Cependant, le repérage syntaxique ne suffit pas pour extraire et classer toutes les formes de représentation du discours autre. Le TXM nous permet d'extraire seulement, les formes explicites mais les autres formes implicites qui sont non marquées syntaxiquement sont difficiles à interpréter et elles demandent une connaissance du contexte, donc une implication personnelle pour les extraire. Mourad Ghassan et Jean Pierre Desclés approuvent que « il n'existe pas d'outil de traitement de langue suffisamment performant et fiable pour une annotation automatique des phénomènes du discours rapporté, bien que des travaux soient effectués dans cette direction. » (2002).

⁸² Logiciel de Textométrie

Nous commençons, donc par l'insertion des séquences du discours rapporté en catégorie formelles. Ensuite, définir les variantes qui composent chacune des catégories, selon le degré de marquage. Puis analyser et commenter les fréquences d'emploi et les spécificités formelles de chacune des variantes, et d'analyser les cas de *mixité* et d'*ambiguïté* trouvés dans le corpus à partir de l'énoncé pour chercher les traces qui renvoient à la présence du journaliste-rapporteur dans le discours rapporté. Dans le but de montrer, leur influence sur le discours du locuteur original (le discours cité). Il s'agit, donc de repérer les indices de l'inscription du rapporteur au sein de l'énoncé et à éclaircir leur contenu signifié, en vue de mise en évidence de la subjectivité journalistique dans les discours rapportés.

4.3.2.4 Bases de données

Nous procédons à l'insertion des séquences de discours rapporté extraites dans la base de données TXM, pour la catégorisation et l'identification des indices de subjectivité. Dans cette phase de catégorisation, nous avons consacré beaucoup de temps et nous avons rencontré de nombreuses difficultés car elle est l'une des étapes les plus difficiles. Chaque séquence de DR inscrite dans la base, doit avoir des informations :

- Para textuelles sur l'auteur, le quotidien, le numéro du quotidien, date de publication, page et source, en format texte *txt* ;
 - Sur la forme directe, indirecte, indirecte libre ou modalisée du DR.
 - Sur *les variantes formelles*⁸³.
 - Sur les stratégies discursives : la dramatisation, la captation, l'interpellation, l'interrogation et l'exclamation.
 - Sur les procédés socio discursifs : style, tournure, lexique, influences socioculturelles.
- Les trois premières sont explicites mais les deux qui suivent sont implicites.

Pour mener à bien l'exploration, nous avons utilisé un deuxième outil, que nous maîtrisons assez bien à savoir l'application Excel de Microsoft⁸⁴. Ce dernier, nous

⁸³ Voir chapitre 5 ; exactement le chapitre 5.4.3 Variantes de la forme indirecte

⁸⁴ **Excel** est un **logiciel** de la suite bureautique Office de Microsoft et permet la création de tableaux, de calculs automatisés, de planning, de graphiques et de bases de données. On appelle ce genre de **logiciel** un "tableur".

permet de sauvegarder, d'organiser et d'exploiter une masse aussi importante de données et de faire des calculs.

4.3.2.4.1 Présentation du logiciel *Textométrie*

La plateforme TXM englobe des techniques modernes pour l'analyse de grands corpus de textes. Textométrie a lancé une nouvelle génération de recherches textométriques avec les technologies de corpus et de statistique fiable.

Le logiciel TXM nous a été d'une grande aide dans le classement et l'analyse de notre corpus. Cette plateforme est diffusée sous forme d'une application logicielle Windows. Elle nous a aidés à construire notre sous-corpus à partir de différentes données (catégories) des séquences. Elle peut⁸⁵ :

- Comptabiliser le lexique du corpus ou la liste des valeurs attestées d'une propriété de mot et de forme donnée ;
- Produire des concordances à partir de recherches de motifs lexicaux complexes
- Construire différents tableaux croisant les mots, les textes et leurs structures ;
- Calculer la liste des mots qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'un motif lexical complexe ;
- Calculer les mots, ou les propriétés de mots, particulièrement présents dans une partie du corpus (spécificités statistiques).

4.3.2.4.2 Points forts du logiciel TXM

Ce logiciel est accessible au débutant, qui profite d'une interface intuitive comprenant tous les éléments modernes qui se trouvent dans les applications du bureau les plus courantes (traitement de texte, tableur, messagerie...) : Multifenêtrage qui permet de :

- Organiser le corpus, le sous-corpus et les résultats (concordances)
- Afficher des graphiques

⁸⁵ Voir le site : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique96>

-Sauvegarder entre les sessions de travail.

4.3.2.4.3 Points faibles du logiciel TXM

Le genre dans lequel s'inscrit notre corpus est complexe, il contient des formes explicites et implicites du DR. Et comme notre étude s'inscrit dans la nouvelle tendance de l'énonciation qui considère que le discours rapporté est une énonciation que l'on rapporte non un énoncé. Nous nous intéressons plus aux formes implicites du DR, car elles sont révélatrices de la culture, de l'idéologie, des langues locales qui influent sur le comportement discursif du journaliste rapporteur. Ces formes implicites, non marquées syntaxiquement, on ne peut les identifier facilement. Elles nécessitent une implication personnelle.

Cela montre la difficulté de traiter efficacement une grande quantité de textes car nous avons rencontré beaucoup de difficultés à extraire les formes non marquées syntaxiquement c'est-à-dire les formes mixtes et les formes ambiguës du discours rapporté.

Conclusion partielle

Afin de bien comprendre et assimiler cette exposition schématique « observation, description, analyse, interprétation » de notre méthodologie de recherche. Nous reprenons en détail chacune des deux étapes dans les chapitres à venir : description approfondie liée à l'analyse puis à l'interprétation des données, en nous appuyant sur notre modèle d'analyse précisé précédemment.

Chapitre 5 : Stratégies discursives et choix des catégories du discours rapporté : entre théorie et pratique

Introduction partielle

La définition du DR a évolué d'une étude morphosyntaxique, à son rapport à autrui. Son champ conceptuel et terminologique s'est élargi avec l'exploration des corpus authentiques.

Avant d'entamer une analyse sur le DR, il faut définir le champ conceptuel et formel pris en charge par l'analyse.

Ainsi, dans ce chapitre, notre objectif est de définir le champ du DR, montrer l'apport de la linguistique moderne (qui fait appel à la pragmatique), les spécificités du champ et commenter les cas d'ambiguïtés, dans le discours médiatique, en contexte francophone algérien. Montrer, en quoi le concept de RDA paraît comme porteur d'identité discursive et de *présentation de soi*⁸⁶.

⁸⁶ Concept de Ruth Amossy (2010)

5.1 Discours rapporté

5.1.1 Aperçu historique

Dès les années 60, la grammaire générative a développé une approche strictement linguistique du discours rapporté, en s'interrogeant sur les mécanismes de transposition d'un discours à l'autre et sur les problèmes posés par cette « double » énonciation. En s'appuyant sur une critique serrée de la position de la grammaire générative et sur les travaux d'Authier Revuz qui ont marqué le début d'une approche linguistique originale sur les formes du DR à des modes de connotation particulier (la connotation ou la modalisation autonymique). Oswald Ducrot s'appuie sur les propositions de Charles Bally et élabore une théorie polyphonique de l'énoncé, dans laquelle il traitera des formes de modalités et de discours rapporté.

Dans le cas de notre travail de recherche, le discours rapporté s'inscrit dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation. Alors que la grammaire scolaire avait développé un modèle dichotomique des formes du discours rapporté, privilégiant le processus de passage d'un discours à l'autre. Le renouvellement des approches dans un cadre énonciatif a progressivement remplacé ce modèle par, en premier temps, une spécification des discours direct et indirect comme deux modèles irréductibles l'un à l'autre (Authier, 1977) et en second temps, la mise en place d'une échelle de degré des formes selon la prise de responsabilité et l'inscription de la subjectivité du locuteur.

C'est dans cette nouvelle tendance théorique que Laurence Rosier définit le discours rapporté comme « un continuum de formes exprimant une mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de façon univoque ou non » (1999 :125).

5.1.2 Différentes acceptions de *rapporter*

Le discours rapporté désigne toute manifestation du dire autre dans le discours. Cette manifestation s'opère de deux manières : la reproduction du discours cité ou l'attribution du dire à une autre source énonciative.

Dans le cadre de la linguistique de la parole, le DR a subi des manipulations et une multitude de synonymes, selon l'orientation de la recherche et le domaine d'application. Le verbe *rapporter* s'est vu attribuer une multitude de synonymes.

Il s'agit de cité, paraphraser, reformuler, représenter, interpréter, évoquer, relater, répéter, reproduire. Alors, lequel de ces termes correspond à notre recherche.

Selon Rosier (2008), rapporté un fait ou un dit, ne se fait pas de manière décontextualisée mais sous une forme et dans un contexte. Elle affirme « ...Qui dit déplacement dit re contextualisation et changement de signification » (2008 : 17). Il s'agit, donc d'une décontextualisation et re contextualisation du discours cité.

L'auteure a fait un classement du verbe *rapporter*, selon le synonyme le plus proche de la *notion discours rapporté* et sa valeur. Elle distingue ceux à la valeur négative : colporter, dénoncer, et l'autre à valeur de la répétition d'un dire antérieur : informer, mentionner, redire, cité, témoigner, narrer, raconter.

Pour Gérard Genette (1986), le DR c'est « le discours direct et le discours transposé ce sont les formes indirectes. »

Dans le contexte médiatique, rapporter, signifie rapporter fidèlement textuellement. Toutefois, la presse écrite est un contexte où on rapporte le dit des autres avec l'emprunt subjectif du journaliste rapporteur sur le contenu rapporté.

Le journaliste engagé ne se contente pas de rapporter le dire des autres, il interprète, se distancie, se positionne mais tout en respectant le contrat médiatique.

Pour être objectif, le journaliste rapporte « fidèlement » les paroles d'autrui. Il attribue du dire, cite, paraphrase, mais il essaye de rester neutre et de ne pas se positionner du moins d'une manière explicite.

Ainsi, plusieurs acceptions peuvent être données à la notion de *rapporter*, selon les genres de discours, le contenu rapporté, les intentions des énonciateurs, l'image de soi et le contexte. Autrement dit, les conditions internes et externes de la production du dit.

5.2 Conception grammaticale du discours rapporté

Le concept DR est présenté avec un minimum de métalangage, dans une approche formelle et sémantique sur des supports préfabriqués ; il s'agit en général des dialogues et des correspondances. Sur le plan syntaxique est bien déterminé, les règles de transformations sont bien claires. Donc, la pratique de classe ne dépasse pas le cadre des transformations morphosyntaxiques. Les verbes introducteurs sont étudiés davantage car ils nous informent sur la manière de dire.

Cependant les études linguistiques récentes rejettent cette conception dérivative du DR. Cette dernière se limite à une simple étude morphosyntaxique sans conditions de production du discours.

. Greta Komur Thiolly explique que « discours direct et discours indirect sont deux modes de rapport différents et ne constituent en aucun cas des variantes morphosyntaxiques l'une de l'autre » (2010 : 66).

Donc, la situation de classe ne reflète pas la réalité du DR. Cependant, le cadre de l'énonciation permettrait d'étudier ce concept par rapport aux déictiques et aux conditions de production.

5.3 Conception énonciative du discours rapporté

Tout fait de langue pourrait être considéré comme un discours rapporté, si nous définissons ce dernier de façon large : en venant au monde nous sommes immédiatement plongés dans un océan de paroles ; non pas de paroles circulant dans l'air mais de paroles incarnées dans des êtres humains qui toute notre vie durant constitueront cet autre moi-même avec et contre lequel il faudra se battre pour construire son identité. Ce processus se fait en reprenant, en répétant, en mimant ce que d'autres on dit, tout en se le réappropriant, en le reconstruisant, en le modifiant à travers son propre acte d'énonciation. Ainsi se construit notre identité d'être parlant qui fait que parler c'est à la fois témoigner de soi et de l'autre, de l'autre et de soi.

Ainsi la parole d'autrui est toujours présente dans tout acte d'énonciation d'un sujet parlant, instituant *un dialogisme*⁸⁷ permanent entre l'autre et le sujet qui parle, faisant de tout discours un discours hétérogène, composé des traces d'énonciations d'autrui. Il n'empêche que cette parole d'autrui apparaît sous différentes formes, de façon plus ou moins explicite, avec des significations diverses, c'est pourquoi il est nécessaire de distinguer différents types d'hétérogénéité⁸⁸ dont le discours rapporté.

Au cœur de l'évolution des recherches en linguistique et sociolinguistique, le concept DR a évolué d'un simple outil linguistique obéissant à un principe de transformation morphosyntaxique et de dérivation à toute représentation du discours autre. Grace aux phénomènes du dialogisme, le champ d'étude du DR s'est élargi à toutes formes du discours autre dans le discours (RDA). Ce dernier est introduit et définit par Authier, comme « L'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans « le discours en train de se faire », renvoyer à un autre discours. » (2001).

Ainsi, grâce à la nouvelle linguistique énonciative, le DR a évolué de la grammaire traditionnelle à la grammaire énonciative et enfin à l'analyse du discours.

Laurence Rosier définit le DR comme un « continuum guidé par un mouvement d'appropriation du discours d'autrui par le sujet, de la mise à distance maximale à l'ingestion / digestion de la parole de l'autre » (1999 : 9).

5.3.1 Définition du discours rapporté

Le discours rapporté, Selon Charaudeau est « l'acte d'énonciation par lequel un locuteur rapporte ce qui a été dit par un autre locuteur, à l'adresse d'un interlocuteur, qui, en principe, n'est pas l'interlocuteur d'origine. » (2005 :331). A quoi, il faut ajouter que le locuteur et l'interlocuteur d'origine se trouvent dans un espace-temps différent de celui du dit rapporté, du locuteur-rapporteur et de l'interlocuteur final.

⁸⁷ Voir à ce propos M. Bakhtine et son point de vue sur le « dialogisme », le marxisme et la philosophie du langage, Ed. de minuit, Paris, 1977.

⁸⁸ Plusieurs auteurs se sont attachés à cette question. Nous reprendrons à notre compte la distinction proposée par Jacqueline Authier entre « hétérogénéité constitutive » et « hétérogénéité montrée », bien que dans un sens encore plus restrictif à des fins purement opératoires. « Hétérogénéité énonciative », in langages n 73, mars 1984, p.102.

Le discours rapporté se caractérise donc par l'enchâssement d'un dit dans un autre dit. Une manifestation de l'hétérogénéité du discours, mais d'une hétérogénéité qui est marquée par des indices indiquant, qu'une partie au moins de ce qui est dit est attribuable à un autre locuteur que celui qui parle. Le locuteur rapporteur peut jouer avec cette possibilité de ne pas donner d'indices du dit rapporté ou de les suggérer ou de les laisser à l'appréciation de l'interlocuteur. Dès lors, le locuteur rapporteur efface le locuteur d'origine et fait comme si ce qu'il énonçait n'appartenait qu'à lui. C'est dans ce jeu de marquage-démarquage d'une part, non marquage-intégration d'autre part, que se forme l'identité du journaliste rapporteur dans le discours des médias d'information.

Enfin, il faut prévoir le cas où le locuteur n'a pas été en contact direct avec le dit du locuteur d'origine, et tiens ce propos d'un autre locuteur qui joue le rôle d'intermédiaire. Dans ce cas, le locuteur intermédiaire devient un premier locuteur rapporteur, à moins que ne s'interposent plusieurs. Dans l'information médiatique, les agences de presse par exemple jouent ce rôle de locuteur intermédiaire.

5.3.2 Fonctions et effets du discours rapporté

Le discours rapporté comme concept énonciatif fonctionne selon deux opérations de reconstruction/déconstruction. De reconstruction puisqu'il s'agit d'emprunter un dit pour les réintégrer dans un nouvel acte d'énonciation. Ce dit passant sous la dépendance du locuteur rapporteur. De déconstruction puisqu'il affiche en même temps qu'il s'agit bien d'un dit emprunté à un autre acte d'énonciation. Le dit rapporté se démarque du dit d'origine authentique, de là, le discours rapporté fonctionne stratégiquement comme un discours de preuve, vis-à-vis de l'autre ou de soi.

Vis-à-vis de l'autre, voir l'emprunt. Le DR vise à produire plusieurs types de preuve : *d'authenticité* du dit d'origine ; *de responsabilité* de celui qui l'a dit ; *de vérité* de ce qui a été dit, vérité qui confirme les propos du locuteur rapporteur.

Vis-à-vis de soi, en effectuant une opération de démarquage. Le discours rapporté vise à produire la preuve d'un certain positionnement du locuteur rapporteur. D'abord, positionnement *d'autorité* ; dans la mesure où rapporter c'est montrer que l'on sait. Ensuite, positionnement de *pouvoir* ; dans la mesure où citer c'est faire savoir quelque chose à l'autre, lui révéler ce qui a été dit. Nous trouvons cette position chez les journalistes lors du report des propos des hommes politiques. Enfin, positionnement *d'engagement* ; dans la mesure où rapporter révèle, par un certain choix des mots, l'adhésion du locuteur du discours citant aux propos du locuteur du discours cité. Ou bien une non adhésion en contestant le contenu de vérité du déjà dit ou en prenant des distances vis-à-vis de celui-ci, voire en dénonçant la fausseté.

Description du dit rapporté

La description du dit rapporté c'est montrer ; comment le DR est rapporté. Ce dernier repose sur trois types d'opération : *la sélection* qui est faite sur le dit d'origine, *l'identification* des éléments dont dépendent le locuteur d'origine et *la manière* de rapporter.

La sélection peut être totale ou partielle. Totale, elle présente le dit texto, ce qui produit un effet d'objectivation, d'effacement du locuteur rapporteur et d'authentification du dit. Partielle, elle présente le dit rapporté de manière tronquée (extrait), ce qui produit un effet de subjectivation dans la mesure où est imposée au regard (ou à l'oreille) une partie seulement du dit d'origine.

L'identification des éléments dont dépend l'énonciation du dit d'origine peut être elle aussi totale (tous les éléments), partielle (certains éléments seulement), ou elle peut ne pas être.

Plus le locuteur qui rapporte identifie, plus il apporte un gage d'authentification de ce qui a été dit. Le contexte général fait que nous devinons dans le premier titre, qui est l'auteur de la déclaration, mais à ne pas l'identifier il peut se produire un effet d'assumption de l'énoncé par le journal ou c'est une stratégie de suspense où une mise à distance.

La manière de rapporter peut se faire de différentes façons⁸⁹, en :

-« citant » (la citation) le dit d'origine qui est rapporté, plus ou moins intégralement, dans une construction censée le reproduire tel qu'il a été énoncé, avec des marques qui le désignent⁹⁰ comme ayant une autonomie dans le dire du locuteur qui rapporte⁹¹. Les marques les plus utilisées sont les deux points et les guillemets, mais nous pouvons avoir deux types de construction : identification ou non du locuteur d'origine suivie de deux points, lesquels sont suivie du discours d'origine encadré par des guillemets (S17), mais parfois aussi avec un seul point ou une virgule, procédé classique dans la presse (S31) exemples :

S17 A cette remarque, Mohamed Saïd se défend en lançant aux journalistes intrigués par sa démarche : « *Je fais de la politique. Ce n'est pas de l'attentisme, mais de la prudence...* »

S31 « Attention, il va tomber ! », dit l'un d'eux.

Identification ou non du locuteur d'origine suivie de deux points, ou d'un seul point, puis le discours d'origine sans guillemets (procédé fréquent dans le roman moderne), parfois la taille ou le style des caractères sont différents (S58).

S58 A retenir aussi cette pétition qui circule et drainé des milliers de signatures : <https://secure.avaaz.org/fr/petitionMonsieurdepresidentdelarepubliqueAbdelazizBouteflikaNousvousappelonsarenoncerauquatrieme mandat/?fbss>.

Le dit d'origine, peut-être, à la troisième personne, dans une construction qui l'intègre partiellement au dire de celui qui rapporte. Ce qui entraîne des modifications dans l'énoncé d'origine : les adjectifs, les pronoms ainsi que le temps verbal dépendent, non pas du moment de l'énonciation d'origine, mais du moment d'énonciation du locuteur qui rapporte (S164).

⁸⁹ On se rapportera à la description des différentes « façons de rapporter » proposée dans *Grammaire du sens et de l'expression*. (Charaudeau, 1992, pp.624-625)

⁹⁰ Voir chapitres : 5.3, 4.4, et 5.5

⁹¹ Ce cas correspond à ce que la grammaire traditionnelle appelle le « style direct ».

S164 Ils ont maintes fois souligné ils ne soutiennent aucun candidat à la présidentielle. **Ils déclarent, également que chaque membre de Baraka laisse à la marge sa couleur partisane.**

- « évoquant » (l'allusion) le dit d'origine qui n'apparaît plus que comme une touche évocatrice de ce que le locuteur d'origine a dit ou, plus souvent, a l'habitude de dire. Cette façon, qui est souvent marquée par un mot ou groupe de mots entre guillemets, tirets ou parenthèses. La presse utilise également ce procédé, soit en évoquant seulement un mot ou une expression de la déclaration d'origine, soit en introduisant une expression, sans que le locuteur d'origine l'ait employée (S92) et (S97).

S92 qui souligne que le bilan de Bouteflika est « très sombre ».

S97 LE FFS REFUSE DE S'INSCRIRE DANS L'ÉLECTION DU 17 AVRIL « Le scrutin décisif pour le système »

5.3.3 Représentation de soi dans le discours rapporté

Pour comprendre cette discipline « Ethos et représentation de soi », il faut revenir au cadre fondateur qui est la rhétorique d'Aristote, évoqué plus tard par Ruth Amossy dans son ouvrage « Image de soi dans le discours » (1999). Il s'agit d'une perspective contemporaine ; son objectif est de voir : D'une part, comment la rhétorique est considérée comme un art de persuasion et d'autre part, comment considéré cet art comme pratique discursive et par quelle modalité s'exprime cet art. Ses préoccupations étaient aussi de réfléchir sur le sens et l'importance de la présentation de soi. Cette dernière reposée par Ruth Amossy, selon une perspective contemporaine, en termes de pratiques discursives.

Dans une perspective contemporaine, Dominique Maingueneau a été le premier dans les sciences du langage à mettre l'accent sur l'éthos discursif où il montre avec Ruth Amossy que :

« L'éthos peut être étendu à toutes les pratiques écrites qu'il s'agisse d'un texte administratif, politique, publicitaire ou littéraire. Dans ce cadre, la construction de l'image de soi ne participe pas seulement d'une entreprise de persuasion délibérée ou d'une interaction en face à face » (Amossy, 2010 :8).

La notion d'éthos ou image discursive a été pensée par les Grecs. Ils ont évoqué la notion de la présentation de soi qui l'on liée directement à l'art oratoire. Dans le but de persuader l'interlocuteur. Mais, la question de la construction d'une image de soi, lors de la prise de parole ne se posait pas chez les Grecs.

5.3.3.1 Jeux de l'éthos dans le discours rapporté

La présentation de soi dans le discours rapporté fait l'objet d'une reprise et d'une reformulation dans un nouveau cadre d'échange. Quand, le discours cité est rapporté par le journaliste, ce dernier rapporte l'information dans une autre situation d'énonciation. Le discours de l'autre est inséré dans un espace discursif où il se recompose, se reformule. Même si, le journaliste essaie de rapporter textuellement, il ne projette plus la même image de l'énonciateur du discours cité. En rapportant la parole de l'autre, l'énonciateur du discours citant veille à l'image qu'il donne de lui-même vis-à-vis de son public (cible ou visé).

Donc, lors du report du discours de l'autre, il y a d'un côté l'image de l'énonciateur du discours citant qui rapporte les paroles de l'autre et de l'autre côté, celle de l'énonciateur du discours cité. Les paroles du dernier sont considérées comme l'objet de l'acte énonciatif et non le partenaire actif (on parle de lui et on le fait parler en son absence). Afin que le journaliste renforce sa crédibilité. Doury dit que l'éthos concerne « l'image que l'orateur renvoie de lui-même en tant qu'orateur » (Doury 2004 :59), « le déploiement de dialogues rapportés auxquels le locuteur rapportant participe lui-même est particulièrement favorable à la construction de son image de discours » (2004 :62).

5.3.3.2 Le discours rapporté comme modalité verbale de la présentation de soi

La présentation de soi dans le DR fait l'objet d'une reformulation, dans une nouvelle situation d'énonciation. Lorsque la parole est citée par un autre, qui essaye de la mettre en valeur, de la transmettre, à titre informatif ou dont l'intention d'influencer. Le discours cité représenté est inséré dans un espace discursif qui est le genre de la presse écrite. Ce discours, cette parole de l'autre subit une déconstruction et une reconstruction dans un nouvel espace discursif ; dans une autre situation d'énonciation où les instances énonciatives ne sont pas les mêmes. Par conséquent l'image de l'énonciateur est difficile à cerner. Puisque le locuteur énonciateur du discours citant essaye de retravailler son image et il s'en sert tragiquement des propos cités pour imposer son image, en faisant appel par exemple à une autorité.

Donc, le discours rapporté fonctionne selon deux opérations de reconstruction/déconstruction. De reconstruction puisqu'il s'agit d'emprunter un dit pour le réintégrer dans un nouvel acte d'énonciation ; ce dit dépend du locuteur rapporteur. De déconstruction puisqu'il affiche en même temps qu'il s'agit bien d'un dit emprunté à un autre acte d'énonciation. Le dit rapporté se démarque du dit d'origine authentique, de là, le discours rapporté fonctionne stratégiquement comme un discours de preuve, vis - à vis de l'autre ou de soi.

Vis-à-vis de soi, en s'appuyant sur l'opération de démarquage. Le discours rapporté vise à produire la preuve d'un certain positionnement du locuteur rapporteur.

D'abord, positionnement d'autorité ; dans la mesure où rapporté c'est montrer que l'on sait.

S103 Le plus vieux parti de l'opposition est formel : « Le 18 avril prochain ne sera pas un moment de cohésion ; malheureusement, le fossé entre les institutions et les citoyens ne fera que se creuser davantage et l'Etat se délite chaque jour un peu plus. ».

S573 Fadène Mohamed a expliqué que l'octroi des autorisations pour les meetings et les

rassemblements n'est plus du ressort de l'administration, mais du ressort depuis hier de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle(CNSEP). (Le Quotidien d'Oran :24/03/2020)

S575 : Ce juriste a estimé que parfois l'appel au boycott lors de la campagne électorale peut être qualifié comme une infraction selon les lois de la République, passible de poursuites judiciaires, si les partisans du boycott utilisent des discours d'intimidation ou de menace.

Ensuite, positionnement de pouvoir ; dans la mesure où citer c'est faire savoir quelque chose à l'autre, lui révéler ce qui a été dit. Nous trouvons cette position chez les journalistes lors du report des propos des hommes politiques.

S153 Djahid Younsi soutient Benflis **parce qu'il est persuadé que s'il sera président.** « Tous les secteurs sensibles allant de la presse à la justice en passant par la politique profiteront de cette liberté. Ainsi, les médias ne seront plus bâillonnés, les magistrats agiront en leur âme et conscience, et même les formations politiques dissoutes (FIS) seront réhabilitées et recouvreront leur droit de réinvestir le champ politique. ».

Enfin, positionnement d'engagement dans la mesure où rapporter révèle par un certain choix des mots, l'adhésion du locuteur du discours citant aux propos du locuteur du discours cité. Ou bien une non adhésion en contestant le contenu de vérité du déjà dit, ou en prenant des distances vis-à-vis de celui-ci, voire en dénonçant la fausseté.

S122 Ayant déjà pris part à deux élections présidentielles (2004 et 2009), le leader de Ahd 54 se dit convaincu que le prochain scrutin sera encore truqué comme tous les précédents.

S683 : A propos du « droit d'être candidat, au nom de la démocratie » **C'est l'argument choc des partisans** de Lui : on est en démocratie et il a le droit de se présenter.

S743 « Nous avons assez de ceux qui nous gouvernent depuis 50 ans. Il est temps de bâtir un Etat de droit et d'institutions basé sur la séparation des pouvoirs et l'élargissement des prérogatives des institutions de surveillance », **a -t-il martelé.**

Vis-à-vis de l'autre, en s'appuyant sur l'opération d'emprunt. Le DR vise à produire plusieurs types de preuve :

D'authenticité du dit d'origine (pour dire ; cela a bien été dit) ;

S42 The Washington Post, journal américain, reprend une dépêche de l'Associated Press (AP) qui relève que « le pouvoir en Algérie est entre les mains d'un petit groupe de généraux puissants qui fonctionnent selon la règle du consensus ».

De responsabilité de celui qui l'a dit (c'est bien lui qui l'a dit, et pas un autre, ni moi) ;

S36 « Les opposants et les partis politiques qui ont choisi de boycotter le scrutin s'inquiètent déjà de l'avenir de l'Algérie sous un Président qui n'est pas en mesure de gouverner », relève le journal français de droite.

De vérité de ce qui a été dit, vérité qui confirme et explique les propos du locuteur rapporteur.

S25 BBC arabic et Skynews arabia, chaînes britanniques d'information, Nile News, station de télévision égyptienne, Al Jazeera, chaîne qatarie d'information, France 24, Al Arabiya, Al Magharibia, Africa 24 se sont toutes interrogées dans leurs commentaires, débats et analyses sur «la capacité physique» du président Bouteflika à gouverner pour cinq autres années.

La gestion collective de l'éthos selon Ruth Amossy « est inhérente à la situation d'interaction en face à face, même si celle-ci relève d'un échange écrit, et donc différé qui est un simulacre de conversation » et elle ajoute :

« Cette emprise de l'autre sur la démarche à travers laquelle s'édifie mon éthos est démultipliée des lors que la présentation de soi fait l'objet d'une reprise et d'une reformulation dans un nouveau cadre d'échange. Lorsque ma parole est citée par un tiers qu'il tente de la mettre en valeur, de la transmettre à titre purement informatif ou discréditer...elle est insérée dans un espace discursif où elle se recompose et s'altère nécessairement, si bien que mon discours, même répété mot pour mot ne projette plus la même image de ma personne que celle qui se dégageait du discours original » (2010 :88)

5.3.3.3 Fonction et effet de l'éthos dans le discours rapporté

La presse joue un nouveau rôle, celui de reflet, miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans l'espace public. Ce phénomène de la parole rapportée et l'un des grands enjeux des médias modernes. Dès lors, les problèmes qui se posent aux

médias tiennent à ce que sont les caractéristiques générales du DR, car tous choix opérés dans les divers procédés que nous allons décrire est susceptible de produire des effets en rapport avec leur crédibilité. Dans ce cas il se pose cinq types de problèmes qui sont liés aux opérations de sélection, aux modes d'identification, de reproduction, de citation et aux types de positionnement.

5.3.3.3.1 Opération de sélection

Les journalistes sont confrontés à un nombre élevé des acteurs de l'espace public qui font des déclarations où sont susceptibles de prendre la parole. Le journaliste rapporteur doit donc, procéder à une sélection. Celle-ci se fait en fonction de l'identité du déclarant d'origine (énonciateur rapporteur) et de la valeur de son dit.

L'identité du déclarant peut avoir de la plus grande notoriété possible jusqu'à l'anonymat absolu. Dès lors se pose le problème suivant : il y a des journalistes qui veulent donner l'image ou s'affiche comme organe d'une information institutionnelle, en donnant aux autorités la parole (S4) (S1813) (S1819) (S1827) (S1836) et (S1860). Il y a d'autres qui veulent donner l'image d'une organe d'information citoyenne, voire populaire, en donnant la parole aux anonymes. (S426), (S177) (S178) et (S665)

Dans le premier cas les médias peuvent être décrits de sérieux mais au même temps, ils peuvent faire l'objet de doute, de soupçon. Dans le second cas les médias se fabriquent une image de démocratie mais nous pouvons aussi les suspecter de démagogie.

S4 « Notre pays vit des moments sensibles qui vont conditionner son avenir immédiat et profiler irrémédiablement son devenir au-delà de la présidentielle, indépendamment du fait que le Président soit candidat ou pas, par l'arrivée de nouvelles générations aux postes de responsabilité », **a énoncé Hamrouche** dans sa déclaration.

S1813 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL M. Kerry : « Les États-Unis se réjouissent de la transparence du processus électoral » Il a indiqué : « Nous nous réjouissons de voir le processus de l'élection présidentielle (du 17 avril, ndlr) se dérouler

dans la transparence et conformément aux normes internationales. »

S1819 M. Sellal, qui s'est enquis de l'état des journalistes l'ayant accompagné pour couvrir l'événement, a affirmé que « l'extrémisme n'a pas sa place dans notre pays, parce que la politique du président-candidat Bouteflika appelle au bien de tous. Je suis convaincu que le peuple algérien fait la distinction entre le bon grain et l'ivraie »

S1827 Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué, hier au Caire, que 398 bureaux de vote ont été aménagés pour recevoir à partir de samedi prochain plus d'un million d'électeurs algériens établis à l'étranger dans le cadre de l'élection présidentielle de 2014 pour laquelle l'Etat a réuni toutes les conditions.

S1836 :Le ministre a, par ailleurs, précisé que plus de 150 journalistes ont été accrédités pour la couverture de l'élection présidentielle.

S1860 « Sur le plan matériel, tous les moyens sont fin prêts et les 56 agents pour veiller au bon déroulement du scrutin désigné, avec 7 agents pour chaque bureau et 5 encadreurs qui auront pour chaque bureau la mission d'"accueillir, d'assister et d'assurer la sécurité", avec une "concentration particulière pour le bureau de Belle-Fontaine et ceux du consulat, considérés comme étant les plus importants" », **précise le consul, Baha Abdelkrim**.

S426 Les manifestants ont scandé haut et fort des mots d'ordre au vitriol à l'égard du système, comme « *Système dégagé !* », « *Pouvoir assassin !* », « *Bouteflika, Ouyahia Houkouma Irhabia !* ».

S177 Environ 1500 Algériens ont marché à Paris contre la candidature de l'actuel président pour un 4^e mandat. « *L'Algérie n'est pas une monarchie mais une république* », « *Non à Bouteflika, non au DRS* », « *Nous sommes tous des Chaouis* » sont les slogans les plus scandés.

S178 « *Nous sommes tous des Chaouis, le peuple veut l'unité et le gouvernement le régionalisme. Nous ne sommes pas des Algériens de France mais des Algériens* » affirme **Abdou**, en allusion à la phrase du directeur de campagne de l'actuel président qui a enflammé les Aurès.

S665 « Ha houm djaou Echiatines », **lançaient des jeunes** aux visages des journalistes.

La valeur du dit intervient également dans la mesure où l'assistance médiatique peut être amenée à choisir (ou provoquer) la déclaration qu'elle va rapporter selon son effet de valeur :

-effet de décision lorsque la déclaration émane d'un locuteur qui a le pouvoir de décider. Nous avons affaire à ce que nous appelons en pragmatique une parole performative : la déclaration accomplit en même temps une action. Rapporter une énonciation performative, l'instance médiatique gagne en faculté.

S752 « Toutes les mesures ont été prises » pour le bon déroulement des opérations de vote du 12 au 17 avril, a assuré le ministre des Affaires étrangères, **Ramtane Lamamra**, et ce en coordination avec les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, et de la Justice, et la Commission électorale.

-effet de savoir, lorsque la déclaration émane d'un locuteur qui a une position d'autorité du fait de son savoir. Nous avons affaire à une parole d'analyse produite par des locuteurs spécialistes d'un domaine particulier. La déclaration rapportée vient étayer une explication sur le pourquoi et le comment d'un événement. L'effet de savoir est endossé par l'instance médiatique qui rapporte la déclaration, avec plus ou moins de distance selon les cas.

S754 La loi organique relative au régime électoral de 2012 stipule, dans son article 30, entre autres, que le ministre chargé de l'Intérieur et le ministre chargé des Affaires étrangères peuvent avancer de 120 heures, la date d'ouverture du scrutin.

-effet d'opinion, lorsque la déclaration émane d'un locuteur qui exprime un jugement sur les faits. Qu'il s'agisse d'une autorité ou d'un anonyme, nous avons affaire à une parole évaluative. L'instance médiatique semble jouer son rôle de dévoilement des opinions, surtout si ces déclarations prennent une valeur de dénonciation.

S819 « J'ai dit que je ne vais pas me taire en cas de fraude et je n'ai jamais appelé mes partisans à la violence », a déclaré Benflis pour qui toutes les accusations formulées à son encontre ont été élaborées dans un laboratoire bien connu.

-effet de témoignage, lorsque la déclaration émane d'un locuteur qui se contente de décrire ce qu'il a vu ou entendu à propos d'un certain fait. L'instance médiatique semble gagner en crédibilité, car la déclaration rapportée a un caractère de véracité du fait qu'elle décrit la réalité telle qu'elle a été vue et entendue.

S1001 : "La course à la présidentielle a été, pour la première fois depuis l'Indépendance, déviée au point de compromettre l'unité de l'institution militaire et, partant, de mettre en danger la stabilité nationale et la cohésion sociale. Il est indéniable que la préservation de l'unité de l'Armée et de la sécurité est plus importante qu'une élection qui suscite la peur des citoyens par les manœuvres et les calculs machiavéliques (...)", **affirme le PLJ ; le président de la Parti pour la justice et le développement**, dans un communiqué rendu public hier.

S1003 : **Une citoyenne anonyme**, se joignant spontanément à la manifestation, a exprimé son ras-le bol. "*Nous sommes une famille de 7 membres qui vit dans un chalet depuis douze ans. Le pouvoir en place, et à sa tête Bouteflika, n'a rien fait pour nous*", **dénonce-t-elle**.

S1008 : "*Ce jour, le 1er mars 2014, alors que se tenait un rassemblement pacifique au centre-ville d'Alger, à la Faculté centrale, pour protester contre le 4e mandat, le pouvoir algérien a bouclé toute la zone et a embarqué manu militari tous les citoyens et citoyennes venus y participer, en particulier les organisateurs de cette initiative, ainsi que le président de la Laddh, Me Salah Dabouz, et Yacine Zaïd, membre du bureau national, qui étaient venus en tant qu'observateurs*", **dénonce la ligue dans un communiqué**.

Dès lors, le problème que pose la sélection est celui de savoir si l'organe d'information veut se donner une image institutionnelle (effet de décision), démocratique (effet d'opinion) ou populiste (effet de témoignage).

5.3.3.3.2 Mode d'identification

L'identification dépend de trois catégories linguistiques : la « dénomination », la « détermination », la « modalisation » :

-La « **dénomination** » consiste à désigner le locuteur d'origine par un nom en faisant référence à sa fonction ou d'une manière collective lorsque l'individu n'est pas identifiable. Le problème qui se pose pour le lecteur est de savoir quel crédit il peut accorder à une information dont le locuteur d'origine est désigné de façon collective, anonyme ou floue.

En effet, l'instance médiatique semble se protéger ou protéger ses sources, à moins qu'en ignore l'identité, mais nous pouvons se demander si elle accomplit vraiment son devoir d'informer.

S1472 : Dans cette déclaration, **le MCLD** considère que l'heure est grave et que «Bouteflika et les tenants du régime seraient bien avisés de ne pas mépriser l'ampleur de l'indignation populaire y compris parmi les partisans du président sortant».

S51 : « Nous avons tout préparé : les banderoles, les pancartes, les t-shirts, les tracts. Nous sommes fin prêts. Nous allons tenir notre rassemblement devant la wilaya », **indique Saïd, l'un des animateurs de l'action de Bouira.**

S140 : **Les manifestants** ont scandé aussi des slogans hostiles aux décideurs comme «*Pouvoir assassin*» et «*Non à la dilapidation des richesses du pays par la mafia*».

S146 : Pour boucler la boucle, **l'Agence nationale de l'emploi** a annoncé, hier, «*le placement de 350 000 jeunes chômeurs*» pour l'année en cours.

S816 : **Certains** pensent que si on peut réélire un Bouteflika sans qu'il bouge un bras, et que si on peut acheter la moitié de ce peuple et convaincre les autres avec une vieille photo, il n'y a plus de limite et il ne sert à rien de s'embarrasser de politesse, désormais, pour punir, frapper ou domestiquer.

S1527 : De son côté, **Lamine Khène, secrétaire d'Etat dans le GPRA** (Gouvernement provisoire de la république algérienne), affirme que le mérite des Français et Françaises qui ont adhéré à la cause algérienne est « très grand ».

-La « **détermination** », intrinsèquement liée à la dénomination, consiste à préciser celle-ci par l'emploi d'un pronom ou d'un possessif (notre correspondant, notre envoyé spécial) signalant au passage le type de rapport que l'instance médiatique entretient avec le locuteur d'origine. Toute détermination relève d'un choix qui est révélateur du type d'image que l'instance médiatique veut se donner quant à sa façon de traiter les acteurs de l'espace public.

S769 Et dans cet autre monde qui est **le nôtre**, on ne comprend pas cette insistance, ce déni du réel, ce cri compliqué genre «*Qui êtes-vous ?*», cette Zenga-zenga affolée des meneurs de sa campagne, ce refus de voir ce que chacun voit.

S230 Tlemcen.**De notre envoyé spécial.** Quatrième mandat contre passation du témoin à la génération post-indépendance. C'est cela le message du clan du président-candidat, Abdelaziz Bouteflika.

-La « **modalisation** », est un moyen pour le locuteur rapporteur d'exprimer l'attitude de croyance qu'il adopte vis-vis de la véracité des propos tenus par le locuteur d'origine. Cela apparaît à travers le choix des verbes qui décrivent (X dit, déclare, fait savoir, rapporte, annonce, etc.) ou de diverses marques de distanciation (d'après, selon, etc, ou l'emploi du conditionnel). Cette attitude révèle ce que l'on peut appeler le « positionnement » du locuteur rapporteur.

S40 L'enjeu, **selon Le Figaro**, serait « *l'après-17 avril 2014* ».

S236 « *Dans la nouvelle Constitution, nous allons mettre des lignes rouges contre les atteintes aux droits de l'homme. La hogra, c'est terminé ! Nous allons également mettre en place les mesures nécessaires pour l'édification des institutions de l'Etat sans qu'il y ait d'interférence entre elles* », **précise-t-il**.

S237 Dans ce sens, l'orateur **tente de justifier** le retard de son candidat pour la mise en oeuvre de tout ce qu'il vient de prêcher : « *Toutes ces années (15 ans de pouvoir) ont été consacrées au rétablissement de la paix et de la stabilité et à la relance de l'économie nationale...* »

S659 Il **estime que** « *c'est un chiffre qui dépasse celui d'étudiants de certains pays arabes et africains* ».

S660 Il fera la promesse que « *l'année prochaine, Sétif sera un grand pôle agricole et exportera vers l'étranger* ».

S662 Il fera en outre savoir que « le programme du candidat Bouteflika accorde une place de choix au développement et à la promotion du sport.

S670 « Vous savez qu'on vous ment, on nous **a dit** que le président est mourant, il ne l'est pas, qu'il ne parle pas, il parle, Sellal fera son meeting », **dit-il confiant**.

S671 « Soyez courageux, revenez dans la salle, vous êtes en sécurité », **lance-t-il** encore pour convaincre les journalistes de ne pas désertier les lieux.

S1861 D'après le consul Abdelkrim Baha qui estime que "l'engouement des émigrés de Toulouse", lors des rencontres de sensibilisation et des actions de proximité qui sont allées jusqu'aux quartiers « dénote la volonté" des membres de la communauté de "s'arrimer au pays ».

S1862 : Selon le consul général d'Algérie dans ce gouvernement, Khair-Eddine Hamoum, 4.201 électeurs algériens sont inscrits sur les listes électorales, répartis sur six bureaux de vote.

S797 Selon les tenants de cette école, le conflit froid avec le Maroc, la question du Sahara et beaucoup d'autres choses s'expliquent en Algérie par la psychologie, plus que par la stratégie et le politique.

5.3.3.3.3 Mode de reproduction

La reproduction du dit concerne l'opération de sélection du dit rapporté en ce qu'elle est totale ou partielle. Ainsi certains journaux tiennent à reproduire tout entier les déclarations politiques les plus importantes (l'exemple du quotidien El Moudjahid). Mais le mode de reproduction concerne également tout ce qui touche à la mise en forme de la déclaration rapportée, mise en forme qui par son procédé de focalisation peut produire des effets divers de dramatisation. Le mode de reproduction étant ce qui est susceptible de produire le plus d'effets déformants de la déclaration d'origine, l'organe d'information joue sur la crédibilité.

S1712 Aux cadres du parti, M. Bensalah recommande de transmettre un

message d'« espoir » et de veiller au respect des « lois d'un exercice politique propre. » L'orateur rappelle, dans ce cadre, la nécessité de préserver l'unité nationale et de « placer l'Algérie en dessus de toute circonstance ».

S1712 Aux cadres du parti, M. Bensalah recommande de transmettre un message d'« espoir » et de veiller au respect des « lois d'un exercice politique propre. » L'orateur rappelle, dans ce cadre, la nécessité de préserver l'unité nationale et de « placer l'Algérie en dessus de toute circonstance ».

S1714 Le Conseil constitutionnel devra, selon l'article 138, statuer sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de dix jours francs à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

5.3.3.3.4 Mode de citation

Chacun des modes de citation précédemment décrite sont susceptibles de produire des effets « d'objectivité » ou de « subjectivité » comme les citations. Plusieurs études sont faites sur la façon dont les organes manient les modes de citations mais nous pouvons considérer que le mode de citation directe produit un effet d'objectivation, le mode narrativisé un effet de dramatisation.

Nous remarquons que le problème de discours rapporté est essentiellement celui de la fidélité quant à la façon de rapporter les propos d'un autre. La plupart du temps, le locuteur rapporteur opère, de façon consciente ou non des transformations dans le dit d'origine. Ces transformations marquent un certain positionnement, volontaires ou non, du locuteur rapporteur.

Il y a différents cas d'intervention du locuteur rapporteur qui sont révélatrices de son propre point de vue sur la déclaration d'origine, et qui représentent un véritable problème pour l'instance médiatique. Pour pouvoir juger de ces interventions, il faut avoir connaissance du dit d'origine, ce qui est rarement le cas. Il n'empêche que lorsque que nous en avons connaissance du dit d'origine, nous pouvons observer que ces interventions consistent soit à transformer une partie de l'énoncé d'origine en utilisant des modalisateurs (intervention sur les mots de l'énonciation d'origine en opérant une

transformation de la modalité du dit, intervention sur les mots de l'énoncé d'origine en opérant une transformation lexicale, intervention sur la signification énonciative de la déclaration d'origine en transformant le dit en action de dire, et le locuteur d'origine en agent de cette action :mode narrativisé). Cette mise à distance, dans l'attitude énonciative, non pas dans les propos d'origine, peut aller jusqu'à une mise en cause, est exprimée à l'aide de divers introducteur (selon, d'après, etc.).

« L'image de soi est toujours soumise à la réaction de l'autre et prise dans la circulation du discours » (Ruth Amossy : 91). Dans ce sens, on peut dire que la construction d'un éthos relève de façon générale d'une gestion collective ; par des processus de reprise d'insistance et de modulation, par des effets de retour de prisme, elle permet de cristalliser des images plus ou moins stables en les rattachant à un individu (Bouteflika) ou une instance de locution. La réception des images que l'énonciateur projette de lui et les représentations de sa personne que lui renvoie les autres font partie de la construction de l'éthos de l'énonciateur dans un moment donné avec toute sa dynamique globale. Puisque la construction d'un éthos est changeable dans chaque acte énonciatif.

Donc, comme dit Ruth Amossy « il est intéressant de suivre la construction d'une image de soi sur l'axe temporel en tenant compte de toutes les voix qui interviennent dans cette optique complexe. » (2010 :91). C'est pourquoi, nous parlons d'une gestion collective lors de la construction d'un éthos.

L'éthos du journaliste se construit dans les modalités de l'énonciation ou dans les témoignages. Cette mise en scène du moi dans le discours journalistique se manifeste par un travail d'écriture, le choix de citer par la langue ou les langues utilisées.

5.4 Champ de la représentation du discours autre⁹²

5.4.1 Discours rapporté versus la représentation du discours autre

Il existe plusieurs moyens pour rapporter les paroles ou pensées des autres. Parmi ces moyens, il y a tout d'abord les différents modes de ce que Jacqueline Authier-Revuz

⁹² Concept de Jacqueline Authier Revuz (2001a)

appellent *la représentation du discours Autre* (désormais RDA). Ce dernier couvre deux types de rapport de discours : ce qu'elle appelle *le discours rapporté* au sens strict et ce qu'elle appelle « la modalisation au discours second » (1992a :39). Le premier qui couvre notamment le DD, DI, DIL, correspond au discours *dont* on parle, le second au discours *d'après* lequel on parle.

Pour Authier-Revuz « tout fait de RDA implique l'articulation de deux discours, ou de deux actes d'énonciation, l'un accomplissant l'opération méta discursive de représentation de l'autre ». La RDA « désigne l'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans le « discours en train de se faire », renvoyer à un discours autre » (2000 :202).

L'auteur souligne aussi le fait essentiel concernant toutes les formes de la RDA, à savoir qu'elles représentent non pas une phrase, ou un énoncé, mais un acte d'énonciation.

Si Authier Revuz préfère parler de représentation du discours autre, c'est pour deux types de raisons :

La première raison c'est le secteur méta langagier : L'expression de *représentation du discours autre*, contrairement à l'expression *discours rapporté*, se distingue par le syntagme prépositionnel *du discours autre* qui marque son caractère méta discursif. Avec sa spécificité, le *discours autre* se démarque du *discours d'autrui*⁹³ car on ne parle pas d'un discours d'un autre mais d'un dit d'un discours autre que celui qui est en train de se faire. Donc, représenté un discours que celui qui est en train de se faire et reconnaître que le fait rapporté comme relevant du secteur méta langagier qui a sa spécificité.

La deuxième raison c'est l'inadéquation du verbe rapporté. En effet, Authier-Revuz constate que le problème se pose au niveau de la nature même du terme du discours rapporté qui contient le participe passé *rapporté*. Par conséquent, ce dernier suggère que le discours est passé et qu'il a donc effectivement eu lieu. Le terme inviterait, par sa composition interne, à exclure du champ du « discours rapporté » ou de la représentation du discours autre des constructions que l'auteur voulait, pour des

⁹³ Il faut distinguer entre discours autre et discours d'autrui : dans le cas de RDA, il s'agit d'un discours autre (le discours cité) c'est-à-dire un discours différent de celui qui est en train de se faire (le discours citant ou représenté)

raisons linguistiques, y inclure, à savoir toutes les constructions qui « rapporteraient » ou plutôt « représenteraient » des discours non effectifs : discours futurs (S15) et (S80), discours niés (S80) et (S14), discours imaginaires ou virtuels ou discours hypothétiques (S52). Ce qui a été dit, ce qui n'a pas encore été dit, ce qui pourrait être dit, ce qui n'a jamais été dit....

Exemples du discours futurs :

S15 Titre : LE PLJ **NE PRÉSENTERA PAS** DE CANDIDAT « Sellal n'avait pas à annoncer la candidature de Bouteflika »

S80 Certains **diront** pourquoi user du pluriel lorsqu'il s'agit que de Bouteflika, mais ils ignorent ou feignent d'ignorer qu'on n'est pas devant l'expression d'un hégémonisme monarchique où le chef a les pleins pouvoirs- la faible condition physique de cet homme le prouve largement – mais devant un coup de force d'une cohorte prétorienne qui a à coeur de défendre des intérêts basement personnels pour sauver tout le régime ou ce qui reste de l'oligarchie régnante depuis 1962.

Discours niés exemple :

S14 Une thèse que **n'a** pu nier le Premier ministre lui-même : « *Le Président jouit de toutes ses facultés intellectuelles. Mais même Lorsqu'il a eu des soucis de santé, les institutions on continue de fonctionner.* »

Discours hypothétiques :

S52 Des jeunes de la ville ont d'emblée posté, hier, une photo sur facebook pour donner un avant-goût de ce qu'ils mijotent, brandissant une banderole sur laquelle on peut lire : « *Errais tab djnanou* ».

5.4.1.1 Caractéristiques de la Représentation du Discours Autre

Pour classer un énoncé dans le champ de la RDA, Authier- Revuz pose trois conditions :

D'abord, la présence d'un « trait sémantique du dire » (Authier, 2001a). Cependant, il existe des verbes introducteurs polysémiques.

Ensuite, il faut que le discours contienne « une information minimale sur le contenu du dire » (Ibid).

Enfin, il faut que l'acte d'énonciation d'origine, ne coïncide pas avec l'acte d'énonciation du discours citant.

Ainsi, en se basant sur la présence de ces trois traits, nous admettons que S10, S12 et S16 relèvent de la RDA :

Puisque, les séquences ci-dessus ont : un trait de dire (a indiqué, a avancé, a expliqué), une information minimale sur le sens c'est « **de savoir qui va gouverner à la place de Bouteflika après l'élection** » (S10), « **vous avez certainement reconnu son style** » (S12), « **la prise de position adéquate et soutenir le candidat dont le programme répond à leur orientations** » (S16) et que l'acte d'énonciation d'origine ne coïncide pas avec l'acte d'énonciation du discours citant.

En revanche l'énoncé S149 ne relève pas, selon Authier-Revuz, du champ de la RDA. En effet, il représente tout autre chose que des discours, parce qu'il n'y a pas de trait de dire et pas de contenu du dire, cela ne peut donc relever de *la représentation du discours*. En plus, il n'y a pas non plus la non coïncidence de deux actes d'énonciation parce qu'il y a tout simplement un seul acte d'énonciation. Mais cela pose le problème de l'autocitation admise dans le champ du DR. Les trois conditions posées par Authier Revuz permettent d'analyser, dans notre corpus, les cas d'ambiguïté du DR.

S149 Ceux qui soutiennent Benflis disent partager les mêmes idées, épouser la même idéologie et se soucient tous de sortir l'Algérie de la crise dont elle se débat depuis une quinzaine d'années.

En effet, il faut définir dans ce travail de recherche les frontières du DR.

5.4.1.2 Formes de la Représentation du Discours Autre

L'étude du discours rapporté, en grammaire traditionnelle, se limite aux trois formes DD, DI, DIL et exclut dans son champ d'étude le DDL, la modalisation autonymique et toutes formes de l'hétérogénéité montrée. Authier considère que c'est une description appauvrissante du champ de la RDA. Elle part, alors, de trois oppositions fondamentales, pour structurer la RDA :

D'abord, le DR au sens strict par opposition à la modalisation en discours second, ensuite signe standard vs signe autonome et enfin, discours explicite par opposition au discours interprétatif.

La linguiste fait appel aux conditions d'énonciations, à la polyphonie et au statut sémiotique des mots.

Dans cette nouvelle tendance de l'étude du DR, Authier Revuz regroupe les formes explicites et interprétatives dans un champ plus vaste c'est celui de la représentation du discours autre.

Alors, Authier Revuz repartit les formes marquées univoques de la RDA; c'est-à-dire les formes explicitent, selon trois degrés :

D'abord, les propos rapportés en mention. Deuxièmement, les propos rapporté d'une manière paraphrasée par le rapporteur. Troisièmement, la modalisation en discours second soit au plan du contenu ou du mot, en utilisant les formules : « selon X » S197, « pour X » S151 « comme dit X », etc.

S197 Selon lui, la fermeture d'Al Atlas TV est une atteinte à la liberté d'expression.

S151 Pour Bouacha, seul Ali Benflis est apte à donner un second souffle à notre pays.

Les formes marquées non univoques dont le repérage nécessite une interprétation personnelle de la part du récepteur. Elle présente, une marque qui doit être interpréter comme correspondant au renvoie à un autre discours. Ces formes regroupent le discours direct libre et les formes bivocales ou discours indirect libre qui peuvent renvoyer à l'ironie, l'allusion, des stéréotypes, etc.). Celles-ci comme dans l'îlot textuel, utilisent la modalisation autonymique ou le mot peut être utilisé à la fois en usage et en mention.

C'est une conception élargie du DR qui englobe toute représentation du discours autre : le discours direct libre (DDL), les formes modalisées, les formes bivocales et aux autres formes : formes mixtes, formes sur marquées, formes de distanciations, etc. Leur classement s'avère complexe et encore plus complexe dans le discours journalistique,

en contexte multilingue et multiculturel comme l'a si bien démontré Greta Komur-Thilloy (Orizons, 2010).

Du fait que le journal est fait pour une grande partie d'opinions et d'informations qui viennent d'autres personnes, il constitue le lieu par excellence où l'on trouve des formes de RDA (voir chapitre 5 et 6). Aussi bien pour le dépouillement du corps systématique des formes de RDA, nous nous sommes concentrés en premier lieu sur les trois formes canoniques : DD, DI, DIL.

Notre étude ne se limite pas toutefois à ces trois formes, nous traitons aussi celles difficilement classables que l'on rencontre dans le genre journalistique. C'est aussi la raison pour laquelle nous emploierons plus fréquemment le terme de RDA, qui renvoie au champ d'étude plus large que celui du « discours rapporté stricto » (Komur-Thilloy, 2010 :65).

5.4.2 Terminologie et abréviation concernant l'acte de la Représentation du Discours Autre

Tout acte de représentation d'un discours autre peut être décrit par un ensemble de facteurs, que l'on peut rassembler dans un schéma. Nous présenterons ici le schéma proposé par Jacqueline Authier-Revuz (1993a :10) pour les formes de DR avec les nouvelles abréviations qu'elle utilise depuis 2000. Conçu pour les formes de DR au sens strict, le schéma nous semble valable pour l'ensemble de la RDA.

La RDA prend la forme d'un acte d'énonciation *A*, effectué par un locuteur *L*, à l'intention d'un récepteur *R* à un moment *T* et dans un lieu *Loc*. Dans cet acte *A* le locuteur *L* produit un énoncé *E*. L'énoncé *E* donne l'image d'un autre acte d'énonciation *a*, effectué par un locuteur *l* à l'intention d'un récepteur *r* à un moment *t* et dans un lieu *loc*. Dans cet acte d'énonciation d'origine *a*, le locuteur *l* produit un énoncé *e*.

Dans sa description des phénomènes de RDA, Authier-Revuz utilise les abréviations suivantes, que nous reprendrons :

A/a : acte d'énonciation⁹⁴

L/l : locuteur

R/r : récepteur

T/t : temps

Loc/loc : lieu⁹⁵

E/e : énoncé

Jusqu'en 2000, Authier a utilisé, à la place d'A (Acte d'énonciation) et de E (énoncé), respectivement les symboles E (acte d'énonciation) et M (message). En tenant compte de ces modifications, le schéma prend la forme suivante :



Schéma 3 : E (énoncé) : message caractérisé comme constituant du DR⁹⁶

Rapporté, ou plutôt représenter un discours autre c'est produire une image d'un acte d'énonciation *a* par un nouvel acte d'énonciation *A*. L'énoncé *E*, produit dans cette nouvelle situation d'énonciation *SIT*, a pour objet l'image de l'acte d'énonciation *a* (avec ses paramètres à elle) et de l'énoncé *e*. La représentation de l'image de l'acte *a* et de tous ses paramètres *sit* (*l*, *r*, *t*, *loc*) trouve normalement son expression dans la partie de *E* que nous avons appelée *segment présentateur*. La représentation de l'image de *e*, quant à elle, trouve son reflet dans la partie de *E* appelée *segment présenté*.

Dans S13 par exemple, le segment présenté « *Si le chef de l'État était capable de gouverner il annoncerait lui-même son intention de candidature* » constitue une image de l'énoncé *e*; le segment présentaté. La scène s'est déroulé sur une chaine privée *l'ancien parlementaire Mohand Arezki Ferrad* s'adresse à tous les téléspectateurs, constitue l'image de l'acte d'énonciation d'origine *a* avec ses paramètres *Sit* : *l* (Mohand

⁹⁴ La minuscule réfère toujours aux paramètres de l'acte premier ou l'acte d'origine ; la majuscule aux paramètres de la représentation de celui-ci.

⁹⁵ Loc/loc et T/t sont pris ensemble dans SIT/ *sit* (situation d'énonciation)

⁹⁶ Le carré entoure les éléments de l'acte d'énonciation d'origine *a*, qui est représenté dans l'énoncé *E*.

Arezki Ferrad), *r* (les téléspectateurs), *t* (temps verbal (passé), *loc* (sur une chaîne privée). L'union du segment présentateur et du segment présenté, c'est-à-dire l'union de la représentation de l'image de *e* et de la représentation de l'image d'*a* (avec ses paramètres *sit*), donne une construction en RDA.

Avant que *L* produise à l'oral ou à l'écrit, une image de l'acte d'énonciation *a*, elle se fait d'abord une *image cognitive mentale* de la situation de l'acte d'énonciation et de l'énoncé qui est produit et c'est à partir de cette image *mentale* qu'il produit son image *verbale*, qui constitue la RDA, sous forme d'une construction DD, DI, DIL ou sous une autre forme. Le segment présentateur et le segment présenté correspondent dans cette perspective à une représentation personnelle et donc fatalement *subjective* de l'acte d'énonciation d'origine ainsi que de l'énoncé produit.

Le schéma de RDA s'applique non seulement aux énoncés qui représentent des actes qui ont effectivement eu lieu, mais également et tout aussi facilement, aux énoncés qui représentent des actes futurs, niés, imaginaires, hypothétiques ou virtuels. (Voir 5.2.1).

5.4.3 Frontière interne de la représentation du discours autre

Dans le chapitre (5.2.1) qui précède, nous avons défini les frontières *externes* de la RDA. Elles devraient permettre de déterminer quelles séquences de notre corpus relèvent de la RDA et lesquelles n'en relèvent pas. Dans ce paragraphe nous allons voir les frontières *internes* du champ de la RDA. Authier-Revuz propose trois propositions qui structurent la RDA à l'intérieur, pour ensuite examiner l'idée d'un continuum entre les différentes formes de RDA.

a) Première opposition

La première opposition est celle entre « discours rapporté stricto sensu » et la « modalisation du dire par renvoi à un discours autre, source » ou la « modalisation en discours second » (Authiez. 2001 :194).

Il s'agit là de deux types de formes de RDA, qui mettent en place un rapport différent au discours autre, d'un point de vue syntactico-sémantique.

Le discours rapporté *stricto sensu* englobe, nous l'avons précisé, les formes canoniques du DR : le DD, le DI et le DIL. Dans le discours rapporté *stricto sensu* l'acte d'énonciation *a* est l'objet du discours, « c'est « ce dont » parle le locuteur-rapporteur » (Authier, 2001 :194).

En voici quelques exemples : DD dans (S10), DI dans (S37), DIL dans (S12) :

S37 Al Arabiya.net, site de la chaîne d'information continue basée à Dubaï, estime que la candidature de Bouteflika divise la classe politique en Algérie.

La modalisation en discours second couvre des formes de RDA qui sont marquées par des expressions comme **selon l**, **d'après l**, **paraît-il**. Dans *la modalisation*, l'acte d'énonciation *a* n'est plus objet du discours (de E), mais ce « avec quoi » ou « d'après quoi » (Authier, 2001 :194)

Alors, la modalisation en discours second couvre des formes de RDA qui sont marquées par des expressions comme : pour l, selon l, d'après l ; exemple (12) et (13). Dans la modalisation, l'acte d'énonciation *a* n'est plus objet du discours (de E), mais ce « avec quoi » ou « d'après quoi » (Authier, 2001, 194).

S560 **Pour eux**, ils sont bouteflikien par instinct et calcul.

S566 **Selon lui**, « l'indépendance de la justice n'existe que dans les textes en Algérie ».

Le locuteur-rapporteur produit l'énoncé E, ce sur quoi s'appuie l'énoncé E :

b) Deuxième opposition

La deuxième opposition est celle qui distingue les formes de RDA selon la manière dont le locuteur communique l'énoncé : soit il présente le *contenu* de l'énoncé *e*, soit il en présente *l'expression*. Le premier cas se réalise à travers des mots « dont il

est fait d'usage » via une opération de paraphrasage. Elle donne les formes de DI (*l a dit que X*) ; (S37).

S319 Visiblement sceptiques, bon nombre d'entre eux **estiment**, sans détour, **que** «*les jeux sont manifestement faits et l'issue du scrutin est connue d'avance*».

Et les formes de **modalisation en discours second** (selon *l*, *X*, etc.).

S797 **Selon les tenants** de cette école, le conflit froid avec le Maroc, la question du Sahara et beaucoup d'autres choses s'expliquent en Algérie par la psychologie, plus que par la stratégie et le politique.

Le deuxième cas de RDA se réalise à travers des mots dont il fait « mention⁹⁷ » via l'**autonymie** (S568) . Elle donne les formes de DDI (*l a dit que : « X »*) et les formes dites « **de modalisation autonymique** » (S568) ou « **Modalisation autonymique au discours second** » (S306) :

S568 Louisa Haroun, elle, débutera sa campagne électorale de la ville d'Annaba. Berceau autant de l'industrie sidérurgique, des « **gueules noires** », d'une importante classe de syndicalistes, que de tous les espoirs déçus d'Algériens qui partent de cette ville tenter leur chance ailleurs en Europe en s'embarquant dans de faméliques embarcations, Annaba a été en fait le creuset de l'éducation de Haroun.

S306 Selon notre interlocutrice, l'ONG s'est contentée d'envoyer seulement « *une petite équipe d'analystes, composée de quatre personnes* ».

Le choix de telle ou telle forme témoigne d'une prise de position énonciative du locuteur : la volonté de s'identifier à la parole de l'autre ou au contraire de s'en distancier, la volonté de rapporter le contenu *en gros*, en résumé ou, au contraire, de montrer explicitement, pour les raisons diverses, les mots de l'autre.

⁹⁷ Ces deux notions, usage et mention, se trouvent expliquées plus en détail dans l'analyse du corpus

c) Troisième opposition

Une autre opposition qui structure le champ de RDA est celle entre les formes *marquées* et les formes *interprétatives*.

Cette opposition est la moins tranchée et de ce fait la distinction entre les deux types de formes ne peut trouver, d'un côté, les formes dotées de marquage maximal signifiant l'emprunt (celles avec guillemets, comme discours direct, modalisation autonymique avec un commentaire explicite). De l'autre côté, les formes exigeant un travail interprétatif avec un marquage d'emprunt zéro (par exemple les allusions). Entre ces deux pôles extrêmes, on trouve tant de formes avec un marquage d'emprunt de degré plus ou moins important. C'est le cas des formes de discours indirect, de modalisation en discours second, de modalisation autonymique marquées par des guillemets ou des italiques⁹⁸. Voir exemple ci-dessous :

S747 C'est fait pour déstabiliser les dernières convictions de ceux qui croient que l'opposition est le chaos et **que « bien portant imaginaire »** est la sécurité et la stabilité. Terrible et fracassant parce que, et seulement parce que, cet homme est des « **leurs** », de leur clan, camp et régime.

5.5 Critère d'identification du discours direct : description linguistique

Dans ce présent chapitre, nous avons donner un aperçu des caractérisations du DD telles qu'elles sont données par les grammaires et le champ de la RDA. Dans cette partie du chapitre, nous voudrions confronter cette caractérisation grammaticale avec celles proposées par certains linguistes.

Le but est de fournir des critères d'identifications ; critères qui seront utilisés dans le chapitre 6 et 7 pour l'identification des formes de DD dans notre corpus.

⁹⁸ Notre corpus étant un corpus écrit, il contient seulement des marques « écrites » d'emprunt, comme les guillemets, les italiques ou les commentaires. Précisons toutefois qu'à l'oral souvent seule l'intonation ou les tournures verbales signalent la présence d'un discours autre dans le cadre d'une modalisation autonymique.

Authier-Revuz propose une autre caractérisation de la forme du DR. Dans sa classification, l'auteur conteste l'idée traditionnelle de la transformation entre les trois formes : DD, DI, DIL. C'est à dire qu'elle voit entre le DD et les autres formes canoniques de RDA des différences fondamentales. Dans les paragraphes qui suivent nous allons essayer de montrer ce qui distingue le DR et la RDA dans les articles de presse.

5.5.1 Discours direct et hétérogénéité

Authier-Revuz caractérise le DD comme discours *hétérogène*. Cette hétérogénéité fait du DD un phénomène unique, exceptionnel dans la langue, qui l'oppose fondamentalement au DI, qui, lui, est caractérisé par son *homogénéité*. L'hétérogénéité du DD se manifeste sur différent plans.

5.5.1.1 Repérage déictique

Le premier plan est celui du repérage déictique. Si nous partons de l'hypothèse qu'une construction en DD, composée de son segment présentateur et de son segment présenté, représente un et un seul énoncé. Le DD se singularise comme phénomène langagier par sa possibilité de juxtaposer dans un seul énoncé deux cadres de repérage déictique différents, l'un lié à l'énonciateur actuel, l'autre lié à une autre instance énonciative, de telle sorte qu'un déictique particulier n'a pas forcément le même référent quand il apparaît dans le segment présentateur et quand il apparaît dans le segment présenté. Cela revient à dire que dans une structure au DD des occurrences multiples de *je*, *me*, *tu*, *te*, *ici*, *maintenant* peuvent prendre des valeurs différentes, comme dans l'énoncé qui suit : *Anne m'a dit : « Je vais te conduire à l'université »*⁹⁹.

Les pronoms de première personne *me* (dans le segment présentateur) et *je* (dans le segment présenté) réfèrent à deux réalités distinctes : *me* renvoie à *L* (le reporteur) et *je* à *l* (Anne). De la même façon les adverbes déictiques *ici*, *maintenant*, etc. renvoient à *SIT=loc*, *Temps*, lorsqu'ils figurent dans le segment présenté. Autrement dit, les éléments déictiques du segment présentateur sont à interpréter par rapport au discours

⁹⁹ Exemple extrait de l'ouvrage de Greta Komur Thillooy

citant, les éléments déictiques du segment présenté s'interprètent en fonction de la situation d'énonciation *d'origine*.

Il convient de bien souligner que l'hétérogénéité de repérages déictiques à l'intérieur d'un seul et même énoncé est un phénomène tout à fait *exceptionnel*, qui va à l'encontre de « l'état normal de la langue ». Il n'y a que les constructions au DD qui le connaissent. Le DI ne le connaît pas, ni les phrases « normales » en dehors de tout contexte de RDA.

5.5.1.2 Registre d'énonciation

Un deuxième plan où se manifeste l'hétérogénéité du DD et qui est en quelque sorte lié avec le précédent, est celui du *registre d'énonciation*. Il peut y avoir des différences assez sensibles entre le registre de la langue et le style du discours citant et du discours cité. Exemples :

S135 Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés durant la marche : « Pouvoir assassin, 1, 2, 3 où va l'Algérie. » « Ramenez-nous Chakib Khalil ». « Non au 4e mandat. » « Y'en marre, barakat, ulacsmahulac et ulac l'votulac » (pas de vote).

S975 « Rana maâk ! Yahia Raïs » fusèrent du milieu de la salle.

S1656 à ce clan, à cette famille «si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarche, Ya Sidi Bess'mah ! Partez ! Nous passerons l'éponge cette fois. Partez Bark ».

Dans ces phrases, le segment présenté contient des mots qui appartiennent à un registre ou niveau de langue marquée comme clairement plus bas (l'arabe dialectal) que ceux utilisés dans les segments présentateurs.

5.5.1.3 Modalités de phrase

Un troisième plan où se manifeste l'hétérogénéité du DD est celui *des modalités de phrases* ou *modalités énonciatives*. Comme nous l'avons vu plus haut, la modalité phrastique du segment présentateur peut être différente de celle du segment présenté.

Ainsi, un segment présentateur à la modalité déclarative peut parfaitement coexister avec un segment présenté à la modalité interrogative ou injonctive, ou inversement, ce qu'illustre l'exemple :

S49 «15 ANS BARAKAT !» On le voit partout, dans les taxis, dans les cafés, dans les petits bouibouis, au marché, dans les discussions en famille et, bien évidemment, sur les réseaux sociaux : ils sont nombreux à hurler «15 s'na Barak »
 Cri du coeur d'un chauffeur de taxi qui nous emmenait de Bab El Oued à Miramar : « *Nous sommes la risée du monde. Bahdelna !* »
La paix, c'est le peuple qui l'a ramenée ! Il veut que le peuple descende dans la rue ou quoi ? C'est comme ça qu'ils veulent garantir la stabilité du pays ?
Rayha tatkhallat s'il reste. C'est quoi ces balivernes, comme quoi sans lui on va couler ? Pourquoi, khlassouerdjal felbladhadi ? Il n'y a pas de compétences dans ce pays ? Il faut qu'il parte, sinon, karitha ! »

5.5.1.4 Eléments expressifs

Un quatrième plan où se manifeste l'hétérogénéité du DD est celui de la présence ou de l'absence *d'éléments expressifs*. La portée de ces éléments est limitée au segment dans lequel ils figurent. Ces éléments sont à mettre sur le compte du responsable du segment en question (*L* ou *I*).

5.5.2 Discours direct et rupture syntactico-sémantique

Les constructions au DD montrent des ruptures syntactico sémantiques entre le segment présentateur et le segment présenté. Ces ruptures concernent différent aspect de la construction.

5.5.2.1 Rupture dans les conditions de sélection lexicale

Un premier type de rupture qui caractérise les constructions au DD est celle qui concerne les *conditions de sélection lexicale* ou *la combinatoire lexicale* du verbe du segment présentateur et son objet. Donc, nous pouvons ne pas trouver le verbe *dire*, mais nous pouvons trouver son lexème, exemple :

S230 Tlemcen De notre_envoyé spécial
Quatrième mandat contre passation du
témoin à la génération postindépendance.
C'est cela le message du clan du président-
candidat, Abdelaziz Bouteflika.

5.5.2.2 Rupture syntaxique

Un deuxième type de rupture qui caractérise les constructions au DD est la rupture syntaxique. Le DD admet des constructions comme :

IL a dit : « joli ».

Ta « je ne voterai plus ».

Dans le premier exemple, le verbe transitif *dire* est suivi d'un adjectif, une classe grammaticale qui ne se combine normalement pas avec ce type de verbe. Dans le deuxième exemple l'adjectif possessif n'est pas suivi, comme il se doit selon les règles de la grammaire, d'un groupe nominal ou équivalent, mais d'un pronom personnel *Je* (à la première lecture) ou d'une unité *Je ne voterai*, qui en conditions normales, ne se combine pas avec un adjectif par son statut propositionnel.

Nous verrons dans (5.3.2.3) que c'est une fois de plus le caractère autonymique du segment présenté qui explique ces faits de rupture syntaxique parce que l'autonymie donne au segment présenté un statut nominal.

5.5.2.3 Rupture du code linguistique

Un troisième type de rupture qu'on peut rencontrer dans les constructions au DD concerne le *code linguistique*, la *langue* dans laquelle est formulée la phrase. Une phrase

bien formée est une phrase rédigée *en une langue*. Or, le discours direct permet l'insertion d'éléments d'autres langues au sein de la phrase. A première vue et pour une grammaire de type générative ce sont des corps étrangers qui sont en rupture avec le code dans lequel est exprimé la suite de la phrase :

S53 Ses membres fondateurs, qui se sont réunis avant-hier au Tanton ville, près du square Port- Saïd, entendent ... «**NO, YOU CAN'T !**»

S54 Un groupe de citoyens pose en t-shirt floqué du slogan : « **No You Can't !** » Même ici, comme nous verrons plus loin, c'est le caractère autonymique qui annule l'effet de rupture.

5.5.3. Discours direct et Autonymie

5.5.3.1 Autonymie, ruptures et hétérogénéité

Le fait d'attribuer au segment présenté le statut d'autonymie crée une nouvelle hétérogénéité, à côté de celles décrites plus haut, à savoir l'hétérogénéité *sémiotique*. C'est qu'à l'intérieur de l'énoncé au DD, il y a deux segments de statuts différents : un segment *autonyme*, *mentionné*, à savoir le segment présenté, dans lequel L fait mention des mots de *l* qu'il reproduit (ou de mots qu'il imagine pour *l*), et un segment *en usage*, « *standard* » : le segment présentateur, dans lequel L fait usage de ses propres mots.

5.5.3.2 Caractéristiques de l'autonymie et discours direct

La première caractéristique est que la séquence d'autonyme a *un statut nominal*. Pour le DD cela veut dire que le segment présenté, quel qu'il soit, aura toujours un statut nominal.

Une deuxième caractéristique de l'autonymie est qu'elle ne connaît *ni traduction ni synonyme*. Cela vaut aussi pour le segment présenté du DD si on le considère comme autonome. Ce segment ne devrait donc pas avoir de traduction ni de synonyme. Authier

explique que « Le DD est un mode de rapport qui ignore la traduction, pour lequel la synonymie n'existe pas » (1978 : 54).

5.5.3.3 Débat sur le statut autonymique du discours direct

Le caractère autonymique du segment présenté du DD est une position théorique qui n'est pas sans controverse. Si Josette Rey-Debove et Jacqueline Authier Revuz, pour ne citer que ces deux linguistes, y adhèrent, d'autres auteurs, parmi lesquels il faut citer Laurence Rosier la récuse.

Pour Laurence Rosier (1998), un signe autonome, est un signe qui renvoie à un autre signe est en quelque sorte enfermé dans lui-même, ce qui le couperait de référence actuelle. Cependant, selon les deux auteurs, si le segment présenté du DD était autonome, il serait coupé, tout comme le signe autonome, de la référence actuelle. Or, Laurence Rosier constate que le segment présenté du DD (la « citation ») n'est pas uniquement employé pour être montré pour sa forme *signifiante*, mais également pour son *contenu*. Ainsi, pour Rosier : « toute citation est déjà en soi une appropriation donc un usage de la parole de l'autre ». (1998 : 165)

Selon, Authier Revuz l'autonymie relève du niveau d'analyse de la *langue* et non pas de celui du discours. Authier Revuz et Laurence Rosier font une confusion entre deux niveaux d'analyses : d'un côté, le niveau proprement linguistique (niveau de la langue), de l'autre le niveau de l'interprétation des valeurs de langue (niveau du discours).

La conception de Laurence Rosier de l'autonymie se limite, selon Authier-Revuz à celle de la langue et exclut le niveau du discours. Or, avec celle de la langue l'accessibilité au référent du monde est limitée.

Synthèse

1. Les formes du discours direct les plus marquées sont celles qui ont un maximum de caractéristiques de celles retenues par les grammaires et les études linguistique. Elles comprennent :

- la présence d'un verbe introducteur transitif devant le segment présenté et dont il est l'objet direct.
- un effet de rupture syntaxique par rapport au segment présentateur.
- la présence de guillemets entourant le segment présenté (ou de tirets, et/ou d'italiques).
- Le registre de langue est hétérogène.
- Deux situations d'énonciations.
- Des verbes introducteurs expressifs dans le segment du Discours direct.

Il est très rare dans la presse de trouver un exemple qui réunisse toutes ces caractéristiques.

2. A l'autre extrême du continuum des formes de DD se trouvent les formes les moins marquées, qui ne sont détectables qu'en faisant appel aux règles de la cohérence textuelle. Ces constructions se caractérisent de la façon suivante :

- Tout le segment est considéré comme une phrase complète¹⁰⁰ et il n'y a pas donc une rupture syntaxique entre les deux segments.
- Absence de guillemets et autres marques typographiques (tirets, passage à la ligne, italiques)
- Pas d'hétérogénéité des systèmes de repérage énonciatif (deux cadres énonciatifs juxtaposés)
- Pas d'hétérogénéité dans les modalités phrastiques ou énonciatives
- pas d'hétérogénéité de registres de langues.

Pour identifier de telles constructions comme des DD (appelés aussi DDL), il faut pouvoir lire dans le segment présenté l'expression d'un discours autre. Pour ce faire il faut que le contexte gauche et/ ou droit du segment puissent être interprétés comme invitant à cette interprétation ou au moins comme permettant cette interprétation. Prenons un exemple tiré de notre corpus :

S315 Nos deux interlocuteurs, mordus de foot, estiment, comme la majorité des

¹⁰⁰Le segment présentateur figure alors dans une phrase différente du segment présenté lequel constitue une phrase complète qui est le DR et les deux constituent un énoncé en DD.

3. Entre ces deux extrêmes-formes sur-marquées et formes sous-marquées- nous trouvons une très grande variété de types de constructions en DD, les uns plus marqués que les autres. L'ensemble de ces formes constituent un continuum de constructions en DD.

Cependant, lors d'une analyse des formes du DD et selon le fonctionnement du genre textuel, nous pouvons ne pas trouver toutes ses marques théoriques ou certaines marques sont plus fréquentes que d'autres. Ainsi dans notre corpus, qui est un corpus écrit, nous avons observé que les marques typographiques ont une très grande importance et s'avèrent dans certains cas déterminants pour l'identification du DD. Dans les exemples, qui suivent, aucune marque autre que typographique (guillemets, italiques) n'indique que nous avons affaire à un DD : exemples S301, S302, S304, S318

S304 Interrogé sur l'absence de Bouteflika de la campagne, M. Brahmi répond : « *Si vous abordez la question sur le plan politique, la commission n'a aucune réponse. La préservation de sa crédibilité la met dans l'obligation de s'abstenir de tout avis lié à la politique. Elle est là pour faire appliquer la loi et rien que la loi.* »

La forme directe est très utilisée dans la presse algérienne car elle permet de rendre le récit vif, crédible, vivant et actualise les événements. Elle donne l'illusion de fidélité. Elle accroche l'attention du lecteur. C'est pourquoi elle se trouve au début ; dans l'attaque et à la fin (la chute) des articles d'informations.

Pour se faire lire et vendre son journal, le journaliste rapporteur recourt aux stratégies de mise en scène du discours journalistique, en prenant en considération le profil du lectorat. Généralement, les gens lisent le journal pour passer le temps dans les voyages, en salle d'attente, pendant les repas, etc. Donc, pour attirer l'attention du

lecteur. Le journaliste recourt aux stratégies de mise en page : le chapeau, l'attaque, la chute, les illustrations et la forme directe.

En effet, la forme directe est très visible dans les quotidiens. Elle a un effet d'oralité qui permet d'accroître l'effet de spontanéité crée une atmosphère amicale avec le lecteur. Le segment présenté de la forme directe accepte toutes constructions : les marques de l'oral, les phrases agrammaticales, les énoncés en langues étrangères, etc. C'est pourquoi, il y a dans les articles des quotidiens algériens, beaucoup de langues locales dans le DD et dans les autres formes guillemetées.

Ainsi, le journaliste utilise les formes directes pour se décharger de toute responsabilité par rapport au discours cité. Elles donnent l'illusion d'objectivité.

L'emploi des guillemets laisse entendre que le journaliste répète textuellement les paroles de l'autre. Cependant la textualité du DD est mise en question dans les études linguistiques, elle ne répond pas aux besoins du journaliste de se montrer objectif.

5.6 Discours Indirect

5.6.1 Caractéristiques formelles dans les grammaires

Trois caractéristiques formelles du DI, en grammaire qui sont : D'abord, **la dépendance syntaxique** ; le discours cité est syntaxiquement subordonné au discours citant. Ensuite, la dépendance énonciative ; il y a une seule énonciation. Le segment présenté est subordonné à l'énonciation du verbe introducteur et obéit à la concordance des temps, « modifiés en fonction des repères énonciatifs du discours citant » (Rosier.1999 :225). Dans le DI, il n'y a qu'un seul locuteur, qui reprend à son compte le discours d'autrui. La dernière caractéristique c'est la non textualité du segment présenté.

Cependant, nous trouvons, dans le corpus de référence, des formes de DI non subordonné syntaxiquement au segment présentateur. Ainsi, il existe quelques variantes de la forme indirecte qui mettent en question la première caractéristique. C'est le cas du

DI avec incise illustré dans les séquences (S5) et (S982), du DI par renvoi anaphorique (S131) et du DI employant à l'infinitif illustré par l'exemple (S1378) :

S5 D'aucuns pensent que sa sortie s'adressait surtout aux militaires. Un militaire qui s'adresse à ses pairs. Des témoins **assurent que celui qui** a embrassé la Révolution dès son jeune âge jouit d'une grande estime parmi la jeune garde de l'armée.

S982 le président de Taj, Amar Ghoul, a **annoncé que ce** groupe a entamé la collecte des signatures.

S1378 D'ailleurs, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a travaillé **à préparer** l'opinion à une campagne électorale de Bouteflika sans Bouteflika. C'est ce qu'il a dit à Oran.

Dans la forme indirecte, l'élément subordonnant peut, être une conjonction ou locution conjonctive de subordination (que, à ce que, de ce que), un adverbe (si, comment, pourquoi, combien, etc.), un adjectif (quel, dans quel en quel, etc.) ou un pronom.

La deuxième caractéristique du DI, c'est **la dépendance énonciative** ; c'est une forme avec une seule énonciation explicite, dans le corpus par la concordance des temps, les pronoms et les adverbes spatiaux temporels. Il y a absence de certaines marques du discours d'origine comme les marques de l'orales, les interjections etc. La modalité phrastique du segment présenté qui s'exprime dans le sémantisme du verbe introducteur. Par conséquent c'est la non textualité.

Le segment présenté, en grammaire peut prendre les fonctions de complément du nom, ou être attribut du sujet. Ce dernier peut porter le sémantisme du dire (estime, exemple (S6)).

5.6.2 Principales caractéristiques du discours indirect selon quelques linguistes

En linguistique, nous distinguons deux caractéristiques du DI : le mode phrastique et homogénéisant de la forme indirecte. Dans le DI, le journaliste rapporteur traduit, paraphrase, reformule le discours cité nécessitant un travail d'interprétation. De plus son mode homogénéisant l'oppose à la forme directe hétérogène.

Le discours indirect a une forme homogène apparente. D'abord, **sur le plan sémiotique** ; l'ensemble de la phrase est en usage. Ensuite, sur **le plan énonciatif** ; il y a un seul mode d'énonciation. Cependant, la forme indirecte a un seul système de repérage déictique, une seule langue, un seul registre de langue.

Ainsi, nous pouvons distinguer la forme indirecte à certaines variantes de la forme directe comme le DD introduit par « que », le DD avec présentateur et le DD avec incise par ses caractéristiques cités-dessus.

5.6.3 Variantes de la forme indirecte

Il existe six variantes¹⁰¹ utilisées de la forme indirecte dans la presse quotidienne algérienne :

Le discours indirect canonique (DI can), le discours indirect avec guillemets (DI guil), le discours indirect avec incise (DI inc), le discours indirect employant l'infinitif (DI inf), le discours indirect en syntagme nominal (DI sn) et le discours indirect par renvoi anaphorique.

5.6.3.1 Discours indirect canonique

Le discours indirect canonique c'est la forme traditionnelle du DI. Cette forme correspond au schéma : PP +P Subordonnée complétive, il emploie généralement les

¹⁰¹ Les six variantes de la forme indirecte sont : DI ca, DI gui, DI inc, DI inf, DI sn, DI anaph ; ces abréviations proposées par Jacqueline Authier Revuz (2001 a)

conjonctifs « que » S14, S37, S46. Dans le cas des questions indirectes, il emploie les mots interrogatifs : *combien, pourquoi, quel, qui, quoi*, le *si* et leurs variantes S528 ou infinitive S220, S254, S282.

Il y a quelques particularités dans la variante DI can :

-Le verbe introducteur peut être au mode participe ou infinitif, un verbe non conjugué : (S443/S186/ S455 et S504)

S186 soulignant que Bouteflika continue de recevoir des délégations Etrangères et donne des instructions aux responsables de l'Etat.

S443 Benflis réplique **en disant** ne pas se taire si fraude il y aura. Les mots et les menaces lourds de sens qui sont lâchés renseignent sur le climat de peur dans lequel on a voulu plonger les Algériens afin de les pousser aller à voter.

-Le verbe introducteur peut être le deuxième verbe qui suit le premier et subordonne le segment présenté S162

S162 Barakat **dénonce** la campagne de lynchage et de dénigrement dont il fait l'objet **en rappelant** que les ennemis de «*la nation se trouvent au sein du système* ».

On dénombre 66,66 % des séquences du DI can. Elle est classée la première des formes du DI la plus utilisé dans le discours journalistique algérien.

5.6.3.2 Discours indirect en syntagme nominal

Le discours indirect en syntagme nominal désormais DI sn correspond au schéma syntaxique : verbe introducteur + syntagme nominal (sn). Le segment présenté peut être introduit par une préposition, selon la nature du verbe introducteur : préposition + sn. La préposition peut être « à » S346 ou « de » S409.

S346 Louisa Hanoune, qui récusé l'idée **d'une nouvelle transition** politique à l'occasion du scrutin du 17 avril, considère que la mise en place du Conseil national de transition en 1994... ».

S409 Fawzi Rebaïne **parle lui aussi de bipolarisation** de la vie politique, sous-entendant sans doute le partage du débat de campagne entre

Authier-Revuy critique la distinction entre le DI et le discours narrativisé (DN). Selon l'auteur, l'opposition qui est ainsi faite, à l'instar de Gérard Genette, entre DI et DN s'explique par le fait que le DI a longtemps été considéré dans la tradition grammaticale comme la transposition morpho-syntaxique d'un DD en une construction subordonnée en *qu'avec* ajustement des éléments déictiques. Or, pour Jacqueline Authier-Revuz et c'est une opinion que nous partageons avec cet auteur, il y a équivalence entre subordonnée *complétive*, subordonnée *infinitive* et *complément SN* en tant que compléments du DI, si nous nous plaçons au niveau de la langue comme système.

Ce qui rapproche le DI et le DN, c'est que les deux constituent des constructions homogènes du point de vue énonciatif. Mais l'auteur observe que le DN s'oppose aussi au DI par le fait que le premier est ambigu, alors que le dernier est univoque.

Pour Laurence Rosier nous ne pouvons pas considérer le DN comme faisant partie du DI si nous s'arrêtons à la définition canonique de ce dernier selon laquelle la présence d'un complétif est nécessaire. Mais, si nous prenons en compte le plus sémantique, Laurence Rosier tend à rapprocher le DN et le DI « en vertu de l'homogénéité » (1999 :233).

Dans le cadre de notre analyse pour identifier, catégoriser et classer les formes du DR, nous nous sommes basés sur leur disponibilité dans le corpus, selon trois critères : sémiotique, syntaxique et énonciatif.

Concernant la forme nominale du DI, elle répond au schéma VI+sn, identifier appartenant au DR, d'une part et comme une des formes du DI.

Le DI sn est la troisième variante utilisée par le journaliste algérien après le DI guil. Elle représente 2,16% du corpus soit 42 séquences et 7,73% des formes indirectes. Le choix de cette forme s'explique par la recherche de la simplicité, la clarté, la brièveté et la précision dans l'écriture surtout quand il s'agit du genre éditorial où les textes sont généralement courts.

5.6.3.3 Discours indirect employant l'infinitif

Le schéma syntaxique du discours indirect employant à l'infinitif désormais DI inf est : VI + *groupe infinitif*.

S110 Dans une lettre adressée au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le diplomate, qui **dit souhaiter** s'adresser au responsable comme parlementaire, pose des questions précises sur les capacités physiques du chef de l'Etat.

Le discours indirect employant l'infinitif est très peu utilisé dans la presse écrite algérienne. Il représente 0,82 % du corpus (16 séquences) et 2,94% des formes indirectes.

5.6.3.4 Discours indirect avec incise

Le schéma syntaxique du discours indirect avec incise désormais DI inc est : P, incise. Ou le schéma : P, incise, P¹⁰². (S161).

S161 La participation à ce scrutin, **expliquent les boycottteurs**, n'est qu'une caution à un processus porteur d'un danger imminent pour les intérêts et la stabilité du pays.

Nous trouvons dans le corpus certaines formes de DI avec incise qui présentent des propos rapportés entre guillemets. Prenons l'exemple S6.

S47 Al Arab, autre journal basé à Londres, évoque «la déception » causée par la décision de Bouteflika de briguer un quatrième mandat.

Le discours indirect avec incise représente 0.46% du corpus (soit 9 séquences) et 1.65 % des formes indirectes. Il montre une certaine liberté dans l'écriture journalistique pour rapporter les paroles des autres.

¹⁰² Schéma proposé par Komur-Thilloy (2010)

5.6.3.5 Discours indirect avec guillemets

L'utilisation abusive de guillemets, dans la représentation du discours autre ne répond pas toujours aux normes grammaticales de la langue d'écriture. Le discours cité entre guillemets peut renvoyer à un autre discours ou c'est le discours citant. Il peut s'agir, aussi d'un signe autonymique.

Le discours indirect avec guillemets se compose d'une phrase complexe avec une proposition principale suivie d'une subordonnée introduite par *que*, il est présenté selon Komur Thilloy, par le schéma PP +que+ « p ».

Le DI avec guillemets se distingue du DD avec « que », c'est que le DI avec guillemets a un seul cadre de repérage déictique, une seule énonciation, celui du journaliste rapporteur.

Dans S107, la subordonnée introduite par « que » est entièrement placée entre guillemets et dans la S106, elle est partiellement mise entre guillemets S106

S107 Ceci d'affirmer que « *le FFS ne compte toujours pas sauver le système au nom du patriotisme, mais il n'oublie toujours pas le patriotisme au nom de la démocratie* ».

S106 Jugeant le peuple plus intelligent que ses dirigeants, le FFS **estime que** c'est en son sein et avec lui qu'il veut « *contribuer à construire le devenir et l'avenir du pays* ».

Le corpus contient 109 séquences de DI guillemeté soit 5.61 % du corpus et 20.07 % des formes indirectes.

5.6.3.6 Discours indirect par renvoi anaphorique

Cette variante occupe la dernière place dans l'ordre des fréquences d'utilisation du DI anaph. Elle est très rare ; soit 0.25 % dans le corpus et 0.92 % des formes indirectes. L'emploi de cette forme met l'accent sur le contenu rapporté non sur l'énonciation elle-même.

S164 Ils ont maintes fois souligné qu'ils ne soutiennent aucun candidat à la présidentielle. Ils déclarent, également que chaque membre de Barakat laisse à la marge sa couleur partisane.

5.7 Discours Indirect Libre

5.7.1 Définitions du discours indirect libre

La définition du DIL se diffère d'un théoricien à un autre. Il semble Selon Greta Komur-Thilloy, que cette forme du discours relève de l'hétérogénéité représentée non marquée sans pour autant appartenir à l'hétérogénéité constitutive.

Certain auteur, dont Laurence Rosier (1999 :158) considère le DIL comme un discours mixte, mixant les caractéristiques aussi bien du DD que celles du DI.

D'autres, comme Dominique Maingueneau évoquent aussi le statut mixte du DIL intégrant « des proportions variables de traits linguistiques caractéristiques du DD et du DI » (1994 :139) mais, selon l'auteur, il ne saurait se confondre avec une de ces deux techniques obéissant à quelques contraintes fondamentalement destinées à préserver sa spécificité.

L'appellation du DIL donne lieu à plusieurs significations pour l'adjectif « *libre* ». En effet le terme *libre* entraîne une confusion selon laquelle le DIL est un DI libéré de tout indice syntaxique par un verbe de parole.

Mais, selon Authier-Revuz, le DIL ne constitue pas une forme libre, non marquée de DI. Ainsi, à l'opposé de Laurence Rosier pour qui « les formes du discours rapporté s'enrichissent de leurs homologues libres, discours indirect libre et discours direct libre » (2000 :7).

Authier Revuz considère que le DDL est une forme de DR. Dans le DDL, tous les déictiques de personnes, de temps, de lieu, sont, comme dans le DD, ceux de l'énonciation d'origine. Autrement dit, on peut considérer le DDL comme un DD sans introducteur ni marque typographique.

Ainsi, ce que nous avons l'habitude d'appeler le DIL, Authier-Revuz préfère lui donner le nom de forme (ou discours) bivocale¹⁰³. La dénomination en termes de bivocalité, nous semble être mieux adaptée que celle du discours indirect libre du fait que l'adjectif *libre*, induit beaucoup de controverses.

La bivocalité, telle que l'emploie Authier-Revuz, consiste en un mélange de deux voix, celle du *L* et celle du *l*, sans la hiérarchisation (base de *L* avec interférences de *l*) de la modalisation. « La bivocalité passe par un partage entre les deux voix d'éléments du dire qui, ailleurs qu'en DIL, relèvent toujours d'une seule voix ». (2001 : 201)

La bivocalité se caractérise surtout par la difficulté d'identifier le responsable des propos énoncés. On ne peut y arriver que par l'interprétation du contexte de l'énonciation.

5.7.2 Critères de repérage du discours indirect libre selon les linguistes

Les différentes définitions donnent lieu à différents critères censés permettre de détecter le DIL :

- Le DIL est explicitement indiqué par une incise contenant un verbe de dire.
- Le DIL est détecté grâce au contexte linguistique. Autrement dit, le contexte linguistique comporte des renseignements permettant de décider qu'il s'agit bien du DR.
- Le DIL est doté (tout comme le DI ou le DD d'ailleurs) d'un signe typographique (italique, guillemets) permettant d'une part de constater la présence de l'énonciation d'origine (autre que celle du rapporteur). D'autre part de se rapprocher de celle-ci. Le signe typographique, comme les guillemets, peut être employé, selon l'auteur, soit pour souligner tout énoncé en DIL pour marquer la rupture avec le commentaire du narrateur soit pour souligner certaines parties du DIL.

Dans le cas où le DIL se rapproche du DD, l'énoncé rapporté porte des traces de son énonciation d'origine, « les marques de personne et les indications temporelles

¹⁰³Michail Bakhtine (1975, p.144) emploie le terme de discours bivocal en le réservant uniquement au roman.

correspondent au système énonciatif du narrateur-rapporteur, mais le schéma de phrase- et le lexique correspondant-demeurent ceux du premier énoncé ». (Combettes, 1990 :107)

Selon Bernard Combette, c'est dans un « *souci de se rapprocher de l'énonciation initiale* » que les auteurs ont recours au DIL, surtout à celui proche du DD.

En ce qui concerne le traitement syntaxique du DIL, l'absence de subordination permet de conserver les structures syntaxiques qui ne sont pas admises par le DI.

Les grammaires procèdent à une identification par élimination des marques qui ne se retrouvent pas dans la forme bivocale comme absence de :

- ✓ Déictique « je »
- ✓ Subordination,
- ✓ Langue parlée,
- ✓ Des temps présents et le passé simple...

Ces identifications ne suffisent pas seules surtout si les espaces énonciatifs ne sont pas perceptibles. L'identification de la forme bivocale dépend du contexte. Elle est toujours sujet à interprétation.

Distinguer le DIL s'avère une tâche très délicate. Comment le détecter dans la presse écrite ? Ses diverses formes sont-elles fréquentes dans le genre journalistique et exactement dans la presse algérienne ? Comment la subjectivité s'affiche-t-elle dans ce genre de DR ? Voici les questions auxquelles nous tacherons d'apporter des réponses dans le chapitre 6.3 (analyse du corpus).

5.8 Emploi des guillemets dans la presse écrite

Pour Jacqueline Authier-Revuz le guillemet est un signe non ambigu, dont la valeur en langue donne lieu à un ensemble infini de valeurs interprétatives en discours : En ce qui concerne la fonction des guillemets dans la presse écrite, les journalistes font une distinction entre les « guillemets présentatifs », qui mettent en

relief les mots, et les « guillemets du discours rapporté », qui servent à citer les dires d'autrui¹⁰⁴.

Cette première fonction de guillemets dans le genre journalistique, est « présentative ». Elle correspond à la « marque linguistique autonome ; avec une valeur énonciative propre qui fait d'eux un signe de modalisation autonymique » (Ibid : 374). En s'ajoutant à un mot, ces guillemets indiquent ainsi une certaine distance du journaliste par rapport au dit rapporté. Ces guillemets peuvent donner plusieurs interprétations au discours comme :

- marquer des néologismes,
- marquer des mots rarement utilisés en français, des mots vulgaires, des mots qui attirent l'attention,
- marquer l'emprunt à d'autres langues (l'anglais, l'arabe dialectale),
- marquer l'ironie, ou, le jargon journalistique, qui rend l'article plus vivant.

La fonction des guillemets de citation dans le genre journalistique est de confirmer le statut autonome d'un fragment dans les constructions en DD et aussi dans les énoncés métalinguistiques.

Les guillemets de citation en DD ont pour but de dégager le journaliste de toute responsabilité par rapport aux dires rapportés.

L'emploi des guillemets de citation ne s'arrête pas aux formes de DD. Nous les retrouvons dans les formes particulières du DI, à savoir celles du DI *avec ilot textuel*. Nous verrons la description de ces formes dans le paragraphe qui suit.

5.8.1 Ilots textuels dans la presse écrite

Il s'agit d'un discours indirect avec *ilot textuel* ou *quasi textuel*¹⁰⁵. L'un des moyens permettant au journaliste de rapporter les paroles d'autrui, tout en s'en

¹⁰⁴Les guillemets en tant que signe de citation est un fait nouveau. Avant le XVI^e siècle, ils étaient employés comme signe d'attention, voire de renvoi à la marge une référence (Nina Catach, 1977). Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que la fonction des guillemets est celle d'indiquer une citation.

¹⁰⁵Jacqueline Authier-Revuz (1978) emploie le terme du discours indirect *ilot textuel* et du discours indirect *quasi textuel*. Précisons toutefois qu'il s'agit, outre des formes en DI, d'autres formes avec des syntagmes prépositionnels en selon X, pour X, d'après X, etc., qui servent aussi à présenter le dire autre. Du fait que ces formes, tout comme DI, soient homogènes du point de vue syntactico-énonciatif, les guillemets y ont le même

distanciant. Il permet aussi d'introduire dans son propre discours, des fragments du message d'origine. Cela est signalé soit par l'emploi des marques typographiques, soit par un commentaire du journaliste, soit par les deux (les guillemets doublés d'un commentaire). Ces structures sont extrêmement fréquentes dans la presse, montrent qu'il est question d'emprunt des mots à d'autres discours.

Certains chercheurs, comme Laurence Rosier (1999), analyse l'ilot textuel comme un fragment du DD introduit dans un DI. Cette mixité combine l'avantage de deux discours canoniques : DI et DD. Or, Authier-Revuz (1986), affirme que l'ilot textuel n'est pas un fragment de DD inséré dans le DI mais un fragment qui relève de *la modalisation autonymique*. Ce qui est visible grâce à l'ensemble des désignations déictiques qui sont effectuées obligatoirement par rapport au rapporteur.

L'ilot textuel signal qu'un fragment introduit dans le contexte du DI que celui-ci prend la forme du schéma *l* dit que « X » ou de ceux de *l* dit de « X », ou de *l* dit « X ». Il est présenté et interprété comme renvoyant aux mots même utilisés par *L* dont on rapporte le discours. Autrement dit, dans ce type de structures les guillemets s'ajoutent à un fragment mentionné pour marquer la modalisation du dire appelée par Jacqueline Authier-Revuz la *modalisation autonymique*.

5.8.2 Forme mixte et ambiguë

La forme mixte dans les analyses linguistiques s'exprime surtout à travers l'intrusion des ilots textuels dans les formes de DR en mode indirect. Cependant, on ne trouve pas cette forme dans l'analyse grammaticale du DR.

L'intrusion d'une marque de catégorie du DD, comme par exemple les guillemets ; dans une autre catégorie du DI ; ou l'inverse, avec enchâssement de deux énonciations aux moins crée une ambiguïté quant à la prise en charge énonciative.

fonctionnement que dans le DI : ils signalent la modalisation autonymique du dire marquant ainsi les ilots textuels.

Laurence Rosier classe dans la catégorie des formes mixtes toutes les constructions avec îlot textuel parce qu'elles « véhiculent des caractéristiques du DD et du DI » (1999). Donc le DD q et le DI guil sont des formes mixtes.

Cependant, dans cette présente recherche, nous suivons la catégorisation des formes mixtes d'Authier-Revuz qui adopte un autre model de catégorisation et de description des formes du DR.

La linguiste distingue entre formes mixtes et formes complexes de RDA. Autrement dit, elle distingue le DD q et DI guil avec la forme mixte. Ce sont des expressions avec guillemets qui se ramènent au même cadre énonciatif. Elles ne représentent aucune rupture d'ordre syntaxique, énonciatif ou sémiotique.

La forme mixte ou hybride est caractérisée par la présence de plusieurs traits, de sorte qu'on ne peut tracer une frontière entre deux ou plusieurs variantes

Conclusion partielle

Nous avons défini dans ce chapitre, le champ du discours rapporté, selon les linguistes et les grammairiens, nous avons commenté les cas d'ambiguïté, dans le discours médiatique, en contexte francophone algérien. Dans le but de montrer l'apport de la linguistique moderne dans l'étude du DR.

Dans les études linguistiques, le concept de représentation du discours autre remplace de plus en plus celui de discours rapporté. Puisque, le concept de RDA englobe toute forme qui représente un dit : le dit, le non-dit, la paraphrase, le para-verbale, le non verbal, la reformulation etc.

Nous allons voir, que dans les articles de presses exploités, ce mode de représentation du discours autre suit des règles linguistique bien définies comme tout acte de production de discours que ce soit spontané ou pas. Dans ce genre discursif, le choix d'écriture est purement stratégique.

Nous verrons dans le chapitre qui suit les spécificités du DR dans les quotidiens algériens, en analysant les formes qui se retrouvent dans le corpus, leur degré de marquage, leurs particularités (syntaxiques, énonciatives et sémiotiques) et leurs fréquences d'utilisation.

Chapitre6 : Analyse des variantes formelles du discours rapporté et interprétation des données

Introduction

Dans ce chapitre nous allons analyser la structure des séquences de discours rapporté dans la base des données.

Selon la conception nouvelle de la linguistique, le terme Discours rapporté (DR) est remplacé par le terme de représentation du discours autre (RDA). En effet, ce dernier rend compte de toutes les variantes formelles du DR, selon le degré de marquage. Ainsi, le terme DD, le DI et le DIL ne permettent pas de mettre à jour toutes les variantes de la catégorie du DR. Authier Revuz a choisi d'utiliser la terminologie *forme* au lieu de *discours* pour montrer les grandes catégories de DR dans le corpus. De plus notre analyse du corpus consiste à manipuler des « formes » et à les catégoriser afin d'identifier les variantes existantes.

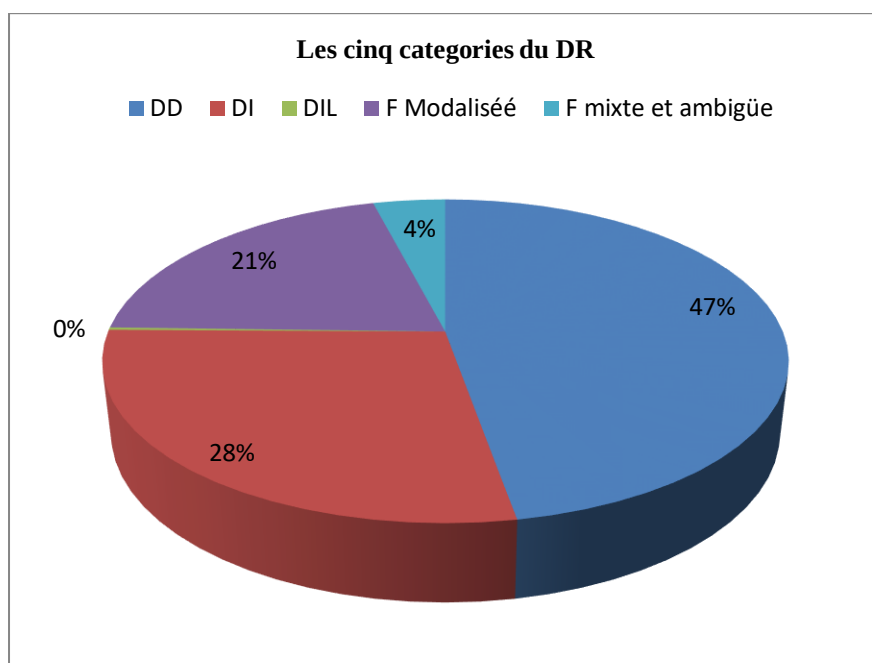
Notre démarche se résume en deux niveaux :

Le premier consiste à insérer les séquences dans le logiciel de Textométrie¹⁰⁶. Le second niveau consiste à identifier et déterminer les spécificités syntaxiques, énonciatives et sémiotiques de chaque catégorie, en mesurant les degrés de marquage. Dans le but de définir le taux et les particularités syntaxiques des variantes formelles les plus utilisées dans les quotidiens algériens.

¹⁰⁶ Utilisation du logiciel Textométrie (voir présentation du logiciel chapitre 4)

6. Les grandes catégories du discours rapporté

L'étude quantitative sur le corpus de 1941 séquences montre clairement que la forme favorisée par le genre journalistique est le DD, qui représente 47,19% du champ du DR (soit 916 séquences), contre 27,97% pour le DI (soit 543 séquences), 20,50% pour la forme modalisée (soit 398 séquences), 0,25%(soit 5 séquences) pour la forme bivocale (DIL) et 4,06% pour les autres formes c'est-à-dire la forme mixte et la forme ambiguë (soit 79 séquences). Voir graphique ci-dessous :



Graphique 4 : Les cinq grandes catégories du discours rapporté

6.1 Discours direct dans la presse écrite algérienne

6.1.1 Discours direct comme élément important dans l'écrit journalistique algérien

La lecture d'un journal est globale. Le lecteur consacre peu de temps à la lecture d'un journal quotidien, il ne peut pas tout lire car la lecture d'un journal obéit, comme la plupart des activités humaines, à la loi du moindre effort : tout lecteur, à tout moment de sa lecture, est partagé entre le désir de savoir et la contrainte de lire.

Le journaliste doit, donc toujours avoir le souci de susciter ou de réveiller chez le lecteur le désir de savoir. Pour cela, il doit capter l'attention de l'instance réceptrice par la procédé de focalisation¹⁰⁷ par exemple ou par des éléments de mise en page : les titres¹⁰⁸, le chapeau¹⁰⁹ et les illustrations qui constituent ce que l'on appelle une accroche. Il faut aussi que cette dernière et la chute soient bien soigner parce qu'elles servent à retenir l'attention du lecteur.

C'est pourquoi, l'utilisation du DD dans l'attaque et/ou dans la chute constitue un meilleur moyen pour attirer l'attention de l'instance réceptrice, parce que :

D'une part, faire parler une personne à travers des citations au DD rend le texte plus vif que de présenter une simple description de faits. D'autre part, le DD est plus visible que les autres formes du discours. Puisque, la citation apparait de manière manifeste dans les quotidiens, par son marquage typographique : guillemets doublés de caractères italiques.

Le tableau et l'histogramme ci- dessous montrent que dans 1941 séquences de DR, 916 séquences sont des DD que nous relevons plus dans le quotidien *El Watan* 33.18% (304 séquences), ensuite le quotidien *Liberté* qui représente 19.21 % (176 séquences), puis Le *Quotidien d'Oran* représente 17.03% (156 séquences), *El Moudjahid* 15.72 % (144 séquences), et enfin *Le soir d'Algérie* 14.84 % (136 séquences).

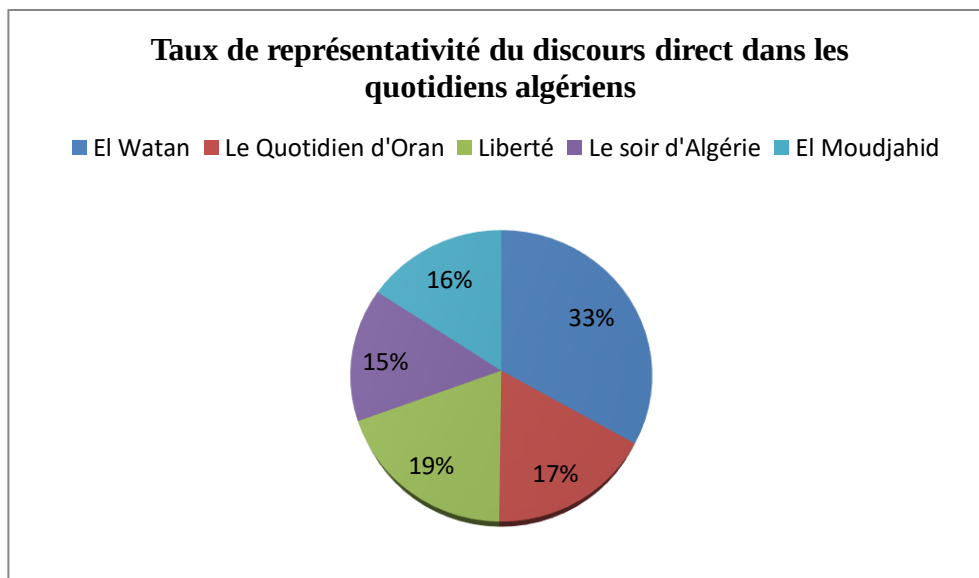
Tableau 4 : Usage du discours direct dans le corpus

Journaux	El Watan	Le Quotidien d'Oran	Le soir d'Algérie	Liberté	El Moudjahid
Discours direct	304	156	136	176	144
Pourcentage	33,18 %	17,03 %	14,84 %	19,21 %	15,72 %

¹⁰⁷ Voir supra ; chapitre 2 : 2.3.5.1.1

¹⁰⁸ Nous employons le mot « titre » au pluriel car il s'agit aussi bien du titre d'article qui attire l'attention et qui donne des éléments sur l'ensemble de l'article, que du surtitre qui, placé au-dessus du titre et imprimé dans un caractère plus faible, le précise et l'enrichit, et enfin du sous-titre qui, venant juste en dessus du titre principal, offre un complément d'information.

¹⁰⁹ Placé entre le titre et le début de l'article, le chapeau est un texte court qui, en quelques mots, permet au lecteur de connaître l'essentiel de ce qu'il va lire.



Graphique 5 : Taux de représentativité du DD dans les quotidiens algériens

La variété de manifestation de la forme du DD dans les titres, l'attaque et la chute est illustrée, dans notre corpus, en caractère gras.

Alors, pour attirer l'attention du lecteur, On peut commencer un article par une phrase extraite d'une autre source ou informe d'une action réalisée dans un autre espace

S1733 LE MINISTRE DES TRANSPORTS A LA COMMUNAUTE ALGERIENNE ETABLIE A L'ETRANGER : « L'Algérie vous ouvre les bras »

Certaine forme de titre attire l'attention du lecteur, grâce à quelques marques typographiques : majuscules, italiques, caractères gras, guillemets.

Le journaliste rapporteur peut jouer sur l'expression de l'ironie pour bien souligner l'importance du propos :

S1162 IL QUALIFIE LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE DE "LOURDE CHARGE MORALE ET PHYSIQUE"
Zeroual plaide pour un « mandat-transition »

Le journaliste peut parfois commencer, son article par une phrase qui surprend, par son contenu, par sa forme ou par le registre utilisé.

S1312 BENFLIS HIER LORS D'UN POINT DE PRESSE "Il n'y a pas eu d'élection"

S1321 "Je ne reconnais pas les résultats annoncés" Benflis a usé de mots très durs pour disqualifier les résultats de la présidentielle du 17 avril.

Il peut donner à voir, par un témoignage, une lueur d'espoir.

S492 SELLAL TOUJOURS EN CAMPAGNE POUR LE PRÉSIDENT « C'est nous qui avons besoin de Bouteflika, pas le contraire »

S266 Bouteflika, Gaïd Salah et Mediène doivent sauver le pays « Ces trois personnages, qui ne représentent pas que leurs personnes, ont la clé de sortie de crise », affirme Mouloud Hamrouche, en parfaite connaisseur du système et, semble-t-il, de la crise qui menace de le faire exploser.

S1212 MEETING D'ABDELAZIZ BELAÏD JEUDI À CONSTANTINE.

Souvent c'est une série de phrases qui sert d'accroche comme dans l'exemple (S1333).

La chute d'un texte concourt à renforcer l'idée du texte, la citation employée peut condenser l'essentiel du message ciblé par le journaliste rapporteur. (S48) et (S68).

Le journaliste rapporteur emploie la citation dans la chute pour donner à son article un peu d'humour :

S1145 En s'adressant au directeur général d'Air Algérie : *"Tu donneras un billet aller simple pour le pays de leur choix à ceux qui ne soutiendront pas notre candidat."*

Ou encore offrir l'ouverture sur le futur, sur une suite plausible :

S79 Pour sortir de la situation actuelle, Ahmed Benbitour propose des solutions ; il préconise ... »

S433 Et d'ajouter : « *Il est impossible d'aller vers une transition Avec le système en place.* » « **Il faut une nouvelle Constitution où tamazight sera consacrée langue officielle** », va-t-il préconisé.

S859 Il recommandera « *d'évaluer les résultats de ses trois mandats présidentiels avec honnêteté et objectivité, de voir ce qui a été réalisé et ce qui ne l'a pas été* »

De plus, Le DD utilisé, à la chute de l'article, dans le but de véhiculer une morale comme dans l'exemple (S794).

Enfin, Le DD est employé par le journaliste, comme le meilleur moyen pour clôturer son article.

S143 Le même document ajoute : « *Notre espérance à la démocratie et notre patriotisme ne peuvent être impuissant face au péril (4e mandat) qui nous menace.* »

Il est important de souligner que si le DD est une forme privilégiée, elle ne constitue pas la forme unique de RDA employée dans l'attaque et dans la chute du texte. Ainsi, outre les formes du DD, nous y observons aussi le DI.

Le DI marquée a été relevé en seconde position comme un moyen d'accroche efficace. En ce qui concerne sa fréquence d'emploi et sa place, la situation s'avère comparable avec la fréquence d'emploi et la place du DD. Cela veut dire que tout comme le DD, le DI guillemeté est plus fréquemment employé dans la chute du texte que dans son attaque.

Si le but du journaliste est de bien commencer et de bien finir son article, il n'est pas moins important de maintenir l'attention du lecteur tout au long de sa lecture.

En effet, le DD, ne permet pas seulement de rendre le texte plus vif ou de capter l'attention. Le journaliste emploie le DD pour se montrer objectif et se dégager de toute responsabilité. Mais, nous savons, que cela est beaucoup plus complexe car le journaliste, en citant le dire, ne peut-être pas complètement objectif.

L'interprétation explicite de certains adverbess et adjectifs qui relèvent de la subjectivité, le cas de l'exemple ci-dessous.

S945 « *Mon combat politique futur œuvrera comme toujours à la promotion et à la défense des droits, tous les droits attachés à la citoyenneté* », promet le conférencier pour qui la situation du pays est devenue **extrêmement grave**.

S947 Cependant, le candidat malheureux à l'élection présidentielle dira **clairement** que « *l'armée est restée spectatrice et a laissé l'administration faire ce qu'elle voulait* ».

S791 Durant l'émission « des questions et des programmes » où il avait fait face avec un certain brio à des journalistes **particulièrement** agressifs, il a affiché sa détermination... »

6.1.2 Variantes formelles du discours direct dans la presse

La forme directe comprend plusieurs variantes qu'Authier Revuz les organisent en un continuum, à partir des formes sur marquées aux formes non marquées. Elle est la variante la plus utilisée, dans les quotidiens algériens, elle est de 47,19 %¹¹⁰ des formes de DR dans le corpus.

Ainsi, il semblerait que les quotidiens restent attachés principalement aux formes marquées du DD.

Dans les quotidiens algériens, le journaliste rapporteur introduit, généralement¹¹¹, le segment du discours citant avant le segment du discours cité. Le segment présentateur peut être placé avant, après ou il peut interrompre le segment présenté.

Il existe sept (7) variantes de la forme directe, dans la presse quotidienne algérienne : le discours direct canonique (*DD can*), le discours direct brut (*DD brut*), le discours direct avec présentateur postposé (*DD post*), le discours direct avec incise finale (*DD inc f*), le discours direct avec incise médiane (*DD inc m*), le discours direct avec « que » (*DDq*) et le discours direct libre (*DDL*).

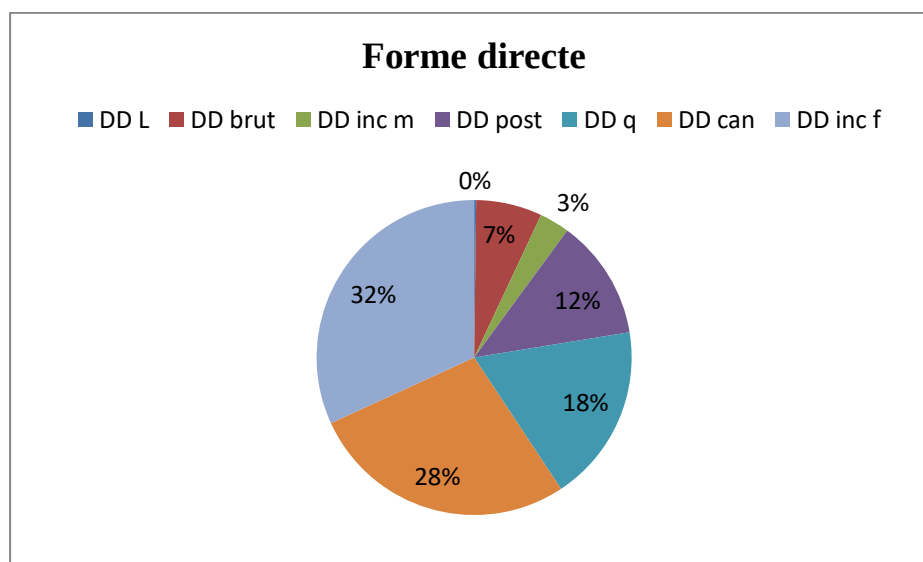
¹¹⁰ Voir la conclusion de ce chapitre (chapitre 6).

¹¹¹ Nous allons voir plus loin, bien qu'elles soient moins nombreuses, qu'il existe des formes du DD sans le syntagme présentateur.

Le tableau et l'histogramme ci-dessous montrent le taux et le pourcentage de chaque variante du DD.

Tableau 5 : Taux et pourcentage des variantes du DD

Les variantes Du DD	DD can	DD L	DD brut	DD inc m	DD Post	DD inc f	DD q
Total	251	2	62	30	113	291	167
Pourcentage	27,40 %	0,21 %	6,76 %	3,27 %	12,33 %	31,76 %	18,23 %



Graphique 6 : Pourcentage des variantes de la forme directe

6.1.2.1 Discours direct canonique

Le DD can est parmi les formes les plus marquées du discours direct. Il se caractérise par un segment présentateur qui contient un verbe du dire suivi de deux points (:) avec l'énoncé cité entre guillemets.

Le DD can correspond au schéma : ***L dit : « P »***.

S22 Toujours dans le domaine de l'immobilier, l'ancien chef de gouvernement déclare : « *Je possède*

une maison individuelle, sise à Alger, résidence Chabani, acquise en 1992 sous forme de carcasse auprès d'un promoteur privé, achevée dans le cadre de l'auto construction, que j'habite à ce jour.

Dans un tel exemple, on peut parler de sur marquage. En effet à part le marquage syntaxique, à savoir la rupture syntaxique on observe une marque typographique (le guillemet).

Dans les exemples S17, S18, S27 ; le segment présentateur ne contient pas le verbe introducteur de parole alors que dans d'autres séquences du corpus ; il est explicite (S28 et S36). Cependant, ce dernier ne remet pas en cause le statut de DD canonique.

S17 A cette remarque, Mohamed Saïd se défend en lançant aux journalistes intrigués par sa démarche : « *Je fais de la politique. Ce n'est pas de l'attentisme, mais de la prudence. Je préfère ne pas me précipiter.* »

S18 Néanmoins, Mohamed Saïd s'est élevé contre le comportement du Premier ministre, Abdelmalek Sellal : « Ce n'est pas dans les prérogatives de Sellal d'annoncer la candidature de Bouteflika. Ceci est immoral, comme il est contraire à l'éthique qu'un individu malade se porte candidat. »

S27 En surtitre : « Malgré ses ennuis de santé, Bouteflika se présente à 77 ans pour la 4e fois » « *Mais le sait-il vraiment ?* », s'interroge, ironique, le journal qui évoque « *le crépuscule soviétique* ».

S28 « *Une grande partie des Algériens étouffe sous le régime de la gérontocratie et la corruption institutionnelle* », ajoute-t-il dans un article au titre interrogatif : « Bouteflika, Algérien à changer ? »

On trouve dans les séquences du DD canonique du corpus une certaine ambiguïté quant à l'auteur des contenus rapportés. Pour se démarquer des propos rapportés, le

journaliste rapporteur rapporte des proverbes et des dits collectifs. Voir l'exemple de la séquence S422.

**S422 GRANDE MOBILISATION
CONTRE LE SCRUTIN DU 17
AVRIL À TIZI OUZOU
«Disqualifier les urnes de la
mafia »**

L'étude quantitative du corpus montre que le DD canonique représente 12,93 % du corpus (251séquences) et 27,40% des formes directes. Cette variante est la deuxième forme directe la plus utilisée.

6.1.2.2 Discours direct avec incise finale

Outre les formes canoniques, notre corpus révèle la présence des formes de DD avec les incises¹¹².

On trouve, d'abord, le **DD inc f** qui nous informe sur l'auteur du message cité en fin de citation. Elle correspond au schéma : « **P** », **incise**. (S417), (S457), (S474)

S457 « Une candidature manifestement irrecevable a été entérinée par ses soins sans aucun égard pour notre Constitution et nos lois », **explique l'orateur**

S474« Je vous annoncerai, bientôt, la forme et le contenu de ce combat politique d'avenir », **a conclu Ali Benflis.**

Il existe dans le corpus différentes autres possibilités de la présentation de l'incise finale :

- Absence de virgule avant l'incise (« **P** » **incise**.) (439)

¹¹² Selon **les grammaires de la phrase française**, Pierre Le Goffic définit l'incise comme « une suite d'éléments tels que, dit-il, insérés en construction détachée dans une phrase, par lesquels on rapporte les paroles de quelqu'un » (1993, p.496). En ce qui concerne le statut du contenu des incises, selon la grammaire d'aujourd'hui, elles contiennent des éléments parfaitement hétéroclites : « du mot à la proposition ». Un des critères de détermination des incises est, selon Michel Dessaintes (1960), l'intonation et la ponctuation. L'intonation, dont les caractéristiques ont été étudiées par Dominique Delomier et Mary-Annick Morel (1986), est généralement constituée d'une rupture dans la couche mélodique, ainsi que de pauses qui encadrent l'espace de l'incise. Puis, à la fin de l'incise, on observe une intonation montante. A l'écrit, l'intonation de l'incise peut être rendue indifféremment par la double virgule, cas le plus fréquemment observé dans la presse.

On peut trouver, aussi l'incise à l'intérieur des guillemets (« *P, incise* ») (S1432)

Un autre cas, trouvé dans le corpus, de la présentation de l'incise ; ce qu'elle n'assume pas tout le propos du discours cité mais seulement une partie (*P « P », incise*)

S454 C'est le Premier ministre, « président de la Commission nationale de l'organisation de l'élection présidentielle, qui présente la candidature du candidat du régime en place au lieu et place de l'intéressé lui-même et qui deviendra le directeur de sa campagne », **indique Ali Benflis**,

Il y a des énoncés cités qui ne sont pas entre guillemets (*P ! incise.* ou *P ? incise*) ; sous la forme interrogative et exclamative par besoin de se démarquer des marques typographiques.

S9 Qui prendra le gouvernail après le scrutin présidentiel ? Certains observateurs se posent cette question depuis l'admission du chef de l'Etat à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, en avril 2013.

On trouve aussi, deux segments présentateurs : un qui est antéposé et une incise finale : (*Segment présentateur : « P », incise.*)

S709 Et de continuer : « J'ai un dialogue avec vous, un message à vous transmettre ; pourquoi l'Algérie est-elle triste, apeurée ? Elle m'a répondu : je pleure les conditions du peuple algérien, le sort de sa jeunesse. On a oublié le message des Martyrs ; l'Algérie de tous est devenue celle de quelques-uns seulement ». « Je suis convaincu, il n'y a pas de développement sans les jeunes. Il faut donner l'espoir, la responsabilité à cette avant-garde du projet de développement. C'est avec les jeunes qu'on construira l'Etat, un Etat des libertés », **dira-t-il.**

S686 Passons et revenons au propos : Bouteflika a le droit de

se présenter puisqu'on on est en démocratie, **disent les siens**.

Dans S480, les deux verbes introducteurs, l'un présente le dit de l'énoncé cité et l'autre précise la façon de s'exprimer du locuteur d'origine.

S480 Et d'ajouter : « *Nous avons fait une campagne propre sans attaquer les personnes ni leur programme. C'est notre façon de faire de la politique et cela démontre que nous pouvons parvenir à obtenir de bons résultats sans tomber dans l'invective.* » « *Et maintenant ?* », **demandait un membre de la garde rapprochée du candidat.**

Nous remarquons qu'avec 291 séquences, le DD avec incise finale représente 14,99% du corpus et 31.76% des formes directes. Malgré qu'elle a un mode d'écriture sur marqué par des traits syntaxiques typographiques, fait de mention ; qui n'est pas facile ; elle reste la forme la plus utilisée comparant aux autres variantes de la forme directe.

La raison pour laquelle l'incise finale dans DD est aussi fréquemment utilisée ; le besoin du journaliste rapporteur de présenter le message et de ne dévoiler la source qu'après les propos prononcés. Il nous semble que placer le segment présenté avant le segment présentateur ; focalise davantage sur l'acte d'énonciation, sur la source de la citation, non pas sur le message. Cela relève, de l'intention du rapporteur de vouloir attirer l'attention du lecteur sur la situation d'énonciation, sur l'énonciateur du discours cité ou sur le contenu du segment cité.

6.1.2.3 Discours direct avec incise médiane

La variante DD inc m sert à interrompre le discours cité pour donner des précisions sur la source de la citation. Elle prend la forme de « **P, incise, P** » S453 S331 ou « **P, incise. P** » S477

S331« Ces attaques, **estime RSF**, s'inscrivent en porte-à-faux avec la résolution, adoptée le 28 mars 2014, par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies qui

consacre l'importance du rôle des journalistes dans la couverture des manifestations et la nécessité pour les États de leur apporter la protection nécessaire »

Dans le corpus, nous trouvons 30 séquences qui correspondent aux schémas syntaxiques : « **P, incise, P** » et « **P, incise. P** »

Parfois la portée de l'incise ne se limite pas nécessairement à une seule phrase, ce qu'illustre l'exemple suivant : Représenter par le schéma suivant : **P, incise, P, « P »**.

S1906 Le candidat a rappelé qu'«il est venu avec son projet pour le renouveau national», qui vise, a-t-il **ensuite précisé**, «l'instauration d'un Etat de droit démocratique, fondé sur des institutions fortes, responsables, ayant pour principes et mode de fonctionnement les règles de bonne gouvernance et les mécanismes de concertation et de dialogue ».

Ou le schéma : **P, incise : « P »**.

S1907 Néanmoins, devant les journalistes qui le pressaient de questions, **il dira** : «Je suis convaincu que si le vote ne se déroule pas dans la transparence et que la fraude persiste, l'Algérie ne sortira jamais de sa crise.»

Ou bien : « **P** », **incise**, « **P** ». Comme dans l'exemple (S448)

Dans certains exemples comme S448, seul le marquage typographique permet d'identifier l'appartenance de la séquence au DD.

En effet, l'absence de déictiques dans le segment présenté annule la rupture syntaxique qui caractérise les formes du DD. Dans les cas où la marque syntaxique est absente, on constate l'importance des marques typographiques, comme les guillemets, pour les formes du DD.

Dans la presse écrite algérienne, cette variante a un taux de représentativité de 1,54%, dans le corpus et 3,27% des formes indirectes (classée la sixième). Cette forme n'attire pas l'attention du lecteur, malgré la présence des guillemets. Puisqu'elle rend le sens du texte un peu ambigu. Donc, elle ne sert pas efficacement la stratégie journalistique.

6.1.2.4 Discours direct brut

Seul le marquage typographique (les guillemets) permet d'identifier le DD. Ce dernier est sous forme de citations longues sans segment présentateur explicite, comme dans les deux exemples S1815 et S1632.

Néanmoins, parfois dans les séquences du DD, dont, il y a absence de présentateur, on peut trouver un autre indice relevant de la cohésion textuelle. Cette phrase qui précède l'énoncé peut jouer le rôle de présentateur S1573, S1571.

S1573 Et de s'attaquer ensuite à la situation des élus locaux. « **Ils ont fait voter le code communal et le code de wilaya. Et là encore, ils ont mis les élus locaux sous le joug du secrétaire général de la commune. La logique voudrait que ce fonctionnaire soit au service du maire, mais non. Alors que non, ils ont placé le maire sous sa coupe.**»

S1571 Il débute par le secteur de la santé. « **Demandons à un malade ce qu'il pense de la situation de la santé...la santé est en ruine.**

On peut trouver le DD brut, introduit par un articulateur logique comme dans la séquence S1595 et S515.

S515 Ainsi, « *fort heureusement que le président ne compte pas uniquement sur le FLN, car si c'était le cas, ce serait une faillite inévitable* ».

S1595 Ainsi, « nous serons en mesure de donner les résultats en même temps que les résultats

officiels et qui ne devront absolument pas être différents des nôtres ».

On dénombre 62 séquences de DD brut soit 3,19% du corpus et 6,76% des formes directes (classée la cinquième des formes directes). C'est une variante peu utilisée dans le discours journaliste algérien pour des raisons de stratégie de communication journalistique.

6.1.2.5 Discours direct avec présentateur postposé

Le discours **DD post** se distingue du Discours direct incise finale ; ce dernier est marqué syntaxiquement alors que le présentateur postposé n'est pas marqué syntaxiquement par rapport au segment rapporté. Il peut être séparé de l'énoncé présenté par une virgule (S93) et (S96), un point (S476) et S720, deux points ou un embrayeur démonstratif entre les deux segments, en faisant référence au segment présenté S147, S1314 et S1335 ou par des expressions comme « *Telle est la réplique...* » S493, « *c'est en ces termes...* », « *c'est...* » S147

S147 « *Ali Benflis incarne le changement. S'il est élu, il consacrera la liberté en Algérie.* ». C'est là le message véhiculé par des personnalités et des partis politiques qui ont décidé d'apporter leur soutien au candidat Ali Benflis.

S720 « *Chiata, Hrak, Bouteflikia degage. Non au 4^e mandat !* ». Ils lanceront aussi « *Allah Akbar, malikia (malékites)* ». Personne ne saura exactement pourquoi ce groupe de jeunes qui n'était pas important a exprimé son hostilité à Sellal et à la presse.

Le discours direct avec présentateur postposé est la quatrième des formes du DD après le DD q. Il représente 5,82% du corpus et 12,33% des formes directes.

Le journaliste rapporteur attire l'attention du lecteur sur le segment présentateur que sur les paroles du locuteur d'origine, c'est-à-dire, il met l'accent sur ce qu'il donne lui comme interprétation du discours cité. Le taux de présence de cette forme est moyen vu qu'il s'agit d'articles d'information non engagé.

6.1.2.6 Discours direct avec « que »

Le discours direct avec que porte les traits syntaxiques, sémiotiques et énonciatifs de la forme directe et le subordonnant *que* du discours indirect : Le schéma du DD q est le suivant : P verbe introducteur+ que+ « P »

Cette forme a la forme d'une phrase complexe ; constituée d'une proposition principale et l'autre subordonnée. Nous pouvons identifier cette forme de DD q, puisqu'il y a les déictiques de l'énonciateur d'origine, dans le discours cité et ceux du journaliste rapporteur, dans le discours citant.

S1603 Dans ce même communiqué, le staff de Benflis considère que « l'État algérien montre de sérieux indices de privatisation de ses rouages par des forces portées par l'esprit de revanche et d'aventurisme ».

Alors, l'appartenance à la forme directe, ce fait grâce aux doubles cadres énonciatifs et sémiotiques même lorsque le segment présenté ne suit pas directement la conjonction de subordination S1517, S1599 et S1352.

S1517 j'ai lu **que** vous avez déclaré :« **Les manifestations de rue menacent la stabilité du pays !**»

S1352 Mais Bouhadja **explique que** son parti est prêt et n'attend que le feu vert pour aller sur le terrain. « **Nous sommes prêts à collecter les signatures au profit de Abdelaziz Bouteflika. Nous sommes capables de rassembler le nombre nécessaire en seulement une journée.** »

Le DD q est la troisième variante des formes directes. On trouve 167 séquences du corpus appartenant à la variante soit 8,60% du corpus et 18,23 % des formes directes. Le journaliste est plus libre dans le choix de rapporter les paroles d'autrui.

6.1.2.7 Discours direct libre

Dans la presse écrite algérienne, Le Discours direct libre c'est la dernière variante utilisée des formes directes. Deux séquences de DDL ont été relevées soit 0,10% du corpus et 0,21% des formes directes. Selon Authier, C'est la forme, la moins marquée du continuum car elle ne présente aucune rupture syntaxique, ni signe typographique, ni fait de mention. Elle est identifiable que grâce au sens. Ainsi, elle demande une forte attention de la part du lecteur.

S220 S'adressant aux walis, il leur dit ne pas remettre en cause leur compétence.

S572 Durant la campagne électorale **Pas de salles pour les partisans du boycott**
C'est ce qu'a tenu à affirmer hier Mohamed Fadène, juriste, ex-député et ex-membre du Conseil constitutionnel, au Forum d'El Moudjahid, lors d'un débat sur les mécanismes de contrôle de la campagne électorale qui a débuté hier.

6.1.3 Valeurs du discours direct dans la presse

6.1.3.1 Problème de textualité du discours direct

En règle générale, le DD est fidèle et il reproduit exactement les paroles du message d'origine. La reproduction textuelle que permet le DD amène à constater que ce discours est fidèle et objectif par rapport au discours d'origine (à la source). L'emploi des guillemets laisse supposer que le rapporteur ne fait que répéter ou citer les mots de l'autre. Par conséquent, le DD déchargerait complètement le journaliste quant à la responsabilité par rapport aux dires. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples.

Ce que nous rencontrons fréquemment dans les nombreuses études traitant le DR, c'est la confusion entre le discours qui est présenté ou montré et le discours qui présente ou montre. Dans un énoncé comme *il a dit X*, la séquence X n'est pas celle de locuteur d'origine, mais celle rapportée, présentée, montrée, citée par.

Michel Butor remarque que :

« La citation la plus littérale est déjà dans une certaine mesure une parodie. Le simple prélèvement la transforme, le choix dans lequel je l'insère, sa découpe, les allègements que j'opère à l'intérieur, lesquels peuvent substituer une autre grammaire à l'originalité, et naturellement la façon dont j'aborde, dont elle est prise dans mon commentaire. » (1968 :18).

Cela revient à dire que la reproduction d'un énoncé réalisé antérieurement, la plus textuelle et fidèle qu'elle soit, reste toujours une reproduction. Une reproduction et non pas une insertion car il est physiquement impossible pour le journaliste de prendre la séquence d'origine et de l'introduire dans son propre discours. Chaque fois que l'on parle de quelque chose, on énonce cette chose une nouvelle fois en employant de nouveaux signes dans une nouvelle situation d'énonciation. Ainsi, le journaliste ne peut parler des mots de l'autre (ou de soi-même) que par le biais de son propre discours, en énonçant ses propres signes. Opérant sur le mode du DD, le journaliste mentionne des mots à l'autre et non pas *de* l'autre, tout en en faisant l'usage dans son propre énoncé (en énonçant sa propre séquence).

Les mots sont montrés dans leur matérialité signifiante (à moins d'enregistrer sur un magnétophone et une caméra), non pas pour les imiter, mais pour en parler dans un nouvel acte d'énonciation produit dans un nouveau cadre de référence. C'est ainsi, en mettant en œuvre sur un mode nécessairement subjectif, un nouveau contexte situationnel dans lequel s'inscrit l'énoncé cité « textuellement », que le locuteur peut orienter, par l'emploi de certains verbes ou adverbes, l'interprétation des paroles d'origine.

Ainsi nous pouvons observer dans notre corpus des formes où est indiqué grammaticalement que la séquence entre guillemets est mentionnée par le biais du

rapport d'apposition et de coréférence cataphorique avec l'indication que le message est rapporté textuellement, par l'expression *en ces termes, telle est la réplique* (S493), *Telles sont les interrogations, lit-on*. Ou pas textuellement, *a dit en substance*¹¹³ :

S94 « Monsieur le président, vous annoncez votre candidature à un énième mandat... », **lit-on**, dans une déclaration rendue publique par le Mouvement des étudiants démocrates.

S845 Le général de corps d'armée a souligné **en substance** « l'importance que revêt le corps de la Gendarmerie nationale, en tant que partie indissociable de l'ANP et l'un des piliers indispensables ... ». Le scrutin d'aujourd'hui se tient sous haute surveillance tant la conjoncture actuelle est une des plus déléteres.

Ceux-ci montrent, contrairement à ce qu'affirment les journalistes, qu'il n'existe pas de loi¹¹⁴ stipulant qu'en présence des guillemets on se trouve devant un message rapporté textuellement et qu'en cas d'absence de guillemets le discours est soit libre soit inventé soit reformulé. Le choix de cité en discours direct ou indirect revient, parfois au rédacteur en chef et les possibilités qu'offre un genre donné qui est la presse écrite.

Comme nous l'avons signalé plus haut (chapitre 5), la forme linguistique du DD ne relève pas toujours de l'opération de citation des paroles prononcées antérieurement. Bien que rarement, nous pouvons trouver quelques-uns de ce type d'exemples dans la presse. Il s'agit notamment du discours futurs, hypothétiques, nié, virtuel, où l'acte de l'énonciation est donné comme n'ayant pas eu lieu. Par exemple :

S1655 Dois-je accorder du crédit à la thèse qui affirme que cet entourage s'acharne ainsi sur lui afin de se préserver des retombées des différents scandales dans

¹¹³ Dans les formes du DD où on trouve un interlocuteur « en substance », on observe le processus de traduction-reformulation qui apportent quelques retouches au dit d'origine pour dire l'essentiel, ce que Jacqueline Authier-Revuz (1993, p.14) appelle discours direct « en substance ».

¹¹⁴ Peut-être une loi tacite entre les journalistes.

lesquels ils sont lourdement impliqués ?

En choisissant la structure du DD pour mentionner un message, le journaliste entre dans un jeu de fidélité et d'illusion avec le récepteur. Ainsi, peut-on avancer, comme le font la plupart des journalistes, que dans le genre journalistique à partir du moment où le segment présenté en DD est doté des guillemets (les discours hypothétiques, niés, futurs, imaginaires) il est fidèle au discours effectivement prononcé ?

En effet nous n'avons pas la possibilité d'accès au discours source, donc pas la possibilité de vérifier l'emploi des guillemets dans le genre journalistique. La plupart du temps le discours d'origine a déjà subi l'opération de reformulation par des agences de presse, donc avant même son arrivée dans le journal donné. Nous pouvons illustrer ce que nous venons d'avancer par des exemples où la notion de fidélité ou de textualité laisse un véritable doute.

6.1.3.2 Effet d'oralité dans le discours direct

Le DD n'est pas seulement utilisé par des journalistes pour donner l'illusion au lecteur de citation textuelle du message d'origine. La forme particulière du discours cité accepte tous énoncé même les phrases agrammaticales. Elle permet toutes sortes d'éléments non-autorisés par des phrases « normales » de la langue. Nous pensons tout particulièrement à la possibilité d'emploi qu'offre la structure du DD de toutes ces particules de discours qui échappent aux catégories linguistiques habituelles et qui sont caractérisées comme des marques pouvant servir à caractériser des éléments du contexte de la production orale.

Autrement dit, il s'agit de marques qui, à priori, ne s'emploient pas à l'écrit parce qu'elles sont liées aux contraintes de la face à face et qu'elles permettent de régulariser le flux interlocuteur et intersubjectif et que, par conséquent, elles sont liées à la situation spécifique de l'échange oral. Il s'agit aussi de marques qui s'utilisent simultanément avec des marques de communication verbale comme la gestuelle. On

classe toutes ces particules de discours considérés comme étant potentiellement des marques permettant de définir la spécificité de l'oral. Mais cette hypothèse pose un problème car on trouve un nombre important de ces marques caractérisées comme orales à l'écrit.

Il s'agit aussi des marques qui s'utilisent simultanément avec des marques permettant de définir la spécificité de l'oral. Ces emplois observés fréquemment dans le DD visent toujours à accroître l'effet de spontanéité véhiculé par les marques orales ainsi qu'à construire une proximité avec le récepteur comme l'arabe dialectal S89, S135 S190. La seule fonction que nous sommes parvenue à trouver à ces interjections de la parole est qu'ils permettent d'introduire, dans le texte journalistique, le dialogisme vivant ou, si l'on préfère, une situation d'oralité. Citons-en quelques exemples :

S135 Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés durant la marche : « *Pouvoir assassin, 1, 2, 3 où va l'Algérie.* » « *Ramenez-nous Chakib Khelil.* » « *Non au 4e mandat.* » « ***Y'en marre, barakat, ulac smah ulac et ulac l'vot ulac*** » (pas de vote).

S190 Sur les pancartes, on peut lire : « *Halte à L'instrumentalisation de la télévision d'Etat* », « *Halte au mensonge et à la propagande* », « ***Talfaza watania machi** boutefli *ikia** » (télévision nationale, pas **boutefli ikienne**), « *Arrêtez de jouer du **bendir*** », « *Journalistes de l'ENTV et de la radio, indignez-vous* », « *Barakat men el khortti* », « *C'est une télévision publique, pas privée* », « *Barakat men chita* », « *Rendez-nous notre pays !* », « *Solidaires avec Al Atlas TV* »...

S354 La tension monte d'un cran et la foule qui s'est vite constituée crie en chœur : « ***Kedhabine khedaïne, sarakine !*** » (Menteurs, traîtres et voleurs).

Outre les interjections et l'introduction de l'arabe dialectale, le DD intègre des éléments d'un autre code linguistique :

S53 Ses membres fondateurs, qui se sont réunis avant-hier au Tantonville, près du square Port-Saïd, entendent structurer cette lame de fond et l'installer dans la durée en se projetant dans l'après-17 avril. «**NO, YOU CAN'T !**»

S54 Un groupe de citoyens pose en t-shirt floqué du slogan : « **No You Can't !**

On se demande, s'il est possible de tracer une nette distinction entre le code oral et le code écrit dans la représentation du dire. Nous pouvons citer à ce titre Jean Michel Adam dans son ouvrage « *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* », pour lui « Il n'y a pas deux linguistiques : l'une de l'oral et l'autre de l'écrit. En dépit de leur spécificité, (...), textes oraux et textes « écrits possèdent plus de points communs que de différences. » (1999 :9)

Il existe d'autres moyens pour présenter à l'écrit, dans le DD, la chaîne signifiante de l'oral, exemples :

Ces éléments aussi déviants qu'ils soient, n'affectent en rien l'acceptabilité de l'énoncé présenté en DD.

S49 «**15 ANS BARAKAT !**» On le voit partout, dans les taxis, dans les cafés, dans les petits bouibouis, au marché, dans les discussions en famille et, bien évidemment, sur les réseaux sociaux : ils sont nombreux à hurler «15 s'na Barakat !» Cri du cœur d'un chauffeur de taxi qui nous emmenait de Bab El Oued à Miramar : « Nous sommes la risée du monde. Bahdelna !» Et La paix, c'est le peuple qui l'a ramenée ! Il veut que le peuple descende dans la rue ou quoi ? C'est comme ça qu'ils veulent garantir la stabilité du pays ? Rayha tatkhallat s'il reste. C'est quoi ces balivernes, comme quoi sans lui on va couler ? Pourquoi, khlassou erdjel felblad hadi ? Il n'y a pas de compétences dans ce pays ? Il faut qu'il parte, sinon, karitha !»

6.1.3.3 Discours direct et théâtralité

On peut trouver des marques d'une argumentation en DD où le journaliste sollicite la participation active de *l*. C'est une forme de dialogue spéculé qui se manifeste à travers des questions posées par le journaliste et pour lesquelles un DD est donné comme réponse, et/ou *vice versa* exemple S746. Les messages mentionnés sont ainsi manipulés par le journaliste afin de répondre aux questions formulées par lui-même et parfois pour poser les questions.

Ces dialogues mis en scène par le journaliste se déroulent soit entre ce dernier et la source du discours présenté, soit entre diverses sources citées. C'est ce que Michail Bakhtine nomme « le dialogisme en discours ». Par conséquent, *L* et *l* peuvent dialoguer ensemble et que *L* expose les sources du discours présenté à un stratagème de dialogue.

Cela permet d'affirmer une fois de plus que le journaliste peut manipuler en rapportant le dire. Il introduit les dires de l'autre dans un contexte créé et supervisé par lui-même et ce de façons très diverses :

S1617 « Notre jeunesse refuse le paternalisme et les tutelles. Je l'en libérerai. N'est-ce pas à elle que nous devons l'expression d'indignation la plus massive lorsqu'un candidat a cru pouvoir se plaindre d'un autre candidat -votre interlocuteur- devant un représentant étranger ? N'est-ce pas elle qui a tenu à dire toute son incrédulité de voir ce candidat – de surcroît président d'honneur de l'Organisation nationale des moudjahidines — se lamenter devant un hôte étranger de la démarche légitime et légale d'un autre candidat ? », s'est-il indigné à propos de la récente rencontre entre le Président Abdelaziz Bouteflika et le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo y Marfil.

S705 Cela sert à quoi d'être Président d'un bateau qui coule ? Peut-être, justement, à avoir la possibilité de le quitter en

premier, disent les mauvaises langues.

S1445 Et alors ?

- Ils vont être obligés de passer au second tour et là, on pourra aller vers un 65%-35% qui ne sera pas jugé «bourgui bien» !

- Mais qui sera au second tour ?

- Vous aurez d'un côté Bouteflika et de l'autre...Tab Djenanou !

S645 D'autres jours passèrent dans l'angoisse et la stupéfaction. Allait-on annuler simplement le scrutin ? Allait-on passer directement du 16 au 18 avril, comme toujours ?

Le suspense était à son comble jusqu'à ce qu'un fax tomba des premiers étages de la République où on pouvait lire, je vous cite de mémoire parce qu'à vrai dire je n'ai jamais eu sous les yeux cette fameuse preuve, donc je disais que cette missive disait à peu de chose près que l'urne n'avait pas été chouravée mais réquisitionnée et dépêchée à Washington pour révision, le tout sous bonne escorte de Kerry.

Dans les exemples ci-dessus, on observe qu'en forme de dialogue, question/réponse, le journaliste met en scène le discours de façon à ce que le DD constitue des réponses aux questions posées par le journaliste lui-même. Le DD peut ainsi prendre forme, dans la presse, d'une petite pièce de théâtre dans laquelle le journaliste met en scène ses propres acteurs et les fait jouer.

Cette idée du DD comme pièce de théâtre où le journaliste joue le rôle de metteur de scène permet d'expliquer, la non fidélité de certains DD, notamment les DD en substance et les DD non effectifs. En effet, comme nous l'avons évoqué préalablement, le DD est une *monstration* de message et non pas une *reproduction* fidèle des propos énoncés. C'est ce qu'a voulu souligner Laurent Perrin en disant « La notion de représentation que met en jeu la citation doit se comprendre au sens théâtral ou iconographique (iconique), plutôt qu'au sens verbal (...) du terme ». (2003 : 64)

6.2 Discours indirect dans la presse écrite algérienne

6.2.1 Taux de représentativité du discours indirect dans la presse

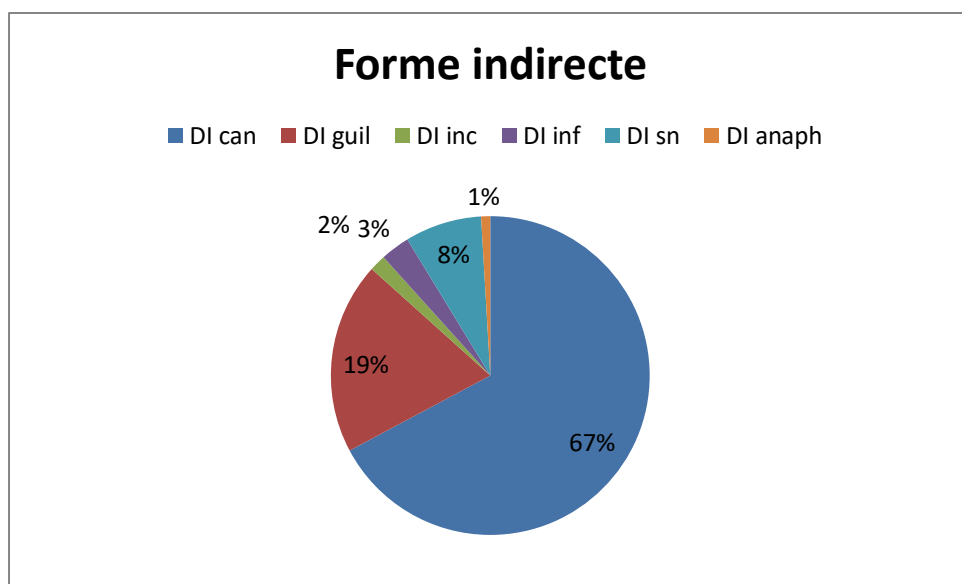
Les différentes formes de DR constituent des moyens de faire connaître le contenu d'événements, de réunions, de débats, d'interviews, de conférences de presses. Chaque forme a ses caractéristiques propres, comme nous l'avons démontré dans le chapitre 5. Certes le DD occupe une place importante, dans le discours journalistique, mais elle n'est pas toujours possible. Il est rare par exemple qu'un journaliste reproduise intégralement la totalité d'un débat qui a duré plusieurs heures, faute de temps et d'espace. Il recourt à un autre moyen pour présenter à son lecteur ce que l'on a dit. Ce moyen consiste à raconter, en résumant, en paraphrasant qui a dit quoi, où, quand, comment et pourquoi.

Un des premiers phénomènes vérifiés constitue la représentativité du DI dans l'ensemble des formes du DR dans le corpus.

Le tableau et l'histogramme ci-dessous montrent le taux et le pourcentage de chaque variante du DI.

Tableau 6 : Taux et pourcentage des variantes du DI

Les variantes du DI	DI can	DI guil	DI inc	DI Inf	DI Sn	DI anaph
Total	362	109	9	16	42	5
Pourcentage	66,66%	20,07%	1,65%	2,94 %	7,73 %	0,92 %



Graphique 7 : Pourcentage des variantes de la forme indirecte

L'analyse quantitative du corpus révèle que la forme indirecte représente 27,97% des formes de DR. Elles constituent un continuum, comme les formes directes mais non selon le degré de marquage mais selon le mode de marquage : le cadrage déictique et syntaxique. Exemple du DI can, DI guil, DI sn qui sont catégorisés selon la présence ou l'absence de certaines marques (présence des guillemets, absence du syntagme présenté, absence du subordonnant), la position de l'incise (finale, médiane ou post posé) ; la forme DI inc ou le statut sémiotique l'exemple du DI can, DI guil et le DI inf.

Nous trouvons six (6) variantes de la forme indirecte qui sont utilisées dans la presse quotidienne algérienne : le discours indirect canonique (*DI can*), le discours indirect avec guillemets (*DI guil*), le discours indirect avec incise (*DI inc*), le discours indirect employant l'infinitif (*DI inf*), le DI anaphorique (*DI anaph*) et le discours indirect en syntagme nominal (*DI sn*).

6.2.2 Variantes formelles du discours indirect dans la presse

Les critères d'identifications de la forme indirecte sont d'ordres syntaxique, sémiotique et énonciatif. La forme homogène, au niveau énonciatif et sémiotique du DI

permet de distinguer la forme indirecte à certaines variantes de la forme directe comme le DD avec *que*, le DD avec incise, le DD avec présentateur postposé.

6.2.2.1 Discours indirect canonique

Le discours indirect canonique se compose d'une proposition principale suivie d'une proposition subordonnée complétive S1525, interrogative S69 ou infinitive S282. Il y a la conjonctif « *que* » à l'indicatif S1527 et dans le cas du subjonctif S164, le conjonctif *que* peut être remplacé par « *de ce que* » S717. L'emploi les mots interrogatifs : *comment*, *combien*, *pourquoi* et l'emploi de « *si* » S69 dans le cas des questions indirectes.

S1527 De son côté, Lamine Khène, secrétaire d'Etat dans le GPRA (Gouvernement provisoire de la république algérienne), affirme que le mérite des Français et Françaises qui ont adhéré à la cause algérienne est « très grand ».

S1525 cours de cette cérémonie, l'ancien membre des 22, Mohamed Mechat, souligne que la militante de la cause algérienne, Annie Steiner, s'est distinguée par la force de son idéal

S551 Mohamed Douibi du mouvement Ennahda a expliqué pour sa part pourquoi la coordination a opté pour le boycott en précisant que le système en place a rejeté toutes les propositions garantissant un scrutin démocratique.

S164 Ils ont maintes fois souligné qu'ils ne soutiennent aucun candidat à la présidentielle. Ils déclarent, également que chaque membre de Barakat laisse à la marge sa couleur partisane.

S282 Il a demandé à toutes ses représentations en Kabylie de s'exprimer le 15 avril par des

marches populaires pour
l'officialisation de tamazight.

S717 Benflis a parlé de ce qu'il va faire, les Bouteflikistes ont parlé **de ce que** Bouteflika a fait. Benflis a essayé de convaincre, les autres ont essayé d'acheter

Nous trouvons quelques particularités de construction au sein de la variante dans le corpus : Le verbe introducteur peut être un participe ou un infinitif (S443, S533).

S443 Benflis réplique **en disant** ne pas se taire si fraude il y aura (...)

S533 Et **d'ajouter** que ce discours est tenu même aux étrangers par de hauts responsables algériens.

Le verbe de parole peut ne pas être le verbe introducteur mais un deuxième qui suit celui-ci et subordonne le segment présenté.

S46 Le quotidien Al Charq Al Awsat, basé à Londres, **reprend** l'universitaire algérien Mohand Arezki Ferrad qui **estime que** la nouvelle candidature de Bouteflika profite d'abord « *aux rentiers* » qui « *veulent sauvegarder leurs privilèges* ».

S558 Lui, il est malade, assis, caché, occulté et ne **dit** rien sauf à Ouyahia qui **dit** qu'il lui a parlé 160 mn.

Nous pouvons trouver le verbe du segment présentateur à la tournure impersonnelle et même en s'ajoutant avec la voix passive.

S631 qui assistait au meeting, M. Halim Benattalah a rappelé **qu'il faut** refuser la fatalité du régime et « *accompagner la dynamique du changement* ».

Il se trouve que le DI can est la variante la plus utilisée du corpus, dans les quotidiens algériens. Il représente 18.65% du corpus et 66,66% des formes indirectes où il occupe la première place.

6.2.2.2 Discours indirect avec guillemets

Le discours indirect avec guillemets occupe la deuxième position après le DI can. C'est une phrase complexe avec une proposition principale suivie d'une subordonnée. Pour distinguer la forme indirecte avec guillemets et la forme directe avec « que », il faut se référer au repérage énonciatif. Dans le cas du DI guillemetés, il y a un seul repérage déictique c'est celui du journaliste rapporteur (S698). Cependant, on peut trouver que la subordonnée introduite par « que » soit entièrement (S1171) ou partiellement placée entre guillemets (S1816).

S698 Il regrettera **que** la capitale du Sersou, « *jadis le grenier de l'Afrique, régresse aujourd'hui dans sa production céréalière à cause d'une politique inefficace* ».

S1171 l'ancien chef de l'État a estimé incongru de **“croire que la grandeur du dessein national peut relever de la seule volonté d'un homme, serait-il providentiel, ou de l'unique force d'un parti politique, serait-il majoritaire”**.

Il y a dans le corpus 109 séquences de DI guillemeté soit 5.61% du corpus et 20.07% des formes indirectes sur 543 formes en DI, qui marquent la distanciation du journaliste envers les propos présentés, peuvent ne couvrir qu'un mot (S1366) ou au contraire la quasi-totalité de la phrase, exemples (S1424, S1548).

S1366 Hanoune pointe du doigt « **une partie** » des partisans du quatrième mandat qu'elle accuse de vouloir tout mettre en œuvre pour réussir leur projet, quitte à mettre l'Algérie à feu et à sang.

S1424 Il a rappelé aux responsables de l'institution militaire que **«la renaissance** ». De l'« identité algérienne » et le « projet national ont été cristallisés, abrités et défendus, successivement, par l'Armée de libération nationale, puis, l'Armée nationale populaire », ainsi que « la promesse d'édifier un État moderne qui survit aux hommes, aux gouvernements et aux crises » ou encore « l'engagement pris de poursuivre le processus démocratique... »

S1548 Zeroual lance une flèche assassine lorsqu'il fera remarquer que la magistrature suprême est un « insigne honneur pour (son) prétendant, mais également une lourde et délicate charge, autant morale que physique. Une charge qui, pour être honorablement assumée, exige d'être entourée d'un certain nombre de conditions dont essentiellement celles qu'édicte la Constitution d'une part et celles qu'impose l'éthique des règles ... » !

Il est intéressant de noter que seulement deux séquences de DI (soit 0.38% du corpus DI) représentent une question indirecte, par exemple :

S239... insiste Mme Hanoune, qui se demande **si la visite des représentants américain et qatari n'est pas motivé par le souci d'impliquer l'armée nationale dans les conflits qui secouent les pays situés à nos frontières, notamment le Mali et la Libye.**

Notons quelques rares exemples du discours niés ou potentiels :

S443 Benflis réplique **en disant ne pas se taire si fraude il y aura. (...)**

S1805 l'hôte de Mila n'a pas manqué de mettre l'accent sur le dossier des gardes communaux, en indiquant que « leur problème sera également résolu et cela par les négociations »

S1937 Le Président de la République n'a pas omis d'exprimer ses vifs remerciements au peuple algérien pour l'avoir « honoré » de la « majorité des suffrages ».

S749 La campagne électorale qui s'achève ce jour n'a donné lieu ni à de graves événements comme prédit qu'ils allaient s'en produire par les augures pessimistes, ni à une confrontation et à un débat d'idées et de programmes qui resteront dans la mémoire collective des Algériens.

6.2.2.3 Discours indirect employant l’infinitif

Le discours indirect employant l’infinitif c’est la quatrième forme du DI. Il se présente comme suit : VI + *groupe infinitif*.

S282 Il a demandé à toutes ses représentations en Kabylie **de s’exprimer** le 15 avril par des marches populaires pour l’officialisation de tamazight.

S47 Al Arab, autre journal basé à Londres, évoque «*la déception* » ... **de briguer** un quatrième mandat

Le segment présentateur peut être une phrase nominale (S1829).

S1829 ...bureaux de vote ont été aménagés à l’étranger pour recevoir 1.009.000électeurs inscrits et toutes les mesures ont été prises en coordination avec les ministères des Affaires étrangères, de l’Intérieur et de la Justice et la Commission électorale pour assurer le bon déroulement du scrutin du 12 au 17 avril, a déclaré **M. Lamamra en marge de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères arabes au siège de la Ligue arabe sur la question palestinienne.**

Le DI employant l’infinitif représente 0,82% du corpus (16 séquences) et 2.94% des formes indirectes. Il est peu utilisé dans la presse algérienne.

6.2.2.4 Discours indirect avec incise

Le DI inc, occupe la cinquième place des formes du DI. Il est généralement construit selon le schéma syntaxique *P, incise.* (S686) ou *P, incise, P.* (S4)

S686 Passons et revenons au propos : Bouteflika a le droit de se présenter puisqu’on on est en démocratie, **disent les siens.**

Nous trouvons, dans le corpus, que certaines formes de DI avec incise peuvent présenter une partie des propos rapportés au discours indirect entre guillemets.

Le discours indirect avec incise représente 0.46% du corpus (soit 9 séquences) et 1,65% des formes indirectes. Cette variante occupe l'avant dernière place dans l'ordre des fréquences d'utilisation. Elle est très peu utilisée dans les articles de notre corpus. Cela montre la volonté des journalistes de se libérer de la forme traditionnelle du DI.

6.2.2.5 Discours indirect en syntagme nominal

Le DI *sn* se compose du segment présentateur et du segment présenté introduit par l'une des prépositions suivantes : « à » (S34, S76) ou « de » (S409), prend le modèle suivant : *VI + préposition + sn*. Ou sans préposition présenté comme suit : *VI + sn* (S165, S1379).

S1379 *Le mouvement El Islah a annoncé, hier, sa participation aux élections présidentielles d'avril prochain, en soutenant Ali Benflis.*

S34 *Le Parisien, quotidien français, parle du « fantôme d'Alger »*

S409 *Fawzi Rebaïne parle lui aussi de bipolarisation de la vie politique, sous-entendant sans doute le partage du débat de campagne entre les partisans du président de la République actuel et ceux de Ali Benflis.*

Le segment présenté peut prendre la fonction de sujet du verbe de parole (S399), si la construction est à la forme passive.

L'analyse linguistique moderne classe les formes de RDA, selon trois plans : syntaxique, énonciatif et sémiotique. Ainsi, toute forme, correspondant au schéma *VI + sn*, répond aux conditions d'appartenance au champ du DR et aux critères d'identification de la forme indirecte est catégorisée dans la classe des DI *sn*.

Le DI *sn* représente 2.16% du corpus (soit 42 séquences) et 7.73% des formes indirectes. C'est la troisième variante des formes du DI. Elle est peu utilisée par le journaliste algérien. La fonction du DI *sn* est de résumer les propos. Cependant, l'intérêt

du journaliste est d'éclaircir l'événement rapporté au lecteur afin qu'il partage avec lui son opinion. Il a besoin d'utiliser cette forme simple et explicite.

6.2.2.6 Discours indirect par renvoi anaphorique

Le corpus révèle 5 séquences du DI anaph dans le corpus, soit 0,25% et 0,95% des formes indirectes. C'est la dernière variante des formes. Elle se retrouve généralement dans l'attaque des articles pour attirer l'attention des lecteurs et les inciter à lire la suite, donc le journaliste rapporteur insiste peu sur le contenu que sur l'énonciation.

S513 Interrogé sur les positions affichées par cette aile du FLN après l'annonce de la candidature de M. **Abdelaziz Bouteflika**, notre interlocuteur avoue que la majorité du groupe soutient la candidature du président **Bouteflika**, mais cela n'empêche pas que des concertations soient actuellement engagées pour voir quelles sont les actions à entreprendre dans ce nouveau décor de la scène politique nationale.

S1827 Le **ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra**, a indiqué, hier au Caire, que 398 bureaux de vote ont été aménagés pour recevoir à partir de samedi prochain plus d'un million d'électeurs algériens établis à l'étranger dans le cadre de l'élection présidentielle de 2014 pour laquelle l'État a réuni toutes les conditions à même d'en assurer la réussite.

S1851 Le **ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra**, avait indiqué, mercredi au Caire, que près de 400 bureaux de vote avaient été aménagés pour recevoir, à partir d'aujourd'hui, plus d'un million d'électeurs algériens à l'étranger.

Suite à cette analyse des formes des DR, nous remarquons une utilisation abusive de guillemets. Il arrive que ces signes typographiques délimitent tous les propos du discours autre ou une partie ou même que ces marques peuvent intégrer le discours

rapportant. Il arrive même que les propos des autres ne sont pas délimités par des guillemets (formes avec incises).

6.2.3 Statut du discours indirect dans la presse

La forme indirecte est une construction très utilisée dans les quotidiens algériens (27,97%). Elle occupe la deuxième place dans notre corpus. Elle permet une certaine facilité d'écriture. Elle est homogénéité, elle n'a qu'une seule modalité d'énonciation. Elle inclut aussi la traduction et la paraphrase. Ainsi, dans le DI, le journaliste rapporteur interprète et reformule les paroles d'autrui.

6.3 Formes bivocales dans la presse écrite algérienne

La troisième forme du DR, le discours indirect libre (DIL), ou, la forme bivocale. Ce type de discours décrit souvent comme appartenant exclusivement aux formes littéraires¹¹⁵ est bien présent dans d'autres genres, comme par exemple dans nos échanges oraux quotidiens ou encore dans les médias et tout particulièrement dans le genre journalistique, en l'occurrence dans la presse écrite.

La forme bivocale se caractérise par opposition aux formes directe et indirecte Elle se rapproche du discours direct par les marques de l'oral, le registre d'énonciation, les mots appartenant à une ou à plusieurs langues, les éléments expressifs. D'autre part, elle se rapproche du DI par le changement des pronoms et des temps mais elle s'éloigne du DI, par l'absence du subordonnant et des déictiques spatiaux temporels, car ils peuvent être ceux du DD ou ceux du DI.

Seul le contexte d'énonciation, nous, permet d'identifier l'auteur du discours cité. (Voir chapitre 5). C'est ce qui lui donne un caractère d'ambiguïté.

¹¹⁵ Le DIL est « surtout utilisé dans le récit de fiction » écrivent O. Ducrot et J.M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris 1995, p. 718

Pour les linguistes les critères d'identifications sont d'ordre pragmatique (superposition d'acte d'énonciation) et sémantique (rupture d'isotopie) qui nécessitent une connaissance du contexte.

La forme bivocale est rarement employée dans les journaux analysés. En effet, elle présente, par rapport aux deux autres formes, DI et DD, un très faible pourcentage. La question qui se pose est de savoir pourquoi les journalistes recourent, en règle générale, aussi peu à ce type de représentation de dire. Selon Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer les formes bivocales sont « surtout utilisé(es) dans le récit de fiction » (1995 :78).

Une autre raison de la rareté de ces formes peut être due au fait que la bivocalité, nous l'avons dit, consiste à un parler ensemble. Or, le journaliste, en rapportant le dire d'autrui d'une manière neutre et objective possible, comme il se doit pour les genres de la presse écrite, n'a pas vraiment intérêt, à fusionner les voix.

En analysant quelques-unes de ces rares formes bivocales, en saisissant leurs structures particulières dans la presse quotidienne algérienne, nous notons que cette dernière peut être marquée, ou non marquée. En effet, nous avons pu relever dans l'écriture journalistique de notre corpus des exemples qui ont un degré de marquage différent. Ainsi, parmi les formes marquées nous comptons les formes où l'autre voix est signalée par une incise(S1012) ou par un segment présentateur(S3).

S3 Face au statut qui semble reconduit à la faveur de l'annonce De la candidature du Président sortant, il se pose – « *qu'il le veuille ou non* » –comme la personnalité la mieux placée pour incarner l'amorce d'un nouveau processus, graduel et ordonné, aboutissant vers la remise du flambeau aux nouvelles générations.

S1012 Hier, alors qu'un autre candidat, Sofiane Djilali, annonçait son retrait d'une élection présidentielle qui, **a-t-il estimé**, fait de l'Algérie la "*risée du monde*", des Algériens sont sortis dans la rue, à Alger.

Par ailleurs, on peut trouver aussi, bien que très rarement dans la presse écrite, des exemples de la bivocalité qui cumulent plusieurs indices : les guillemets, les italiques et en plus l'incise :

S471 Le candidat dit être animé par « *quatre convictions essentielles : le système politique algérien a conduit le pays à l'impasse totale, il a fait encore la démonstration irréfutable de son incapacité à faire sa propre mue, le changement ne viendra qu'en dehors de ce système et enfin l'alternative démocratique devra être consensuelle, ordonnée et pacifique* »

Dans l'exemple ci-dessus, la forme bivocale est très proche de la structure de la forme du discours direct. En effet, nous y observons le syntagme présentateur, l'incise et la typographie typique du DD (deux points, les guillemets).

Mais le cadre énonciatif de cette structure ne laisse aucun doute sur le fait que l'exemple ci-dessus ne relève pas du DD : en DD on ne parle pas, ou seulement exceptionnellement, de soi en employant le pronom à la troisième personne « il ». Le pronom *il* indique clairement dans ce contexte que les déictiques ont été calculés par rapport au journaliste. Cette structure paraît ainsi homogène du point de vue des déictiques, ce qui laisse entendre que cet exemple relève du DI. Là aussi nous trouvons un argument contre cette hypothèse.

Dans le segment où les déictiques ont été ramenés au journaliste, la « présence » de l'énonciateur est visible grâce à la modalité phrastique qui est bien celle de l'énonciateur. En effet, c'est lui qui dénonce et non pas le journaliste. Ainsi, l'exemple cité ci-dessus représente un cas particulier de la forme bivocale ultra-marquée. Si l'exemple en question, du fait de son marquage indiquant clairement la présence d'une autre voix, peut vraiment être interprété en termes de DIL, il faut savoir que ce dernier se veut plus discret voire même plus ambigu dans son interprétation.

Selon Gretta Komur-Thilloy (2010), il n'est pas important de parler de DI, *stricto sensu*, c'est-à-dire de DIL tel qu'il a pu être défini par certains linguistes et avec les indices spécifiques à ce type de discours. Généralement, c'est le contexte qui indique l'interprétation en termes de bivocalité. Ainsi, si nous employons le terme de DIL c'est au sens large, c'est-à-dire à chaque fois qu'il y a bivocalité, à chaque fois que nous entendons « les voix parler ensemble ». Aussi bien pour les formes très clairement définies en terme de DIL que pour certaines formes pouvant être considérées comme atypiques de ce type de discours.

Le journaliste emploie quelques mécanismes qui permettent de faire entendre cette polyphonie des voix. Ces mécanismes se trouvent aussi bien au plan de repérage énonciatif, qu'au plan sémantique, au plan syntaxique, ou encore au plan typographique. Si, un indice manque, nous tombons dans l'ambiguïté concernant l'identification de la forme.

Les Mécanismes d'identification de formes bivocales dans la presse écrite sont :

6.3.1 Mécanismes pragmatiques : repérage énonciatif hétérogène

Le DIL est habité par l'hétérogénéité énonciative et par conséquent il véhicule les marques autorisant la double référence qui, selon le contexte, se trouvent compatibles soit avec l'un, soit avec l'autre ancrage énonciatif possible.

Du fait que le journaliste rapporte les paroles des autres énonciateurs et non pas les siennes, il est tout à fait légitime d'avancer que, dans la forme bivocale du genre journalistique, il y a absence du « je ». Cependant on peut trouver ce dernier, s'il s'agit d'une conversation, par exemple :

S445 Elle a profondément choqué le jeune homme qui criait hier matin «*j'ai honte de mon algérianité*» ; elle a choqué la jeune fille qui ne comprend pas qu'à son âge, on la prend pour un infrahumaine qui reste bloquée devant l'écran de télé ; elle a choqué ce cadre d'une cinquantaine d'années qui réagit en regardant le ciel et en soufflant «ils

nous pissent dessus» ; elle a choqué ces enfants d'Octobre 1988 ou ces sacrifiés des années 1990 qui rêvaient d'un avenir algérien plein de promesses et de libertés ; elle a choqué ce jeune qui écrit sur les réseaux sociaux qu'il a «*envie de vomir*» et qu'il souhaite «*hiberner pour encore cinq ans*» ; elle a choqué cette mère de famille qui, décidée à ne pas aller voter, a mis précipitamment son voile, a cherché sa carte de vote égarée pour courir faire un geste contre le président candidat tout en le faisant savoir à tous les présents au bureau de vote.

Nous nous trouvons ici en présence d'un cas prototypique, on peut dire, de DIL où le journaliste (dans sa situation de l'énonciation) met en scène une autre situation de l'énonciation avec d'autres protagonistes que lui-même. Du point de vue actantiel tout se passe comme si les énonciateurs, en l'occurrence *le jeune homme, la jeune fille, ces enfants d'Octobre, cette mère...* faisant part de leurs pensées, de leurs paroles au journaliste et que ce dernier les transmettait au lecteur. Cela permet de rendre compte d'une part de la distanciation et d'autre part des difficultés éprouvées à la réception pour distinguer les deux instances énonciatives : du journaliste et des énonciateurs.

La mise en scène d'un autre locuteur est souvent marquée par une actualisation verbale à l'imparfait. Employer un imparfait c'est donner à voir de l'intérieur un processus ayant eu lieu au passé. Ce déplacement vers le passé de cadre de repérage déictique d'un autre locuteur mis en scène par *L* ne masque absolument pas la présence de ce dernier. L'imparfait se construit ainsi en double référence : selon un point de vue passé, dominant, de *L* tout en actualisant un point de vue passé intercepté de l'intérieur, c'est-à-dire du personnage mis en scène à ce moment-là.

Le DIL comme forme bivocale apparaît comme une sorte de transition assurant la cohésion textuelle entre la description des événements effectuée par le rapporteur-journaliste et le discours directement rapporté.

En effet, Anna Jaubert (1990) dit qu'entre le DD, qui souligne la rupture énonciative, en imposant, au détriment de *L*, les coordonnées déictiques de *l*, et le DI qui souligne l'emprise de *L* sur le discours en adaptant les déictiques par rapport à son propre cadre énonciatif, exhibant ainsi la différence entre les deux instances énonciatives. Par rapport au DIL, il y a cohabitation de deux voix.

6.3.2 Taux de représentativité de la forme bivocale dans la presse

La forme bivocale est une variante très rare, dans les quotidiens algériens d'expression française à cause de son ambiguïté. Elle partage quelques caractéristiques de la forme directe comme les marques typographiques (exemple S3) ou de l'indirect. Nous la trouvons surtout dans les récits de fiction, elle est propre à l'analyse littéraire.

S3 Face au statut qui semble reconduit à la faveur de l'annonce de la candidature du Président sortant, il se pose – « *qu'il le veuille ou non* » – comme la personnalité la mieux placée pour incarner l'amorce d'un nouveau processus, graduel et ordonné, aboutissant vers la remise du flambeau aux nouvelles générations.

La forme bivocale est la dernière des formes de DR du corpus. Elle représente 0,25% du DR, avec cinq séquences.

6.4 Forme modalisée

La forme modalisée exprime une certaine distance par rapport aux propos rapportés. Il existe trois variantes de la forme modalisée : la modalisation en discours second (selon X), la modalisation autonymique (formes guillemetées) et de la modalisation autonymique en discours second¹¹⁶ (« *P* » comme dit *L*).

¹¹⁶ Selon la catégorisation de Jackeline Authier Revuz, dans son article « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques à partir des traitements proposés » (1978).

Cette nouvelle forme du DR, on la trouve seulement, dans les études linguistiques. La grammaire n'intègre pas les formes modalisées dans le champ du DR. L'étude grammaticale du DR traite trois formes seulement : le DD, DI et DIL.

Rosier trouve que la forme modalisée est une « catégorie plus générale de la prise en charge et de la polyphonie comme créatrices d'espace sémantique particulier, dont la structure énonciative n'est qu'un versant » (1999 :186). La forme modalisée se caractérise par trois critères qui sont :

D'abord, le recours à certaines expressions métalinguistiques attribuant le dire à autrui comme la forme de la modalisation au discours second (MDS) mais non la MA (son usage autonome se démarque de tout commentaire méta langagier).

Ensuite, c'est produire un effet d'énonciation au sens de réalisation verbale ; ce deuxième critère implique la production d'un effet d'énonciation. Cette forme permet d'attribuer un dire effectif ou non, portant une idée de jugement et d'hypothèse (S1892).

Troisièmement et enfin c'est *la production d'un effet de littéralité*.

S1892 Selon le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, toutes les conditions de transparence, de neutralité et de sécurité seront réunies pour la réussite de ce scrutin.

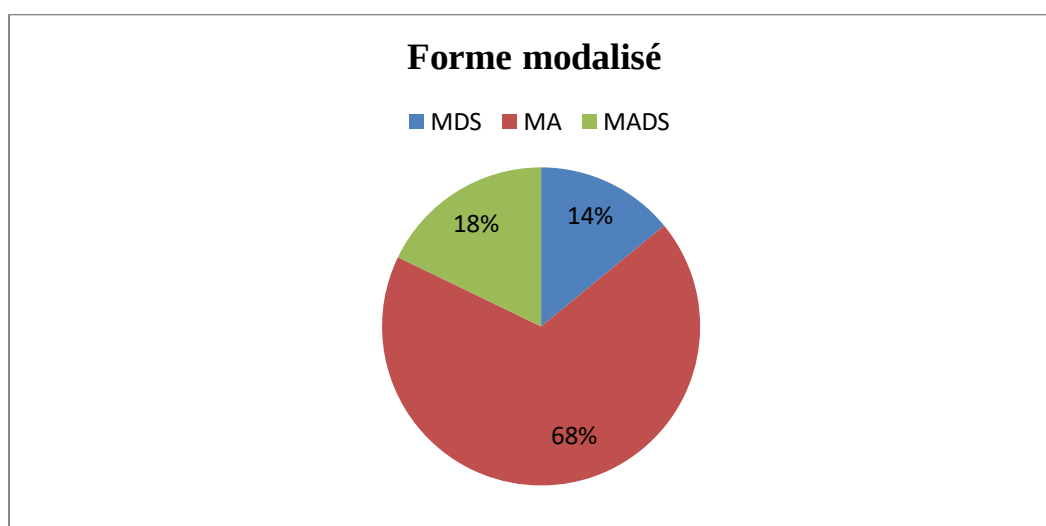
Les traits caractéristiques 2 et 3 sont difficilement envisageables, avec les personnes de l'interlocution (*selon toi, pour moi, d'après vous...*). Si par exemple nous manipulons la séquence (S1892) le changement de pronom implique le changement de l'intention énonciative.

6.4.1 Variantes de la forme modalisée

Authier Revuz cite trois formes de la forme modalisée, représentés dans le tableau ci-dessous.

Les variantes de la forme modalisée	Modalisation En discours second (MDS)	Modalisation Autonymique (MA)	Modalisation autonymique en discours second (MADS)
Nombre de séquences	56	271	71
Pourcentage de séquences	14,07%	68,09%	17,83%

Tableau 7 : Nombre de séquences et pourcentage des variantes de la forme modalisée



Graphique 8: Pourcentage des variantes de la forme modalisée

L'analyse quantitative des variantes de la forme modalisée, nous a permis de trouver 20,50% des formes de DR dans les articles de la presse écrite algérienne : La modalisation en discours second (MDS), la modalisation autonymique(MA) et la modalisation autonymique en discours second (MADS).

6.4.1.1 Modalisation en discours second

La modalisation en discours second, désormais MDS, emploi certaines formules attribuant des propos à autrui comme : *selon X*, *d'après X* et elle peut se présenter, aussi comme une assertion seconde. Soit par exemple la séquence (S130) du corpus :

S130 Cette manifestation se veut, **selon** les organisateurs, une préparation de la grande marche qui aura lieu probablement le 19 mars à partir de Bouira vers Alger.

Afin d'expliquer l'origine de cette forme :

Énoncé (a) : Cette manifestation se veut une préparation de la grande marche qui aura lieu probablement le 19 mars à partir de Bouira vers Alger (S130-a).

Énoncé (b) : Les organisateurs ont dit que cette manifestation se veut une préparation de la grande marche qui aura lieu probablement le 19 mars à partir de Bouira vers Alger (S130-(b)).

L'énoncé (a) est une assertion simple (oratio recta) portant sur un événement quelconque. L'énoncé (b) est un discours rapporté citant l'énonciation (a) en mode indirect. L'assertion (S130) porte sur le même événement que (b), sauf qu'elle renvoie à un autre discours (celui des organisateurs), dans une autre situation d'énonciation. Donc, dans cette forme du DR, pour que la modalisation de l'énoncé (S130) se réalise, elle doit, d'abord passer par l'acte d'énonciation (b).

Les formules attributives sont importantes dans les études qui portent sur la subjectivité du DR, car elles portent une idée d'hypothèse et de jugement. Elles peuvent être simples (S20, S64) ou complexes (S404). Elles se trouvent avant l'énoncé représenté (S64, S85) mais il arrive qu'elles soient après (S1214, S1304) ou au milieu de celui-ci (S130, S131, S159).

S20 **Selon** Mohamed Saïd, la préservation de l'unité de l'armée et de la sécurité est plus importante qu'une élection qui suscite la peur des citoyens.

S1214 À la salle omnisports de la nouvelle ville Ali-Mendjeli où une foule nombreuse, composée en majorité de jeunes, était présente, Abdelaziz Belaïd a mis l'accent sur la jeunesse, principal moteur de développement **selon lui**

S130 Cette manifestation se veut, **selon** les organisateurs, une

préparation de la grande marche qui aura lieu probablement le 19 mars à partir de Bouira vers Alger.

Le conditionnel journalistique (S530) peut produire un effet de distanciation dans l'expression attributive du dire.

S530 L'orateur s'en est pris aux tenants de l'idée **selon laquelle la construction du pays serait primordiale** et passe avant tout en n'accordant aux libertés que très peu d'intérêt, voire aucun.

La MDS représente 2.88% du corpus (56 séquences) et 14,07% des formes modalisées. Elle est utilisée par la presse écrite algérienne. Elle constitue une stratégie d'effacement énonciatif afin que le journaliste se démarque de toute responsabilité énonciative envers les propos rapportés. Alors qu'il ne se dégage pas totalement. Il est présent à travers l'ironie, les rumeurs, etc. Comme :

- « *selon les bouteflikiens* » (S762),
- « selon une expression usitée par les mauvaises langues » (S1159),
- « selon eux » (S1184), « Selon une source très bien informée » (S1638),
- « selon le même document » (S1600).

S762 Car **selon** les bouteflikiens, le peuple les acclame ; Bouteflika s'est présenté sous instance des gens et des applaudissements des foules ; il est aimé, chéri, désiré et ovationné.

S1159 **selon** une expression usitée par les **mauvaises langues**.

Mais désormais les mauvaises langues n'auront plus qu'à se taire : depuis hier, en effet, on ne peut plus parler d'allégeance à un homme, mais d'un soutien à un programme.

S1184 Par ailleurs, nombreux étaient les citoyens qui ont dénoncé la chaîne privée. En-Naharui, **selon eux**, aurait mené une attaque, à peine voilée, contre l'ex-président Liamine Zeroual, suite à la publication de la lettre dans laquelle il a plaidé pour un mandat transition

S1638 **Selon une source très bien informée**, il a été procédé, à l'occasion,

à un examen « à la loupe » de la situation générale du pays, au plan sécuritaire.

S1600 de Benflis dans plusieurs villes, dont Khenchela, Ghardaïa et Alger, visent, **selon le même document**, « à cacher l'incapacité des représentants du Président candidat à mobiliser la population »

En effet, la portée des séquences (S1159) et (S1184) n'est pas la même. Dans la séquence (S1184) et (S1638), la source de l'information est réelle et les informations sont vérifiables. Ce qui n'est pas le cas des séquences (S1159) et (S1600). La MDS permet de véhiculer des propos non certifiés provenant de rumeurs. Ce qui crée l'illusion d'objectivité.

6.4.1.2 Modalisation autonymique

Le concept d'« autonymie » apparut, la première fois avec le philosophe grec Aristote qui évoque la dimension métalinguistique puis réexaminé par les linguistes et utilisé, en analyse du discours. Le statut autonymique de certaines séquences peut être ambigu, sauf si elles sont précédées par des expressions métalinguistiques ; exemples : « *comme on dit*, « *si on peut le dire* », etc. Ou par des marques typographiques qui isolent la séquence linguistique concernée par la connotation autonymique.

Dans une perspective énonciative, Authier considère la structure d'autonomie comme « une connotation autonymique », c'est-à-dire une modalisation réflexive du Dire. Il s'agit d'un commentaire sur son propre dire, en train de se faire, si bien qu'il résulte un dédoublement énonciatif ; distingué par des guillemets ou par des énoncés méta discursifs « comme dit X ».

Cette construction peut présenter un emploi en usage de l'autonyme sans commentaires métalinguistiques (S25) (S309) et (S311).

S25 BBC arabic et Skynews arabia, chaînes britanniques d'information, Nile News, station de télévision égyptienne, Al Jazeera, chaîne qatarie d'information, France 24, Al Arabiya, Al Magharibia, Africa 24 se sont toutes interrogées dans leurs commentaires, débats et analyses

sur «*la capacité physique* » du président Bouteflika à gouverner pour cinq autres années.

S309 John Kerry risque de décevoir beaucoup de monde à Alger, puisque la position officielle américaine ne changera pas : Washington travaillera avec le président « *élu démocratiquement par le peuple algérien* ».

L'autonymie peut porter sur un seul mot (S439, S441) ou sur tout le discours cité (S23).

S23 Benflis possède aussi un cabinet d'avocat situé dans l'immeuble El Moustakbal, à Batna, « *acquis dans le cadre d'une coopérative professionnelle en 1994- 1995* »

S439 L'armée, qui est au cœur du système politique et a instauré l'ordre autoritaire dès l'indépendance du pays, est plus que jamais sollicitée pour un éventuel arbitrage, y compris des acteurs politiques pourtant connus pour leur rejet viscéral de la « *militarisation* » de la vie politique.

Nous trouvons 271 séquences appartiennent à la MA soit 13,96% du corpus et 68,09% des formes modalisées. Ce nombre de séquence est considérable, puisque cette séquence peut être comptabilisé deux fois : dans la MADS et dans la MA. Par conséquent, la représentativité des variantes de la forme modalisée peut être ironé.

6.4.1.3 Modalisation autonymique en discours second

La modalisation autonymique en discours second porte les traits de la MDS et ceux de la MA. Elle représente 71 séquences du DR équivalent à 3,65% du corpus et 17,83% des formes modalisées.

S66 Benbitour qualifie le scrutin de « *piraterie soutenue* »

La forme syntaxique de la MADS ressemble parfois à celle du DD canonique. Ce qui créé une ambiguïté dans le classement (S114)

S114 Selon ce dernier, «la paralysie de l'appareil diplomatique, concentre tout entre ses mains ».

S154 Pour eux, la stabilité « **ce n'est pas Bouteflika, mais plutôt Benflis** »,

S384 Pour Mme Gaoua, ces dégâts ne sauraient descendre sous la barre des «**10 milliards de centimes** ».

La forme modalisée est très estimée dans les genres de la presse écrite (20.50%). Elle est classée la troisième dans le corpus après la forme indirecte. Elle est proche du DD, donne au discours journalistique l'illusion de l'objectivité. La différence c'est que la forme modalisée n'accepte pas certaines marques de l'oralité.

6.5 Mixité et Ambiguïté des formes dans la presse écrite algérienne

La forme mixte est abordée dans les travaux de quelques linguistes comme Laurence Rosier (1999) et Authier Revuz (1978). Elle n'est pas abordée dans les grammaires traitant du DR. Elle est présente par l'intrusion des îlots textuels dans le discours indirect (Voir ci-dessus 5.6.1).

Selon Josette Rey-Debove, « afin de pallier les carences du discours indirect, les langues ont recours, dans le système graphique, au cumul de l'indirect et du direct, utilisant les guillemets pour présenter la séquence fidèle, (...), ou de retrouver la phrase source par les seules règles morphosyntaxiques de réécriture ». (1978 : 229).

Les études linguistiques sur le DR, montrent que ce dernier est une forme discursive qui englobe deux énonciations, l'une enchâssée dans l'autre. Selon le mode énonciatif, syntaxique et sémiotique. Cependant, on parle de forme mixte ou hybride. Quand les formes de deux ou plusieurs formes se mêlent dans un même énoncé et il est impossible de les distinguer, à cause de la diversité des formes et des traits caractéristiques.

Il semble que le journaliste recourt à ce type de constructions mixtes afin d'éviter, pour des raisons stylistiques, une accumulation de subordinations en *que*, qu'amènerait le DI s'il était continué au-delà de la première proposition. Exemple S1835 :

S1835 et de personnalités, **précisant que** "5 ou 6 observateurs seront déployés dans chaque wilaya, **sachant que** les chefs de mission pourront décider du nombre d'observateurs à affecter à certaines wilayas en fonction de leur démographie et du nombre de bureaux de vote"

Si le journaliste avait continué à employer le DI (avec ilot textuel), on aurait observé une accumulation de quatre *que*.

Quand le cadre énonciatif du DD avec *que* (S1603) et le DI guillemeté (S698) est homogène d'une part et hétérogène d'autre part. Il s'agit de la forme mixte, car dans un même énoncé du DR, on trouve les traits caractéristiques de l'une des variantes et de l'autre (S6) :

S1603 Dans ce même communiqué, le staff de Benflis considère que « l'Etat algérien montre de sérieux indices de privatisation de ses rouages par des forces portées par l'esprit de revanche et d'aventurisme ».

S698 Il regrettera que la capitale du Sersou, « *jadis le grenier de l'Afrique, régresse aujourd'hui dans sa production céréalière à cause d'une politique inefficace* »

S6 Ancien militaire reconverti en politique, le chef ...estime que le moment est venu de remettre « les clés de la maison Algérie » aux jeunes générations militaires et civiles.

Ainsi, La forme mixte présente un mélange de plusieurs modes d'insertion du discours autre (modalisation autonymique, constructions relatives...), dans un même énoncé.

S323 Si sa désignation, mal acceptée par les parrains locaux du FLN, a généré des dissensions au sein du staff de campagne, lui, trouve que ces « *mésententes* » n'influeront en rien sur le travail de mobilisation et insiste sur une « *campagne propre et sereine* ».

La séquence (S323) présente deux modes du discours rapporté : dans la proposition relative, le journaliste modalise son propre discours en renvoyant le mot (« mécontentes ») au staff de campagne, donc, il ne prend pas en charge le DI ; ensuite, il insère les contenus du dire entre guillemets. On trouve un seul cadre énonciatif, l'utilisation du présent dans le verbe introducteur et le cadre de repérage déictique est neutre. On trouve l'imbrication de la MA et du DI guillemeté dans le même énoncé. Cette séquence est considérée comme une forme ambiguë puisque le cadre du repérage déictique n'est pas clair. Ainsi, il est difficile de dire si la séquence est en mode direct ou indirect. Donc, il s'agit de la forme mixte

S1362 *Seconde interpellation de Louisa Hanoune en direction de Bouteflika. Le contexte marqué par la sortie médiatique de Amar Saâdani fait dire à la secrétaire générale du Parti des travailleurs que les courtisans de Bouteflika «le soutiennent comme on soutient la corde d'un pendu» et qu'ils lui réservaient, «une fin politique tragique».*

On trouve deux situations d'énonciations dans l'énoncé (S1362). D'abord Louisa Hanoune s'adresse à Bouteflika, ensuite, Amar Saâdani s'adresse à Louisa Hanoune : le contenu du dire est que les courtisans de Bouteflika « **le soutiennent comme on soutient la corde d'un pendu** ».

Dans la même séquence, le DD canonique (introduit par l'expression *fait dire*) inséré dans un DI canonique (introduit par le verbe *réservaient*). La forme est donc mixte.

S393 *Pour Mme Hanoune, être présidente, « c'est être celle de tous les Algériens, ça n'a pas de sens d'être celle d'une région ». « Je suis venue vous demander de voter. »*

S1045 *Pour lui, "la bataille continue. Nous ne nous tairons pas".*

Les séquences (S393) et (S1045) ne présentent ni verbe introducteur ni subordonnants. On les classe dans la catégorie de la MADS (présence de la formule en *selon X ou pour X* suivi de l'ilôt textuel), du point de vue syntaxique. Mais, du point de

vu énonciatif, il y a une rupture caractérisant le mode direct. Cependant la MADS est une construction en mode indirect. Ainsi, il y a là une réunion des traits qui ne peut coexister ensemble. Par conséquent, c'est un cas d'ambiguïté.

On remarque que dans la séquence (S1294) représente le discours indirect en syntagme nominal à la voix passive « par son directoire » suivi d'un DI canonique « ajoute que » et d'un DI guillemeté : « ajoute que même “*la Commission nationale de surveillance de l'élection a été alertée*” ». On constate que c'est un cas mixité.

S1771M. Chihab **indiquera que** le soutien de l'alliance pour Bouteflika, est avant tout, « **une reconnaissance aux valeureux moudjahidine et chouhada** » qu'il représente.

La séquence (S1771) est présentée sous forme de verbe introducteur + *que* + *P* + « *P* » + *expression métalinguistique*.

On absence de commentaire métalinguistique, l'énoncé S1771 serait un DI guillemeté puisqu'il est homogène et son cadre de repérage énonciatif adapté à celui du journaliste énonciateur. Le segment « qu'il présente » ; peut être classé comme une forme mixte.

S438 Le candidat Benflis assure que si la fraude « **gagne** », selon lui, s'il n'est pas élu et qu'il n'y a pas de second tour, il « **ne reconnaîtra pas cette élection programmée** ». dit-il.

On remarque que dans la séquence S438, l'emploi de l'autonymie dans « gagne » et de MA, dans « ...selon lui. « il «*ne reconnaîtra pas cette élection programmée*». La séquence se termine par une incise « dit-il ».

L'incise a le même rôle dans ce cas de mixité comme dans le DD. Elle représente le segment présentateur de l'autonymie.

Nous trouvons, dans le corpus, des séquences de DR avec incises difficiles à catégoriser du fait de leur hétérogénéité (S1357).

S1357 Ceci dit, je ne suis pas...des « haut-perchés » **souhaiter que** ...persiste : il y va de leur intérêt.

Dans la séquence S1357, on trouve une seule énonciation qui se rapporte au journaliste énonciateur, elle appartient à la forme directe. Cette dernière ne présente, en effet, aucune rupture syntaxique.

On trouve dans les formes ambiguës, la présence de différentes formes mais il est impossible d'identifier l'une ou l'autre forme. Mais dans les formes mixtes, il y a des traits caractéristiques de deux ou plusieurs variantes.

6.5.1 Taux de représentativité des formes mixtes

Le taux de représentativité de la forme mixte est supérieur (représente 3,76% :73 séquences) par rapport à la forme ambiguë (0,30% : 6 séquences). La forme mixte est plus expressive par rapport à l'autre forme. Cependant, l'attribution du dire dans les deux formes n'est pas explicite vu la complexité et l'ambiguïté de leur forme. Ces formes permettent au journaliste rapporteur de donner l'illusion d'objectivité.

Conclusion partielle

Le DR pris en charge dans cette étude est la RDA. Il prend en charge les formes traditionnelles du DR et toute représentation du discours autre : Le DD, DI, DIL qui est la forme bivocale, les formes modalisées et les autres formes mixtes, etc. La catégorisation s'est faite selon trois caractéristiques : syntaxique, sémiotique, énonciative.

Suite à cette étude, on trouve que le corpus révèle une grande variété de formes dans le DR.

Le journaliste rapporteur choisit son mode d'insertion du dire, selon qu'il focalise l'attention de l'instance réceptrice sur le locuteur du discours cité, sur le contenu ou sur la situation d'énonciation. Ainsi, sa stratégie est de changer la position du segment présentateur en le plaçant avant ou après le segment présenté.

Le journaliste algérien choisit la forme directe car c'est le meilleur moyen pour attirer l'attention de l'instance réceptrice, parce que : faire parler une personne à travers des citations au DD rend le texte plus vif, plus fidèle et transmet une idée d'objectivité. Les formes indirectes représentent une structure discursive, idéologiquement marquée, la forme bivocale utilisée comme une stratégie d'effacement. Les formes modalisées pour se distancier, être neutre, mais en réalité, c'est là une manière de se positionner. Finalement, le journaliste utilise telle forme ou telle autre de discours rapporté selon ses motivations professionnelles.

On assiste, donc de plus en plus, dans le champ du DR des quotidiens algériens sur la « continuité » entre les formes du DR et sur les formes mixtes qui ne sont pas jugées marginales, en mettant en cause la conception traditionnelle du DR. En effet entre les procédés grammaticaux et la multiplicité effective des modes de manifestation du DR, il existe les contraintes imposées par le genre. Ainsi, cette diversité de formes remarquée dans le corpus relèverait de l'impact d'autres facteurs à savoir les contraintes professionnelles du journaliste et son profil socioculturel, c'est ce qui va être démontré dans le chapitre qui suit.

Chapitre 7 : L'impact des facteurs socio discursifs et l'image de soi sur la subjectivité du discours rapporté

Introduction partielle

La subjectivité est « la capacité du locuteur à se poser comme sujet »¹¹⁷ (Benveniste, 1966 : 269). C'est le premier qui a accordé le statut linguistique à cette notion. Il ajoute « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet » (ibid. 260). Selon, l'auteur, la subjectivité se manifeste à travers l'usage du pronom « je » et il explique que l'usage du « je » est le fondement même de la conscience de soi, en ajoutant que « la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un tu » : il explique : « pas de subjectivité sans intersubjectivité » (ibid. 260). L'auteur mentionne, d'autres marques de subjectivité comme les formes temporelles et les deixis (ici-demain-ici etc.), ainsi, que les verbes « modalisateurs » qui expriment l'attitude du locuteur envers le contenu de son énonciation.

Kerbrat Orecchioni élargit la liste des marqueurs de subjectivité. Elle insiste sur l'ambiguïté qui pèse sur les notions de subjectivité/objectivité. Ainsi, l'auteur montre que « la subjectivité est partout » mais selon des formes et à des degrés variables. Ainsi, on les trouve très présentes et à des degrés variables, dans les quotidiens algériens. Pour étudier la subjectivité, selon Kerbrat Orecchioni, nous nous ne limitons pas seulement à son aspect linguistique mais il faut l'étudier sous plusieurs aspects sociaux et cognitifs. En rapport, aussi avec le genre médiatique.

Ainsi, nous n'allons pas nous intéresser dans ce chapitre à toutes les marques de subjectivité mais seulement à celles qui se manifestent à travers les stratégies discursives, les influences sociolinguistiques et pragmatiques et à travers l'ethos discursif.

¹¹⁷ Cité in Analyse –du – discours.com : Discours et subjectivité.

7.1 Stratégies discursives journalistiques

Le journaliste de la presse écrite fait recours à plusieurs stratégies discursives, dans la mise en scène de son discours, qui ne manquent pas de dévoiler sa position. Tout en ayant l'air de s'effacer et de se voiler derrière le DR.

Nous allons vérifier dans ce chapitre, notre deuxième hypothèse qui suppose que toute reproduction de la parole de l'autre, directe ou indirecte, impliquerait une construction nouvelle de forme et de sens, par le journaliste rapporteur, en fonction de son identité et de l'instance réceptrice.

7.1.1 Procédés discursifs

Le dépouillement de notre corpus journalistique, nous révèle que le journaliste rapporteur, afin d'agir sur l'opinion public, recours à trois procédés d'énonciation : l'interrogation, l'exclamation et l'injonction à valeur pragmatique.

7.1.1.1 Valeur pragmatique de l'interrogation

L'interrogation comme question rhétorique, a une force illocutoire semblable à l'exhortation et une très forte valeur pragmatique. Cette question rhétorique permet d'attirer l'attention et de faire réagir l'interlocuteur. Elle est l'interaction entre le locuteur et l'allocutaire à travers laquelle le premier fait appel au second. A travers cette question le journaliste énonciateur interpelle directement son interlocuteur ; la réponse attendue concerne plus le destinataire que le contenu de l'énoncé. Autrement dit, une injonction qui l'oblige à se justifier et à expliciter son discours. Le journaliste sollicite la confirmation de ses propos non la réponse à ses questions.

Ainsi le rôle de l'interrogation dans les quotidiens c'est d'agir sur l'opinion publique.

Elle n'est donc, qu'un prétexte pour imposer ses propres dits. Mais, le journaliste énonciateur peut parfois ne pas donner de réponse ; comme dans (S111), (S184), (S260).

La question de celui-ci est comme appel afin de poursuivre la lecture de la suite des événements.

S108 Le parti de l'opposition prendra le temps de réunir les conditions du consensus, en répondant à la problématique suivante : « **Comment sauver le pays, consolider l'État, enraciner les libertés et défendre les pluralismes sans sauver le système ?** »

S368 Faut-il quitter la salle ? « *Surtout pas* », répondent certains.

S746 Qu'a dit cet ex-président de l'Algérie malheureuse ? Il faut rembobiner et écouter

S280 Et il ose même une révélation historique : « En 1976, j'étais témoin d'un débat public qui a donné naissance à la Constitution, le groupe chargé a reçu une proposition : créer un poste de vice-président. Il y a eu débat, les analystes ont dit : **créer ce poste pour assumer quel type de missions ? Ou il devient un fonctionnaire ? Ou on lui donne des responsabilités ?** Mais il y a eu une idée lumineuse : connaissant la nature de notre pays, il y aura un risque que les hommes du Président passent leur temps à comploter contre le vice-Président et vice-versa... »

S184 Et d'enchaîner : « La scène politique a laissé apparaître, ces dernières semaines, une alliance qui ressemble à un mariage catholique conclu entre des courants politiques et idéologiques diamétralement opposés. **La question que nous ne manquons pas de poser est : pourquoi ont-ils peur de la démocratie ? Pourquoi veulent-ils interrompre le processus électoral qui se déroule dans des conditions normales depuis plus de vingt ans ?** »

S260 « **Pourquoi Barakat ? Barakat de logements au peuple ? Barakat à la paix au pays ?** » a-t-il dit d'un ton ferme.

La place de l'interrogation dans les titres, l'attaque, le corps de l'article ou dans la chute dépend de la valeur que le journaliste rapporteur veut donner au procédé discursif ou ses motivations personnelles. Dans l'exemple (S111), le journaliste rapporteur veut à travers les interrogations transmettre ses soucis afin d'amener le lecteur à les confirmer.

L'enjeu de captation est exprimé, à travers le procédé discursif interrogatif qui se trouve dans les titres (S719, S1146) et l'attaque (S52). Le journaliste rapporteur évoque un événement du processus électoral (S184), une question qui inquiète les citoyens algériens, dans l'intention de les impliquer et les inviter à réagir (S108).

S719 « Est-ce que nous sommes des Algériens ? » interrogeait une large banderole que des jeunes de Metlili ont déployée hier à la face du staff de campagne du candidat Bouteflika venu pour animer un meeting mais a fait face à une terrible hostilité.

S1146 LEUR “COUVERTURE” PORTE LA MARQUE D’UNE PARTIALITÉ FLAGRANTE Médias publics ou médias du président Bouteflika ?

S528 Ali Benflis enclenchera dès le début de son discours sur les idéaux du combat pour l'indépendance en se posant la question de savoir **si ces idéaux ont été atteints...**

L'interrogation employée, dans l'attaque ou dans le corps du texte n'appelle pas toujours une réponse. La question sert à entretenir la dynamique du texte ou à former l'opinion publique autour de la campagne électorale 2014 (S39), (S679) et dans les propos des médias (S1152) et les pousser à agir : « Où va l'Algérie » (S525)

S796 Et le reste ? Les deux sorties de Bouteflika contre Benflis, prouvent encore une fois la validité de la théorie « psychologique ».

S679 Voulait-il dire qu'il souhaitait des élections transparentes, qu'il les exigeait, qu'il les préférait, ou qu'il se félicitait de la transparence des élections ?

S1152 Y a-t-il *“professionnalisme”* quand les médias publics, financés avec l’argent des Algériens, sont exhortés ou instruits à transgresser le droit à l’information du citoyen, sinon à violer les règles de déontologie ?

S525 Et dans sa tombe, la vieille question de Mohammed Boudiaf : « *Où va l’Algérie ?* ».

S605 Et devinez qui sont les enfants de l’Histoire, notre Histoire à nous seuls ? N’en déplaise à ceux qui « pinaillent » trop en disant que l’Histoire, ça ressemble terriblement à une galerie de tableaux où il y a peu d’originaux et beaucoup de copies.

S1246 *“la crise est toujours là”. “Comment les choses peuvent-elles évoluer si l’État ne prend pas ses responsabilités et ne reconnaît pas ses erreurs ? Comment prétend-on à une réconciliation, alors qu’il y a des personnes ne jouissant pas de leurs droits civiques et politiques ?”,* s’était-il interrogé à cette occasion.

S993 Le quatrième mandat devait-il passer par cette opération de lavage du linge sale en public ? Devait-il passer par l’affaiblissement de la défunte alliance présidentielle ?

La subjectivité du journaliste rapporteur est confirmée par la présence des questions rhétoriques dans le discours citant. Dans le but d’attirer l’attention du lecteur sur un problème posé qui est ici : la question des élections présidentielles d’avril 2014 (S1246).

S977 En annonçant que la collecte de signatures en faveur du chef de l’État sortant avait commencé, **Amar Ghoul cherchait-il à faire le forcing pour la candidature de Bouteflika et accessoirement en tirer les dividendes ?**

L’interrogation peut avoir une autre valeur que le questionnement, c’est l’exclamation comme dans la séquence (S1346). Le dit est rapporté d’une manière indirecte : « Procéder au dépouillement dans un cimetière n’est-il pas « Haram » ? ». Il s’agit d’une constatation qu’il veut partager avec son lecteur.

S1346 Procéder au dépouillement dans un cimetière **n'est-il pas « Haram » ?** étant entendu que dans notre religion, et dans beaucoup d'autres d'ailleurs, un mort doit s'élever vers Dieu dans le dépouillement le plus total, mais sans l'intervention d'une main étrangère, occulte, sournoise et adepte des tours de passe-passe ?

L'emploi de l'interrogation, dans les articles des quotidiens algériens, permet de créer une certaine complicité morale et intellectuelle entre le lecteur-citoyen et le journaliste-énonciateur.

Ainsi, la position interrogative la plus utilisée, dans le corpus c'est l'interrogation interpellatrice (S1346), (S111) et (S605). Son but est de dénoncer la situation socio politique, en Algérie en prenant le lecteur comme témoin. Nous remarquons, dans ce corpus, que l'interrogation a plus d'effet pragmatique énonciatif qu'un moyen démocratique pour s'ouvrir à l'autre.

7.1.1.2 Valeur pragmatique de l'exclamation

L'exclamation permet d'établir une interaction entre le journaliste rapporteur et le lecteur. Cependant, il ne s'agit pas d'un acte de langage. L'exclamation se présente comme une émotion que le journaliste veut partager avec ses lecteurs. Elle traduit ainsi la réaction de l'énonciateur journaliste vis-à-vis d'un fait réel vécu : la situation sociopolitique de l'Algérie à l'approche des élections de 2014, en Algérie. Elle exprime la fonction expressive du langage.

On trouve l'exclamation sous diverses formes dans les articles des quotidiens algériens. Elle peut être un syntagme nominal (S1115), une interjection (S1506), un adverbe (S1503) et même une phrase verbale (S1131), (S388).

S1115 et un conseiller du recteur arrive pour dire : « ***Pas de couverture du sit-in !*** »

S388 « ***Quelle catastrophe !*** » s'est exclamé, la veille, un militant politique émergeant dans le Mouvement pour le changement (MPC) à la découverte de la maison de la culture en feu.

S1131 Aussi, lors de l'évocation des intentions du candidat Bouteflika par rapport à l'Ansj des étudiants ont exprimé leurs propres revendications en chœur : "*Libérez-nous du Service national !*" ont réclamé certains,

S1503 Évidemment !... Qu'il s'agit d'une pub pour... une marque de dentifrice.

L'exclamation peut se trouver dans le corps de l'article (S1640 et S1649), au début ou à la fin (S1656). Elle apparaît surtout dans le segment présentateur (S1568) et (S1640) assertent ce qui dérange le journaliste. L'exclamation est une stratégie utilisée par le rapporteur, dans le but de partager ses sentiments, ses émotions avec ses lecteurs.

Les expressions exclamatives, dans l'attaque des articles servent à introduire le discours, capter l'attention du lecteur. (Séquences : S975, S1451, S1503 et S1568).

S1451 « Les Algériens ont peur ! » dit-il.

S1503 Evidemment ! ...etc.

S1568 Parce que là aussi, et ça reste entre nous comme convenu plus haut, grâce à un Sellal, à un Ouyahia et à un Belkhadem moins « fonceurs », **plus nuancés, de 4e mandat, il n'y en aura jamais !** Ils s'y emploient très bien, les bougres.

S1640 du Conseil constitutionnel qui « tenait » **à préciser les modalités légales de dépôts des recours !**

S1649 des électeurs ! Bon Dieu ! Quel camouflet, tout de même pour celui qui a placé ses mandatures sous le label non contrôlé du « rassemblement » !

S1656 à ce clan, à cette famille « si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarche, Ya Sidi **Bess'mah ! Partez !** Nous passerons l'éponge cette fois. Partez Bark ».

Les expressions exclamatives « *Quelle catastrophe !* » dans la séquence (S388) et « *Les Algériens ont peur !* » dans la séquence (S1451), pour maintenir l'attention du lecteur jusqu'à la fin du texte. En plus, cela rapproche le journaliste énonciateur de son lectorat, en établissant un rapport de complicité.

Lorsque l'exclamation apparaît dans le corps de l'article, elle retient l'intérêt du lecteur. Elle traduit la peur, le sentiment d'injustice de l'énonciateur, donne au texte un certain rythme. En effet, elle se présente parfois dans un registre familier parfois même argotique (S1949), (S354), (362), (S360). L'exclamation constitue donc, pour le journaliste, un meilleur moyen de dramatisation des faits (S236).

S354 La tension monte d'un cran et la foule qui s'est vite constituée crie en chœur : « **Kedhabine khedaïne, sarakine !** » (Menteurs, traîtres et voleurs).

S362 Les slogans anti pouvoir sont repris : « **Chômage, harraga, programme Bouteflika !** ».

S360 La foule vient rageusement à la rescousse : « **Nous sommes dans notre pays !** »

L'exclamation peut aussi servir de chute (S1656). A la fin du texte, le journaliste se positionne en invitant implicitement le lecteur à partager ses sentiments (étonnement, dégoût, indignation, satisfaction, etc.).

Dans la séquence (S1656), le journaliste utilise les présentatifs « ce » et « cette » marque de subjectivité, montrant son implication dans le DR. Par conséquent, il peut réagir en oubliant de s'effacer (S187). Il exprime ses croyances, son inquiétude et son refus, en utilisant l'expression (ça suffit !).

S1656 à ce clan, à cette famille « si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarcat, **Ya Sidi Bess'mah ! Partez ! Nous** passerons l'éponge cette fois. Partez Bark ».

Nous relevons également des expressions qui appartiennent au dialecte arabe et autres spontanées, à travers lesquelles le locuteur s'amuse en s'exclamant. Cette capacité de s'identifier à autrui dans ce qu'il ressent qui se traduit par des expressions spontanées renforce le discours de subjectivité (S1649), (S1656), (S1503) et (S187). Dans l'exemple S187, le journaliste exprime sa colère par l'exclamation : (ça suffit !)

Ainsi, l'exclamation dégage une valeur affective qui affecte l'interaction sociale entre le locuteur et le lecteur. Pour montrer sa revendication et son refus face aux élections, le journaliste abuse de l'emploi des interjections qui expriment son ironie, sa raillerie, sa joie, etc.

Nous constatons, donc, que l'exclamation est une forme explicite de la subjectivité journalistique. Elle est présente surtout, dans les éditoriaux.

7.1.1.3 Valeur pragmatique de l'injonction

L'acte injonctif est un acte dont le but illocutoire est de pousser l'interlocuteur à la réalisation d'une action future (S1360). L'acte injonctif exprime les souhaits, la volonté et l'intention du locuteur (S605).

Searle indique que dans l'injonctif les actes sont associés aux verbes *demander, ordonner, prier, solliciter, supplier, permettre, conseiller et inviter*, etc.

S1360 Tournez autant que vous voulez dans les wilayas, bâtissez autant de cités à la limite de la laideur, **brassez** du vent démocratique, « **brochettez** » les mandats présidentiels, **collez** les..., mais **n'oubliez** jamais, l'Algérien n'est pas dupe.

Dans la séquence S605, l'acte injonctif accompagne l'intention d'agir sur autrui. Pour accomplir cet acte sur l'énonciataire, ce dernier doit partager le même contexte. Mais parfois l'intention du journaliste énonciateur est non de pousser le lecteur à agir mais de créer une certaine complicité avec lui (S1360). Selon le contexte de l'énonciation, que le journaliste énonciateur peut effacer la distance créée par le genre pour avoir un contact direct avec le public (S605).

S605 Et devinez qui sont les enfants de l'Histoire, notre Histoire à nous seuls ? N'en déplaise à ceux qui « pinaillent » trop en disant que l'Histoire, ça ressemble terriblement à une galerie de tableaux où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies.

Ainsi, les procédés discursifs triés, dans notre corpus journalistique montrent, que le journaliste énonciateur transforme ; déforme l'actualité. Par conséquent, on confirme la première et la deuxième hypothèse de la présente recherche qui consiste, d'abord, à

démontrer que la transformation morphosyntaxique ne rendrait pas compte de la reformulation complète de l'énoncé ; qu'on pourrait la considérer comme stratégie du sujet rapporteur. En plus, toute reproduction de la parole de l'autre, directe ou indirecte, impliquerait une construction nouvelle de forme et de sens, par le journaliste en fonction de l'instance réceptrice.

La visée pragmatique trouvée dans les procédés discursifs ci-dessus, on peut la trouver, aussi, dans les influences sociales.

7.2 Subjectivité et influences sociales

La subjectivité peut se manifester à travers les influences sociales. En effet, le journaliste algérien est soumis, aussi à une autre influence, c'est celle du contexte social du journaliste rapporteur. Il s'agit de sa culture qui se fait à travers les langues utilisées, les croyances, les représentations sociales qui ont un grand impact sur son discours.

Les représentations sociales traduisent la production de la subjectivité sociale capable d'intégrer des sens et des configurations subjectives qui se développent dans la multiplicité des discours. Dans le cas où, le journaliste mentionne dans son discours son opinion, ses croyances, ses tendances, ses souhaits, sa subjectivité est donc, mise à jour.

Nous allons vérifier, donc dans ce chapitre l'hypothèse de la subjectivité qui découle de l'influence du profil social des acteurs de l'énonciation. Ce dernier influe sur les propos du journaliste énonciateur et la manière de les rapporter. Nous allons examiner, alors les influences sociales sur la prise de position du journaliste rapporteur par rapport aux contenus rapportés.

7.2.1 Subjectivité et influences sociolinguistiques

Après exploitation du corpus, nous remarquons que dans les textes explorés, il existe plusieurs langues d'écriture. D'abord le français qui enchâsse d'autres langues

comme l'arabe dialectal et quelques expressions en anglais. Ces dernières se trouvent, dans le corpus sous forme d'une rupture du code linguistique.

Les principales langues en présence en Algérie indépendante (en 1962) étaient l'arabe algérien, le berbère, le français.

Le français est la langue coloniale qui a laissé un fond lexical considérable, qui a pu s'adapter à l'algérien et au berbère. Afin de supprimer de l'usage cette langue qui fait rappeler l'opresseur et imposer, dans une tentative de récupération, une autre langue, à savoir l'arabe classique. Le premier président de l'Algérie indépendante, *Ben Belle* imposa en 1963 l'introduction de l'arabe dans l'enseignement dans toutes les écoles primaires.

Certains articles de la loi, en Algérie appellent à la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Cependant, ses lois n'ont pas été appliqués, dans toutes les administrations ; comme les administrations publiques de la santé, de l'économie, dans l'ensemble des panneaux de signalisation. Dans les différentes villes d'Algérie le français reste présent. Aussi, les plus forts tirages de la presse quotidienne sont ceux des journaux francophones. Ceci révèle que, malgré son statut de première langue étrangère, le français garde une place prépondérante chez le lectorat algérien.

L'Algérie est, en effet, un pays plurilingue dans lequel le bilinguisme (français / langue nationale) s'observe à des degrés variables.

Le phénomène du bilinguisme est présent dans la presse écrite algérienne, surtout avec le développement de la presse privée faisant très peu attention à l'éthique et à la déontologie. C'est le résultat des influences sociolinguistiques qui sont apparentes dans le discours de la presse écrite. L'insertion d'une ou de plusieurs langues autres que celle d'écriture se fait sous forme d'une rupture du code linguistique.

Vu l'hétérogénéité linguistique, un lecteur étranger, au contexte socioculturel algérien se sentirait exclu. Certaines expressions lui rappellent, en effet, qu'il ne maîtrise

pas les langues arabes locales. Donc, il n'est pas concerné par les propos rapportés et ne fait pas partie du public ciblé.

Ainsi, l'analyse sociolinguistique de notre corpus, nous montre comment et sous quelle forme la langue locale ou les autres langues interviennent dans les séquences du discours rapporté de la presse algérienne et quelles sont les contraintes liées à l'adaptation de ses systèmes grammaticaux et comment le recours aux langues locales éloigne le journaliste de la neutralité et de l'objectivité.

7.2.1.1 Alternance codique et discours rapporté

Nous avons vu supra que l'emploi de deux ou plusieurs langues dans la même séquence du DR est le résultat des influences sociolinguistiques.

L'alternance codique, selon John Gumperz (1989) appelée aussi *code-switching* dans la terminologie américaine traditionnelle est la juxtaposition de passages de discours appartenant à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents, à l'intérieur d'un même échange verbal. Ainsi, dans la communication française alterne selon des règles complexes, qui varient selon les interlocuteurs, les thèmes de l'échange, etc. Ces divers paramètres et le fonctionnement de la communication diglossique ont été maintes fois étudiés par de nombreux auteurs.

Jean Louis Calvet dit que :

« Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés « bilingues ». Il ne s'agit plus ici d'interférence mais, pourrait-on dire, de collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (sur l'anglais *code mixing*) ou alternance codique, ... le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre. » (1993 :34)

Calvet appelle mélange de langues (de l'anglais *code-mixing*), le passage d'une langue à l'autre et alternance codique (de l'anglais *code-switching*) ; selon que le changement de langue se produit dans la même phrase ou d'une phrase à l'autre.

Pourtant, dans la majorité des analyses, les deux phénomènes linguistiques renvoient au terme d'*alternance codique*. On distingue, alors le *code mixing* ou mélange de code c'est l'alternance intra-phrastique et le *code switching* ou alternance de code renvoi à l'alternance inter-phrastique. Enfin, l'alternance extra-phrastique qui est très rare, on le trouve dans des expressions idiomatiques (S190).

S190 les pancartes, on peut lire : « *Halte à l'instrumentalisation de la télévision d'Etat* », « *Halte au mensonge et à la propagande* », « *Talfaza watania machi bouteflikia* » (télévision nationale, pas *boutefli ikienne*), « *Arrêtez de jouer du bendir* », « *Journalistes de l'ENTV et de la radio, indignez-vous* », « *Barakat men el khortti* », « *C'est une télévision publique, pas privée* », « *Barakat men chita* », « *Rendez-nous notre pays !* », « *Solidaires avec Al Atlas TV* »...

Nous trouvons, dans le corpus exploré une juxtaposition entre la langue française et les langues enchâssées qui sont l'arabe dialectal et l'anglais. Cette rupture du code linguistique se situe au niveau syntaxique, lexical ou phonologique. Comme le confirme Gumperz « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. » (1989 : 57).

Du point de vue pragmatique, le choix de la langue, dans le discours de presse a une relation étroite avec les valeurs identitaires et sociales externes du sujet énonciateur. Cette visée pragmatique se différencie, selon la présence des langues locales dans le discours citant ou le discours cité. Ainsi, pour pouvoir analyser les formes de l'alternance codiques, il est recommandé de les analyser selon le niveau d'introduction de ses formes dans le segment présentateur du journaliste ou dans le segment présenté ; celui du locuteur du discours cité.

Ce phénomène d'alternance codique est plus complexe dans le genre journalistique, vu le statut hétérogène qui caractérise ce genre et surtout quand il s'agit du discours rapporté où deux voix se mêlent. Une rupture de code linguistique influe sur la neutralité et l'objectivité du journaliste. Donc, il est important d'analyser l'impact de l'alternance codique sur la forme du DR. Il est question d'analyser la part subjective du

journaliste, c'est-à-dire son positionnement qui réside dans son choix des formes de l'alternance codique.

7.2.1.1.1 Alternance codique dans le discours cité

L'Alternance codique dans le discours cité est intra-phrastique ou inter-phrastique. Puisque le DR est composé d'un segment présentateur et d'un segment présenté. Donc, une rupture de code à l'intérieur du DR pourrait être considérée comme intra-phrastique.

Cependant, on parle de l'alternance inter-phrastique, lorsqu'il s'agit d'une forme d'énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet. Elle peut être séparée par des guillemets. Le passage d'un code à un autre, s'explique par le passage d'une voix à une autre. Autrement dit, de la voix du journaliste à la voix de l'énonciateur d'origine.

Le journaliste recourt aux guillemets pour insérer les langues employées : l'arabe dialectal et l'anglais dans la voix de l'énonciateur d'origine sous forme de citation, comme dans les séquences (S354), (S153), (S190), (S427), (S782), (S975), (S665) et (S53).

Nous trouvons par exemple, dans les séquences : (S49) : « **15 ANS BARAKAT !** », **Bahdelna !** », « **Wech djabena essilm ?**, **Rayha tatkhallat, khlassou erdjaf felblad hadi ?** et dans la séquence (S52), l'emploi : « **Erraïs tab djnanou** ». Dans (S53), l'emploi de l'expression en anglais : « **NO, YOU CAN'T !** ».

S153 Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés durant la marche : « *Pouvoir assassin... « Y'en marre, barakat, ulac smah ula et ulac l'vot ulac* » (pas de vote).

S354 La tension monte d'un cran et ...crie en chœur : « *Kedhabine khedaïne, sarakine !* » (Menteurs, traîtres et voleurs).

S190 Sur les pancartes, on peut lire : « *Halte à l'instrumentalisation de la télévision d'Etat* », « *Halte au mensonge et à la propagande* », « *Talfaza watania machi boutefl ikia* » (télévision nationale, pas boutefl ikienne), « *Arrêtez de jouer du bendir* », « *Journalistes de l'ENTV et de la radio, indignez-vous* », « *Barakat men el khortti* », « *C'est une télévision publique, pas privée* », « *Barakat men chita* »,

«Rendez-nous notre pays !», «Solidaires avec Al Atlas TV»...

S427 Les marcheurs ont crié, à gorge déployée : « *Non à la mascarade électorale !* » et « *Non aux opportunistes !* » Ils ont également scandé « *Assa Azekka, Sadi Yela Yela !* » et « *Ulach elvotulach !* » (Pas d'élection) avant de continuer jusqu'à l'ancienne mairie en face de laquelle un meeting a été organisé.

Dans la séquence S153, S427, S190 et S354, le journaliste traduit les paroles de l'énonciateur d'origine en français.

Cependant, nous trouvons que dans d'autres séquences ((S49) et (S52)) le journaliste ne traduit pas en français, l'énoncé écrit en arabe. Certains mots ont une forte expressivité dans la langue locale, impossible de trouver son équivalent dans la langue d'écriture. Exemple l'interjection « *karitha !* ». Dans l'exemple (S427) et (S190) l'alternance codique se trouve dans le discours cité. Il est donc inter-phrastique, traduit la réalité de la situation d'énonciation d'origine. Cette initiation du journaliste de rapporter textuellement les paroles citées ; traduit fidèlement toute l'émotivité qui s'en dégage. Cette stratégie rend son discours plus expressif et donne l'illusion d'objectivité pour mieux capter son lecteur.

Donc, la textualité n'est pas une preuve d'objectivité. Le registre familier d'énonciation, le ton engagé du journaliste, ce sont des indices de subjectivité.

Le journaliste rapporteur essaie d'influencer le lecteur, par l'emploi de la langue arabe. Par de cette dernière l'auteur essaie d'être plus expressif et plus affectif. Cependant, le journaliste s'éloigne de l'objectivité.

7.2.1.1.2 Alternance codique dans le discours citant

L'AC, dans le discours citant, est généralement intra-phrastique. Il s'agit souvent d'une insertion des éléments du lexique de la langue arabe. Exemples : (S56) et (S356).

S356 Face à un flic, un jeune exaspéré explose : « Pendant ses quinze ans de règne, Bouteffika n'est pas venu une seule fois ! » Aux cris de « *Djazair houra democratia* », on tente un premier forcing pour faire sauter les barrières.

Cependant, nous trouvons dans le corpus quelques cas de discours rapporté où l'alternance codique, dans le discours citant, est inter-phrastique. Ce sont des commentaires, des explications et des interrogations du journaliste mis entre guillemets, car il y a un changement de code linguistique. C'est le cas des séquences (S55), (S196) et (S307).

S55 Hacène Ferhati, de SOS Disparus, a posté un visuel frappé du mot «**hidad**» (deuil).

Dans la séquence (S55), le journaliste explique en langue française, le synonyme du mot « hidad » (deuil), en le mettant entre parenthèse. Le journaliste choisit aussi d'expliquer certains mots dans sa langue maternelle.

La langue arabe est un choix personnel du journaliste qui exclut la langue d'écriture. Cependant, c'est la relation identitaire qui relie les deux partenaires de la communication.

Il y a dans le discours citant du corpus exploré, des séquences où l'AC peut être inter-phrastique ou intra-phrastique. Ainsi, le journaliste fait recours à l'AC afin de mieux cibler son public.

7.2.2 Les formes de l'alternance codique

L'alternance codique peut être sous forme syntaxique c'est-à-dire des phrases, lexical ; il s'agit des mots isolés, des expressions nominales ou sous forme phonologique. On peut trouver ces formes de l'AC mises entre parenthèses ou entre guillemets. Avant de voir leur fonction pragmatique, nous analysons d'abord, la forme lexicale, syntaxique, sémantique de ses énoncés. La fonction pragmatique des énoncés bilingues, nous permet de caractériser le bilinguisme discursif du journaliste comme marque de subjectivité.

7.2.2.1 Alternance codique d'ordre syntaxique

L'alternance codique d'ordre syntaxique est un énoncé complet sémantiquement et syntaxiquement.

Beaucoup de séquences de la langue enchâssée dans le segment présenté mises entre guillemets appartiennent, à la forme directe de DR. Le segment présentateur est en langue d'écriture (le français). Exemples des séquences (S665), (S571), (S52), (S1141) et (S1180).

S665« **Ha houm djaou Echiatines**»,
lançaient des jeunes aux visages des
journalistes.

S571 Trois semaines à mentir à un peuple
qui s'est coupé les oreilles et les a jetés à la
Méditerranée pour écouter les harraga
morts chanter «**Bab el Oued chouhada**».

S52 Des jeunes de la ville ont ... on peut
lire : «**Erraïs tab djnanou**».

S1141 Les protestataires scandaient, entre
autres, “*Chaouia chouhada*” ...”,
“*Zeroual tol âlina fakakir tqaïa âlina*”,
“*Silmya Silmya*”.

S1180 Se faisant écho, les marcheurs
scandaient, entres autres, “*Djazaïr horra
dimoqratiya*,” “*Chaâb yourid isqat en
nidham*”.

On trouve dans l'insertion de ces expressions syntaxiques, des cas de code mixing (S49), (S720), (S738), (S1452) et de code switching (S782).

S720«*Chiata, Hrak, Bouteflika dégage.
Non au 4^e mandat !*» Ils lanceront aussi
«**Allah Akbar, malikia** (malékites).»
Personne ne saura exactement pourquoi ce
groupe de jeunes qui n'était pas important
a exprimé son hostilité à Sellal et à la
presse.

S738 Sellal promettra aux Mozabites
«*Inchallah, bientôt tout sera fini*».

S782 Sellal -hier il a lancé un équivoque
«**Amroul'ha djed'ha**» (remplissez les
urnes !)- et l'effet de la crise aiguë au sein
du régime.

La séquence d'ordre syntaxique (S734) est intra-phrastique. Cependant, la (S52) est inter-phrastique.

S734 «Bou-te-fli-ka, allez, allez, allez !»,
chantaient-ils. «**Ahl El M'Zab
echouhada**», criaient-ils encore.

S52 Des jeunes de la ville on Brandissant
une banderole sur laquelle on peut lire :
«*Erraïs tab dġnanou*».

S975« *Rana maâk ! Yahia Raïs* » fusèrent
du milieu de la salle.

Dans la séquence (S975), la citation devance le discours citant. Dans la séquence (S720), les guillemets placés au début de la séquence introduit une première citation, ensuite au milieu une autre citation de l'AC. Il s'agit, donc, d'un code mixing.

7.2.2.2 Alternance codique d'ordre lexical

L'alternance codique d'ordre lexical, c'est l'insertion de mots isolés appartenant à la langue arabe ou autre dans les structures phrastiques du français.

Il s'agit des expressions nominales, des interjections et des expressions figées qui appartiennent au contexte algérien.

7.2.2.2.1 Les expressions nominales

Nous trouvons trois types d'expressions nominales en arabe dans le discours journalistique : D'abord, les expressions qui peuvent être traduites en français ; ce sont des noms communs de personnes, d'objets concrets. Ensuite, celles qui ne sont pas traduisibles ou difficilement ; il s'agit des mots ou groupes de mots qui renvoient à des réalités purement algériennes et ayant une valeur de noms propres. Enfin, celles qui portent un sens connoté ; le cas des surnoms que seul ceux qui partagent le même contexte peuvent trouver le sens.

Nous remarquons que dans certaines séquences, les journalistes traduisent en français, quelques expressions du contexte algérien comme les noms communs en arabe, les noms de personnes, des notions significatives, etc.

Ces expressions nominales ont un équivalent en langue française. Donc, l'utilisation de celles-ci aurait pu être évitée par le journaliste (S690), (S426) et (S623).

S690 On ne peut chasser des «**Moukhabarates**» et les remplacer par un téléphone et deux hommes et trois milliardaires locaux.

S426 Les manifestants ont scandé haut et fort des mots d'ordre au vitriol à l'égard du système, comme « *Système dégage !* », « *Pouvoir assassin !* », « *Bouteflika, Ouyahia Houkouma Irhabia !* ».

S623 Le meeting s'est ébranlé sans le moindre accroc et « les visiteurs occasionnels » se sont empressés de rejoindre leur bus par crainte d'être laissés sur place à **M'dina J'dida**

Il y a dans le corpus de référence, des expressions non traduisibles en français. Ce sont des expressions en langue arabe qui reflètent des réalités purement algériennes. Ainsi, le journaliste rapporteur ne peut les traduire en français car celles-ci n'a pas d'équivalent que dans le contexte social algérien. Dans les séquences (S665), (S1656) et (S49), les expressions « tab jnana », « Bess'mah ! » « Bark » et « Bahdelna! », « Wech djabena essilm ? » même si elles sont traduisibles, leurs équivalents, dans la langue d'écriture, ne renvoient pas à la même réalité du contexte. Par conséquent, elles n'auront pas les mêmes signifiés.

S665 La halte à Sétif impose le rappel du fameux «**tab jnana**» que le président a lancé lorsqu'il y a effectué une visite de travail.

S1656 à ce clan, à cette famille «si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarche, Ya Sidi **Bess'mah** ! Partez ! Nous passerons l'éponge cette fois. Partez **Bark**»

Les expressions nominales en langue arabe, traduisent des réalités algériennes où l'on pourrait croire à l'objectivité du journaliste. Puisque, le journaliste ne trouve pas l'équivalent du mot arabe, dans la langue d'écriture. Ainsi, le discours journalistique fait ressortir les spécificités culturelles du contexte algérien.

Nous trouvons, dans notre corpus des expressions connotés ; il s'agit essentiellement des surnoms créés par un groupe social, surtout lors d'un événement politique. Ils sont le plus souvent attribués aux hommes politiques. Ce sont des mots en dialecte arabe utilisés au sens connoté. Le surnom peut être déduit d'une

caractéristique des traits physique et morale de la personne dont on parle (S665) et (S920) ou de son comportement social (S354), (S622) et (S1142).

S354 La tension monte d'un cran et ...crie en chœur : « **Kedhabine, khedaïne, sarakine** ! » (Menteurs, traîtres et voleurs).

S665 « **Echiatines** », lançaient des jeunes aux visages des journalistes.

S920 La confusion d'une Louisa Hanoune, à la fois opposante et soutien objectif du candidat président en fut la triste illustration elle que l'on qualifiait, avec fierté, de « **fehla** ».

S1142 L'un des manifestants nous a déclaré que "*nous allons tenter un procès contre Sellal. Aujourd'hui, si nous scandons 'Chaouia Chaouia', cela ne signifie en aucun cas que nous sommes des régionalistes, mais les propos de Sellal nous ont outrés*".

Dans le discours journalistique, le recours aux surnoms par le journaliste, a pour but de divertir son lectorat. Celui-ci fait, en effet, preuve d'humour (S622 : « **le bey des beys** ») et même d'ironie : (S920 : « **fehla** ») pour mettre le lecteur dans une atmosphère d'affection familière en faisant référence à son quotidien algérien.

7.2.2.2.2 Les mots invariables

Nous trouvons, aussi, des mots invariables donnent au discours journalistique une certaine atmosphère locale. Leur suppression ne change pas le sens de l'énoncé. Exemples : les séquences (S920), (S1142) et (S1656) par exemple, leur suppression ne changerait pas le sens de l'énoncé.

S920 La confusion d'une Louisa Hanoune, à la fois opposante et soutien objectif du candidat président en fut la triste illustration elle que l'on qualifiait, avec fierté, de « **fehla** ».

S1142 L'un des manifestants nous a déclaré que "*nous allons tenter un procès contre Sellal. Aujourd'hui, si nous scandons 'Chaouia Chaouia', cela ne signifie en aucun cas que nous sommes des régionalistes, mais les propos de Sellal nous ont outrés*".

S1656 à ce clan, à cette famille «si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarche, Ya Sidi **Bess'mah** ! Partez ! Nous passerons l'éponge cette fois. Partez **Bark** ».

Cependant, le mot *Bahdena*, dans la séquence (S49), est essentiel pour la compréhension de l'énoncé. Il marque la modalité exclamative et accentue le registre familier de l'énoncé. Par conséquent, il se familiarise plus le lecteur.

S49(...) « *Bahdelna* ! »

Il existe, donc un lien entre le niveau de langue et le recours à la langue locale. Cependant, cette pratique ne fait qu'alléger le ton général du texte mais on ne peut dire que le registre du discours journalistique est familier.

7.2.2.3 Alternance codique d'ordre phonologique

Le journaliste peut marquer son appartenance à une culture le toponyme¹¹⁸ **Erraïs** (S52) à la place de **Raïs** (S379). Cette stratégie rapproche le journaliste de ses lecteurs qui partagent la même identité socioculturelle. Par conséquent, elle sert à capter l'attention du lecteur mais elle éloigne le journaliste de la neutralité et de la crédibilité.

Cette stratégie du journaliste de se rapprocher plus du lecteur algérien par la langue d'écriture, afin de faciliter la compréhension de la suite de l'énoncé à travers lequel, il lui transmet le message voulu. Mais, on ne peut transcrire certains sons de la langue arabe avec le système graphique du français (S49) et (S52). Cette transcription est entre le système d'écriture du français et celui de l'arabe. Les énoncés reviennent à l'alphabet de l'arabe créant une hétérogénéité dans le système graphique par conséquent une hétérogénéité de tout le discours journalistique.

¹¹⁸ La **toponymie** (du grec *tópos*, τόπος, lieu et *ónoma*, ὄνομα, nom) est une branche de l'onomastique qui étudie les **toponymes**, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu. Elle se propose de rechercher leur ancienneté, leur signification, leur étymologie (leur origine), leur évolution, leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou avec des langues disparues, mais aussi les contextes et motivations de leur détermination et leur impact sur les sociétés. Avec l'anthroponymie (étude des noms de personnes), elle est l'une des deux branches principales de l'onomastique (étude des noms propres), elle-même branche de la linguistique.

Ainsi, chaque langue a son propre système phonologique. Si le journaliste traduit, parfois des énoncés de l'arabe à la langue d'écriture ; le français peut être confronté à des sons impossibles à transcrire parce qu'ils n'existent pas en français (S49).

7.2.3 Subjectivité et influences socioculturelles

Il s'agit dans ce chapitre, de voir comment les valeurs culturelles de la société algérienne influent sur les écrits du journaliste rapporteur algérien. Donc, nous vérifions l'hypothèse posée au début de cette présente recherche qui suppose que les énoncés rapportés subiraient une reconstruction ou une mise en scène élaborée par le journaliste en fonction de son identité et de l'instance réceptrice.

Nous avons démontré que le recours à l'arabe est une stratégie qui permet au journaliste de cibler son public, afin de l'influencer. Or, cette stratégie n'est pas la seule ; il existe d'autres indices socio culturels qui marquent la subjectivité du sujet rapporteur dans son discours.

7.2.3.1 Les croyances

La religion constitue un fort encrage culturel pour les citoyens algériens. Alors le journaliste met l'accent sur les propos qui reflètent l'aspect religieux. Les croyances du journaliste et des personnes dont il rapporte les dits sont explicitent dans le discours journalistique. Nous trouvons, dans le corpus, de fortes références à l'islam. Ces connotations religieuses dans le discours journalistique sont identifiables dans le lexique utilisé par le journaliste : Prenons les exemples suivants : les expressions « *Que Dieu nous éloigne de leurs méfaits* » (S345), « *Que Dieu maudisse les gens* » (S524), « *prions Dieu* » (S839), « *néo-religion* » (S541), « *les imams* » (S587), « *J'ai décidé d'assumer mes responsabilités devant Allah, devant la Nation et devant le peuple algérien* » (1483) et « *pas ! Je crois en Dieu...* » (S1506).

S524« *Que Dieu maudisse les gens qui ne nous aiment pas* », lance un Benyounès. Dérives verbales, insultes et violence et mépris.

S839« **Prions Dieu** pour qu'il nous accorde..., le 18 avril prochain,» espèrent beaucoup d'Algériens.

S654 Après **des rappels historiques de la région**, Sellal a « ramassé » son discours en lançant « Bouteflika a le souffle long comme l'entente » (l'équipe locale de football Ndlr)

La connotation religieuse s'exprimée dans la séquence (S702), dans le discours cité, mais on peut l'a trouvée aussi dans le discours citant.

S702 D'autres disent que Bouteflika été élu par **Dieu** et que donc lui dire non c'est aller contre **la volonté de Dieu**.

Dans les séquences (S702) et (S794), le journaliste met en avant ses convictions religieuses pour rapporter les propos. Les expressions « la volonté de Dieu » et « Allah » font partie de ses propres mots. Dans la séquence S794 « Allah » est mis en valeur entre les deux segments du discours rapporté, l'emploi du déictique « notre » qui inclut le journaliste rapporteur « notre religion » (S1346). « La fraude est perçue comme une pratique contraire aux valeurs de l'islam (S794) et « que la morale la rejette et que la loi la condamne ».

S794 Et que ces agents de l'Etat savent «au fond d'eux-mêmes » qu'**Allah** « réproue la fraude, que la morale la rejette et que la loi la condamne ».

S1346 Procéder au dépouillement dans un cimetière n'est-il pas « **Haram**», étant entendu que dans **notre** religion, et dans beaucoup d'autres d'ailleurs, un mort doit s'élever vers Dieu dans le dépouillement le plus total, mais sans l'intervention d'une main étrangère, occulte, sournoise et adepte des tours de passepasse?

Une position apparemment opposée chez certains qui pratique la fraude, alors qu'ils savent « au fond d'eux-mêmes » qu'Allah « réproue la fraude ».

Nous avons noté, aussi dans les propos rapportés, quelques références aux traditions liées parfois à la religion qui font partis des croyances du journaliste algérien.

En effet, les imams (S587) à travers les mosquées du pays, appellent en faveur de la participation massive des algériennes et algériens pour choisir leurs élus. Ils ont souligné l'importance d'aller voter le jour du scrutin.

Pour les imams, l'acte de voter est plus qu'un droit du citoyen mais un devoir et une tradition de tout algérien soucieux de préserver le pays des personnes qui veulent l'instabilité du pays.

S587Il a toutefois précisé que **les imams** peuvent appeler les citoyens à aller aux urnes et à voter massivement, mais « **l'imam** n'a pas le droit de lancer des appels pour le boycott des élections », précise-t-il.

Ainsi, le journaliste est présent dans son discours par l'affirmation de son identité.

7.2.3.2 Les représentations sociales

Certaines représentations sociales ont retenu notre attention, **la perception de la notion de vote** (S1413), (S1414) et **de stabilité** (S1489), (S1341), (S141) ; le journaliste et l'énonciateur du discours cité partagent la même idée sur ces deux notions.

S1413Certains partis préconisent **le vote** « blanc », autrement dit, se présenter au bureau de vote et, au lieu d'opter pour un candidat, glisser une enveloppe blanche dans l'urne.

S1414Et **un vote** blanc massif serait une première et grande victoire pour le régime qui exhibera les scores de participation comme le signe de son triomphe sur les indécis ... !

Dans les séquences (S1413), (S1414) et (S50), le journaliste entend que le porte-parole des citoyens montre à travers des témoignages des partis, des réseaux sociaux que l'acte de voter est important pour la stabilité du pays. Cette tradition « de voter » liée « à la stabilité » du pays est ancrée dans la mémoire de chaque citoyen quel que soit son statut social « *le peuple a son... enfants* » (S50).

S1489 En Algérie, ceux qui veulent **nous** convaincre qu'il n'y a pas d'autre solution que celle de voir Abdelaziz Bouteflika reconduit pour un quatrième mandat invoquent comme argument massue, **la stabilité** ! C'est dans la solidité des institutions, la démocratie et les libertés constitutionnellement garanties que réside **la stabilité** d'un pays et non l'inverse.

S1341 L'actuel ministre des Transports insiste, comme tous ses homologues officiels, sur «**la stabilité** » et la « continuité », pour justifier le quatrième mandat.

S1342 Il ira plus loin encore : « **La stabilité** est un acquis précieux qu'il nous faut préserver coûte que coûte. Le président Bouteflika lui-même est un acquis pour l'Algérie. Nos voisins. Le monde

S141 Les initiateurs de cette action ont déclaré, pour expliquer sans doute l'objectif de cette manifestation contre le 4^e mandat de l'actuel président de la République, que « *le peuple cherche la sécurité, le travail et la liberté* ». arabe. L'Afrique et pour le monde. Il est le garant de **la stabilité** au plan national et régional.»

S1434 Pour Sellal, tous les problèmes « peuvent se régler, pour peu que l'on préserve **la stabilité** ».

Nous constatons que le discours du journaliste algérien est teinté d'influence sociolinguistique qui se manifeste à travers l'AC et les influences socioculturelles dominants à travers les connotations culturelles ; la religion et les traditions dans son discours. Ces pratiques discursives ont un grand effet sur la subjectivité du discours rapporté.

7.3 Ethos, subjectivité et discours rapporté

Notre objectif dans cette troisième partie de ce chapitre est de voir comment un acte de parole rapporté en discours direct par le journaliste énonciateur met en jeu l'image de soi et de sa subjectivité ? Autrement dit, en quoi la RDA paraît comme porteuse d'identité discursive et de présentation de soi ?

Selon Maingueneau, l'ethos se construit lors de la production langagière « Dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré... » (2013) et Charaudeau confirme que « Il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe par la

construction d'une image de soi. [...] Le sujet parlant n'échappe pas à la question de l'ethos. » (2014 :67)

L'ethos a pour objectif de persuader le lecteur (le public cible ou autre). Alors, l'ethos se construit dans le discours d'une manière complexe et plurielle car il est lié à la subjectivité :

« ...La question de l'ethos est liée à celle de la construction de l'identité. Chaque prise de parole engage à la fois une prise en compte des représentations que se font l'un de l'autre les partenaires mais aussi la stratégie de parole d'un locuteur qui oriente le discours de façon à se façonner à travers lui une certaine identité. » (Maingueneau, 2002 :58)

L'image du locuteur du discours cité apparaît dans plusieurs sources subjectives. Elle est retravaillée par le locuteur du discours citant par les choix des formes qu'il fait lors de la re contextualisation et la dé contextualisation dans un nouvel acte énonciatif.

Alors, l'identité du locuteur du discours cité est retravaillée par la subjectivité du locuteur rapporteur et du lecteur.

Ruth Amossy distingue dans ses travaux sur « l'ethos et représentation de soi » entre « identité » et « ethos ». Selon, la linguiste « L'ethos est l'image que l'orateur construit de lui-même dans son discours afin de se rendre crédible. » (Amossy,2010 :25)

Maingueneau ajoute que l'ethos construit par le locuteur rapporteur, correspond à l'ethos discursif qui est lié à l'énonciation et à l'ethos extérieur. Ce dernier dépend de deux sources de subjectivité qui cohabitent ensemble : le locuteur du discours citant et celle du lecteur :

« L'ethos apparaît comme une notion foncièrement hybride (socio discursive), un comportement verbal socialement évalué, qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication historiquement déterminée. Chaque prise de parole engage une construction d'identité à travers les représentations que se font l'un de l'autre les partenaires de l'énonciation » (Maingueneau,2013)

Donc, l'ethos discursif est retravaillé à partir de l'ethos pré discursif ou préalable (des représentations). L'ethos discursif se construit comme un reflet des images préalable sur l'autre, « l'ethos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. » (Charaudeau, 2014 :88)

Dans le discours rapporté, l'ethos apparaît comme un enchaînement énonciatif de trois instances énonciatives :

- L'ethos de l'énonciateur rapporteur, qui rapporte les propos de l'énonciateur du discours cité.

- L'ethos de l'énonciateur du discours cité, est retravaillé par le journaliste rapporteur, par la sélection la mise en scène de ses paroles. Afin de construire une certaine image de l'énonciateur du discours cité. L'ethos de l'énonciateur du discours cité se trouve enchâsser dans le discours de l'énonciateur rapporteur (discours citant).

- L'ethos de l'instance réceptrice (le lecteur). C'est le journaliste rapporteur qui choisit les propos, afin de donner une certaine image à son lecteur. Ce qui peut avoir pour conséquence une atténuation de l'ethos discursif de l'énonciateur du discours cité, dont ses propos sont mis en scène par le journaliste rapporteur.

Le locuteur rapporteur construit son ethos discursif à partir d'un ethos pré discursif du lecteur en fonction des connaissances qu'il a de lui, suite à une étude sociolinguistique.

Donc, le journaliste construit l'ethos discursif de celui dont il rapporte les propos en orientant son propre discours, selon les attentes et les valeurs de son lecteur. Le discours journalistique obéit à un contrat. D'une part, le journaliste informe en respectant le positionnement politique du journal. D'autre part, il doit capter l'attention du public, pour vendre son journal.

7.3.1 Construction de l'ethos et les marques de subjectivité

Les marqueurs de subjectivité que Kerbrat Orecchioni ; les nomme « subjectivèmes », s'avèrent importants pour identifier l'ethos dans un énoncé de DR. Parmi ces « subjectivèmes », Kerbrat identifie deux catégories de subjectivèmes évaluatifs : « les axiologiques, porteurs d'un trait évaluatif de type bon/mauvais ; -les modalisateurs, porteurs d'un trait évaluatif de type vrai/faux (...). » (1980 :120) -Les désignateurs comme première marque de subjectivité, Kerbrat les surnomme aussi dénomination des locuteurs du discours cité qui sont des marques de subjectivité, tout comme les verbes introducteurs ou les adjectifs et les adverbes qui caractérisent la force illocutoire de l'acte de parole rapporté.

7.3.2 Les surnoms des énonciateurs du discours cité

L'importance des surnoms est présente dans les « aphorisations »¹¹⁹. La construction de l'ethos de l'énonciateur du discours cité se diffère, selon les genres « éditorial » ou « article d'information ». Elle s'appuie aussi, sur les connaissances culturelles communes au journaliste rapporteur et au lecteur. Ce dernier est censé suivre l'actualité de son pays et pouvoir mettre en relation les noms et les surnoms.

Dans les séquences ci-dessous, l'énonciateur rapporteur fait usage des prénoms ou surnoms dont le segment présenté par deux points.

S393 Pour **M Hanoune**, être présidente,
« *c'est être celle de tous les Algériens, ça n'a pas de sens d'être celle d'une région* ».
« *Je suis venue vous demander de voter.* »

S395 Bariza, comme la surnomment ses proches de la région, déclare encore : « *Nous sommes à la croisée des chemins. Nous sommes ciblés pour nos ressources naturelles et notre souveraineté.* »

¹¹⁹ L'aphorisation est un concept emprunté de D. Maingueneau. L'aphorisation implique un énonciateur qui se manifeste comme tel par sa possibilité d'aphoriser.

S411 Les boycotteurs, représentés par Abderrazak Makri (MSP), Mohcine Belabbas (RCD), Ahmed Benbitour (ancien chef de gouvernement), Soufiane Djilali (Jil Jadid), Mohamed Douibi (Ennahda) et Amar Khebaba (représentant du Front pour la justice et le développement de Abdellah Djaballah), ont tiré la sonnette d'alarme et considèrent que la crise politique qui secoue le pays actuellement n'est pas uniquement liée à la «supercherie» du 4e mandat ; elle est également le fruit d'un système politique corrompu, injuste, qu'il faut faire partir à tout prix par, bien évidemment, des moyens politiques pacifiques.

Le prénom **Bariza** (S395) qui désigne **Louiza Hanoune**. Ses prénoms comme « **Bariza** », « **les boycotteurs** » (S411) utilisés pour indiquer l'attachement, la familiarité. Mais aussi le rejet de l'autre, l'ironie et la moquerie. Cette familiarité utilisée avec l'idéologie diffusée par les quotidiens comme celle d'El Watan et Le Quotidien d'Oran...

Ces diminutifs créent une complicité, une connivence supposée partagée entre le journaliste rapporteur et les lecteurs en s'appuyant sur des références communes.

Alors, ces dénominations peuvent être utilisés pour exprimer soit l'attachement ou la proximité avec l'énonciateur du discours cité. Soit le rejet ou la prise de distance, notamment par l'emploi des surnoms à valeur dépréciative. En plus, de l'emploi des noms et des surnoms comme marqueurs de l'ethos, nous avons aussi le verbe introducteur.

La description des énonciateurs du discours cité, dans les articles de presse est une stratégie très forte de manipulation. Puisque la description des traits physique ou de caractère des acteurs de la communication influe sur l'opinion publique. Ce procédé permet au journaliste de présenter la personne, selon sa propre vision non comme elle est réellement.

Alors, la description sert la visée du journaliste comme dans la séquence (S30) où l'expression « un candidat assis sur un fauteuil roulant » est une description caricaturale du président candidat. C'est une prise de position du journaliste rapporteur afin d'influencer le lecteur dans sa prise de position.

C'est surtout, au niveau du discours citant ; par la voix du journaliste que ce dernier d'écrit les personnes mises en scène (séquences S30, S34)

La description peut se trouver dans le discours cité. Le journaliste rapporteur fait intervenir les propos du citoyen pour présenter une personnalité politique ou autre, comme dans les séquences S39, S49.

S39« Le président Bouteflika peut-il parler ? Peut-il gouverner ? Les Algériens se posent ces questions (...). Les Algériens ne sont ni sourds ni aveugles. Ils voient, ailleurs dans le monde, des dirigeants élus balayés en quelques semaines et découvrent dans leurs médias de multiples scandales de corruption. La fracture entre le Président,

Le journaliste énonciateur se positionne implicitement, dans son texte par les stratégies de la description, la spectacularisation et la dramatisation. Par conséquent, il transgresse le contrat médiatique de Charaudeau qui consiste à informer.

7.3.3 Le verbe introducteur et la construction d'un ethos discursif dans le DR

Plusieurs études ont proposé diverses taxonomies des verbes introducteurs du DR, en mettant l'accent sur son sémantisme. Selon Grégoire Lacage « Le sémantisme du verbe présent dans un segment contextualisant dénote un certain positionnement éthique du locuteur rapporteur quant à l'ethos du locuteur cité dont il rapporte les propos » (2018 :98). Ces verbes ont une grande importance dans la construction de l'identité du journaliste rapporteur. Maingueneau dit que « A travers l'ethos, le destinataire est, en effet convoqué à une place, inscrit dans la scène d'énonciation qu'implique le texte » (2002 :64).

Le lecteur devient l'interprète de l'acte d'énonciation pris en charge par le journaliste et il tend à lui attribuer l'ethos discursif. Comme l'indique Maingueneau « Chaque prise de parole engage une construction d'identité à travers les représentations que se font l'un de l'autre ; les partenaires de l'énonciation » (2013). Autrement dit, dans chaque acte énonciatif, le journaliste rapporteur cherche à construire

une représentation de lui-même chez le lecteur. Dans chaque prise de parole, il y a deux ethos : l'ethos visé par l'énonciateur (le journaliste) et l'ethos construit par l'énonciataire (le lecteur).

Lors du report du discours autre, le journaliste rapporteur choisit la manière et la forme avec lesquelles, il introduit les propos rapportés. Cette mise en scène influence la perception de l'acte énonciatif d'origine par le lecteur. Ainsi, le choix du verbe introducteur du segment présenté conditionne la représentation de l'acte énonciatif d'origine chez le lecteur. Puisque, le lecteur a accès aux paroles de l'énonciateur du discours cité, selon l'interprétation et la subjectivité du journaliste.

L'énonciateur du discours citant participe à la construction de l'ethos du locuteur du discours cité. En opérant une sélection des paroles prononcées par ce dernier, dans la situation d'énonciation d'origine. Par le choix, aussi, de rapporter d'une certaine manière l'acte d'origine et aux choix du verbe introducteur. Cette position du journaliste l'amène à choisir, aussi une certaine forme pour reconstituer la parole du locuteur du discours cité.

7.3.3.1 Catégorisation des verbes introducteurs du DD

Les linguistes proposent plusieurs catégorisations des verbes introducteurs qui assurent l'introduction du discours direct. Les verbes introducteurs n'incluent pas seulement les verbes de parole car « du point de vue sémantique, un verbe de parole est un verbe qui dénote une activité linguistique du sujet parlant visant normalement à communiquer un message à quelqu'un » (B.Lamiroy et M.Charolles,2008)¹²⁰

Certains verbes introducteurs ne sont pas des verbes de parole car leur sémantisme n'est pas celui d'un verbe qui rapporte des paroles mais introduit le contenu de l'énoncé rapporté. « Nous appelons verbe introducteur (ou modus) le verbe qui introduit le contenu de l'énoncé rapporté » (Boileau,1982 :68)¹²¹.

¹²⁰ Cité in Ruth Amossy, dans son ouvrage « La présentation de soi. « Ethos » et identité verbale », en 2010

¹²¹ Cité in Ruth Amossy, dans son ouvrage « La présentation de soi. « Ethos » et identité verbale », en 2010

Les verbes de paroles peuvent se trouver dans plusieurs positions du segment présentateur et du segment présenté.

Laurence Rosier (2008), dans sa classification des verbes introducteurs mentionne, en plus des verbes « introducteurs verbaux », les verbes mimiques gestuels. Ces verbes introducteurs traduisent la position du journaliste rapporteur « les verbes d'introduction de citation traduisent une certaine position de l'auteur » (G, Mourad et J.P.Desclés,2004 :399).

Nous trouvons, aujourd'hui, dans le discours de la presse écrite, une grande variété de verbes introducteurs et de nouveaux mots, avec un registre de langue très varié.

Le journaliste rapporteur ne se contente pas de rapporter les propos par l'emploi des verbes introducteurs mais il peut apporter son propre commentaire sur les paroles de l'énonciateur du discours cité. Certains verbes choisis par le journaliste rapporteur peuvent orienter la lecture du contenu du discours cité. Comme les expressions axiologiques qui portent des valeurs positives ou négatives.

Gretta Komur Thiolloy évoque l'importance du « verbe choisi soigneusement par le journaliste dans le but d'orienter l'interprétation du lecteur. » (2010 :252)

Maingueneau classe les verbes introducteurs porteurs de force illocutoire comme :

-Verbes d'attitude qui manifestent l'adhésion de l'énonciateur à son énoncé. Nous avons, aussi les verbes d'opinions qui portent sur la vérité du contenu de la proposition, l'exemples des verbes : croire (S150), savoir, estimer, (S208), (S43) ...

S150 « Notre soutien à Ali Benflis perme d'opérer le changement au sein de la société et de consacrer les principes de démocratie et de pluralisme ainsi que le principe d'alternance au pouvoir », **croit** dur comme fer Omar Bouacha, leader du mouvement El Infitah.

S208 Le candidat du Front El Moustakbel **estime** que l'Algérie n'adopte « aucun régime politique ».

S43 « *Beaucoup d'officiels et d'analystes ont exprimé leurs doutes sur l'opportunité d'un 4e mandat pour Bouteflika (...) avec son apparente infirmité* », **estime** AP, qui évoque « *les défis sécuritaires* » dans le Sahel.

- Verbes affectifs comme les verbes aimer, détester, regretter (S104), se réjouir, soutenir (S153), (S133) ... Le journaliste rapporteur fait recours à ses verbes pour convoquer l'opinion du locuteur d'origine.

S104 Le FFS, qui dit être en totale cohérence avec sa ligne directrice depuis sa création, **regrette** «le maintien d'un système où les décideurs, dans les différentes sphères de décision, continuent de tout se permettre après que les grandes puissances mues par leurs seuls intérêts stratégiques et économiques lui aient déjà tout permis. Nous sommes toujours dans une République des décideurs où les élections ne sont qu'une formalité pour imposer leurs options ».

S153 Djahid Younsi **soutient** Benflis parce qu'il est persuadé que s'il sera président. « *Tous les secteurs sensibles allant de la presse à la justice en passant par la politique profiteront de cette liberté. Ainsi, les médias ne seront plus bâillonnés, les magistrats agiront en leur âme et conscience, et même les formations politiques dissoutes (FIS) seront réhabilitées et recouvreront leur droit de réinvestir le champ politique.*

S133 « *Nous sommes contre la « charte » de Bouteflika qui a lavé les terroristes de leurs crimes et nous a plongés dans une situation terrible, nous les gardes communaux* », **a dénoncé** Aliouat Lahlou

Ainsi, la subjectivité du journaliste rapporteur s'exprime dans le choix du verbe introducteur. Selon le sémantisme du verbe choisi, le journaliste effectue une opération de sélection des verbes qui ont une force illocutoire parmi un grand ensemble des verbes introducteurs. Ce choix est aussi, influencé par la ligne éditoriale du journal. Puisque, le journaliste rapporteur cherche à établir une certaine connivence avec le lectorat du

journal, qui est familier avec un certain style et qui souhaite y retrouver des valeurs qu'il partage.

Le choix du verbe introducteur semble être influencé par la personnalité du locuteur d'origine, comme son appartenance politique et ses opinions religieuses ; leur parole ne peut être considérée comme neutre.

7.3.3.1.1 Verbes et expressions introducteurs comme marqueur d'identité et de subjectivité

Dans notre corpus de référence, nous avons relevé des verbes et des syntagmes verbaux, introducteurs du discours rapporté, qui peuvent être classés dans diverses catégories, selon leur sémantisme. Il y a des verbes exprimant l'accord ou le désaccord du journaliste rapporteur avec l'énonciateur du discours cité sur un point de vue exprimé et des verbes d'expressions dans l'article.

-Verbes exprimant l'accord : admettre

-Les exemples des verbes et des syntagmes verbaux qui expriment le désaccord

Nous pouvons trouver des syntagmes verbaux qui assurent l'insertion de discours cité, dans le segment présentateur :

S21 L'orateur a en outre **exprimé sa profonde inquiétude** devant le dérapage du discours politique qui atteint un niveau dangereux, au point de faire perdre à certains tout sens de la responsabilité : « *La virulence du ton des échanges dans la presse révèle la profondeur de la crise morale que traversent certaines forces politiques censées pourtant servir d'exemple par leur discours et leur comportement.* »

S18 Néanmoins, Mohamed Saïd **s'est élevé contre** le comportement du Premier ministre, Abdelmalek Sellal : « Ce n'est pas dans les prérogatives de Sellal d'annoncer la candidature de Bouteflika. Ceci est immoral, comme il est contraire à l'éthique qu'un individu malade se porte candidat. »

S32 « J'ai un coussin », **crie** l'autre.

S49 «15 ANS BARAKAT !» (...)

S134 Et **de lancer en colère** à la foule : *«Le pouvoir a de tout temps tenté de nous diviser, c'est le moment de nous unir autour d'un même objectif.»*

S135 Des slogans hostiles au pouvoir **ont été scandés** durant la marche : *« Pouvoir assassin, 1, 2, 3 où va l'Algérie. » « Ramenez-nous Chakib Khelil. » « Non au 4e mandat. » « Y'en marre, barakat, ulac smah ulac et ulac l'vot ulac »* (pas de vote).

S140 Les manifestants **ont scandé** aussi des slogans hostiles aux décideurs comme *« Pouvoir assassin »* et *« Non à la dilapidation des richesses du pays par la mafia »*.

7.3.3.1.2 Verbes et syntagmes verbaux introducteurs du discours cité

L'analyse du corpus montre qu'il y a des verbes et des syntagmes verbaux introducteurs du DD. Ces derniers peuvent prendre plusieurs formes. Il peut inclure l'ajout d'éléments facultatifs comme des syntagmes adverbiaux (S164) ou des syntagmes prépositionnels et l'ajou, aussi d'une modalisation. L'ajout du syntagme prépositionnel pour préciser la force illocutoire, la manière de dire de l'acte énonciatif rapporté du discours cité. Pour impressionner l'opinion (S61)

S61 Pour impressionner l'opinion, ils affirment *« avoir déjà rassemblé plus d'un million de parrainages d'électeurs et 16 000 paraphes d'élus »*.

S211 Interrogé sur les événements de Ghardaïa, Abdelaziz Belaïd **estime que** le *« problème est économique à l'origine. Mais des parties nourrissent la haine dans cette région »*.

S217 *« L'Algérie nous appartient à tous »*, avait souligné l'ancien chef de gouvernement dans la ville des Mille Coupoles, **en s'engageant** résolument *« à combattre la fraude »*.

S164 Ils ont maintes fois souligné qu'ils ne soutiennent aucun candidat à la présidentielle. Ils **déclarent, également** que chaque membre de Barakat laisse à la marge sa couleur partisane.

L'emploi de la composition verbale inclue le verbe introducteur peut être modalisateur ou syntagme nominal ou syntagme adverbial.

Le journaliste rapporteur s'interprète par un commentaire méta discursif du journaliste sur l'acte de parole qu'il met en scène, lorsqu'il rapporte les paroles de l'énonciateur du discours cité ; en employant la composition :

- Verbes + modalisateurs

S426 Les manifestants **ont scandé haut et fort**

S660 Il **fera la promesse** que « *l'année prochaine, Sétif sera un grand pôle agricole et exportera vers l'étranger* ».

S658 Il **fera** savoir que le pôle universitaire de Sétif a **une grande importance** dans le pays « *parce qu'il compte, à lui seul, 56000 étudiants* ».

S771« *Qui êtes-vous ?* » **semble dire** le bonhomme, sans ouvrir la bouche.

-Verbes +Syntagme prépositionnel

S671« Soyez courageux, revenez dans la salle, vous êtes en sécurité », **lance-t-il** encore pour convaincre les journalistes **de ne pas déserter** les lieux.

S247 Les marcheurs **ont crié, à gorge déployée** : « *Non à la mascarade électorale !* » et « *Non aux opportunistes !* » Ils ont également scandé « *Assa Azekka, Sadi Yela Yela !* » et « *Ulach elvot ulach !* » (Pas d'élection) avant de continuer jusqu'à l'ancienne mairie en face de laquelle un meeting a été organisé.

S432 Puis, ce fut au tour de Saïd Sadi qui a **précisé que** l'action est une protestation de rue **pour disqualifier** « *les urnes de la mafia* ». « *Le boycott en Kabylie est décisif pour l'avenir du pays. L'argent ne peut pas corrompre ces milliers de personnes venues marcher aujourd'hui contre la mascarade électorale du 17 avril* », a-t-il déclaré.

S444 Le couperet, **disent** les voix aventureuses, **risque de tomber** en cas de « *mauvais choix* » du candidat à élire.

S446 Pendant que la télévision officielle diffusait des images d'Algériens en train de courir **pour aller voter**, se félicitant de la « *convivialité* » et de la « *sérénité* » dans laquelle se tenait le scrutin, la police et la gendarmerie déployaient plus de 260 000 hommes dans tout le pays, appuyés par une couverture aérienne.

S788 Ali Benflis, dont le principal adversaire est le boycottage, **a profité** de la conjonction des « *anti-Boutef* » **pour se donner** une stature.

-Verbe introducteur + Syntagme adverbial

S77 « *Le combat continue, de manière pacifique, pour une Algérie de démocratie et des libertés* », **a déclaré, calmement**, l'ancien chef de gouvernement, ...

S739 Rebaïne **a déclaré**, lors d'un meeting électoral à la maison de la culture de la ville, devant une assistance nombreuse composée **essentiellement** de jeunes, que l'« *Algérie a besoin, aujourd'hui, d'ouvrir une nouvelle page dans le cadre d'un changement pour l'amener vers un avenir meilleur où règnent la démocratie et un vrai développement* ».

S773 Et lui **de rétorquer** avec **agacement** : « *Je vais le dire au prochain ministre qui me rend visite* ».

S792 Ses partisans **évoquent ouvertement** le recours à l'organisation des sit-in en cas de « *fraudes avérées* ».

S947 Cependant, le candidat malheureux à l'élection présidentielle dira **clairement** que « *l'armée est restée spectatrice et a laissé l'administration faire ce qu'elle voulait* ».

S1228 « *J'ai le numéro personnel d'Abdelaziz Bouteflika sur cet appareil. Je l'ai appelé plusieurs fois ces derniers temps. Il n'arrive même pas à parler au téléphone. Il est complètement inconscient* », **a-t-il révélé** avant de s'en prendre **sévèrement** au président du Conseil constitutionnel qui n'a pas fait usage de ses prérogatives pour disqualifier la candidature de Bouteflika.

S1301 Les partisans de Benflis n'ont pas manqué de s'attaquer **violemment** à Bouteflika **en rappelant**

que *“ceux qui ont installé la présidence à vie font de la corruption un des leviers du pouvoir réduisant l’Algérie à un immense souk pour marchander avec les puissances extérieures le maintien du statu quo”*.

S1334 AMAR GHOUL **L’ANNONCE OFFICIELLEMENT :**

« Nous avons entamé la collecte des signatures au profit de Bouteflika »

S1508 Belaïd **prévoit** d’autres mesures, **notamment** l’interdiction du «gré-à-gré dans les passations de marchés publics».

S1558 Le communiqué de l’ancien président **évoquera également** longuement le rendez-vous du 17 avril. Et l’après-élection. Avec beaucoup de non-dits. D’abord lorsqu’il mettra en garde contre la fraude. «Si le citoyen algérien a le devoir d’exprimer sa voix dans les grandes haltes nationales, il incombe à l’Etat d’offrir les meilleures conditions de transparence et de liberté afin que ce choix soit rigoureusement respecté et pris en considération.»

S1615 Benflis **a également dénoncé** «les lamentations» du Président Abdelaziz Bouteflika face au ministre espagnol des Affaires étrangères.

S1844 Il **a indiqué, également,** que les dispositions prises par l’État "permettront, sans nul doute", une participation en force des électeurs algériens à l’étranger.

Ces syntagmes verbaux portent un jugement de la part du journaliste sur les propos du discours cité. Les émotions qui portent ces adverbes peuvent être transmises fidèlement au lecteur et perçues comme telle par le locuteur rapporteur. Ils contribuent à la construction de l’ethos du locuteur cité.

Ainsi, les verbes et les syntagmes verbaux introducteurs du discours cité influencent l’interprétation des paroles rapportées.

7.3.3.2 Position des verbes introducteurs et des syntagmes verbaux

Les verbes introducteurs peuvent être placés, en position initiale, médiane ou finale.

Ainsi, le segment présentateur peut occuper une position initiale (antéposé)(S470), une position médiane(S453), (S468) et (S467) ou une position finale (post posée) (S476), par rapport au segment présenté.

S470 Ali Benflis **appelle** en effet à «*un grand rassemblement patriotique au service de la République*».

S453 « Le gouvernement, **souligne-t-il**, a été reconfiguré pour que les portefeuilles en charge directe de l'organisation de l'élection présidentielle soient attribués aux proches parmi les proches du candidat du régime en place. »

S467 « C'est donc, **précise-t-il**, une gestion par procuration de la République que notre pays et notre peuple vont désormais connaître ».

S468 « *Cette situation inédite est d'une gravité extrême* », **l'orateur** qui pense qu'« *elle n'est ni acceptable ni tolérable* »

S476 « *Notre programme a eu un grand écho auprès des Algériens. Nous sommes parvenus avec notre document à englober tous les secteurs et surtout à proposer des solutions réalistes aux problèmes que nous avons identifiés.* » . Hier, lors de sa conférence de presse, l'homme **a goûté** au plaisir des sollicitations.

Ce choix des verbes fortement marqués aux niveaux sémantique et pragmatique. La position des verbes témoigne aussi, d'un jugement négatif et violent des propos que le journaliste veut transmettre au lecteur. (En mettant en valeur les propos du discours cité ou citant).

Nous avons relevé beaucoup de verbes relatifs aux désaccords : dénonce (S191) et (S133), se défend (S17), proteste (S199), exprime sa profonde inquiétude (S21). Nous trouvons, alors ces moments discursifs qui génèrent des avis diverses et conflictuels entre opposants (contre le quatrième mandat) et adjuvants (pour le quatrième mandat) dans notre corpus ; qui est composé d'articles des quotidiens francophones algériens et qui traitent du thème « *compagne électorale 2014* ».

Nous remarquons lors de la sélection des verbes introducteurs que ces derniers tournent autour de la dialectique du conflit. Ainsi, les journalistes rapporteurs ont investi le champ sémantique du conflit et parfois celui de la violence pour rapporter les propos violents de certains opposants au quatrième mandat du président Bouteflika.

Les verbes et expressions introducteurs comme « dénoncer », « appeler », « se défend », « soutenir », « rétorquer », « s’interroger ironiquement », etc, annoncent clairement la dialectique du conflit développé dans les propos rapportés. Ces verbes orientent la lecture des propos par le lecteur.

Ainsi, ces verbes participent à la création d’un ethos propre à cet acte discursif qui est la contexte politique algérienne. Le gouvernement et ses opposants (la majorité du peuple et les candidats au présidentiel) se renvoient ainsi la responsabilité des troubles et de la non stabilité du pays qui se traduisent par des manifestations contre le quatrième mandat.

Les verbes et expressions, aussi comme « hurler » (S49), « crier » (S32), « lancer en colère » (S134) traduisent la colère du locuteur d’origine confirmées, appuyées et peuvent être réfuter par le journaliste rapporteur.

Le quatrième mandat du président « Bouteflika » fait apparaitre des opposants divers où se conjuguent un sentiment de colère contre le gouvernement algérien. D’où l’emploi des verbes d’accord et de désaccord qui traduisent la colère du locuteur d’origine (S882), par le journaliste énonciateur.

S882 « *Ce qui nous unit est plus important* », **va-t-il clamé en affichant cependant clairement son opposition** à une « période de transition » telle que souhaitée par une partie de la classe politique.

Il y a des **verbes métaphoriques** exprimant l’ironie et dénonçant le camp adverse qui est celui du président « Bouteflika » ; exemples : (« il enfonce encore le clou, dans la séquence » (S1553)) et l’expression (« épingle Bouteflika » dans la séquence (1554)). Voir les séquences ci-dessous :

S1553 Il enfonce encore le clou : « En dépit de la farouche hostilité manifestée à l'endroit de l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme, l'armée et les services de sécurité ont su et pu déjouer toutes les tentatives de déstabilisation du pays et ont réussi le pari inespéré de mettre l'Algérie à l'abri du grand péril qui la menaçait dans ses fondement mêmes. »

S1554 Et là, la transition est vite faite **pour épinglez davantage Bouteflika**. Zeroual relèvera que la scène nationale connaît ces derniers temps « des faits et des déclarations inhabituels ».

S884 Plus ironique, le responsable du FLN dira que « *les islamistes n'ont pas la santé nécessaire pour faire face à Bouteflika* ».

S893 « *Si vous me ramenez ce fameux numéro de compte, je vous donnerai ces 3 00 millions d'euros* », a-t-il **ironisé**, le sourire en coin.

S1178 Ce qui a fait dire à certains jeunes, **avec beaucoup d'ironie** : « *Il faudra remercier Sellal, car il nous a permis de nous unir.* »

S1207 Et d'ironiser sur le directeur de campagne du candidat Bouteflika : « *En tout cas, pour ce qui me concerne, personne ne m'a chassé d'aucune wilaya.* »

Le journaliste énonciateur emploie le verbe « a profité » (S788) pour dénoncer l'un de cinq candidat à la présidentielle « Ali Benflis »

S788 Ali Benflis, dont le principal adversaire est le boycottage, **a profité de la conjonction** des « anti-Boutef » pour se donner une stature.

Ainsi, les verbes « soutenir » « rétorquer » sont des marqueurs au caractère polémique. Le journaliste énonciateur, en rapportant des faits ou des dits, il confronte et convoque divers points de vue, en concevant une rhétorique de la controverse.

Nous remarquons une gradation **dans le sémantisme** des verbes introducteurs exprimant la colère du peuple. D'un degré faible à un haut degré de colère ; de « S141 : contre le 4 mandat » aux verbes « crier (S32) ; « hurler (S49) », à « de lancer en colère à la foule » au verbe « scander des slogans hostiles » (S140).

Ces derniers crient un ethos discursif pour chacun des locuteurs cités. Ces verbes mettent en scène des actes énonciatifs authentiques.

Donc, le choix de chaque verbe est une marque de subjectivité du journaliste rapporteur. Ces verbes participent à la construction d'un ethos discursif propre à chaque locuteur cité mais il laisse aussi entrevoir l'ethos du locuteur rapporteur (journaliste). Les propos cités des personnes contre le quatrième mandat (les opposants) suivi par un verbe au conditionnel (S957), (S954) et (S1088) ou au futur (S972), (S1466), (S1555).

Cette analyse du sémantisme des verbes introducteurs montre que le journaliste fait appel à beaucoup de verbes et des syntagmes verbaux introducteurs du discours cité. Cette grande diversité du sémantisme du verbe permet au journaliste de rapporter des paroles dans un nouvel acte d'énonciation, une nouvelle mise en scène de l'acte énonciatif d'origine. Cet effet de **théâtralisation** se manifeste par une variation dans le choix du verbe introducteur.

Cette mise en scène des verbes introducteurs créent un ethos discursif à chaque prise de parole d'un nouveau locuteur. C'est une des caractéristiques du discours journalistique qui se caractérise par sa polyphonie et son hétérogénéité.

7.4 Ethos et responsabilité journalistique

La présentation de soi nécessite nécessairement la présence de la marque du locuteur dans le discours. Selon Ruth Amossy pour comprendre comment le locuteur construit un éthos ; c'est s'interrogé sur deux points majeurs :

« Le premier concerne le « je ». Il faut voir comment l'usage de la première personne du singulier autorise en même temps que l'émergence de la subjectivité, celle d'une image de soi qui est aussi une construction identitaire. Le second concerne le couple « je » / « tu ». Le locuteur ne peut advenir et se profiler comme sujet que dans son rapport à l'autre » (Ruth Amossy, 2010 :61)

La présentation de soi comme pratique sociale dépend des attentes et des réactions de l'auditoire ; « toute présentation de soi apparaît comme une négociation d'identité, de la réussite de laquelle dépendent, en grande partie sa fonctionnalité et sa force de persuasion » (61, Idem)

La presse écrite est soumise à une certaine déontologie qui incite le journaliste à transmettre les faits sans intervenir, ni prendre parti ; c'est le cas des articles d'informations « L'éthos du médiateur intègre, fiable et crédible » (Koren, 2004 : 27) Cependant, cette fiabilité et transparence des faits, est dénoncée (qui croit encore à la possibilité de présenter du réel brut ?)

Alors, ce discours médiatique est soumis à une double contrainte :

D'une part, la nécessité de transmettre une information transparente, fiable et d'autre part, l'impossibilité de dire sans orienter. Donc, il s'agit de voir comment l'écriture journalistique gère une tension qui lui est constitutive. Le discours journalistique pratique un effacement énonciatif, en présentant les faits comme un simple reflet du réel avec absence de l'énonciateur, de commentaire de marques de subjectivité ; citation exacte des sources de l'information, mise en scène du DR. La présence des procédés discursifs comme l'assertion....

Par conséquent, le discours de l'information ne peut être neutre. Puisque, il obéit à un « contrat de communication ». En effet, le journaliste doit capter l'attention du public et lui plaire. Par conséquent, le locuteur énonciateur est responsable de la sélection de l'information et dans sa mise en spectacle. Le journaliste n'assume pas seulement une identité d'information. Mais, il doit aussi intéresser un plus grand nombre de public.

La mise en mots, elle-même ne peut jamais être totalement neutre. Il y a toujours comme en l'a mentionné ci-dessus, une part de sélection et de construction ; une orientation discursive qui peut dévier les façons de voir de lecteurs. Ruth Amossy ajoute que :

« Comme tous les discours, et en l'absence même, d'un sujet d'énonciation marqué, les articles dits d'information comportent un locuteur qui projette une image de soi à travers les modalités de son dire. Son éthos s'inscrit dans le style (individuel, propre au journal ou non marqué) qu'il fait sien, dans les valeurs sur lesquelles il se fonde et les notions souvent implicites qui lui permettent de cadrer le réel. De façon générale, il se dévoile dans le point de vue qu'il adopte sur l'évènement... » (2010 :121).

Alors, si le journaliste rapporte les événements en relation avec les conflits entre les nations, la crise financière, il peut apparaître comme socialiste, nationaliste, etc. Malgré, qu'il n'exprime aucune opinion personnelle sur le sujet dont il traite. Ainsi, se pose la question de la prise en charge énonciative et la responsabilité journalistique.

Concernant la prise en charge énonciative, le locuteur rapporteur ne s'engage pas toujours dans tout ce qu'il rapporte, mais il est aussi responsable de ce qu'il avance : quel que soit la forme qui prend son écrit. Comme dit Vion : « Ce qu'on affirme, on l'assume, en tant que locuteur, énonciateur primaire. » (2001 :18). Le locuteur rapporteur tout en prétendant rester neutre, il assume les propos qu'il rapporte et qui traduisent les représentations sociales. Par conséquent, il prend explicitement position à l'égard des faits rapportés. Donc :

« L'identité que le journaliste construit de façon détournée l'implique en termes de responsabilité professionnelle et individuelle. Il n'est pas seulement redevable de l'éthos qu'il programme délibérément, il doit aussi répondre de celui qu'il projette indirectement. Il est appelé à assumer une double image : celle, avouée et manifeste, qu'il revendique et celle, spontanée et inscrite en creux du discours, dont il ne se réclame pas, voire qu'il rejette lorsqu'elle est attribuée par ses lecteurs. » (Ruth Amossy, 2010 :12)

En d'autres termes, le lecteur tient le journaliste énonciateur responsable de ce qu'il rapporte malgré son effacement dans les articles d'informations.

Les séquences du discours rapportés relevées du corpus montrent l'image d'un journaliste qui choisit son camp, en adhérant à la position des citoyens et des hommes politiques. L'exemple des jeunes qui bondissent des pancartes, où le journaliste adhère à leur position, en s'opposant au quatrième mandat. Sans donner des précisions sur l'appartenance de ces jeunes, ni leur activité, le journaliste se donne l'image d'un humaniste, nationaliste qui cherche l'intérêt du pays. Il peut construire, aussi l'image d'un journaliste d'information qui respecte le contrat médiatique. Son rôle est de transmettre, l'opinion public envers un sujet, d'une haute importance, concernant l'avenir du pays, par exemple.

S89 Cette action de protestation a été entreprise pour manifester contre le 4e mandat de Bouteflika. *«Non au 4e mandat»* et *«L'université de Tizi Ouzou dans le marasme depuis 15 ans»*, pouvait-on lire sur les banderoles déployées par les manifestants qui scandaient, entre autres, *«15 ans barakat»*, *«Oui à la démocratie, oui à la justice et oui à la prospérité, maison à un quatrième mandat de Bouteflika»* et *«Où va l'université ?»*.⁹

Donc, dans un même discours, le locuteur peut produire une pluralité d'images qui représentent des facettes de son identité et qui construisent sa présentation de soi. Dans le cas du journaliste rapporteur, son identité se construit sur le mode collectif. La parole rapportée permet de projeter une représentation de groupe où le rapporteur se donne comme le représentant d'une collectivité et où le discours peut apparaître comme issu de plusieurs voix confondues.

Qu'elle que soit l'image que le journaliste donne ou que le public donne de lui. Qu'elle que soit individuelle ou collective. Il y a l'identité extra linguistique dite stable ; c'est l'éthos préalable et celui qui se construit dans le discours c'est l'éthos discursif. Il y a, alors l'image que les gens font de lui et la nouvelle image par laquelle il projette une image de soi ; deux images interdépendantes.

En plus, l'hétérogénéité énonciative se manifeste à travers les modalités d'énonciation : l'assertive (S1360), l'interrogative (S525) et l'exclamative (S1451). Résulte de chaque procédé, une diversité de formes, chaque forme représente une stratégie de communication.

S1451 « Les Algériens ont peur ! » dit-il.

S525 Et dans sa tombe, la vieille question de Mohammed Boudiaf : « *Où va l'Algérie ?* ».

S1360 **Tournez** autant que vous voulez dans les wilayas, bâtissez autant de cités à la limite de la laideur, brassez du vent démocratique, «**brochetez**» les mandats présidentiels, **collez** les fauteuils ...**collectez** autant de signatures que vous voulez, mais **n'oubliez** jamais, l'Algérien n'est pas dupe.

En effet, même si le journaliste rapporteur donne l'illusion de la neutralité en respectant la textualité de l'énoncé rapporter. Les modalités¹²² exclamatives, interrogatives et injonctives dans le discours citant lui permettent, de participer aux faits rapportés. Le choix des mots qui véhiculent aux lecteurs énonciataires une perception péjorative ou méliorative de paroles rapportées contribue au positionnement du journaliste par rapport aux contenus présentés et à l'énonciateur d'origine et l'alternance codique.

¹²² Voir 7.1.1 : Les procédés discursifs

Conclusion partielle

L'analyse des procédés rhétoriques de l'interrogation, l'exclamation et l'injonction révèlent ouvertement la subjectivité du journaliste-énonciateur. Le recours à ses stratégies montre les motivations de celui-ci. Ce dernier ne rapporte pas objectivement les faits, il rapporte ce qui s'éloigne de la norme, ce qui est susceptible d'attirer l'attention du lecteur, de susciter sa curiosité et de la satisfaire. L'analyse de notre corpus nous a permis de constater que certaines interrogations de l'énonciateur visent le lecteur, alors que d'autres sont posées afin de dénoncer l'État et de le critiquer.

Le journaliste use et abuse de la question rhétorique et de l'exclamation, qui lui permettent de s'impliquer dans son énoncé. De plus, le journaliste rapporteur veut faire de son discours non seulement un moyen pour divertir le lecteur, mais aussi une source informative ayant pour stratégie d'interpeller le lectorat et de sensibiliser la mémoire collective. Le journaliste emploie dans le discours, des questions qui sollicitent des réponses, et d'autres accompagnées de leurs réponses pour attirer l'attention du lecteur et le pousser à réfléchir. C'est une forme subjective puisqu'elle sert à créer un rapport interactionnel et affectif entre le journaliste et le lecteur. Ainsi, l'interrogation est une marque de présence, de positionnement et de jugement de l'énonciateur et de l'énonciataire à qui il fait appel. Par ses procédés, l'énonciateur journaliste crée une certaine complicité entre lui et le lecteur, en créant des certitudes sous forme d'interrogations posées.

Ainsi, l'interrogation, l'exclamation et l'injonction sont donc, des stratégies discursives qui permettent au journaliste d'exprimer ses sentiments de joie ou de colère en sollicitant un tiers (souvent une autorité politique, religieuse etc.). Elles prennent le lecteur comme témoin pour influencer l'opinion publique et de fidéliser le lecteur tout en donnant l'impression de respecter l'éthique et la déontologie.

Vu la complexité du genre dans lequel s'inscrit notre étude, l'analyse du corpus de référence a révélé la présence des facteurs sociolinguistiques et socioculturelles dans le discours rapporté. D'une part, l'AC dans les articles des quotidiens algériens donne

aux textes un ton engagé et spécial. Par le recours à la langue arabe qui porte en elle toutes les valeurs culturelles de la société algérienne. Le journaliste algérien s'implique et perd de ce fait toute neutralité, à cause de son positionnement par rapport aux croyances et aux représentations du contexte d'énonciation. Ce métissage culturel et linguistique du journaliste énonciateur qui caractérise le discours rapporté de la presse algérien constitue une stratégie de communication.

Alors le journaliste rapporteur véhicule à travers le français les valeurs et la richesse linguistique et culturelle de sa propre langue qu'il partage avec son public.

S'ajoute aux stratégies ci-dessus, l'ethos discursif des instances énonciatives. Cette partie d'analyse illustre l'influence de la réception de l'acte de parole chez le lecteur et l'importance du choix des verbes dans la construction de l'identité du locuteur du discours rapporté. L'analyse du corpus a démontré aussi la diversité sémantique des verbes introducteurs du DD, en force illocutoire. En effet, l'ethos discursif du locuteur du discours cité, représenté par le locuteur du discours citant, détermine le choix du sémantisme du verbe. Le journaliste rapporteur rapporte l'attitude du locuteur du discours cité grâce aux verbes d'attitudes qui accompagnent le verbe de parole. Ces verbes contribuent, donc, à la construction de l'ethos du locuteur cité et du locuteur citant.

La construction de l'ethos du locuteur cité et ou citant est relié à l'acte de parole rapporté. Cette mise en scène d'un acte de parole rapporté est en relation avec les paramètres de la situation d'énonciation. Donc, l'ethos de l'énonciateur du discours cité dépend de plusieurs paramètres subjectives.

La présentation de soi, l'ethos se fait à travers le lexique, les stéréotypes, les verbes et expressions introducteurs de parole, ce que l'énonciation montre ou dit de lui-même ou de son discours. Elle se présente aussi, à travers des formes en DD, DI ou autre. A travers, aussi la manière de parler, d'expliquer que le discours produit son image.

Conclusion générale

Notre recherche avait pour objectif de montrer la subjectivité des journalistes algériens francophones, dans les paroles et les propos rapportés. Cette étude répond au comment et au pourquoi, de l'intervention du journaliste rapporteur dans le discours qu'il rapporte. Nous avons montré, à travers l'étude des variantes formelles du DR, comment la linguistique moderne considère le DR, non seulement comme un énoncé quand rapporte mais comme une énonciation.

Notre objectif n'est pas de faire l'inventaire des formes du DR, ni de les décrire syntaxiquement, énonciativement et sémiotiquement, mais de souligner que le DR est une activité langagière dont la complicité ne réside pas seulement dans le choix d'une forme mais dans le comment, dans quel but et pour qui on rapporte.

Notre corpus est composé d'articles tirés de cinq quotidiens francophones *El Moudjahid*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie*, *Liberté*. Il s'agit de 145 articles répartis à égalité entre les cinq quotidiens soit un total de 1941 séquences. Ces articles choisis traitent du même thème « présidentielle 2014 » et s'étalent sur la période avant, pendant et après la campagne électorale d'avril 2014.

Notre nous sommes appuyés, dans notre analyse, sur des théories énonciatives qui mettent l'accent sur le rapport langue et contexte. Ces théories s'intéressent non seulement aux différents éléments linguistiques par lesquels le locuteur s'inscrit dans son message implicitement ou explicitement. Mais, le fait qu'elles considèrent que le DD est polyphonique. Puisque, d'une part, il s'agit d'un discours réellement tenu par autrui. D'autre part, il s'agit d'un discours du locuteur citant qui rapporte un discours autre que celui qui est entrain de se faire, dans un autre contexte. D'abord, la théorie d'Emile Benveniste sur l'appareil formel de l'énonciation. Puis, les travaux de Kerbrat-Orecchioni sur l'inscription de la subjectivité dans le langage¹²³. La formulation de nos hypothèses est inspirée de ces travaux. En effet, la linguiste met l'accent sur les

¹²³ Ses travaux sur la subjectivité apparaissent dans son célèbre ouvrage qui s'intitule « L'énonciation. De la subjectivité dans le langage ». La première édition de l'ouvrage en 2002 et la deuxième en 2009.

contraintes culturelles et idéologiques ainsi que les contraintes du genre comme éléments importants dans toute communication linguistique.

L'apport de la théorie de John Austin dans le domaine de la pragmatique. Pour lui les énoncés sont des actes, des actions. C'est pourquoi lors de l'interprétation du DR, nous avons pris en considération la situation socio actionnelle du contexte de production de l'énoncé. La théorie polyphonique de l'énoncé élaboré par Oswald Ducrot, dans laquelle il traitera des formes de modalité du DR selon laquelle un même énoncé peut présenter simultanément un certain nombre de voix. Ce principe de poly vocalité dans le discours journalistique s'est manifesté à travers plusieurs procédés dans notre analyse du DR comme concept énonciatif.

Nous citons également, les travaux de Jacqueline Authier Revuz sur le DR qui va au-delà de l'analyse grammaticale. Ces travaux sont d'un grand apport pour délimiter notre objet d'étude avec son approche *de la représentation du discours autre* (RDA). Cette approche linguistique originale qui met en place une échelle de formes, selon la prise de responsabilité du sujet rapporteur.

Nous avons puisé, aussi, des éléments théoriques et pragmatiques, des travaux de Ruth Amossy sur la présentation de soi : ethos et identité verbale. (2010)

Plusieurs linguistes comme « Maingueneau », « Ruth Amossy », « Charaudeau » ont montré que le DR produit un ethos, une présentation de soi, parmi et même titre que nombre d'autres faits. C'est la manière de citer en DD, DI, DIL qui est retenue parmi les diverses indices langagiers comme les déictiques, les modalités, le lexique.

Nous nous sommes appuyés également sur les travaux de Gumperz, qui ont apporté un plus à l'approche sociolinguistique du discours¹²⁴. Nous avons montré, à travers l'analyse sociolinguistique interactionnelle de Grumperz (1989), comment et sous quelle forme la langue locale fait irruption dans le discours journalistique et comment elle peut éloigner le journaliste rapporteur de l'objectivité. Enfin, les théories élaborées

¹²⁴ Voir Chapitre 3 : Revue de la littérature, exactement le sous chapitre 3.1.6 qui s'intitule : La sociolinguistique interactionnelle : John Gumperz (p 88)

par Charaudeau, en analyse du discours, précisément sur les genres médiatiques, pour montrer le non-respect du contrat par l'instance médiatique.

Dans la mesure où nous voulions, en premier lieu repérer les traces de l'intrusion du journaliste-rapporteur dans les formes du discours rapporté et expliquer les stratégies de son intervention. Notre démarche consistait, d'abord à extraire les séquences de discours rapporté issues des articles de presse de cinq quotidiens, pour les insérer et les catégoriser afin d'identifier les indices de subjectivité qui découlent de la forme du DR. La catégorisation s'est faite selon trois caractéristiques : syntaxique, sémiotique, énonciative. Dans cette étape, nous avons analysé et commenté les fréquences d'emploi et les spécificités formelles de chaque catégorie ; de chacune des variantes et analyser les cas de mixité et d'ambiguïté décelés dans le corpus ; voir leur taux de représentativité et les particularités syntaxiques qui les caractérisent, à l'aide du Logiciel de *Textométrie* (TXM) et du logiciel Excel.

L'objectif était d'identifier la subjectivité dans le champ du DR ; il s'agissait dans cette étude de la RDA, conception élargie qui regroupent les formes traditionnelles du DR avec une autre vision plus large du DDL qui est la forme bivocale, les formes modalisées et les autres formes nées de l'exploitation de corpus concret : formes mixtes, formes sur marquées, formes de distanciations, etc.

Il s'agit des séquences de DR tirés de deux genres qui sont le genre du texte d'information et le genre de commentaire.

Ces deux grandes familles de genres correspondent à ce que Sophie Moirand a appelé les genres à « énonciation objectivée » et à « énonciation subjectivée ».

L'analyse quantitative de la forme du DR a montré que, le taux de sa présence est plus élevé, dans les articles d'informations que dans les éditoriaux. Par conséquent, le genre d'énonciation objectivée qui est riche en paroles et pauvres en engagement de la part du journaliste, constitue un des lieux privilégiés de la RDA, où la fonction du journaliste est essentiellement celle de dire ce que l'on a dit sans mettre en avant son opinion. Toutefois, l'éditorialiste produit des textes à « énonciation subjectivée ». Il se présente explicitement comme l'auteur de la parole et assume la responsabilité de la

pensée exprimée. Alors que le journaliste donne la parole aux autres, l'éditorialiste la prend.

Cela explique que dans les éditoriaux une subjectivité clairement posée, déclarée par le journaliste.

Dans ce travail de recherche nous avons répondu à trois questions fondamentales : D'abord, la question des limites du DR ; concept grammatical et son apport comme acte énonciatif. La deuxième question, était de voir comment la production et l'interprétation d'un énoncé en DR, dépendent des influences socioculturelles et linguistiques du sujet écrivant.

Enfin, la question de l'identité discursive, il s'agissait de montrer : comment un acte de parole rapporté au discours direct par le journaliste énonciateur met en jeu l'image de soi et de sa subjectivité ? Autrement dit, comment, le DR pourrait être un indicateur d'identité, une modalité verbale de la présentation de soi ?

Concernant, la question du rapport entre DR comme concept grammatical et DR acte d'énonciation. Nous avons posé les hypothèses selon lesquelles la transformation morphosyntaxique ne rendrait pas compte de la reformulation complète de l'énoncé et que la production et l'interprétation du DR dépendraient de la compétence socio discursive du sujet écrivant et du genre dans lequel il s'inscrit.

Comme, l'exploitation du corpus a révélé plusieurs formes de *représentation du discours autre* ; des formes marquées (DD, DI) au formes non marquées (DDL, les formes bivocales, mixtes et ambiguës) qui nécessitent l'interprétation personnelle du lecteur. On assiste de plus en plus sur la « continuité » entre les formes du discours rapporté, sur les formes mixtes et ambiguës.

Le journaliste algérien fait plus usage des formes canoniques et peu de formes mixtes et autres ambiguës. Nous avons constaté que le discours direct est une des formes de discours rapporté avec les autres formes guillemetées du corpus privilégiées par le journaliste algérien plutôt que le discours indirect.

La forme directe donne à l'article une certaine vivacité, spontanéité qui rapproche le journaliste rapporteur de son lecteur. Pour rapporter un dit ou un fait, le journaliste

rapporteur choisit une catégorie de forme, selon qu'il attire l'attention du lecteur sur l'énonciateur du discours cité, sur le contenu ou sur la situation d'énonciation. Il joue sur la position du segment présenté et du présentateur pour marquer sa position.

Nous avons trouvé que certaines variantes du DR ; influencer par le genre (la presse écrite), d'autres relèvent du contexte d'énonciation (le contexte algérien). En plus, le segment présenté de la forme directe accepte toutes constructions : les phrases agrammaticales, l'emploi de plusieurs langues, les marques de l'oral, les marques expressives, etc. C'est pourquoi, il y a dans les articles des quotidiens algériens, plusieurs langues (l'anglais, le français, le dialecte arabe) dans le DD et dans les autres formes guillemetées.

Ainsi, les formes du DR dans les quotidiens algériens, montrent que dans la forme du DD ou DI, il n'y a pas de transcription textuelle. En effet, en rapportant les faits ou les dit, le sujet énonciateur reformule et oriente le sens. Le DR est une activité de reformulation de forme et de sens, une opération langagière qui n'est pas sans conséquences ; elle peut effacer des dits, altérer des propos. Ainsi, le DR comme concept grammatical ne tient pas compte de l'énonciateur et de son contexte.

Notre objectif était de montrer que le DR est une activité langagière dont la complexité ne réside pas seulement dans le choix stylistique d'une forme.

Les théories énonciatives connaissent un essor considérable, cependant cela n'a pas encore servi la didactique du FLE, ni au niveau de la démarche, ni au niveau de la conceptualisation des notions. Il serait souhaitable de revoir les descriptions linguistiques dans les ouvrages de grammaire, en tenant compte des paramètres du contexte et de la position de l'énonciateur.

Concernant la question de voir comment la production et l'interprétation d'un énoncé en DR, dépendent des influences socioculturelles et linguistiques du sujet écrivain ?

L'idée était de montrer que les énoncés rapportés subiraient une reconstruction ou une mise en scène élaborée par le journaliste en fonction de son identité socioculturelle et linguistique et de l'instance réceptrice.

Nous avons trouvé que le profil social du journaliste rapporteur ; sa langue maternelle, ses croyances, son idéologie, ses représentations sont des stratégies choisies par ce dernier pour agir sur le lecteur.

D'une part, le recours aux langues locales dans le discours journalistique est une marque de subjectivité. D'autre part, la stratégie de traduction des énoncés en langue maternelle du journaliste rapporteur accentue sa subjectivité.

Le contact entre le français, langue d'écriture et les langues locales, dans les quotidiens algériens véhiculent des représentations culturelles du contexte. L'écriture des quotidiens est en français et non dans une autre langue fait partie du contrat de communication. Le recours à la langue arabe constitue donc une transgression du contrat qui relie l'énonciateur rapporteur et le public car l'AC à l'écrit est un acte volontaire à des fins pragmatiques.

Ainsi, Gumperz, a bien montré que le recours à l'AC n'est pas un signe d'incapacité à trouver le mot ou l'expression exacte ou preuve de lacunes dans la langue d'écriture. Mais, une richesse qui a ses propres particularités et fonctionnement. Nous avons trouvé, aussi, lors de l'analyse du corpus de référence que le journaliste francophone traduit les passages de son discours en arabe, en les mettant entre parenthèses et l'inverse. Le journaliste rapporteur fait coexister deux ou plusieurs langues, dans un même énoncé ou d'un énoncé à un autre. Ainsi, il ne s'agit pas d'incompétence de la part du journaliste francophone, son but est d'inclure un profil de lecteur algérien à son public cible. Par conséquent, ce comportement discursif traduit un positionnement de la part du journaliste rapporteur. C'est donc la visée commerciale qui prend le dessus.

D'autre part, nous avons montré que le journaliste éprouve des difficultés ou plutôt, ne trouve pas des équivalences sémantiques en français pour bien transmettre le sens exact, la valeur sémantique, expressive, affective de la langue arabe. En effet, certains

énoncés exclamatifs et interrogatifs en langue arabe n'ont pas d'équivalent en français. Le journaliste algérien sait que le fait d'écrire tout en français, ses propos perdent toutes l'émotivité de la situation de communication. L'exemple des proverbes et adages propre au contexte algérien. Il existe dans le corpus, des énoncés en arabe traduits en français mais ils ne réalisent pas la même influence sur le lecteur cible car la langue maternelle du journaliste véhicule mieux les réalités sociales évoquées. En effet, la langue maternelle du journaliste porte des marqueurs culturels chargés d'émotions, traduit la chaleur de l'interaction et cela crée une complicité avec le lecteur.

Les enjeux professionnels dans le discours rapporté montrent la présence du journaliste dans le discours. En affirmant aux lecteurs cible qu'il partage la même identité socioculturelle et linguistique constituent une stratégie de communication, afin d'atteindre son public.

L'usage de l'AC dans les quotidiens algériens d'expression française est une des stratégies du journaliste pour se rapprocher plus du lecteur algérien et être sûr de sa fidélité. En plus, il représente une preuve de l'impact social sur le discours médiatique. En effet, l'AC est un outil à travers lequel le journaliste algérien manifeste son identité socio culturelle.

Donc, le choix d'écriture et les rapports que le journaliste entretient ; sur le plan des relations pragmatiques relèvent de la subjectivité.

Pour mesurer la part subjective qui découle de l'appartenance socioculturelle du journaliste reporteur ; nous avons expliqué comment le journaliste voit son lecteur et quelle relation identitaire construit-il avec lui.

Les écrits journalistes algériens doivent se soumettre à des règles déontologiques ; d'objectivité et de neutralité, mais ils doivent obéir aussi à des règles sociales. Donc, le journaliste doit gagner la confiance du lecteur, en lui montrant qu'il est un citoyen algérien comme lui, qu'il partage les mêmes valeurs, qu'il conteste et adhère aux mêmes choses.

Il doit, montrer aussi qu'il maîtrise les croyances et les habitudes du contexte social. Ceux-ci expliquent la forte connotation culturelle dans le discours journalistique. Dans le but de trouver sa place dans la concurrence médiatique, remplir sa mission qui est celle d'informer et de capter l'attention du lecteur, tout en ménageant la susceptibilité des uns et des autres.

Ainsi, le journaliste ne peut arriver à son but que s'il met en avant son appartenance à la même identité socio culturelle que le lecteur algérien. L'élément primordial de la mise en scène du discours dépend du profil social de son public cible pour qu'il puisse mieux comprendre les propos véhiculés par son message et lui faire partager son opinion. Cependant, en s'adressant à un public non algérien, le journaliste n'adopte pas la même forme d'écriture. Cela explique la part subjective de journaliste malgré la conscience morale et professionnelle du journaliste.

En choisissant le genre journalistique, nous n'étions pas conscients de la complexité de ce genre, si bien qu'on a rencontré beaucoup de difficulté lors de l'analyse du corpus.

Dans les quotidiens algériens, la RDA est très ambiguë et nécessite un travail d'interprétation : le journaliste écrit dans un registre soutenu, parfois populaire, le niveau de langue instable (français, l'arabe classique et l'arabe dialectal), la juxtaposition des deux registres : l'arabe (langues locales) et l'écrit (discours en français) langue d'écriture. Par conséquent un environnement textuel hétérogène favorisant la subjectivité du DR.

Le discours du journaliste se caractérise par un langage parlé ponctué d'imitations et d'amplifications. De connotations religieuses, politiques et culturelles qui sont transmises par les langues locales. Par conséquent, un certain mélange de styles et de langues, dans le langage, dans la culture. En plus s'ajoute la pluralité des voix, la dramatisation, la théâtralisation, etc.

Il en résulte une hétérogénéité aux niveaux linguistique, discursif et énonciatif qui est apparente dans : la mixité des formes de DR et dans le croisement culturel

caractérisant le journaliste énonciateur. Cette hétérogénéité dévoile la subjectivité du discours journalistique.

La dernière question de recherche portait sur la question du DR comme indicateur d'identité, une modalité verbale de la présentation de soi. Il s'agissait de démontrer comment un acte de parole rapporté au discours direct par le journaliste énonciateur met en jeu l'image de soi et de sa subjectivité.

En vérifiant l'hypothèse que le discours rapporté pourrait être un indicateur d'identité, une modalité verbale de la présentation de soi. Nous avons trouvé que le DR est un indicateur d'identité, parmi d'autres indicateurs d'identité, car c'est un des éléments par lequel l'énonciateur se positionne.

L'énonciateur du discours citant participe à la construction de l'ethos du locuteur du discours cité. En opérant une sélection des paroles prononcées par ce dernier, dans la situation d'énonciation d'origine. Par le choix, aussi, de rapporter d'une certaine manière l'acte d'origine et aux choix du verbe introducteur. La subjectivité du journaliste l'amène, donc, à privilégier une certaine forme pour reconstituer la parole du locuteur du discours cité.

Les verbes et les syntagmes verbaux des verbes introducteurs portent un jugement de la part du journaliste sur les propos du discours cité. Les émotions qui portent ces adverbes peuvent être transmises fidèlement au lecteur et perçues comme telle par le locuteur rapporteur. Ils participent directement à la construction de l'ethos du locuteur cité.

Ainsi, les verbes et les syntagmes verbaux introducteurs du discours cité influencent l'interprétation des paroles rapportées.

Cette grande diversité du sémantisme du verbe permet au journaliste de rapporter des paroles dans un nouvel acte d'énonciation, une nouvelle mise en scène de l'acte énonciatif d'origine. Cet effet de théâtralisation se manifeste par une variation dans le choix du verbe introducteur.

Cette mise en scène des verbes introducteurs créent un ethos discursif à chaque prise de parole d'un nouveau locuteur. C'est une des caractéristiques du discours journalistique qui se caractérise par sa polyphonie et son hétérogénéité.

En effet, même si le journaliste rapporteur donne l'illusion de la neutralité en respectant la textualité de l'énoncé rapporté. Les modalités exclamatives, interrogatives et injonctives dans le discours citant lui permettent, de participer aux faits rapportés. Le choix des mots qui véhiculent aux lecteurs énonciataires une perception péjorative ou méliorative de paroles rapportées contribue au positionnement du journaliste par rapport aux contenus présentés et à l'énonciateur d'origine.

Pour séduire, voir transformer, déformer l'information et marquer son discours de ses marques, d'une manière implicite ou explicite, le journaliste énonciateur emploie aussi, plusieurs procédés discursifs. Nous trouvons, le procédé de spectacularisation qui est une démarche discursive dans laquelle l'évènement se transforme en sur actualité. Il s'appuie sur deux procédés : la focalisation et la répétition. La dramatisation et enfin, la captation qui s'appuie sur le procédé de l'interrogation et de l'interpellation dénonciatrice.

Alors, l'identité du locuteur du discours cité est retravaillée par la subjectivité du locuteur rapporteur et du lecteur.

La description et la dénomination des énonciateurs du discours cité, dans les articles de presse est une stratégie très forte de manipulation. Puisque la description des traits physique ou de caractère des acteurs de la communication influe sur l'opinion publique. Ce procédé permet au journaliste de présenter la personne, selon sa propre vision non comme elle est réellement.

Ces dénominations créent une complicité, une connivence supposée partagée entre le journaliste rapporteur et les lecteurs en s'appuyant sur des références communes.

Ainsi, notre hypothèse, selon laquelle toute reproduction de la parole de l'autre, directe ou indirecte, impliquerait une construction nouvelle de forme et de sens, par le journaliste en fonction de son identité et de l'instance réceptrice, semble largement vérifiée et justifier.

En effet, nous avons montré que le profil social, culturel, linguistique du journaliste algérien (sa langue « maternelle » l'arabe dialectal, son ethnie, son idéologie, ses représentations, son identité) se reflètent dans son discours de presse écrite. Cette étude

nous a permis de démontrer que le journaliste, afin d'exprimer librement ses opinions, ses émotions, son malaise, se permet un type de subjectivité très particulier.

En somme, le discours journalistique algérien est une communication intersubjective, à chaque fois, le lecteur est interpellé directement dans l'énonciation. Cette interpellation est une identification de la qualité de sujet du lecteur en même temps qu'un appel à participer à la communication. Dans notre corpus, elle prend plusieurs formes : les procédés rhétoriques comme l'exclamation, l'interrogation, l'injonction, les déictiques, les particularités lexicales qui appellent à la compétence du lecteur.

A travers notre étude du discours rapporté, nous avons constaté que l'énonciateur manifeste souvent sa présence. Dans le choix des personnes et des propos cités, la manière directe ou indirecte de les citer, la manière d'introduire les locutions introductives pour émettre les propos d'autrui à son propre propos. Tout cela participe à afficher l'identité du journaliste et son intention de communiquer, et d'installer une certaine complexité avec le lecteur.

Ainsi, nos hypothèses se sont confirmées et nos objectifs atteints. Cette démarche nous a permis de rendre compte de phénomènes énonciatifs complexes peu décrits en Sciences du langage et nous croyons, par cette contribution, avoir collaboré significativement à l'enrichissement des études sur la problématique de l'énonciation pourtant sur le DR. Nous avons aussi et surtout participé à la destruction du mythe de l'objectivité du discours rapporté qui domine chez les journalistes de la communication médiatique de la presse écrite.

Perspectives

Toujours dans la perspective de l'étude de la subjectivité, dans le discours journalistique, nous voulons dans une recherche à venir, nous intéresser aux facteurs cognitifs du journaliste.

Nous rappelons que le locuteur rapporteur, avant de rapporter l'acte d'énonciation du discours d'origine, se fait toujours d'abord une *image cognitive, mentale* de la situation de l'acte d'énonciation et de l'énoncé qui est produit et c'est à partir de cette image *mentale* qu'il produit son image *verbale*, qui constitue la RDA, sous forme d'une construction DD, DI, DIL ou sous une autre forme. Le segment présentateur et le segment présenté correspondent dans cette perspective à une représentation personnelle et donc fatalement *subjective* de l'acte d'énonciation d'origine ainsi que de l'énoncé produit.

Le schéma de RDA s'applique non seulement aux énoncés qui représentent des actes qui ont effectivement eu lieu, mais également et tout aussi facilement, aux énoncés qui représentent des actes futurs, niés, imaginaires, hypothétiques ou virtuels. Les facteurs psychologiques constituent aussi un critère important dans l'analyse du rapport de l'énonciateur à la langue.

Notre étude s'est intéressée aux conditions de production, au statut social et culturel du journaliste et à l'image de soi qui sont des facteurs déterminants dans l'étude de la subjectivité du discours rapporté. Cependant, l'activité du traitement de l'information est purement mentale : les éléments cognitifs qui font que le journaliste est en mesure de produire rapidement et efficacement les textes de presse.

Ainsi, nous envisageons, de déceler les processus cognitifs qui contribuent à expliquer la compétence du journaliste. Ce dernier se définit comme un professionnel de l'information utilise spontanément des compétences qui sont tellement ancrés dans la pratique quotidienne des journalistes que ceux-ci leur apparaissent comme allant de

soi ; l'aspect créatif associé à la pratique journalistique. De même d'autres aspects de la compétence des journalistes reliés, notamment à leur capacité d'expression. Même si des sociologues ont insisté sur le caractère routinier du journaliste, peu de chercheurs ont essayé de comprendre les implications cognitives des routines organisationnelles qu'ils décrivent. Cette dimension de la pratique journalistique encore très peu connue, dans le domaine des sciences cognitives constituent donc une perspective de recherche très intéressante dans le domaine des sciences du langage.

Il s'agira d'une étude socio cognitive de la pratique journalistique et des comportements sociaux. L'approche cognitive de la pratique journalistique permet d'étudier les processus cognitifs. Nous appuierons sur les travaux réalisés par Jean De Bonville, Van Dijk et Stocking et Gross.

Ce dernier a élaboré la théorie des schémas¹²⁵ qui rend compte de l'organisation des structures cognitives et de leur formation.

En effet, notre but sera de comprendre en quoi l'activité cognitive des journalistes participe à la constitution de la pratique journalistique, qui est une pratique sociale.

La méthodologie de travail de cette approche est un peu délicate, car, il s'agit d'un objet d'étude qui ne peut être saisi directement. Le seul moyen est de déduire ses opérations cognitives des journalistes là où elles apparaissent : dans toute attitude qui peut laisser des traces ou « faire état des cognitions des journalistes »¹²⁶. En s'appuyant sur la psychologie expérimentale qui peut déduire les processus cognitifs. Notre objectif est de rendre explicite ce savoir implicite. Cette approche pourra nous informer sur comment ce savoir implicite est vécu par la subjectivité des journalistes. Nous nous baserons, donc, dans notre recherche future sur une étude faite par Stocking et Gross basée sur l'observation comme technique principale de collecte des données. Elle permet d'exploiter les séquences des articles de presse comme produit final de son activité cognitive et les phénomènes sociaux. Il s'agira de comparer l'information provenant de l'environnement avec le produit fini ; c'est à dire l'article. Voir si, le journaliste ajoute des éléments dans son article qui n'appartiennent pas à

¹²⁵ Un savoir commun implicite dans l'intellect des journalistes, qui dirige le choix d'information des journalistes.

¹²⁶ Expression citée in Stocking, S.H. et Gross, P.H dans leur ouvrage qui s'intitule « How do journalists think? » 1989

l'environnement. Donc, ce dernier relève d'un bagage cognitif préalable que le journaliste l'ajoute lors de sa démarche cognitive.

Ainsi, cette méthode permet de décrire les comportements (le processus cognitif) des journalistes et de les mettre en relation avec leur environnement direct et avec le produit fini (l'article de presse). Les journalistes sont des professionnels de l'information, et des spécialistes du traitement cognitif de l'information. De plus, à force de rapporter certaines occurrences récurrentes, les journalistes intègrent leur savoir relié à ces schémas, dans un caractère automatique de certains processus cognitifs. Il est important de souligner que la présence des processus automatiques a un rôle important, dans l'explication des pratiques journalistique. En effet, la reconnaissance de ces processus permet d'expliquer des phénomènes : la facilité avec laquelle les journalistes exercent leur métier.

Pour conclure, l'importance de cette perspective de recherche, en sciences cognitives, réside dans l'exploitation d'un domaine de recherche largement ignoré des études sur les pratiques journalistiques qui permet d'analyser et de comprendre les cognitions des journalistes ; l'implication du caractère routinier de la pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Adam, J-M. (1999). *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*. Paris, Nathan.

Adam, J.-M. & Bonhomme, M. (2005). *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris, Armand Colin [1ère éd. 1997].

Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l' « ethos »*, Lausanne/Paris, Delachaux Niestlé.

Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.

Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. « Ethos » et identité verbale*, Paris, PUF.

Austin, J.L (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.

Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre*. La collection : Études de linguistique française, édité par Franck Neveu. Volume 5

Authier-Revuz, J. (2001a). *La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. Le discours rapporté dans tous ces états*. Bruxelles.

Authier-Revuz, J. (2001b). *Le discours rapporté. Une langue : Le français, sous la dir*. Hachette, coll. Grands Repères culturels.

Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse, 2 vol.

Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre*, Edité par Frank Neveu, Volume5. De Gruyter,

Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Minuit.

Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke.

Baylon, C. (1996). *Sociolinguistique, Société, langue et discours*. (2ème éd.), Paris, Nathan.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Tom1, Paris : Guallimard.

- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale* Tome 2. Paris : Gallimard.
- Biardzka, E. (2010). *Différentes facettes de la mixité des discours rapportés*. La Nouvelle-Orléans.
- Bonhomme, M., (1998), *Les Figures clés du discours*. Paris, Seuil.
- Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (éds) 2005. *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : Duculot.
- Calvet, J.-L. (1993). *La sociolinguistique*. Collection Que sais-je ? Edition PUF.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan / Institut national de l'audiovisuel (coll. « Médias-Recherches »).
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck /INA.
- Charon, J.M., (1996), *La Presse quotidienne*. Paris, La Découverte.
- Culioli, A.(1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Ophrys, Paris.
- Detrie, C, Siblot, P. & Verine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris, Champion.
- Ducrot, O, et al. (1980). *Les Mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Genette G. (1972). *Figures III*. Paris, Éd. du Seuil.
- Genette, G. (1986). *Introduction à l'architexte*. in Genette et al. *Théorie des genres*, Paris, Seuil, p. 89-159.
- Georges-Sarfati, E. (2005). *Éléments d'analyse du discours* : Armand Colin

Gherasim, P. (2003). *Expression linguistique de la subjectivité dans le discours et le discours rapporté*. Cahiers de linguistique française 25, pp. 206-210.

Hymes, D. (1984). *Vers la Compétence de communication*. Paris, CREDIF-Hatier, Coll. LAL.

Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale*. Paris, Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris, Seuil.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales*. Tome I, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Nathan, coll. Fac.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, (4^e édition : 2009). Paris : Armand Colin,

Komur-Thilloy, G. (2010). *Presse écrite et discours rapporté*. Paris : Orizons.

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Minuit, Paris

Lagardette-M-J. L. (2003). *Le guide de l'écriture journalistique*. Paris, Ed. La Découverte.

Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.

Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*. Paris : Hachette Université.

Maingueneau, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris, Nathan.

Maingueneau, D. (1994). *L'Énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.

Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil, p.36

Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan.

- Manier P. S. (2003), *Le Journalisme audiovisuel*, Paris, Dixit.
- Martinet, A. (1980). *Éléments de linguistique générale*. Paris, A. Colin.
- Martin-Lagardette, J.-L. (1987). *Les Secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre* Paris, Syros.
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Pêcheux, M. (1990). *L'Inquiétude du discours*. Paris, Éditions des Cendres,
- Rey-Debove, J. (1997). *Le Métalangage*. Paris : Armand Colin.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., et Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodologique du français*. Paris : P.U.F.
- Riegel et al. (2002). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Puf.
- Ringoot, R et J.M, Utard. (2009). *Les genres journalistiques. Savoirs et savoirs faire*. Communication, médias Europe France. Ed, L'Harmattan
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys
- Sarfati, G.-E. (1997). *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan,
- Sarfati G.-E. (2002), *Précis de pragmatique*. Nathan, Paris.
- Saillant- Jean, M. (1996). *Comment analyser les médias*. Comprendre la dimension Médiatique. Ed, marketing S. A.
- Souchard, M. Wahnich, S. (1995). *La communication politique locale*. Que sais-je ? Paris, Puff.
- Taleb Ibrahim, Kh. (1995). *Les Algériens et leur (s) langue (s)*. Alger, Dar El Ikma.

Todorov, T et Bakhtine, M. (1981). *Le principe dialogique - Écrits du cercle de Bakhtine*. Paris, Éditions du Seuil.

Volochinov V, N. (1929/2010), *Maxime et philosophe du langage*, nouvelle traduction par P. Seriot et L. Tytkowski, préface de P. Seriot, Limoges, Lambert-Lucas

Articles et périodiques

Adam, J.M. (1997). « Unités rédactionnelles et genres discursifs. Cadre général pour une approche de la presse écrite. ». Dans *Pratiques*. N 8, pp.3-18.

Adam, J.M. (2001). « Genre de la presse écrite et analyse du discours ». *Semen* 11

Agnès, Y. (2009). « Pratiquer et transmettre les genres journalistiques ». in R. Ringoot et J.-M.

Authier-Revuz, J. (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques à partir des traitements proposés. » *DRLAV*, n 1.

Authier-Revuz, J. (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. » *DRLAU* n 26.

Authier-Revuz, J. (1984). « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». *Langages* n°73.

Authier-Revuz, J. (1992). « Repères dans le champ du discours rapporté (I) » *L'information grammaticale* n°55, pp. 38-42.

Authier-Revuz, J. (1993). « Repères dans le champ du discours rapporté (II). » *L'information grammaticale* n°56, pp.10-15.

Authier-Revuz, J. (1998). « Les guillemets : un signe de langue écrite à part entière », in : Defays, Jean-Marc, Rosier, Laurence et Tilkin, Françoise, (éds), « A qui appartient la ponctuation ? ». Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997, Duculot, 1998, p.373-388

Authier-Revuz, J. (2000). « Le fait autonymique : Langage, langue, discours-quelques repères ». In : actes de colloque : Le fait autonymique dans les langues et les discours-SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle.

- Barbazan, M. (2011). « Présentation : Énonciation, grammaire, discours ». Octogone — Laboratoire Lordat/EA 4156- Université Toulouse 2. Cahier de praxématique 56.pp, 5-12
- Bège, J-F. (2007). « Manuel de la rédaction. Les techniques journalistiques de base ». Paris, CFPJ.
- Biardzka,E. (2010). « Différentes facettes de la mixité des discours rapportés ». 2e Congrès Mondial de Linguistique Française. La Nouvelle-Orléans.
- Bondol, (J-C). (2006). « La médiation journalistique dans le DR : mise en évidence du point de vue subjectivisant dans le langage de la TV ». Hal. Article de linguistique/sciences de l'information et de la communication.
- Bronkart, J-P. (1999). « Activité langagière textes et discours ». Lausanne Delachaux, Niestlé.
- Butor, M. (1968). « *Répertoires III* ». Paris Minuit, p. 18.
- Calvet, J.-L. (1993). « La sociolinguistique. Collection Que sais-je ? ». Edition PUF.
- Charaudeau, P. (1994). « Le contrat de communication médiatique ». Le français dans le monde, numéro spécial, Paris Hachette, pp 8,19
- Charaudeau, P. (2000). « L'événement dans le contrat médiatique ». Dossiers de l'audiovisuel n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin.
- Charaudeau, P. (2001). « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle ». in Analyse des discours. Types et genres, éd. Universitaires du Sud, Toulouse (2001) Langue, discours et identité culturelle, in Revue de didactologie des langues-cultures, n°123, Klincksieck, Paris, pp.341-348.
- Charaudeau, P. (2006). « Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives. ». Semen 22.
- Charaudeau, P. (2009). « L'identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière ». L'Harmatan. Paris
- Charron, J. (2006). « Journalisme, politique et discours rapporté : évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995 ». Politique et Sociétés, vol. 25, n° 2-3, p. 147-181.

Charron, J et Jacob, L. (1999). « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement ». Les Études de communication publique Cahier numéro 14.

Ducrot, O. (1984). « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation ». in *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 171-237.

Ducrot, O. (1989). « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally ». In *Logique, structures, énonciation*, Paris, Éditions de minuit, 165-191.

FALL, K. et F. El Mankouch, (1996). « Quelques stratégies énonciatives, argumentatives et notionnelles dans des discours rapportés de la presse écrite ».

Presses de l'Université du Québec, p.9

Gherasim, P. (2003). « Expression linguistique de la subjectivité dans le discours et discours rapporté ». in CLF 25, Université de Genève.

Gumperz, J. (1989). « Sociolinguistique interactionnelle ». Université de la Réunion. L'Harmattan.

Grosse Ernst Ulrich & Seibold Ernst. (1996). « Typologie des genres journalistiques, in *Panorama de la presse parisienne* ». Berlin Peter Lang.

Grégoire Lacaze. (2014). « Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans *Le Monde* : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif ». Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF SHS Web of Conférences, publié par EDP Sciences.

Grégoire Lacaze. (2017). « La (re-)construction d'un ethos discursif dans les énoncés au discours direct : la subjectivité à l'œuvre. Etudes de stylistique anglaise, Société de stylistique anglaise », Lyon, 2017, (Re) construction(s), 11, pp.83-112

Grossmann, Francis. (2003). « Du discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur ». Dans l'article en Sciences Humaines, *Estudios de Lengua y literatura francesas*, 14, 9-31. Université de Cadix. Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris. Minuit.

Jaubert, A. (2000). « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique ». *Cahier Chronos*, 5, p.49-69.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). « L'énonciation. De la subjectivité dans le langage ». Paris. Armand Colin.

Lochard, G. (1996). « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Le déclin des 'modes de configuration' ? ». In, Réseaux, 1996.

Maingueneau, D. (1981). « Approche de l'énonciation en linguistique française », Paris, Hachette.

Marnette et Laurence Rosier (2003), « Formes et stratégies du discours rapporté : Approches linguistique et littéraire des genres de discours ». Estudios de Lengua y Literatura francesas (Université de Cadix)

Marnette, S. (2004). « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». Langages 154, pp. 51-64

Mochet, M-A. Rosier, L. (2000). « Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques » Paris, Bruxelles, Duculot, coll. « Champs linguistiques », 1998. In : L'Information Grammaticale, N. 87. pp. 68-69.

Moirand, S. (2006). « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnement sur les observables et les catégories d'analyse ». In Semen, n° 22, "Énonciation et responsabilité dans les médias".

Perrin, Laurent. (2003). « Citation, opacité, point de vue » in : Actes de séminaire de Paris, 31 janvier- 1 février, « Les polyphonistes scandinaves, polyphonie- linguistique et littérature ». 7, p. 63-93.

Perrin, L. (2006). Le sens et ses voix. « Dialogisme et polyphonie en langue et en discours ». In Recherches Linguistiques n° 28, Université de Metz.

Peytard, J. (1993). « Du discours rapporté au discours relaté ». Les cahiers du CRELEF, 35.

Rabatel, A. (2002). « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels : hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques ». *Enjeux* 54, pp. 52-66.

Rabatel, A. (2003a). « Les verbes de perception, entre point de vue représenté et discours représentés ». Acte du colloque international « Le discours rapporté dans tous ses états : questions de frontières ». Oxford : Oxford University Press.

Rabatel, A.(2003b), « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation » in Estudios de Lengua y Literatura francesas, n°14, pp; 30-62

Rabatel,A. (2003). « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés ». Dans Travaux de linguistique (n°46), pages 49 à 88.

Rabatel, A. (2003b). « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et sur énonciation ». In Lopez Muñoz, J-M.

Rabatel, Alain, (2004). « Effacement énonciatif et discours rapportés ». Revue Langages n°156, Larousse.

Rabatel, A., et Chauvin-Vileno, A. (2006). « La question de responsabilité dans l'écriture de presse ». Revue de sémiolinguistique des textes et discours. Semen 22.

Rabatel, A. (2006a). « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire ». Semen, 22.

Rabatel, A. (2006b). « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse ». Paru dans Semen, 22

Rey-Debove Josette.(1979). « Les logiciens et le métalangage naturel ». In: Histoire Épistémologie. Langage, tome 1, fascicule 1. Sciences du Langage et Métalangage. pp. 15-22.

Rosier, L. (2009). « Le discours rapporté en français ». Cahier de littérature orale. ED : INALCO

Stocking, S. H. et Gross, P. H. (1989). How do journalists think? A proposal for the study of cognitive bias in newsmaking. Bloomington : ERIC Clearinghouse on Reading and Communication Skills, Smith Research Center, Indiana University, 1989.

Vion, R. (1998). « La mise en scène énonciative des discours ». In Caron B., (éd.), Proceedings of the 16th International Congress of Linguists, Oxford

Vion, R., (2001). « Effacement énonciatif et stratégies discursives ». In Andre. Joly et Monique De Mattias (éd.), *Mélanges en l'honneur de René Rivara*, Paris, Ophrys.

Vion, R. (2006). « Modalisation, dialogisme et polyphonie. ». Laurent Perrin, 2006, (éd) : 105-123.

Vion, R (2007). « La modalisation. un mode paradoxal de prise en charge ». Actes du Colloque international « La notion de prise en charge en linguistique », 10- 13 janvier 2007. A paraître In *Langue Française*.

Vion, R. (2010). « Polyphonie énonciative et dialogisme ». Actes de colloque international « Dialogisme : langue, discours ». Septembre 2010, Montpellier. A paraître à la Presses de l'université de Provence.

Références électroniques

Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre*, Edité par Frank Neveu, Volume 5. De Gruyter, <http://www.academia.edu> (consulté le 20/07/2020)

Patrick Charaudeau, P. (2009). « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? ». *Revue Communication* Vol.27, N°2, Éditions Nota Bene, Québec, consulté le 21 décembre 2016 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <https://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-mediatique.html>

cultures-algerie.wifeo.com/medias-presse.php

Gilles Lugin . (2001). « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* 13 , en ligne le 04 mai 2012, consulté le 16 février 2015.
URL <http://journals.openedition.org/semen/2654>

Helena T. Valentim et Rosalice Pinto. (2012). « Genre débat d'idées et constructions énonciatives », *Arts et Savoirs* [En ligne], 2, en ligne le 15 juillet 2012. URL : <http://aes.revues.org/504> ; DOI : 10.4000/aes.504

Marion, Carel. (2017). « La polyphonie linguistique ». *Transposition* [En ligne], 1 | 2011, mis en ligne le 01 février 2011, consulté le 23 novembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/transposition/365> ; DOI : 10.4000/transposition.365

Webographie

<http://id.erudit.org/iderudit/015932ar>

<http://journals.openedition.org/semen/2654>

<http://semen.revues.org/sommaire1635.html>
<http://semen.revues.org/sommaire2776.html>
<http://semen.revues.org/sommaire557.html>
<http://semen.revues.org/sommaire889.html>
<http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique96>
<https://www.djazairess.com/fr/elkhobarfr/2808>
WWW.journauxalgeriens.fr

Dictionnaires

Charaudeau, P. (2002). « Dictionnaire d'Analyse du discours ». Ed, du seuil.

Ducrot, O. et T. Todorov (1972). « Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage ». Paris, Seuil.

Ducrot, O et Schaeffer, J. Marie (1995). « Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage » : Seuil.

Neveu, F. (2004). « Dictionnaire des sciences du langage ». Paris : Armand Colin.

Thèses et mémoires

Aouam, A. (2015). « Le discours rapporté dans les titres journalistiques Cas de "liberté" ». Mémoire de Master académique. Université Kasdi Merbah Ourgla.

Bentounsi, (I-A). (2015). « L'énonciation de la subjectivité dans le discours journalistique de la presse écrite francophone ». Thèse de Doctorat LMD. Sciences du langage. Université Les Frères Mentouri Constantine Algérie.

Bondol, (J-C). (2006). « L'énonciation dans la communication médiatique. Fonctionnement de l'implicite subjectif dans le discours du mode authentifiant de la télévision ». Thèse de Doctorat. Université Paris 8.

El Mankouch Fatima. (1995). « Stratégies énonciatives et argumentatives dans le discours rapporté : analyse de textes journalistiques de la presse marocaine d'expression française durant la crise du golfe ». Mémoire de maîtrise, Université Québec à Chicoutimi.

Gherasim, P. (2004). « Expression linguistique de la subjectivité : indexicaux, quasi-indexicaux et méta représentations dans le discours et le discours rapporté ». Thèse de doctorat, Université de Genève

Mariama, M, A. (2014). « Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais ». Thèse de doctorat. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X ; Université Gaston Berger de Saint-Louis,

Roubache, I. (2006). « La subjectivité journalistique dans le discours rapporté Analyse de textes des quotidiens algériens Liberté et EL Watan durant la guerre israélo-libanaise de 2006 ». Mémoire de Magister Université Kasdi Merbah – Ouargla.

Table des matières

Introduction générale	4
Problématique et questions de recherche.....	5
Questions de recherche.....	6
Hypothèses.....	7
Corpus.....	8
Méthodologie et démarche	8
Motivation et intérêt.....	10
Objectifs.....	10
Chapitre 1 La presse écrite algérienne	13
Introduction partielle.....	13
1.1 Les quotidiens algériens d'expression française	15
1.1.1 Le quotidien gouvernemental	17
1.1.1.1 Le quotidien <i>EL Moudjahid</i>	17
1.1.2 La presse privée indépendante	17
1.1.2.1 Le quotidien <i>El Watan</i>	18
1.1.2.2 Le Quotidien d'Oran	19
1.1.2.3 Le quotidien <i>Liberté</i>	19
1.1.2.4 Le soir d'Algérie	20
1.1.3 Le lectorat et la presse	20
1.2 Presse écrite et événement présidentiel d'avril 2014	23
1.2.1 Contexte politique et historique	24
1.3 Question des genres dans la presse écrite	26
1.3.1 Editorial et Article d'information	31
Conclusion partielle.....	35
 Chapitre 2 Théories énonciatives et discours rapporté	36
Introduction partielle.....	36
2.1 Théorie de l'énonciation	37
2.1.1 Instances énonciatives	37

2.1.2 Effacement et responsabilité énonciative	38
2.1.3 Contexte d'énonciation.....	40
2.2 Problématique de l'énonciation et théories énonciatives	40
2.2.1 Théorie de la communication	41
2.2.2 Théorie « restreinte » et « étendue ».....	43
2.2.3 Théorie de l'appareil formel d'énonciation.....	45
2.2.4 Théorie des actes de parole.....	46
2.2.5 Théorie de la polyphonie.....	48
2.3 Approches énonciatives et discours rapporté	50
2.3.1 Discours rapporté et les autres voix du discours.....	52
2.3.2 Pratique méta langagière du discours rapporté.....	56
2.3.3 Fonctionnement pragmatique du discours rapporté.....	59
2.3.4 La représentation du discours autre	59
2.4 Discours rapporté et subjectivité	60
2.4.1 Subjectivité linguistique et énonciation.....	62
2.4.2 Identité sociale vs identité discursive.....	63
2.4.2.1 Identité sociale	64
2.4.2.2 Identité discursive	67
2.4.3 Images et reflets de la RDA.....	69
2.4.3.1 La RDA comme indicateur d'identité	70
2.4.3.2 Positionnement discursif par la RDA	70
2.4.3.2.1 Du dire sur le dire : un fait de métadiscours.....	71
2.4.3.2.2 Reconstruction d'un ethos discursif dans les séquences du DR.....	74
2.4.3.2.3 Mise en scène de l'acte rapporté.....	75
2.4.4 Stratégies discursives.....	76
2.4.4.1 Stratégie de spectacularisation.....	76
2.4.4.1.1 Procédé de focalisation.....	76
2.4.4.1.2 Procédé de répétition.....	78

2.4.4.2 Procédé de dramatisation.....	80
2.4.4.3 Procédé de captation.....	83
2.4.4.3.1 Procédé d'interpellation et d'interrogation.....	83
Conclusion partielle.....	85
Chapitre 3. Revue de la littérature	86
Introduction partielle.....	86
3.1 Fondement théorique.....	87
3.1.1 Le Discours Rapporté en français	87
3.1.2 Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre.....	88
3.1.3 Repères dans le champ du discours rapporté, L'Information Grammaticale.....	89
3.1.4 Discours journalistique et positionnements énonciatifs, frontière et dérivés	90
3.1.5 Presse écrite et discours rapporté	92
3.1.6 La sociolinguistique interactionnelle	94
3.2 Travaux antérieurs.....	94
3.2.1 Au niveau national	95
3.2.1.1 Le discours rapporté dans les titres journalistiques Cas de "liberté".....	95
3.2.1.2 La subjectivité journalistique dans le discours rapporté Analyse de textes des quotidiens algériens	95
3.2.1.3 L'énonciation de la subjectivité dans le discours journalistique de la presse écrite francophone.....	96
3.2.2 Au niveau international.....	97
3.2.2.1 Journalisme, politique et discours rapporté, évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec.....	97

3.2.2.2 Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais.....97

3.2.2.3 La médiation journalistique dans le DR : mise en évidence du point de vue subjectivisant dans le langage de la TV.....98

3.2.2.4 Stratégie énonciatives et argumentatives dans le discours rapporté : Analyse de textes journalistiques de la presse marocaine d'expression française durant la crise du Golfe.....98

Conclusion partielle.....99

Chapitre4 Choix du corpus et méthodologie de recherche.....100

Introduction partielle.....100

4.1 Choix du corpus101

4. 2 Présentation du corpus.....102

4.3Méthodologie.....106

4.3.1 Théorie et méthode.....106

4.3.2 La démarche.....108

4.3.2.1Selection et classement.....112

4.3.2.2Extraction et numérotation.....113

4.3.2.3Insertion et La catégorisation.....113

4.3.2.4 Les bases de données.....114

4.3.2.4.1 Présentation du logiciel *Textométrie*.....115

4.3.2.4.2 Points forts du logiciel TXM.....116

4.3.2.4.3 Points faibles du logiciel TXM116

Conclusion partielle.....117

Chapitre5 Stratégies discursives et choix des catégories du discours rapporté : entre théorie et pratique118

Introduction partielle.....118

5.1 Discours rapporté.....	119
5.1.1 Aperçu historique.....	119
5.1.2 Différentes acceptions de rapporter	119
5.2 Concept grammaticale du discours rapporté.....	121
5.3 Conception énonciative du discours rapporté.....	121
5.3.1 Définition du discours rapporté.....	122
5.3.2 Fonctions et effets du discours rapporté.....	132
5.3.3 Représentation de soi dans le discours rapporté	126
5.3.3.1 Jeux de l'éthos dans le discours rapporté.....	127
5.3.3.2 Le DR comme modalité verbale de la présentation de soi.....	127
5.3.3.3 Fonction et effet de l'éthos dans le DR.....	130
5.3.3.3.1 Opération de sélection.....	131
5.3.3.3.2 Mode d'identification.....	134
5.3.3.3.3 Mode de reproduction.....	137
5.3.3.3.4 Mode de citation.....	138
5.4 Champ de la représentation du discours autre (forme modalisée)	139
5.4.1 Discours rapporté versus la représentation du discours autre.....	139
5.4.1.1 Caractéristiques de la Représentation du Discours Autre.....	141
5.4.1.2 Formes de la Représentation du Discours Autre.....	142
5.4.2 Terminologie et abréviation concernant l'acte de représentation du discours autre	144
5.4.3 Frontière interne de la représentation du discours autre.....	146
5.5 Critère d'identification du discours direct : description linguistique.....	149
5.5.1 Discours direct et hétérogénéité	150
5.5.1.1 Repérage déictique.....	150
5.5.1.2 Registre d'énonciation.....	151
5.5.1.3 Modalités de phrase.....	152
5.5.1.4 Élément expressifs.....	152

5.5.2 Discours direct et rupture syntactico-sémantique.....	152
5.5.2.1 Rupture dans les conditions de sélection lexicale.....	153
5.5.2.2 Rupture syntaxique.....	153
5.5.2.3 Rupture du code linguistique.....	153
5.5.3. Discours direct et Autonymie.....	154
5.5.3.1 Autonymie, ruptures et hétérogénéité.....	154
5.5.3.2 Caractéristiques de l'autonymie et discours direct.....	154
5.5.3.3 Débat sur le statut autonymique du discours direct.....	155
5.6 Discours Indirect.....	158
5.6.1 Caractéristiques formelles dans les grammaires.....	158
5.6.2 Principales caractéristiques du discours indirect selon quelques linguistes...	160
5.6.3 Variantes de la forme indirect.....	160
5.6.3.1 Discours indirect canonique	160
5.6.3.2 Discours indirect en syntagme nominal	161
5.6.3.3 Discours indirect employant l'infinitif	163
5.6.3.4 Discours indirect avec incise.....	163
5.6.3.5 Discours indirect avec guillemets	164
5.6.3.6 Discours indirect par renvoi anaphorique	164
5.7. Discours Indirect Libre	165
5.7.1 Définitions du discours indirect libre.....	165
5.7.2 Critères de repérage du discours indirect libre selon les linguistes	166
5.8 Emploi des guillemets dans la presse écrite.....	167
5.8.1 Ilots textuels dans la presse écrite.....	168
5.8.2 Forme mixte et ambiguë	169
Conclusion partielle.....	171
 Chapitre6 Analyse des variantes formelles du discours rapporté et interprétation des données.....	 172

Introduction partielle.....	172
6. Les grandes catégories du discours rapporté.....	173
6.1 Discours direct dans la presse écrite algérienne	173
6.1.1 Discours direct comme élément important dans l'écrit journalistique algérien.....	173
6.1.2 Variantes formelles du discours direct dans la presse.....	178
6.1.2.1 Discours direct canonique	179
6.1.2.2 Discours direct avec incise finale	181
6.1.2.3 Discours direct avec incise médiane	183
6.1.2.4 Discours direct brut.....	185
6.1.2.5 Discours direct avec présentateur postposé	186
6.1.2.6 Discours direct avec « que »	187
6.1.2.7 Discours direct libre	188
6.1.3 Valeurs du discours direct dans la presse.....	188
6.1.3.1 Problème de textualité du discours direct.....	188
6.1.3.2 Les effets d'oralité dans le discours direct.....	191
6.1.3.3 Discours direct et théâtralité	194
6.2 Discours indirect dans la presse écrite algérienne.....	196
6.2.1 Taux de représentativité du discours indirect dans la presse.....	196
6.2.2 Variantes formelles du discours indirect dans la presse.....	197
6.2.2.1 Discours indirect canonique	198
6.2.2.2 Discours indirect avec guillemets.....	200
6.2.2.3 Discours indirect employant l'infinif.....	202
6.2.2.4 Discours indirect avec incise	202
6.2.2.5 Discours indirect en syntagme nominal	203
6.2.2.6 Discours indirect par renvoi anaphorique.....	204
6.2.3 Statut du discours indirect dans la presse.....	205
6.3 Formes bivocales dans la presse écrite algérienne	205
6.3.1 Mécanismes pragmatiques : repérage énonciatif hétérogène	208

6.3.2 Taux de représentativité de la forme bivocale dans la presse.....	210
6.4 Formes modalisées.....	210
6.4.1 Variantes de la forme modalisée.....	211
6.4.1.1 Modalisation en discours second	212
6.4.1.2 Modalisation autonymique	215
6.4.1.3 Modalisation autonymique en discours second.....	216
6.5 Mixité et Ambiguïté des formes dans la presse écrite algérienne.....	217
6.5.1 Taux de représentativité des formes mixtes	221
Conclusion partielle.....	222
 7. L'impact des facteurs socio discursifs et l'image de soi sur la subjectivité du discours rapporté.....	223
Introduction partielle.....	223
7.1 Stratégies discursives journalistiques.....	224
7.1.1 Les procédés discursifs	224
7.1.1.1 Valeur pragmatique de l'interrogation	224
7.1.1.2 Valeur pragmatique de l'exclamation	228
7.1.1.3 Valeur pragmatique de l'injonction	231
7.2 Subjectivité et influences sociales.....	232
7.2.1 Subjectivité et influences sociolinguistiques.....	232
7.2.1.1 Alternance codique et discours rapporté.....	234
7.2.1.1.1 Alternance codique dans le discours cité	236
7.2.1.1.2 Alternance codique dans le discours citant.....	237
7.2.2 Les formes de l'alternance codique	238
7.2.2.1 Alternance codique d'ordre syntaxique.....	238
7.2.2.2 Alternance codique d'ordre lexical.....	240
7.2.2.2.1 Les expressions nominales.....	240
7.2.2.2.2 Les mots invariables	242

7.2.2.3 Alternance codique d'ordre phonologique.....	243
7.2.3 Subjectivité et influences socioculturelles.....	244
7.2.3.1 Les croyances.....	244
7.2.3.2 Les représentations sociales	246
7.3 Ethos, subjectivité et discours rapporté.....	247
7.3.1 Construction de l'ethos et les marques de subjectivité	250
7.3.2 Les surnoms des énonciateurs du discours cité.....	250
7.3.3 Le verbe introducteur et la construction d'un ethos discursif dans le DR.....	252
7.3.3.1 Catégorisation des verbes introducteurs du DD	253
7.3.3.1.1 Verbes et expressions introducteurs comme marqueur d'identité et de subjectivité.....	256
7.3.3.1.2 Verbes et syntagmes verbaux introducteurs du discours cité	257
7.3.3.2 Position des verbes introducteurs et des syntagmes verbaux	260
7.4 Ethos et responsabilité journalistique.....	264
Conclusion partielle.....	269
Conclusion générale	271
Perspectives	282
Références Bibliographique	285
Tables des matières	297
Abréviations	306
Liste des illustrations	308
Index des auteurs	309
Annexes	Tome2

Abréviations

Abréviations ¹²⁷

AC : Alternance codique

RDA : Représentation du discours Autre

DR : discours rapporté

DD: discours direct

DDL: discours direct libre

DDq : discours direct introduit par *que*

DD brut: discours direct brut

DD can : discours direct canonique

DD inc f : discours direct avec incise finale

DD inc m : discours direct avec incise médiane

DD post : discours direct avec présentateur postposé

DI : discours indirect

DIL: discours indirect libre

DI anaph : discours indirect par renvoi anaphorique

DI can : discours indirect canonique

DI guil : discours indirect avec guillemets

DI inc : discours indirect avec incise

DI inf : discours indirect employant l’infinitif

DI sn : discours indirect en syntagme nominal

S : séquence

E.R : événement rapporté

E.C : événement commenté

E.P : événement provoqué

P : proposition

PP : Proposition principale

Autres abréviations :

¹²⁷ Abréviations proposées par Jacqueline Authier Revuz (2001 a et 2020) et Komur-Thilloy (2010)

FIS : Le Front islamique du salut

FLN : Front de libération national

RDA : représentation du discours autre

Liste des illustrations

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les candidats : p104

Tableau 2 : Nombres d'articles, d'auteurs et de séquences par quotidien : p106

Tableau 3 : Usage du discours rapporté dans le corpus : p109

Tableau 4 : Usage du discours direct dans le corpus : p174

Tableau 5 : Taux et pourcentage des variantes du DD : p179

Tableau 6 : Taux et pourcentage des variantes du DI : p196

Tableau 7 : Nombre de séquences et pourcentage des variantes de la forme modalisé: p212

Liste des schémas

Schéma 1 : Une typologie des textes d'information médiatique : p30

Schéma 2 : Schéma de communication de Jakobson : p42

Schéma 3 : E (énoncé) : message caractérisé comme constituant du DR : p145

Liste des graphiques

Graphique 1 : Classement des journaux francophones les plus lu en Algérie : p16

Graphique 2 : Les Résultats des élections proclamées par le conseil constitutionnel : p105

Graphique 3 : Taux de présence du DR dans les articles d'informations et les éditoriaux du corpus : p109

Graphique 4 : Les cinq grandes catégories du Discours rapporté : p173

Graphique 5 : Taux de représentativité du DD dans les quotidiens algériens :175

Graphique 6 : Pourcentage des variantes de la forme directe : p179

Graphique 7 : Pourcentage des variantes de la forme indirecte : p197

Graphique 8 : Pourcentage des variantes de la forme modalisée : p212

Graphique 4 : Les cinq grandes catégories du Discours rapporté : p173

Index des auteurs

A

Alain Rabatel	39,106
Alexandra Kratschmer.....	56
Andrée Chauvin-Vileno	39
Ann Banfield.....	89
Anna Jaubert.....	209
Anne Reboul.....	38,56
André Meunier.....	5
Antoine Culioli.....	37, 38, 39, 40, 55, 85
Authier Revuz.....	5,9, 53, 57, 58, 59, 60, 85, 88, 89, 90, 93, 107, 119, 122, 139, 140, 141, 142, 144, 146, 147, 150, 155, 156, 162, 165, 166, 167, 170, 172, 177, 188, 217, 273

B

Bernard Combette.....	167
Bres.....	35

D

Dell Hymes.....	42
Dominique Maingueneau.....	6, 9, 29, 37, 39, 40, 41, 54, 70, 71, 74, 126, 165, 167,178,188,217,223,248,253,254,255, 273

E

Emile Benveniste.....	8, 37, 40, 42, 45, 46, 47, 56, 62, 63, 69, 106, 255,272
Ernest Seibold	26,27
Ernest-Ulrich Grosse	26,27
Erving Goffman.....	42

F

Fatima El Mankouch.....	5, 60, 61
Ferdinand De Saussure.....	46
Fontanier.....	54
Franck Neveu.....	55

G

Gerard Genette.....	49, 120
Grégoire Lacage.....	75,253
Greta Komur-Thilloy.....	92, 93, 121, 143,144,164, 165, 208, 255
Guy Lochard.....	26,27,28

H

Hymes.....	42
------------	----

J

Jacques Moeschler.....	38
Jean Charron.....	61, 97
Jean Claude Bondol	92
Jean François Bège.....	28
Jean Louis Calvet.....	234,235
Jean Marie Schaeffer.....	206
Jean-Michel Adam.....	26, 27, 28, 30, 193
Jean Michel Utard.....	26
Jean Paul Bronckart	41
Jean Pierre Descès.....	144, 255
John Gumperz.....	42, 94, 108, 234,273
John Austin.....	46, 47, 49,273
John Searle.....	49
Josette Rey-Debove.....	56, 57, 155, 217
José De Broucker.....	29

K

Kerbrat Orecchioni.....	8, 36, 40, 43, 44, 48, 50, 62, 85, 93, 106, 107, 250, 272
<u>Khadiyatoulah Fall</u>	5, 60, 61
Koren.....	266

L

Laurence Rosier.....	9, 87, 88, 119, 120, 122, 155, 156, 162, 165, 169, 170, 210, 217, 223, 255
Laurent Perrin.....	195
Loïc Jacob	61

M

Michel Pêcheux.....	52
Mikhaïl Bakhtine.....	38, 52, 54, 59, 194

Mouescheler.....	56
Mourad Ghassan.....	114, 255

O

Oswald Ducrot.....	9, 40, 49, 50, 52, 53, 55, 60, 206, 273
--------------------	---

P

Patrick Charaudeau.....	9, 10, 11, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 37, 40, 63, 64, 65, 67, 70, 80, 88, 90, 91, 92, 97, 106, 107, 248, 249, 273, 274
Paula Gherasim.....	38

R

Relpred.....	85
Robert Vion.....	34, 52, 53, 60, 106, 267
Roman Jakobson.....	41, 44, 50, 56
Roselyne Ringoot.....	26
Ruth Amossy.....	9, 70, 97, 107, 126, 130, 138, 139, 248, 265, 266, 267, 273

S

Sophie Moirand.....	31, 88
---------------------	--------

T

Todorov.....	52
--------------	----

U

Ulla Tuomarla.....	56
--------------------	----

V

Volochinov.....	40
-----------------	----